JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION TOTAL DE LA SEMAINE 639,758

24ME ANNEE—No 78 MONTREAL MARDI 4 FEVRIER 1908 16 PAGES—UN SOU MATIN

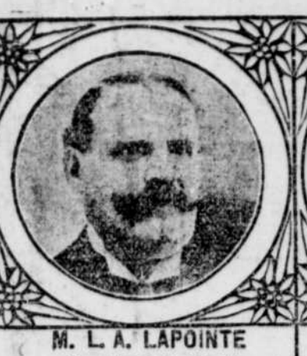
Rev Ed Paradis Ptre Séminaire

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DE LA CITÉ DE MONTREAL.

1908



M. LOUIS PAYETTE
Maire de Montréal



M. L. A. LAPOINTE
Quartier Est (No 1)



M. J. B. A. MARTIN
Quartier Saint-Joseph (No 1)



M. J.-E.-C. LEVY
Quartier Est (No 2)



M. J. H. NAULT
Quartier Saint-Joseph (No 2)



M. W. E. MOUNT
Quartier Centre (No 1)



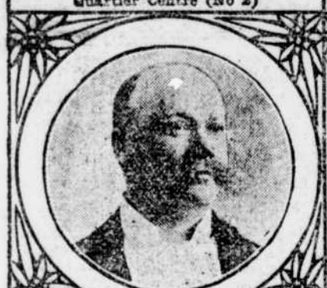
M. G. W. SADLER
Quartier Saint-André (No 1)



M. HONORE MERCIER
Quartier Centre (No 2)



M. JOS. WARD
Quartier Saint-André (No 2)



M. ALEX. D. FRASER
Quartier Ouest (No 1)



M. LE DR. H. B. YATES
Quartier Saint-Georges (No 1)



M. S. J. CARTER
Quartier Ouest (No 2)



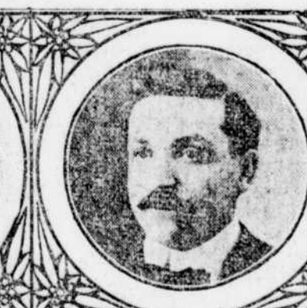
M. I. H. STEARNS
Quartier Saint-Georges (No 2)



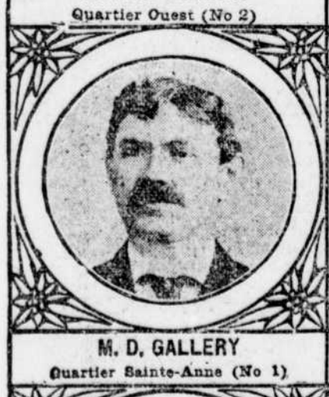
M. J. B. CLEARIHUE
Quartier Saint-Laurent (No 1)



M. MEDERIC MARTIN
Quartier Papineau (No 1)



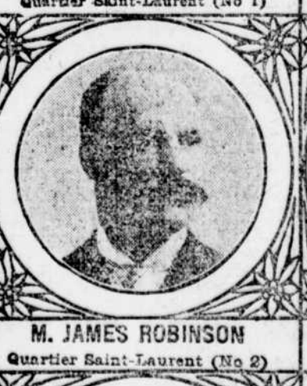
M. E. F. LARIVIERE
Quartier Sainte-Marie (No 1)



M. D. GALLERY
Quartier Sainte-Anne (No 1)



M. J.-B. LAMOUREUX
Quartier Saint-Louis (No 1)



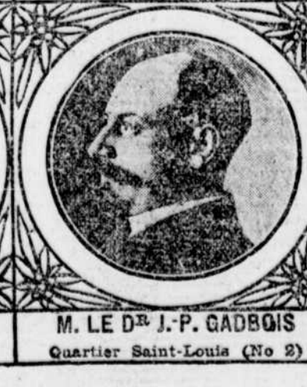
M. JAMES ROBINSON
Quartier Saint-Laurent (No 2)



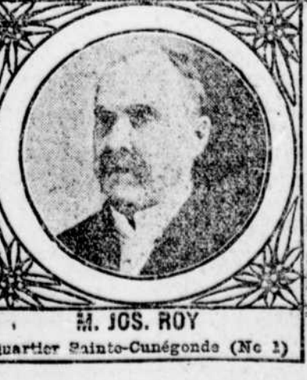
M. LE DR I. LAVIOLETTE
Quartier Papineau (No 2)



M. TH. O'CONNELL
Quartier Sainte-Anne (No 2)



M. LE DR J.-P. GADBOIS
Quartier Saint-Louis (No 2)



M. JOS. ROY
Quartier Sainte-Cunégonde (No 1)



M. N. LAPOINTE
Quartier Sainte-Cunégonde (No 2)



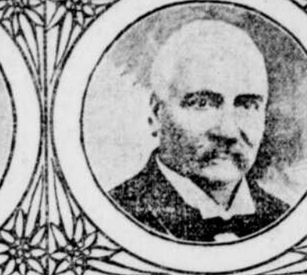
M. NAP. GIROUX
Quartier Saint-Jacques (No 1)



M. LE DR E. G. DAGENAIS
Quartier Saint-Gabriel (No 1)



M. C. ROBILLARD
Quartier Saint-Jacques (No 2)



M. R. TURNER
Quartier Saint-Gabriel (No 2)



M. J.-D. COUTURE
Quartier La Fontaine (No 1)



M. E. L'ESPERARNCE
Quartier Saint-Denis (No 1)



M. L. A. LAVALLEE
Quartier La Fontaine (No 2)



J. G. DUQUETTE
Quartier Saint-Denis (No 2)



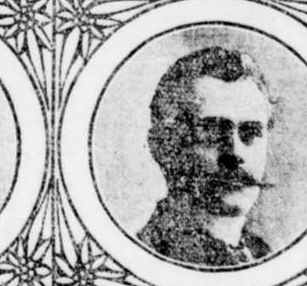
J. BUMBRAY
Quartier Hochelaga (No 1)



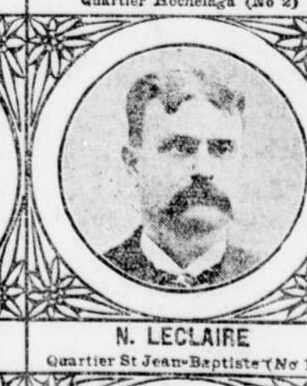
E. MAJOR
Quartier Duvernay (No 1)



M. LE DR J.-P. MARIN
Quartier Hochelaga (No 2)



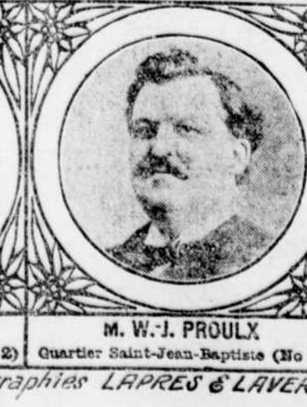
M. VICTOR LEVESQUE
Quartier Duvernay (No 2)



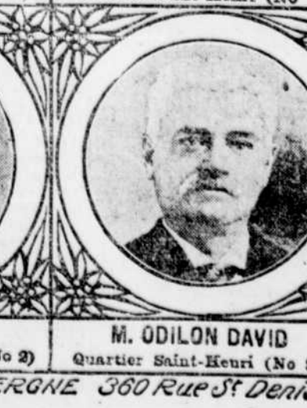
N. LECLAIRE
Quartier St Jean-Baptiste (No 1)



M. EUG. GUAY
Quartier Saint-Henri (No 1)



M. W.-J. PROULX
Quartier Saint-Jean-Baptiste (No 2)



M. ODILON DAVID
Quartier Saint-Henri (No 2)

Photographies LAPRES & LAVERGNE 360 Rue St Denis.

POUR LE RAPPORT DES ELECTIONS VOIR AUX PAGES 5 ET 11.

LA PRESSE

est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).

T. BERTHIAUME, Président.

Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

Circulation de LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE
1er FEVRIER

LUNDI	94,189
MARDI	94,195
MERCREDI	94,236
JEUDI	94,378
VENDREDI	94,237
SAMEDI	117,352
TOTAL	588,587
HEBDOMADAIRE	50,771
	639,358

Circulation des éditions quotidienne et hebdomadaire de la "Presse" pour la semaine dernière. **639,358**

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

98,097

La moyenne de la circulation de la "Presse" dans la ville de Montréal et la banlieue, dépasse 45,000 copies par jour.

Aucun autre journal français de cette ville ne peut prouver que son tirage pour la Ville de Montréal et la banlieue, atteint le tiers de cette circulation.

IL ERULE EN PLEIN OCEAN

TRISTE SORT DU "SAINT-CUTHBERT" DONT L'INCENDIE A EU POUR RESULTAT LA MORT DE 15 HOMMES D'EQUIPAGE.

Halifax, N. E., 4. — On vient de rapporter ici que le steamer "St Cuthbert" a été incendié hier, à l'ouest de la côte de la Nouvelle-Ecosse, c'est-à-dire en pleine mer.

Le "Cymirie" de la ligne White Star, a pu recueillir trente-huit des membres de l'équipage tandis que quinze ont perdu la vie.

Le "St Cuthbert" se trouvait à environ 200 milles de Halifax au moment de la catastrophe.

A bord du "St Cuthbert" ne se trouvait heureusement aucun passager.

COURRIER DE BUCKINGHAM

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Buckingham, 4 — La demeure de M. J. P. Lahaid, marchand tailleur, de notre ville, a été détruite par un incendie. Les pertes sont estimées à $4,000, partiellement couvertes par les assurances.

—Le maire de Buckingham, M. W. H. Kelly, a signé avec les commissaires du Havre de Montréal un contrat de $75,000, relatif à la fourniture du bois de construction.

—La première assemblée du conseil de ville, pour l'année 1908, vient d'avoir lieu. Les comités permanents ont été formés comme suit:

Eau et lumière: MM. Wilfrid Biondin, W. J. McCallum, M. J. Duval, président.

Drainages: MM. Joseph Beauchamp et M. A. Gauthier, Dr Alcard, président.

Licences: MM. Dr J. D. Alcard et William Griffith, M. Bertrand, président.

Hôtel de Ville, feu et police: MM. Bertrand et Beauchamp, M. Cameron, président.

Rues et améliorations: MM. McCallum et Duval, M. Cameron, président.

Finances — Dr Alcard, J. Duval, W. Biondin, W. Bertrand, M. Cameron, M. McCallum, président.

MIGRAINE

CARTER'S LITTLE LIVER PILLS.

Radicalement guér par ces petites pilules

Elles soulagent aussi les douleurs de la dyspepsie l'indigestion et la constipation. Un remède parfait contre les étourdissements, les nausées, les gonflements, mauvais goûts dans la bouche, langue épaisse, douleurs de côté, LE FOIE PARESSEUX. Elles régularisent les intestins. Elles sont purement végétales.

PETITES PILULES, PETITE DOSE, PETIT PRIX

CARTER'S LITTLE LIVER PILLS.

Les Pilules Authentiques portent la fac-simile de la Signature

Brent Good

Refusez toutes Substitutions

Chronique

ELECTEURS OUVRIERS

"Il ne faut jurer de rien", dit un proverbe qui, comme tous les proverbes, a quelquefois raison. Ainsi je m'étais juré de ne jamais m'occuper de politique dans la colonne que la "Presse" me concède, et, de fait, j'ai tenu mon engagement. Je me hâte d'ajouter que je n'ai aucunement souffert en m'abstenant de toute discussion de cette espèce.

Eh bien, malgré tout, je suis aujourd'hui contraint de refouler mes répugnances et de parler, non de politique, mais d'une grave défectuosité de la loi électorale. Voilà un sujet d'actualité. Je l'aborde avec d'autant plus de plaisir qu'il concerne la classe ouvrière et que j'écris sous l'inspiration d'un intelligent ouvrier.

Il s'agit des difficultés qu'ont en général les ouvriers de pratiquer sans encombre leurs devoirs électoraux.

On ouvre les polls à 9 heures du matin et on les ferme à 5 heures du soir. Ils sont ouverts trop tard ou fermés trop tôt pour permettre aux électeurs ouvriers de se rendre au scrutin sans subir une grande gêne. On sait que les ouvriers sont ordinairement domiciliés sur un point assez éloigné du lieu de leur travail. A midi, ils ont une heure pour prendre leur repas et pour se reposer un peu de cinq heures de labeur. Comment veut-on qu'un homme dont la demeure est située seulement à un mille de l'atelier puisse faire ce parcours deux fois, manger, se rendre au poll, attendre là que les électeurs qui l'ont précédé aient accompli leur devoir, voter à son tour et regagner l'atelier à une heure précise. Cela est impossible, à moins que l'ouvrier n'ait le moyen de sacrifier une ou deux heures de sa journée. Chacun sait si bien que l'ouvrier ne peut pas supporter ce sacrifice, que les candidats sont obligés de mobiliser des voitures pour aller chercher les électeurs ouvriers dans les ateliers à l'heure du dîner et de les transporter aux polls, aller et retour.

Ce fait, qui est coutumier, suffit pour montrer la lacune qui existe dans la loi. On s'est efforcé de mettre des entraves à la corruption électorale; on conteste et on invalide les candidats élus qui ont manifestement exercé une pression sur les électeurs ou recourru à des procédés déloyaux pour arracher des suffrages, et l'on force en quelque sorte les candidats et les électeurs ouvriers à se livrer à une manoeuvre qui manque incontestablement aux règles de cette pureté que l'on aime à voir dans les manifestations où l'homme libre affirme son indépendance.

En admettant même que dans bien des cas le candidat ne fasse aucune tentative pour obtenir la voix de ceux qu'il véhicule ainsi, n'y a-t-il pas chez l'électeur, objet des égards momentanés d'un aspirant au pouvoir, une sorte de gêne ou d'entente, issue d'un sentiment de gratitude bien naturelle?

Oui, sans doute. Et cette gêne se complique d'une humiliation et d'une dérision.

Comment! Voilà un électeur, voilà un citoyen dont le vote peut faire changer les destinées d'une ville ou d'un pays, voilà une des molécules qui composent ce grand corps qu'on appelle le Peuple souverain; voilà celui dont la collaboration est indispensable au fonctionnement, à la marche des affaires publiques; voilà la voix puissante qui doit clamer librement le nom de celui que ses concitoyens jugent digne de leur confiance, et on lui barre la route qui mène à l'urne électorale! et on le bâillonne ou on l'avilit!

Quelle inconséquence, quelle ironie!

Il faut modifier sur ce point la loi électorale. Il faut que l'ouvrier, comme tous les autres citoyens qui ont l'avantage de pouvoir choisir l'heure convenable pour exprimer leur volonté, puisse se rendre au poll librement dignement, après s'être recueilli ainsi qu'il convient.

Pour cela on a à choisir entre les moyens suivants:

1—Ouverture des polls à 5 heures du matin;

2—Fermeture des polls à 9 heures du soir;

3—Décréter que le jour du vote est un jour de fête légale et doit être chômé;

4—Fermeture obligatoire de tous les ateliers à 3 heures après-midi.

L'adoption de l'une quelconque de ces quatre propositions mettrait fin à l'état de choses actuel, qui a un caractère dégradant pour l'ouvrier.

Avec le régime en cours, indépendamment de l'humiliation imposée à la plus puissante fraction de l'électorat et des dangers ou seulement des risques d'une corruption qui fausse le jugement de la ville ou du pays, il y a un danger plus réel encore, plus grave et plus menaçant.

C'est l'arbitraire du patron.

Qu'un patron connaissant les sentiments politiques de son personnel veuille s'opposer à ce que celui-ci les manifeste en votant pour un candidat qui ne lui convient pas, il peut toujours, sous un prétexte plausible, empêcher ses ouvriers de s'absenter de l'atelier, sous peine de renvoi!

Et le tour est joué.

Cette seule considération suffit pour montrer tout ce que la loi électorale a de défectueux pour une catégorie d'électeurs. Par suite de cette défectuosité, l'égalité des citoyens est illusoire, et il est urgent de corriger une aussi grave imperfection.

4-2—1908.

LAURENT BART.

LA TEMPETE ET LES CHEMINS DE FER

Les compagnies de chemins de fer commencent à revenir un peu des effets de la tempête de la fin de la semaine dernière. De bonne heure, hier matin, les trains de voyageurs ont commencé à circuler sur les lignes principales et les embranchements et les chefs d'expédition ont fait des efforts surhumains pour les faire partir le plus près possible de leur heure régulière. Mais le service des trains de marchandises ne fait pour ainsi dire que commencer sur les voies principales et les embranchements n'en voient pas encore. Il faudra certainement plusieurs jours avant que toutes les lignes soient revenues à leur état normal. Ce n'est pas tant la sévérité de la tempête que sa grande étendue qui a causé ce triste état de choses; elle a sévi de Chicago, de Winnipeg jusqu'à la côte de l'Atlantique, et les compagnies n'ont pu concentrer sur aucun point les équipes d'hommes qu'elles ont employées pour débarrasser leurs voies de la neige qui les encombrait. Quant aux dépenses que ce blizzard a occasionnées aux chemins de fer, personne encore ne peut le dire parce que les pertes encourues par les retards apportés dans le départ et l'arrivée des trains se chiffreront probablement à un plus haut montant que le salaire des hommes employés à enlever la neige sur les rails.

De plus, les chemins de campagne sont dans un si pitoyable état que pendant plusieurs semaines la quantité de marchandises transportées sur les chemins de fer sera de beaucoup diminuée.

Hier après-midi, quelques trains de voyageurs sont arrivés presque à temps. Une bonne partie des lignes étaient libres. Le premier train à entrer en gare fut un train du Nominingue qui n'arriva qu'une heure en retard à la gare de la Place Viger.

Les lignes principales du Pacifique Canadien à l'ouest de Montréal n'ont jamais été complètement bloquées et les trains de Winnipeg, Calgary ou Chicago sont tous arrivés à la gare Windsor, avec cinq ou six heures de retard cependant. Sur les lignes du Grand Tronc, c'a été à peu près la même chose; tous les trains se dirigeant vers l'ouest sont partis à temps et ceux qui en arrivaient étaient de plusieurs heures en retard; mais ils ont réussi à passer à travers la neige.

Une des raisons de la suspension complète du service de transport des marchandises, c'est qu'un grand nombre des grosses locomotives affectées à ce service étaient employées à pousser les chasse-neiges qui ont nettoyé les lignes.

Vous sentez-vous Fatigué?

Prenez un Verre de VIN TONIQUE

BYRRH

Il vous réconfortera et fera disparaître tout accablement.

En vente partout.

Embouteillé en France, à Thuir par Violet Frères, Props.

HUDON, HEBERT & CIE, LTEE, Agents, Montréal. w A

GELE A MORT

Kingston, 4. — Charles McKay a été trouvé gelé à mort dans un hangar à Colliers Bay. Il avait passé la nuit de dimanche à boire avec un nommé Simmons.

LE JEUNE BARREAU

M. Pierre Beullac donnera ce soir une conférence à l'assemblée régulière du Jeune Barreau ce soir. Sur le projet d'établir des tribunaux de commerce.

Un Estomac faible signifie toujours que les nerfs de l'Estomac sont affaiblis. Il en est de même aussi du Coeur et des Reins. Il est pitoyable de constater que les malades continuent à droguer l'Estomac et à stimuler le Coeur et les Reins. Ce ne sont pas les organes eux-mêmes qu'il faut médicamenter, mais bien les nerfs affaiblis. Cela explique pourquoi le "Restaurant du Dr Snoop" (Dr. Shoop's Restorative), soulage si promptement tant de malades. Il s'attaque directement à la cause de ces maladies. Constatez par vous-mêmes cette vérité vitale. En vente chez tous les pharmaciens. A w

L'AVENIR DU CANADA

UN FINANCIER ANGLAIS, DE PASSAGE A MONTREAL, EN PARLE AVEC ELOGE.

M. E. Mackay, Edgar, un gros financier de Londres déclare que pas moins de $100,000,000, de capitaux ont été lancés dans les entreprises canadiennes depuis trois ans, à part ceux du Pacifique Canadien et du Grand-Tronc-Pacifique.

M. Edgar commente d'une façon sévère les critiques qui ont surgi concernant les banques canadiennes durant la récente crise financière et il déclare que la ferme attitude de nos banques durant la crise financière américaine, a valu à nos institutions canadiennes l'admiration et la confiance des financiers et capitalistes anglais.

M. Edgar a déclaré que le Canada était l'un des pays au monde qui offrait le plus de sécurité et le plus d'attrait aux financier étrangers. Il fit aussi l'éloge du Mexique qu'il considère être aussi l'un des pays d'avenir quant aux ressources et aux produits qu'on peut en retirer.

SIROP DU DR FRED. DEMERS pour les enfants est reconnu le meilleur pour le sommeil, dentition, contre les coliques et diarrhées. Demandez-le toujours. 1

ELLE MEURT SUBITEMENT

Mme Anna Brisson, âgée de 49 ans domiciliée au No 16 de la ruelle Rivet, est morte subitement, hier, au No 64 de la rue Sainte-Famille où elle travaillait en qualité de servante. Mme Buisson est morte de maladie de coeur. Le cadavre a été transporté à la morgue, mais le coroner McMahon en disposera sans convoquer de jury.

LES MINES DE COBALT

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 4. — M. J. A. C. Ethier, M. P., de Sainte-Scholastique, a été nommé directeur et président de l'"Ontario, Quebec Cobalt Mining Company, Ltd." en remplacement de M. F. X. Dupuis, démissionnaire.

L'assemblée annuelle des directeurs aura lieu à Toronto, dans une quinzaine de jours.

NOUVELLES DE TERREBONNE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Terrebonne, 4 — Les élections pour les charges d'échevins, dans les quartiers Ste Marie et St Louis, ont eu lieu samedi. MM. Pierre V. Gadbois et Aimé Masson ont été élus. La question importante que va avoir à résoudre le nouveau conseil est celle de l'éclairage. L'on va tâcher d'amener une compagnie à faire concurrence au syndicat de Terrebonne.

—Notre nouveau notaire, M. Amédée Jasmin, a été engagé secrétaire-trésorier de la ville.

—M. Pierre V. Gadbois a eu la douleur de perdre sa mère, la semaine dernière.

—C'est dimanche que notre nouveau curé, M. Courtois, a pris officiellement possession de sa charge.

—Les Dlles Moody sont à préparer un grand bal pour la mi-février. Elles ont retenu l'usage de la salle municipale à cet effet.

Ce soir, à 8 heures, dans l'édifice de la banque Molson, coin des rues Sainte-Catherine et Stanley, il y aura réunion des membres de l'Association du Jeune Barreau.

M. Piere Beullac, avocat, fera une conférence sur les tribunaux de commerce.

GUERISON DE SHILOH

Soulagement soudain pour la toux la plus vilaine—secours instantané pour le rhume le plus opiniâtre—peut être prise SANS DANGERS même par un enfant. C'est la Guérison Shiloh. Vendue sous garantie qu'elle guérira le rhume et la toux plus promptement qu'aucune autre médecine ou votre argent retourné. 34 ans de succès recommandent la Guérison de Shiloh (Shiloh's Cure). 25c. 50. $1. 316 F

PROMPTEMENT



GRANDE VENTE DE

Paletots Fourrés

Ne manquez pas de venir voir ce que nous avons à offrir dans ce genre. ::

REDUCTIONS CONSIDERABLES SUR TOUS CES ARTICLES

Ces Paletots sont d'excellente qualité, bien faits et bien finis, et aux prix que nous les offrons c'est une valeur extraordinaire. Nous avons un choix vraiment considérable de ces articles, pour satisfaire tous les goûts.

Nous offrons des Paletots doublés en Rat musqué Canadien, en Vison Japonais, en Rat musqué de Russie ou en Vison Canadien, avec garnitures en Mouton de Perse, en Loutre ou en n'importe quelle autre fourrure, depuis ..... $70 En Montant

Aussi une immense quantité de Paletots en drap, garnis en Mouton de Perse, en Loutre ou en Seal Electrique, depuis ..... $25 En Montant

Nous avons toujours donné entière satisfaction à tous nos clients; c'est par ce moyen que nous avons acquis la réputation d'être une des premières maisons de fourrures du continent.

Chs. Desjardins & Cie,

485 Est, Ste Catherine, coin St Timothée.

COGNAC BOULESTIN & CO.

UNE MARQUE FAVORITE AU CANADA

QUALITES: 1 ETOILE, 3 DIAMANTS, 3 ETOILES, V. S. O. P. (Fine Champagne), V. V. S. O. P. Extra-fine Champagne

Le Cognac Boulestin représente la crème des Eaux-de-vie de la Charente; on le trouve dans les Bars, Cafés et Hôtels et dans les bonnes Epiceries.

GOUTEZ-Y ET VOUS Y REVIENDREZ SUREMENT. L. CHAPUT, FILS et CIE, Seuls agents, Montréal. A

Feuilleton de La "Presse"

L'OFFICIER BLEU

PAR GEORGES PRADEL.

DEUXIEME PARTIE

DESESPERANTS SOUVENIRS

125 Suite

— Bien, bien! c'est que, voyez-vous, Boisdéant, la prudence des vieillards devient excessive.

M. de Thal, tout en parlant, s'avançait à pas lents à travers le chantier, laissant sa fille flirter en paix avec Raoul.

Il regardait à droite, à gauche, s'arrêtant devant les treuils, les grues, les machines, paraissant en proie à la plus banale des curiosités.

— Holà! ho? cria tout près de lui une voix gutturale.

Un ouvrier portant un madrier sur l'épaule, avait failli le renverser en passant à ses côtés.

C'était un Italien, cet ouvrier à longs cheveux, à barbe épaisse, dardant sous son chapeau de feutre à bords rabattus un oeil, petit, bridé, d'un noir inquisitif.

M. de Thal s'était reculé et surpris, se servant, involontairement sans doute, de son idiome maternel lui avait dit en russe:

— Bien! bien! Merci garçon!

L'Italien avait continué sa route, se rapprochant de la place où le contremaître attendait encore M. de Boisdéant.

Là, il s'était débarrassé de son madrier, et s'emparant d'une herminette, s'était mis à l'équarrir avec une particulière attention.

A cet instant le contremaître, un homme de trente ans, bien pris dans sa taille, portant une barbe courte d'un brun roux, avait interpellé l'Italien, mais celui-ci répondait:

—"No entiendo", —je ne comprends pas—continuant tranquillement sa tâche.

Raoul, sur ses entrefaites, rejoignit son contre-maître.

Les deux hommes s'exprimaient en allemand

—Je ne sais pas ce que vient faire ici ce mangeur de macaroni, fit le contre-maître qui était devenu blanc de colère, mais ce n'est certainement pas la place pour équarrir une pièce de bois, il y a un chantier spécial, et....

M. de Boisdéant secoua la tête.

—Laissez! Laissez! Carl. C'est moi-même qui lui ai donné cet ordre. Il m'a fait remarquer qu'il pourrait bien y avoir un point faible à l'échafaudage de droite, surtout après l'explosion, qui, naturellement, va ébranler les poutres.

—Bien! bien! monsieur, fit Carl, du moment que c'est un ordre de vous, c'est au mieux. Je ne sais pourtant pas ce qu'il fait au chantier, cet animal-là, on le trouve toujours dans ses jambes.

Puis, revenant à l'opération qui allait s'exécuter:

—Tout est prêt, n'est-ce pas, Carl?

—Oui, monsieur, les scaphandriers attendent pour placer sous l'eau les cartouches, les mèches sont disposées.

—Très bien.

—On n'attend plus que vos ordres et les explosibles.

—Je vais vous les donner.

Et Raoul de Boisdéant se dirigea vers le hangar organisé en bureau très rudimentaire, où, dans une armoire en fer pourvue de serrures de sûreté, il tenait enfermés avec un soin extrême les dangereux détonants.

—C'est vous-meme qui remettrez les cartouches à chaque homme, Carl, insista une dernière fois l'ingénieur, je n'ai confiance qu'en vous.

Carl était un ouvrier alsacien entré au chantier en même temps que M. de Boisdéant.

Il avait été recommandé à celui-ci par des lettres très chaudes de M. Lyonel Eymans, l'ingénieur anglais dont il avait pris la place.

Raoul avait promptement reconnu en lui un travailleur intelligent, régulier, d'une sobriété excessive, et rapidement en avait fait son contremaître de prédilection.

—C'est quatre paquets! fit Carl.

—Oui, quatre.

Et l'ingénieur, les sortant de l'armoire de fer, les plaça lui-même dans les mains tendues de Carl.

Durant le court espace de temps qu'avait duré la remise des cartouches, des curieux en assez grand nombre avaient envahi le chantier.

Régulièrement munis de cartes d'entrée, le cordon policier les avait laissés pénétrer dans l'enceinte réservée, et ils se pressaient maintenant sur les bords du canal pour assister à l'opération.

Carl fut obligé de fendre cette foule pour atteindre les échafaudages surplombant le fleuve.

Parmi les spectateurs, une femme se trouvait là, jeune, belle, avec d'étincelants yeux noirs, vêtue à la mode française, mais étalant un trop grand luxe, de trop voyants bijoux.

Elle portait par-dessus ses vêtements une large pelisse garnie de fourrures.

Carl, sans lui accorder une attention quelconque, la bouscula même légèrement, lui disant en français:

—Prenez donc garde.

A ce moment, l'ouvrier italien qui avait quitté son herminette, se rapprochait vivement de Carl, dardant sur lui des yeux étincelants.

Qu'avait-il vu? De quoi s'était-il donc aperçu?

Toujours est-il que ses mains tremblaient, qu'un frisson d'angoisse agitait tout son corps.

Carl ne l'avait pas aperçu, sans doute, car il s'avançait d'un pas ferme vers les scaphandriers, qui se tenaient au milieu des échafaudages sur une plate-forme placée au-dessus du courant du fleuve.

Mais, arrivé là, la tête lui tourna sans doute, le pied lui glissa et il tomba à l'eau.

Une clameur des curieux accompagna sa chute.

M. de Boisdéant accourut.

Rien à craindre, le contre-maître ne courait aucun danger. Nageant d'une main comme une carpe, il était déjà sorti de l'eau, riant un peu de sa chute, qu'il mettait sur le compte d'une incompréhensible maladresse.

—Vous ne vous êtes point fait de mal, Carl? demanda l'ingénieur.

—Non, monsieur, ce sont seulement ces satanées cartouches qui me gênaient un peu.

Et il ajouta aussitôt:

—Ah! sacrédié, j'ai perdu l'un des paquets dans ma chute. Il est resté au fond du canal.

Un vague soupçon, comme un éclair traversa le cerveau de Raoul de Boisdéant.

Mais Carl était impassible, il se secouait, tel un caniche, répétant à mi-voix, comme s'il eût été dominé par cette personnelle pensée:

—L'eau n'est pas chaude, tout de même.

Puis, s'adressant à Raoul:

—Si vous voulez me permettre, monsieur, j'ai d'autres vêtements à l'atelier, je vais changer... et vous me donnerez en même temps un paquet supplémentaire.

—Vous êtes certain de l'avoir perdu?

Carl leva sur l'ingénieur un regard surpris:

—Oh! je suis bien certain, en tombant, de l'avoir senti me glisser des doigts. Et je vous avoue, j'éprouvais une vive crainte, parce que, enfin, un choc un peu sec, et ça y était.

Et, tout trempé, il courait vers la partie des ateliers où se trouvaient ses vêtements de rechange.

—Je suis fou, — murmura M. de Boisdéant, — quelle infernale pensée vient donc de me traverser l'esprit?

Et il courut à son tour, d'un pas précipité, chercher un autre paquet de dynamite.

Cette fois, quelques instants plus tard, la distribution des cartouches eut lieu, et les scaphandriers disparurent dans les eaux bleues du beau Danube pour aller les poser au fond du boyau des mines.

Une fois les mèches posées, Raoul fit agir une bobine de Rumkorf et une première explosion eut lieu.

La terre trembla, une détonation sourde se fit entendre, et des gerbes d'eau s'élancèrent vers le ciel, avec accompagnement de quartiers de roches et de sable et tout retomba dans les profondeurs des eaux du Danube.

L'opération réussissait à merveille, tout avait été minutieusement et très justement calculé par le jeune ingénieur, autour duquel on s'empressait en lui adressant des félicitations.

Le comte de Thal ne fut pas des derniers à lui présenter les siennes.

Pendant toute la durée de l'opération, l'ouvrier italien, se tenant sur la plat-bord du canal, n'avait pas cessé de surveiller la femme à la pelisse.

Mais au moment de la première explosion, une légère panique étant venue à se produire, il y eut un moment de recul dans la foule, et à cet instant, la femme disparut comme par enchantement.

L'Italien la chercha vainement dans tous les coins du chantier; mais il se heurta plusieurs fois face à face, contre Carl, qui donnait les derniers ordres pour la reprise des travaux.

Boisdéant, une fois les constatations faites, le rapport des scaphandriers lui donnant le résultat des explosions, se rapprochait du général et de Mlle de Thal.

—Boisdéant, lui dit le comte, vous dînez avec nous, n'est pas?

Le jeune homme consulta Catherine du regard.

D'un air joyeux, avec un imperceptible mouvement des paupières, la jeune fille lui disait d'accepter.

—Certainement, général, avec le plus grand plaisir. Seulement, pas dans cette tenue, je suis crotté jusqu'au jarret.

—Bien! bien. Toujours la coquetterie du jeune homme, j'ai été de même, moi aussi. Eh bien? dès que vous serez libre, je vous emmène. Vous trouverez bien à vous caser sur la banquette de la victoria, et aussitôt que vous trouverez un "confortable", — on nomme ainsi les fiacres à un cheval, — vous vous mettrez dans tous vos atours et vous viendrez nous rejoindre.

—Je vous remercie infiniment, général. Encore quelques instants, je suis à vous. La journée est fort avancée d'ailleurs, et les explosions ont quelque peu dérangé nos équipes. Je vais régler le travail de demain et je serai tout à vous.

A suivre

Si vous souffrez du Catarrhe, débarrassez-vous de cette maladie repoussante. Demandez au Dr Shoop, Racine, Wis., de vous envoyer, gratuitement, par la malle, une boîte-échantillon du "remède du Dr Shoop contre le Catarrhe" (Dr Shoop's Catarrh Remedy). Un seul essai très simple suffira à vous prouver quelque chose au sujet de Catarrhe qu'il vous importe de connaître. Ecrivez aujourd'hui. Ne souffrez donc plus. En vente chez tous les pharmaciens. A w

Pour guérir un rhume en un jour, prenez les Tablettes Laxative Bromo Quinine. Les pharmaciens vous remettront votre argent si elles échouent. Signature E. W. Grove sur chaque boîte. 25c. (1)

Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 62 boulevard Saint Laurent, Montréal. Tél. Bell, Main 2818. B

LES COURSES EN PATINS D'HIER A LA M. A. A. A.

UN PATINEUR PHENOMENAL

Edmund Lamy, de Saranac Lake, est le héros de la journée. Il gagne les 880 verges et les 3 milles.—Logan et Wheeler se distinguent aussi.

LE PATIN

Edmund Lamy, le jeune patineur de Saranac Lake a été le héros des grandes courses en patins qui ont eu lieu hier après-midi à la M. A. A. A., pour le championnat de l'Amérique. Lamy qui n'est âgé que de 17 ans, arriva premier dans les courses de 880 verges et verges à reculons. O. P. Bush, de Van-



Edmund Lamy, de Saranac Lake, vainqueur des courses de 880 verges et de trois milles, hier, à la M.A.A.A.



Russell Wheeler, vainqueur de la course d'un mille pour garçons de moins de 16 ans.

de trois milles, et se classa deuxième dans celle d'un mille. Cette dernière fut gagnée par Fred. Logan, après une lutte excitante entre lui et Lamy. H. Russel Wheeler se classa bon premier dans la course d'un mille pour garçons de moins de 16 ans et dans celle de 880 couver, décrocha le prix dans la course de 220 verges. Fred. J. Robson, de Toronto, devança tous ses concurrents dans les 220 verges avec obstacles.

Après un "dead heat" entre Gordon Nuttall et R. T. Logan, dans la course d'un demi mille pour garçons de moins de 12 ans, le premier l'emporta par quelques pouces dans une épreuve très excitante.



Trois coureurs franchissent en même temps la ligne d'arrivée dans la troisième épreuve des 880 verges.



Edmund Lamy, franchissant la ligne d'arrivée dans les 880 verges.

Le point saillant de l'après-midi fut le "dead heat" qui se produisit dans la troisième épreuve de la course de 880 verges, alors que O. B. Bush, J. J. Aird et Card Ahlroth franchirent en même temps la ligne d'arrivée. Les juges ne purent les classer, et tous trois prirent part à l'épreuve finale.

L'assistance était très maigre, ne se composant que de quelques centaines de personnes. Une trentaine de sportsmen de Saranac Lake avaient fait spécialement le voyage à Montréal pour voir courir le jeune Lamy. Ce groupe occupait un coin à l'extrême ouest de l'estrade, et ne ménagea pas ses encouragements au jeune patineur. Chacune de ses deux victoires fut l'occasion d'enthousiastes manifestations.



Fred. Logan, de la M.A.A.A., vainqueur de la course d'un mille.

Les prix furent distribués aux vainqueurs immédiatement après les courses, à l'étage supérieur de l'édifice de la M. A. A. A., à Westmount.

Voici le sommaire des courses :

220 verges, première épreuve — Fred Robson, Toronto, 1 ; Edmund Lamy, Saranac A. S. A., 2. Temps, 21 3-5.

Deuxième épreuve — Woodward Sutphen, Saratoga S. C., 1 ; J. A. Aird, M. A. A. A., 2. Temps, 21 4-5.

Troisième épreuve — Fred Logan, M. A. A. A., 1 ; O. B. Bush, Vancouver, 2. Temps, 21 2-5.

Quatrième épreuve— W. G. Finlayson, M. A. A. A., 1 ; Carl Ahlroth, Duluth, 1. Temps, 21 2-5.

Cinquième épreuve — Lot Roe, Toronto, 1 ; W. H. Jackson, M. A. A. A., 2. Temps, 20 3-5.

Epreuves semi finales, première — Fred Logan, 1 ; Fred J. Robson, Toronto, 2 ; Edmund Lamy, Saranac Lake, 3. Temps, 21 1-5.

Deuxième épreuve — O. B. Bush, Vancouver, 1 ; W. G. Finlayson, M. A. A. A., 2 ; Lot Roe, Toronto, 3. Temps, 21 1-5.

Epreuve finale — O. B. Bush, Vancouver, 1 ; Fred Logan, M. A. A. A., 2 ; Fred J. Robson, Toronto, 3. Temps, 20 4-5.

Course d'un demi mille. Garçons de moins de 12 ans — Gordon Nuttall, St Jean, N. B. et R. T. Logan, "dead heat" ; P. Stanley, M. A. A. A., 3. Temps, 1 46 2-5.

Dans l'épreuve décisive, Nuttall arrive premier. Temps, 1.50.

880 verges, à reculons — H. Russell Wheeler, M. A. A. A., 1 ; A. Bulmer, M. A. A. A., 2 ; M. Pelletier, M. A. A. A., 3. Temps, 1.33 3-5.

880 verges, première épreuve — Edmund Lamy, Saranac Lake, 1 ; F. Polan, M. A. A. A., 2. Temps, 1.29 3-5.

Deuxième épreuve — Fred J. Robson, Toronto, 1 ; Bat M. Duffey, Brockville, N. B., 2. Temps, 1.33.

Troisième épreuve — O. B. Bush, Vancouver, J. A. Aird, M. A. A. A., et Carl Ahlroth, Duluth, égaux pour la première place. Temps, 1.28 1-5.

Quatrième épreuve — Adolph Anderson, Chicago, 1 ; W. Sutphen, Saratoga, 2. Temps, 1.27 2-5.

Epreuve finale — Edmund Lamy, Saranac Lake, 1 ; Fred. J. Robson, Toronto, 2 ; J. A. Aird, M. A. A. A., 3. Temps, 1.26 4-5.

Course d'un mille, garçons de moins de 16 ans — Russell Wheeler, M. A. A. A., 1 ; Ernest Lamy, Saranac Lake, 2 ; Elmer Ingraham, St Jean, N. B., 3. Temps, 3.14 1-5

Un mille, première épreuve — A. Bulmer, M. A. A. A., 1 ; W. D. Finlayson, M. A. A. A., 2. Temps, 3.25 3-5.

Deuxième épreuve — Lot Roe, Toronto, 1 ; Fred. Logan, M. A. A. A., 2. Temps, 3.11.

Troisième épreuve — Adolph Anderson, Chicago, 1 ; Edmund Lamy, Saranac Lake, 2. Temps, 3.06 3-5.

Epreuve finale — Fred Logan, M. A. A. A., 1 ; Edmund Lamy, Saranac Lake, 2 ; Lot Roe, Toronto, 3. Temps, 3.22.

220 verges, avec obstacles — Fred J. Robson, Toronto, 1 ; A. Bulmer, M. A. A. A., 2 ; C. G. Finlayson, M. A. A. A., 3. Temps, 30 secondes.

Trois milles — Edmund Lamy, Saranac Lake, 1 ; Fred Logan, M. A. A. A., 2 ; Adolph Anderson, Chicago, 3. Temps, 9.53.



Robson, de Toronto, franchissant les obstacles dans la course de 220 verges.

LA RAQUETTE

CLUB DE RAQUETTE CHAMPETRE

Il y aura ce soir assemblée des directeurs du club de raquette Champêtre, chez M. Honoré Lafleur, 404 Sainte-Catherine Est.

LUTTE

A LA SALLE MENARD

Les amateurs de lutte verront un intéressant spectacle demain soir, à la salle Ménard. Le programme comprend une exhibition de boxe et trois luttes. La principale sera entre Fred Lapointe, champion du Canada à 115 livres, et le pugiliste George O'Malley. Les deux autres seront entre G. Desjardins et M. Tardy, et H. Cutter et G. Lalonde.

A LA SALLE D. LEDUC ET ROY

C'est ce soir, qu'aura lieu à la salle D. Leduc et Roy, coin des rues Gain et Ontario, la séance athlétique annoncée hier. Plusieurs hommes connus en feront les frais. A. Dumont et W. Dufresne figureront à l'engagement principal de lutte libre. Ferdinand Bureau et Frank Ranger sont aussi inscrits. Il y aura en outre deux engagements préliminaires. Une exhibition de boxe sera donnée, en six reprises, par MM. Gingras et Young Jack O'Brien.

A LA SALLE TREMBLAY

Voici le programme de demain soir, à la salle Tremblay :

A. Lassonde vs Cousineau.
Arthur Bénard vs Bonami.
Richard vs Geoffrion.

LE COMBAT DE CE SOIR

Joute de boxe de 15 assauts entre Viau et Daoust, à Maisonneuve.



Olivier Daoust, de Saint-Henri, qui se battra ce soir avec Viau, à Maisonneuve.

Le club National de Maisonneuve sera ce soir le théâtre d'une grande joute de boxe. C'est là qu'aura lieu en effet la rencontre Viau-Daoust, dont il a tant été question dans ces derniers temps. De côté et d'autre on s'est préparé à ce match depuis des semaines, et la fièvre du combat règne dans les deux camps.

Tout Saint-Henri se rendra ce soir à Maisonneuve pour encourager Olivier Daoust, et tous les anciens Mascottes seront autour de l'arène pour applaudir les beaux coups d'Octave Viau. Ce dernier est mieux en forme que jamais et se dit sûr de vaincre. Il n'a pas une once de chair superflue, et il est certain qu'il y a peu d'hommes de son poids qui pourraient lui tenir tête.

Comme les arbitres que nous avons vus cette saison à Maisonneuve se sont montrés incompétents, Arthur Brière lui-même remplira cette charge. Il saura donner satisfaction au public.

AU PARC DELORIMIER

INTERESSANT PROGRAMME POUR LA SEMAINE PROCHAINE.

CHEVAUX TROTTEURS

LE " MEETING" DE FEVRIER

Le public de Montréal, si enthousiaste des courses au trot, verra encore un autre grand "meeting" ce mois-ci. Celui de janvier a remporté un succès qui a même dépassé l'attente des organisateurs, et celui que nous auront en février ne lui cédera en rien. Les courses auront lieu la semaine prochaine, et dureront trois jours. La plupart des chevaux actuellement à Ottawa viendront ici et se disputeront les bourses offertes par MM. Richard et Lemay.

Voici le programme :

JEUDI, 13 FEVRIER

1 2.12, amble $400
2 2.25, amble 400

VENDREDI, 14 FEVRIER

3 2.19, amble $400
4 2.17, trot 400

SAMEDI, 15 FEVRIER

5 2.16, amble $400
6 Free for all 400

OUVERTURE DES COURSES AU TROT A OTTAWA

Ottawa, 4 — Trois mille personnes ont assisté hier à l'ouverture des courses au trot. Le public a vu huit bonnes épreuves, mais ni l'une ni l'autre des deux classes commencées n'a pu être terminée. Sommaire :

2.20, trot et amble —

Little Prince, Putnam, Ottawa	9	7	8	3
Doc Dash, Dagenais, Ottawa	8	6	3	5
Bonnie Bird, Tracy, Ottawa	6	5	7	10
Jimmy B., Boland, Hull	2	3	4	8
Sybil, Fleming, Ottawa	1	11	9	9
Mamie Kelly, Wilson, Hull	5	4	6	6
Mamie B., Kuntz, Ottawa	12	12	r	
Silver King, Stamon, Hull	11	10	10	7
Baron Gazette, Richard, Hull	10	9	9	r
Lucy Torrence, McGovern, Kemptville	7	8	2	1
Waterloo, Putnam, Ottawa	4	2	5	4
George D., Sears, Ogdensburg	3	1	1	2

Temps, 2.30¾, 2.29¾, 2.29½, 2.30.

2.15, trot et amble :—

Gypsy Girl, McDowell, Toronto	4	6	6	4
Vena Inez, Moody, Redwood, N. Y.	5	5	5	6
Peter Miller, Stevens, North Bay	6	4	4	3
Shadow, Allen, Harrisburg, N.	2	2	2	5
Gretchen L., Long, Oswego, N. Y.	1	1	3	2

Temps, 2.20¼, 2.21½, 2.21½, 2.27.

HOCKEY

LA PARTIE WANDERERS-VICTORIA

Tous les sièges réservés — 900 — pour la partie de demain soir, entre les Wanderers et le Victoria, à l'Arena, ont été vendus, enlevés, hier matin, en une heure et cinq minutes. Il ne reste plus maintenant que l'admission générale. Cette joute promet d'être l'une des meilleures de la saison.

LIGUE DES MANUFACTURES

Trois parties importantes ont été jouées hier soir au Stadium, entre clubs de la Ligue des Manufactures. Le Montreal Steel Works a défait la Canadian Rubber Company par 3 à 1, le Pacifique Canadien a battu la Montreal Packing Compnay par 4 à 1, et le Montreal Rolling Mills et le Northern Electric ont fait partie nulle, le score étant de 1 à 1.

Composition des équipes :

Montreal Steel Works, 3.		Canadian Rubber Company, 1.
Baker	Buts	Fitzgerald
Huckle	Points.	Gellander
Walford	Couverts	Brown
Macdonald	Avants	McIver
Strike	Avants	Hennessy
Murray	Avants	Lukeman
Earl	Avants	Cato

Referee, Church.

Montreal Rolling Mills		Northern Electric
Jones	Buts	Brougham
Duckett	Points.	Lortie
Macdonald	Couverts.	Slater
Wylie	Avants	Arnold
Church	Avants	Brown
Williamson	Avants	Johnson
Walton	Avants	Norton

Referee, Lines.

C. P. R.		Montreal Packing Company.
Kenney	Buts	Wylde
Hall	Point	Kay
Kane	Couverts	Pilon
Phelan	Avants	Robinson
Imrie	Avants	Butler
Mooney	Avants	Kerr
Kane	Avants	Bowden

Referee, Doc. Brown.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Per.	Nul.	Pts
Montreal Steel Works	5	0	0	10
Northern Electric	3	0	1	7
Montreal Rolling Mills	1	1	3	4
Canadian Rubber Company	1	2	1	3
C. P. R.	1	3	1	3
Montreal Packing Company	0	5	0	0

SON ETAT EST GRAVE

Fredericton, N. B., 4 — John D. Macdonald, capitaine du club Capital, qui a été frappé à la tête par James Cushing, jeudi dernier, lors de la joute avec le Victoria, de Moncton, a été transporté hier dans un hôpital privé. Son état est grave.

L'EXPULSION EST RATIFIEE

Par un vote de 436 contre 105, les membres de la M. A. A. A., réunis hier soir en assemblée spéciale, ont ratifié l'expulsion de Ernie Russell, de l'association, prononcée dernièrement par le bureau de direction.

A L'ACADEMIE MARCOTTE

GRANDE EXHIBITION PAR GEORGE SUTTON, CHAMPION DU MONDE, A 18.2.

BILLARD

LE MONTAGNARD PENDRA LA CREMAILLERE

C'est jeudi soir que le Montagnard fera pendre la crémaillère au Saul au Récollet.

Tous les membres sont invités. Les dames seront les bienvenues. Le départ se fera de la salle d'attente de la Cie des Tramways de la rue Saint-Denis, à 8 heures 15.

Tout ce que Montréal compte de fervents du billard était réuni hier soir à l'Académie Marcotte, pour voir George Sutton à l'œuvre avec le jeune maître canadien Arthur Marcotte. Toutes les figures, tous les amateurs de marque étaient là dans la coquette salle des tournois. Il y avait longtemps que l'on avait vu un champion à Montréal. Frank Ives était le dernier qui nous eût rendu visite.

Aussi le public était-il désireux de voir Sutton, qui est l'un des joueurs les plus remarquables que l'Amérique ait produits.

La partie entre le champion et Arthur Marcotte fut fort intéressante.

Comme on peut s'y attendre, Sutton triompha. Le score est de 400 à 166.

Voici le résultat détaillé :

Marcotte — 5 4 9 0 9 11 5 1 0 16 7 5 5 5 6 2 4 5 5 0 3 2 1 0 6 20 9 26 0 — Total, 166.

Moyenne, 5¾.

Sutton — 8 17 19 0 3 32 23 0 4 0 0 1 16 42 48 0 26 8 79 2 0 1 8 0 0 0 13 25 — Total, 400.

Moyenne, 13.

La dernière partie entre Sutton et Marcotte sera jouée ce soir.

LIGUE INTERMEDIAIRE DE BILLARD

L'on verra de belles parties de billard ce soir, au Cercle Saint-Jacques. Ce dernier recevra la visite des Commis Marchands. C'est dire que la lutte sera chaude et contestée. Ces clubs sont les premiers dans la route pour le championnat de la ligue. Avis aux amateurs.

IL RELEVE LE DEFI DE DUFRESNE

Félix Bouthillier, relève le défi lancé par Dufresne, champion des joueurs de pool du comté de Jacques-Cartier. Bouthillier serait prêt à jouer pour un pari de $25 en montant.

Secours aux Hommes Faibles!

TOUT HOMME FAIBLE, CHETIF
Peut Etre Guéri.



Montrez-moi la personne qui ne voudrait pas être mieux qu'elle n'est. Peu importe comment les rochers et les bancs de la vie ont miné l'esprit de gaieté, ont émoussé l'enthousiasme de la jeunesse et ont laissé les nerfs moins vigoureux, les yeux moins brillants, la démarche moins élastique, l'esprit moins fort et la vitalité moins puissante qu'ils ne devraient l'être à votre âge, vous avez besoin d'être renforcé.

Le travail dur, la dissipation et l'ennui, le désappointement et les autres soucis de l'existence émoussent la vigueur et détruisent la santé parfaite. L'électricité appliquée par ma méthode restaure tout cela. Elle vous fait sentir jeune, elle renouvelle votre force.

La Ceinture Electrique du Dr McLaughlin

Accomplit cela naturellement, je sais que la base de toute la force est l'électricité et c'est l'électricité qui la renouvellera. Je l'ai employée pendant vingt ans et ai guéri des milliers de personnes faibles dans cette période. Il y a de mes guérisons dans toutes les villes. Mon livre raconte comment un grand nombre de gens reconnaissants ont été guéris par ma ceinture, après que tous les traitements médicaux eurent échoué.

C'est le seul remède efficace pour la guérison du rhumatisme, faiblesse des reins, faiblesse de l'estomac, débilité nerveuse, chez les jeunes ou les vieux, et autres maux semblables, tels que la dyspepsie, la constipation, etc. Comment peut-on mettre en doute l'efficacité de ce grand remède quand vous voyez un si grand nombre de guérisons !

Dr McLaughlin, 18 février, 1907.

Cher docteur :—Je me fais un devoir de vous écrire quelques mots à l'égard de la Ceinture que j'ai achetée de vous voilà six mois. Je puis vous dire que je m'en trouve bien satisfait. Comme vous le savez, je souffrais de lumbago et mes douleurs sont presque toutes disparues. Votre reconnaissant, TELESPHORE GAUDETTE, 44 Franklin St., Biddeford, Me.

Dr McLaughlin, 4 Chestnut St., Nashua, N.H.

Cher Monsieur :—J'espère que vous m'excuserez d'avoir si longtemps retardé à vous écrire, mais la raison était que mon cas était si sévère, j'ai attendu afin de voir quels seraient les résultats obtenus par l'emploi de ma Ceinture. Je suis heureux de dire que j'ai l'espérance d'une guérison complète avec le temps. Ces dernières trois semaines, je prends du mieux de jour en jour. Votre Ceinture m'a fait plus de bien pour mon rhumatisme, que tout autre remède employé, même un traitement reçu des vieux pays, et qui lui-même a failli. Cher Docteur, je ne sais comment vous remercier pour tout le bien que vous avez fait pour moi. Votre tout dévoué CHARLES DUBE.

90 jours d'essai

Si elle vous guérit, vous me paierez. Si elle ne le fait pas, vous me renverrez ma vieille ceinture et nous serons quittes.
Je ne demande pas un sou d'avance. Tout ce que je demande est une sécurité pour mon argent, lorsque vous serez guéri.

L'insuccès des remèdes, des charlatans, et même d'autres soi-disant ceintures électriques, n'est pas un argument contre la Ceinture Electrique du Dr McLaughlin. Aucun autre traitement, aucune ceinture ne peuvent lui être comparés. Toute autre chose peut échouer, mais la Ceinture Electrique du Dr McLaughlin guérira. Elle en a guéri des milliers qui avaient essayé inutilement d'autres remèdes.

LISEZ MON LIVRE GRATUIT

J'ai un livre que tout homme devrait lire — un aussi pour les femmes. — Il renferme des choses intéressantes pour tout homme qui veut conserver sa vitalité jusqu'à n'importe quel âge. Si vous ne pouvez venir, demander ce livre aujourd'hui. Je vous l'enverrai, cacheté, gratuitement. Si vous venez je vous donnerai un essai gratuit.

CONSULTATION GRATUITE

Heures de bureau, 9 a.m., à 6 p.m. Mercredi et samedi jusqu'à 9 p.m. Le DIMANCHE, de 10 a.m. à 1 p.m.

DECOUPEZ CE COUPON ET ENVOYEZ-LE AUJOURD'HUI

Dr M. N. McLAUGHLIN,
214 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL, CANADA.

Veuillez m'envoyer votre livre pour les hommes (ou les femmes), cacheté, gratuit.

NOM.....

ADRESSE.....

A

INDUSTRIELS EN CONVENTION

Ce matin, à Trois-Rivières, s'est ouverte la vingt-sixième assemblée annuelle des membres de la société d'Industrie Laitière de la Province de Québec. — Programme de la journée.

(Correspondance spéciale à la PRESSE)

Trois-Rivières, 4. — La vingt-sixième convention annuelle des membres de la Société d'Industrie Laitière de la province de Québec a lieu en cette ville aujourd'hui et demain. La division régionale Trois-Rivières est la plus importante de toute la province, quant au nombre des fabriques.

En effet, on compte 275 fabriques en ce district, et elles sont toutes en pleine opération et font des affaires d'or. Cela suffit pour expliquer le grand intérêt que prend toute notre population à cette réunion des amis du cultivateur. Dès hier soir, il y avait une affluence énorme aux hôtels et aux pensions privées. C'était les délégués de toutes les parties de la province qui arrivaient pour prendre part à ces séances de l'Industrie laitière, c'étaient surtout les cultivateurs qui arrivaient pour puiser à la meilleure des sources ces renseignements techniques et pratiques qui leur seront si utiles, et qui leur seront fournis avec tant de largesse par les savants conférenciers qui doivent adresser la parole en cette occasion.

L'an dernier, la société d'industrie laitière fêtait ses noces d'argent, et à l'occasion de ce vingt-cinquième anniversaire de sa fondation, on avait dignement célébré cet événement à Saint-Hyacinthe par une démonstration qui restera mémorable dans les annales de la société.

Cette année, il ne s'agit plus de célébrer un anniversaire, aussi ce côté sera-t-il négligé; mais par contre le côté pratique sera bien rempli. Grâce à l'amabilité de Son Honneur le maire, M. F. S. Tourigny, les délégués se réuniront dans la grande salle de l'hôtel de ville. Le local convient parfaitement à ces réunions. Les services de notre fanfare locale ont été retenus et l'harmonie des instruments alternera avec celle de la parole vibrante de nos orateurs.

Les séances seront présidées par M. Joseph Girard, M.P., président général de la société. Les honorables MM. Fisher et Jacques Bureau, présents et ont adressé la parole. L'hon M. Allard devait être présent, mais il en a été empêché par la maladie. C'est cet avant-midi qu'à eu lieu l'ouverture de la convention. Il y a eu trois séances aujourd'hui et deux autres auront lieu demain.

A la séance de ce matin, l'assistant-inspecteur général des syndicats de fromageries, M. J. A. Plamondon, a présenté son rapport annuel. M. N. E. Clément, représentant du district de Trois-Rivières dans le bureau de direction, donnera une conférence qui est intitulée: "Une leçon de choses et présentation d'un exhibit de beurre et de fromage".

M. O. E. Dallaire, le dévoué secrétaire de la société, fera quelques remarques sur la société d'industrie laitière et l'école de laiterie provinciale. M. Dallaire est d'une compétence reconnue en ces matières. Il a une expérience de plus de vingt ans, et ses conférence sont toujours pratiques et intéressantes. Dans une entrevue avec un confrère, M. Dallaire a bien voulu lui donner les renseignements suivants sur l'origine, les fins et les moyens de cette belle société qui a pour nom "La Société de l'Industrie Laitière de la Province de Québec". C'est par la loi 65 Vic., chap. 66, que la Législature de Québec a autorisé la création d'une association ayant pour but d'encourager l'amélioration de l'industrie du beurre et du fromage et des choses qui se rattachent à cette industrie. "La Société dans le but d'obtenir une diffusion plus prompte et plus complète des meilleurs modes à suivre pour la production du lait, la fabrication des produits laitiers, et en général l'avancement de l'industrie laitière a subdivisé la province en 22 divisions régionales dans lesquelles des syndicats, composés des propriétaires de fabriques de beurre et de fromage et autres établissements laitiers sont établis.

La formation et le fonctionnement de ces syndicats sont régis par des règlements passés par le société et approuvés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Ces syndicats sont sous la surveillance et la direction de la société. Le lieutenant gouverneur en conseil accorde à même le fonds consolidé du revenu une subvention égale à la moitié des dépenses encourues pour le service d'inspection et d'enseignement organisé dans le syndicat, y compris le traitement des inspecteurs, leurs frais de voyages et autres dépenses en relation directe avec tel service. Les inspecteurs sont nommés par le gouvernement. Leurs devoirs sont de surveiller la production et l'approvisionnement du lait exigé pour la fabrication du beurre et du fromage dans les établissements ainsi organisés par de tels syndicats, et se conformant aux règlements faits par la société et approuvés par le lieutenant-gouverneur en conseil. La société, aujourd'hui, compte 65 syndicats et 1,636 membres. Le bureau exécutif pour l'année qui vient de s'écouler avait pour présidents honoraires, les honorables S. A. Fisher, Ottawa, et Jules Allard, Québec, et M. Chs Millot, Sainte-Monique. L'exécutif est formé comme suit; Président M. Joseph Girard, M.P., Lac Saint-Jean; vice-président, M. Chs A. Gauvreau, M.P., Stanfold; directeurs, MM. G. A. Gignault, Québec; Chs Préfontaine, Isle Verte; Louis Lavallee Saint-Guillaume; Jos Morin, M. P.P., Saint-Hyacinthe; Ephrème Lapierre, Laroche, Brome; N. Clément, Trois-Rivières; J. H. Scott, Montréal, I. O. E. Dallaire, secrétaire, Saint-Hyacinthe. Demain matin aura lieu l'élection des directeurs pour 1908.



M. Joseph Girard, député fédéral de Chicoutimi-Saguenay, qui préside la convention de la Société d'industrie laitière.

—Nous vendons nos fourrures de 25 à 50 pour cent de réduction. Quiconque veut faire de l'économie, tout en ayant une marchandise supérieure, ferait bien de venir nous voir. Dostess et Joncas, 981A rue Ste Catherine Est. 28—n

Attaques d'Epilepsie

Il n'y a rien de plus terrible, dans une famille heureuse, que de voir un de ses membres saisi tout à coup par une attaque d'épilepsie ou convulsions. Les nombreuses lettres de reconnaissances que nous avons reçues, après qu'on eut fait usage de l'Elixir Kosine, le remarquable remède contre cette terrible maladie, témoignent en faveur du véritable mérite de cette préparation.

C'est un article de mérite et il est vendu sur une garantie qui doit vous inspirer confiance. Il se vend $1.50 et votre pharmacien vous remettra votre argent si vous n'êtes pas absolument satisfait après en avoir employé une bouteille. Les commandes par la poste sont remplies par The Kosine Co, Washington, D. C., ou chez les principaux pharmaciens, partout et en cette ville, par Quenneville et Guérin, 90 rue Sainte-Catherine Est ; 1387 rue Sainte-Catherine Est ; 709 rue Sainte-Catherine Est ; 399 rue Ontario Est ; 2002 boulevard Saint-Laurent ; 701 rue Notre-Dame Ouest ; 397 rue Saint-Antoine.

COMMISSION DES CHEMINS DE FER

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 4. — Le Dr. Jas. Mills a fait une conférence samedi au "Canadian Club" sur la constitution, la juridiction et les travaux de la Commission des Chemins de Fer.

Les commissaires, a dit l'orateur, sont tenus de faire tout ce qui peut être raisonnablement fait pour procurer au peuple de ce pays des transports rapides, excellents et à bon marché; mais dans leur tâche ils doivent se garder de donner des ordres qui peuvent causer des dommages aux compagnies de transport, "car tout ce qui pourrait détruire le crédit de nos principales compagnies de chemin de fer ou l'endommager sérieusement serait une calamité — causerait de pertes considérables au pays.

A L'EXPOSITION DES VOLAILLES

Parmi les Canadiens-Français qui ont obtenu du succès à l'exposition des volailles qui s'est tenue ces jours derniers à Montréal, il nous fait plaisir de mentionner le nom de M. Amédée Trudeau, de la ferme Bellevue, à Longueuil. Avec six sujets (leghorn blancs à crête frisée) M. Trudeau a décroché quatre premiers prix et un deuxième prix, battant tous les autres concurrents, tant de la province de Québec que de la province d'Ontario.

Un prix spécial a été aussi décerné à M. Trudeau, pour ses dindes blanches. Les juges ont déclaré que M. Trudeau possédait les plus beaux oiseaux de basse-cour du genre de toute l'exposition.

Le succès remporté par M. Trudeau, est une preuve évidente que nos compatriotes ne sont pas en arrière des autres dans l'élevage de la volaille.

FIL UNIFORME

Pas de Repassage. Pas d'Aiguisage

Vous désirez le confort et la satisfaction que donne une barbe bien faite chaque matin.

Le Carbo Magnetic est le seul rasoir ABSOLUMENT GARANTI les donner. L'Trempe Electrique secrète atteint chaque particule d carbone (la vie de l'acier dans le métal, donnant la du reté du diamant à toute l lime, chose absolument impossible avec l'acier tremp ou feu employé dans la fabrication des autres rasoirs

Essayez ce rasoir chez vous—ou exigez que votre barbier s'en serve pour vous raser. Profitez d NOTRE ESSAI DE 30 JOURS NE COMPORTANT AUCUNE OBLIGATION D'ACHETER.



Chez votre fournisseur. La maison A. L. SILBERSTEIN, 470 Broadway, New-York City. (11)

A yw

LA PRESSE

MONTREAL, 4 FEVRIER 1908

LES ELECTIONS MUNICIPALES

Nous n'avons que peu de choses à dire des élections municipales, dans lesquelles quelques-uns de nos amis sont restés en minorité, mais beaucoup plus en majorité. Nous exprimons nos vifs regrets aux uns et nos meilleures félicitations aux autres.

L'hon. M. Roy a fait une lutte vigoureuse, nous le reconnaissons sans peine, et sa défaite n'a rien d'humiliant. En portant la discussion presque exclusivement sur le terrain de l'éclairage, il a fourni à monsieur Payette l'occasion de se fortifier dans l'opinion publique sur le projet qui porte son nom. On peut, maintenant, affirmer que la majorité des citoyens sera derrière les continuateurs de son oeuvre.

Monsieur Payette fera un maire distingué et respecté. Il a pour lui la fortune et le talent, et il n'y a pas de situations où il ne sera pas à la hauteur de son rôle.

Le Conseil de Ville est, en somme, de très bonne composition. Nous comptons que la vigilance et l'activité de nos échevins iront en progression selon l'augmentation de nos ressources financières. A mesure que nous aurons plus d'argent, nous devrons avoir de meilleures rues et de meilleurs trottoirs. Que le cadre des idées municipales s'élargisse avec la grande prééminence que prend la Cité de Montréal dans la Puissance du Canada et même dans l'estime de l'étranger. Que l'on renonce à des discussions puériles, à des chicanes stériles pour devenir des esprits absolument pratiques et productifs. Il faut de grandes idées à une grande ville.

Tel est l'examen de conscience que nous ne croyons pas déplacé au début d'une course nouvelle. Nous sommes certain que tous les échevins pensent comme nous, et que leur résolution est prise de marquer le Parlement municipal qui s'ouvre par des résultats considérables.

"FRENCH EVANGELIZATION"

Au premier abord, on se demande, en lisant cet en-tête, si les missionnaires français vont continuer à évangéliser le Congo, les Indes, la Chine et les îles océaniques, ou s'il est question d'aller réformer les libres penseurs, les socialistes ou les apaches de Paris. Ce titre était dans le "Witness" de mercredi. Mais, en y regardant de plus près, on s'aperçoit qu'il s'agit pour certains presbytériens de Montréal de porter le flambeau de l'évangile dans les peuplades barbares du faubourg Québec et des vieilles paroisses encroutées de la Province française. La tâche est dangereuse, car ces régions, où règnent les ténèbres éternelles, recèlent une inépuisable quantité de mauvaises bêtes et demandent plus de frais que les chasses aux loups d'Armstrong.

Ne serait-il pas possible d'en finir, une bonne fois, avec ces jobarderies d'une autre époque ? La légion d'Anglais protestants de Montréal que nous connaissons parfaitement bien, ne nous juge pas en dessous d'elle comme croyances chrétiennes. Nous avons notre interprétation de la Bible ; ils ont la leur ; mais, nous sommes tous groupés autour des Livres Saints. A propos de quoi donc veut-on nous évangéliser ? Est-ce que les seules âmes catholiques sont en perdition, quand il y a deux cents sectes protestantes en désaccord ? Est-ce que ce n'est pas le propre du protestantisme de laisser à chacun son libre arbitre, afin que toute personne puisse interpréter la loi du Christ à sa manière ?

Pourquoi les presbytériens n'iraient-ils pas évangéliser, de la manière qu'ils disent, les Douckobors, les Unitariens, tous les visionnaires qui se réclament de quelque couleur religieuse ?

Nous le disons, non pas à quelques pasteurs intéressés, mais à la grande communauté protestante que nous respectons : la prétention de porter l'évangile dans les centres canadiens-français est une insulte gratuite que nous ressentons vivement, parce qu'elle n'est pas méritée et qu'elle n'est plus de notre siècle.

Peut-être que ceux qui nous froissent de telle manière ne sont pas beaucoup responsables ; mais, c'est à ceux qui comptent de les contrôler. Nous ne voulons pas que le sentiment protestant soit criminellement exploité à nos dépens pour un petit négoce assez méprisable. Le sentiment religieux n'est pas un joujou, on devrait s'ôter les doigts de cette pâte, qui a pu en faire vivre plusieurs ; mais qui finira par les étouffer tous. Il n'y a rien de désagréable entre Anglais et Français dans notre grande ville de Montréal. Au contraire. De fait, l'union est absolument complète, et nous sommes des concitoyens si sympathiques que nul ne se demande à quelle race ou à quelle croyance appartient son ami. A quel titre des parasites vont venir troubler la véritable entente cordiale, qui ne vient pas d'un traité, mais de tous nos bons coeurs réunis ?

LA DYNASTIE DES WALTER

L'Angleterre a été mise en émoi par la nouvelle que le "Times", de Londres, allait changer de mains.

A ce sujet, chacun y va de sa petite hitsoire et rappelle les hauts faits de la famille Walter qui a possédé le "Times" depuis sa création en 1788.

Le premier des Walter, John, surnommé Walter 1er, n'était pas un journaliste de profession.

Il avait débuté dans la vie comme assureur au "Lloyd", et après des avatars, ayant perdu par les hasards de la guerre la plus grande partie de sa fortune, il se trouvait à cinquante ans sans situation, quand l'idée lui vint de s'associer en 1785 avec un imprimeur-inventeur nommé Henry Johnson pour l'exploitation d'un quotidien, "the London Daily Universal Register", imprimé sur une machine de l'invention de Johnson. Le 1er janvier 1788, il changeait le titre du journal et l'appelait "the Times", et l'année suivante, il se faisait condamner à 50 louis d'amende, douze mois de prison et une heure de pilori au carrefour de Charing-Cross.

Le crime de Walter 1er était d'avoir écrit que le prince de Galles, le duc d'York et le duc de Clarence avaient une conduite si scandaluse qu'elle méritait la désapprobation de leur père, George III.

Le "Times" n'en continua pas moins sa campagne, ce qui valut à John Walter un emprisonnement et une amende supplémentaires. Walter 1er se trouva alors quelque peu découragé et confia à son jeune fils, alors étudiant à Oxford, le soin de continuer la tâche.

En 1803, Walter II devenait seul directeur. Le "Times" fut quelque temps gouvernemental, donna son appui à lord Sidmouth, mais le jour où Pitt prit le pouvoir, il trouva devant lui un adversaire décidé dans la personne du jeune Walter.

Pitt s'efforça de ruiner le journal. Il supprima au vieux Walter la concession des publications officielles de l'administration des douanes, retira au "Times" les annonces officielles, donna des ordres pour qu'on arrêtât les lettres adressées de l'étranger au journal de la Cité, afin de lui rendre plus difficile sa tâche d'informateur.

Le jeune Walter, qui avait au moment d'une grève de compositeurs mis lui-même la main à la pâte et composé pendant deux jours une grande partie des articles, se décida à créer des services postaux indépendants du gouvernement. Le "Times" eut ses courriers personnels, ses paquebots. Des barques de pêche allaient clandestinement chercher les journaux français, alors interdits en Angleterre, sur la côte du Pas-de-Calais.

Il fut le premier à annoncer la victoire de Waterloo et la reddition de Flessingue. Cette initiative personnelle porte ses fruits. Le tirage du "Times", qui en 1815 était de 5,000 exemplaires, monte en 1834 à 10,000, en 1844 à 23,000, en 1851 à 40,000 et en 1854 à 51,600. A cette époque, de grands organes comme les "Daily News" et le "Morning Post" tiraient respectivement à 4,160 et 2,667.

John Walter II mourut en 1847, laissant à son fils un journal d'une réputation universelle.

Guizot, premier ministre de Louis-Philippe, froissé des attaques du "Times", décida d'arrêter les courriers qui en 1845 apportaient au "Times" des nouvelles des Indes.

M. Walter organisa en réponse un service extra-rapide. Un courrier attendait à Suez la malle des Indes, faisait à dos de chameau le parcours Suez-Alexandre, remettait les dépêches à M. Thomas Wagorhn qui partait immédiatement pour Trieste et de là pour Londres, par l'Allemagne et Ostende.

M. Guizot ne se tint pas pour battu : il fit mettre des trains et des navires à la disposition du "Morning Herald", un rival du "Times". Ce fut le "Times" qui eut le dernier mot.

On connait aussi les tours de force employés par son correspondant parisien, M. de Blowitz, pour fournir au journal le texte du traité de Berlin; ce reportage coûta un millier de louis. Déjà en 1840 son correspondant parisien, M. O'Reilly, avait fourni une copie non moins sensationnelle. Il avait réussi à se procurer tous les détails d'un grand plan formé par des escrocs de haut vol qui devaient à un jour donné présenter dans les différentes grandes banques d'Europe de faux chèques signés de la maison Glyn and Co. Le 26 mai 1840, le "Times" publiait toute l'histoire avec les noms des personnes compromises.

L'escroquerie échoua grâce au "Times", mais l'une des personnes nommées fit un procès en diffamation et le "Times" fut condamné à un chelin d'amende et aux frais.

Ceux-ci s'élevaient à 5,000 louis. Le public anglais, reconnaissant au grand journal de son initiative, couvrit cette somme en souscription publique.

Le "Times" n'accepta pas cette somme, qui fut convertie en bourses scolaires.

La publication des mémoires de Bismarck est aussi un des exploits du "Times".

Le troisième Walter, né en 1818, n'avait pas trente ans quand il prit en mains la direction du grand journal. C'était un gentilhomme campagnard débonnaire du plus pur type anglais. Quand il pouvait s'échapper de Londres, il allait surveiller ses vastes domaines autour de son château de Bear-Wood, conseillant ses fermiers et rendait la justice en juge de paix soucieux.

La dynastie des Walter n'est d'ailleurs pas près de s'éteindre.

M. Arthur Walter, l'actuel propriétaire du "Times", a deux fils, dont l'un, qui s'appelle John comme ses grand-père, arrière-grand-père et trisaieul, appartient à la rédaction du "Times".

CHOSES ET AUTRES

—Tous les jours, raconte le "Cri de Paris", sauf aux périodes de pluie torrentielle, vers une heure après-midi, un "auto" s'arrête au coin du [illegible] pont de Grenelle.

Un gentleman fort correct en descend.

Il extrait de sa voiture une sorte de nécessaire.

Il l'ouvre.

Il déploie et plante à l'arrière de l'auto une large annonce ainsi conçue:

GUIGNON

Et, le cigare aux lèvres, il attend la pratique !

× × ×

Si nous en croyons un journal de Bâle, le rapport annuel au conseil d'Etat suisse pour 1906 a démontré que les résultats obtenus, dans les différentes villes de la Suisse, par la nouvelle manière de combattre la poussière, sont des plus satisfaisants. La matière employée non seulement supprime la poussière pendant les fortes chaleurs, mais encore forme une croûte sur la chaussée, ce qui facilite l'écoulement des eaux et ne contribue pas peu à la conservation des routes.

La matière employée est du goudron minéral et ne revient pas à plus de 10 cents par verge carrée.

Pourquoi n'essayerait-on pas ce système à Montréal. Cela faudrait mieux que les rudimentaires voitures et lances d'arrosage qui transforment notre poussière en boue grasse et gluante.

× × .

L'impôt sur le revenu, qui cause de si légitimes appréhensions dans le monde du commerce et de l'industrie, en France n'est pas sans inquiéter également le monde des théâtres. Le syndicat des artistes dramatiques lui-même — pourtant affilié à la Bourse du Travail — ne dissimule pas son peu de confiance dans l'équitable répartition de l'impôt. Dans le Progrès théâtral, son organe officiel, M. Duvelleroy écrit:

Un commerçant, avant de déclarer son revenu, soustraira de ses recettes ses frais généraux. Pouvons-nous espérer que, conformément à l'article 51 du projet (L'impôt sur les bénéfices... est établi annuellement à raison des bénéfices nets réalisés pendant l'année précédente...), on admettra que nous fassions déduction sur nos salaires, des frais qui les grèvent? Il est certain qu'un artiste gagnant par exemple 6,000 francs par an, a moins de bénéfice qu'un chef de bureau gagnant la même somme.

Un artiste faisant des tournées, outre ses frais de loyer qui courent à Paris, a des frais d'hôtel supérieurs aux frais qu'il aura dans une ville fixe. Comment, dans des situations analogues, seront traités les voyageurs de commerce! Les saisons de villes d'eaux comportent également des frais spéciaux.

La question de savoir si nous pourrons déduire de nos revenus nos frais généraux pour établir nos bénéfices nets, se double de la préoccupation de savoir de quelle façon nous pourrons justifier de ces frais généraux. Un commerçant établit cette justification par ses livres de commerce; mais nous?...

Tout cela n'est pas très rassurant pour les artistes!

HEMORROIDES
Promptement Guéries.

Le Remède Pyramid contre les Hemorroides possède positivement un merveilleux pouvoir curatif rapide. Demandez-en un paquet d'essai gratuit aujourd'hui.

Nous voulons que chaque homme et chaque femme souffrant des horribles tortures des hémorroïdes nous envoient leur nom et leur adresse afin d'obtenir par le retour du courrier un paquet d'essai gratuit du remède le plus efficace et le plus sûr encore connu contre cette maladie, le Remède Pyramid contre les Hémorroïdes.

Par exemple, Emma Bodenhamer de Bedford, Indiana, fut, pendant 23 ans, une martyre continuelle des hémorroïdes. Trois boîtes de 50 cents du Remède Pyramid contre les Hémorroïdes l'ont guérie.

Et George Branegh de Schellburg, Pa., a guéri ses hémorroïdes de 14 ans avec une seule boîte de 50 cents.

Le moyen de savoir ce que ce grand remède fera dans votre cas, est de nous envoyer votre nom et votre adresse et vous recevrez par le retour du courrier un traitement d'essai gratuit du Remède Pyramid contre les Hémorroïdes.

Ensuite quand vous vous serez convaincu de ce qu'il peut faire, vous irez à la pharmacie et en achèterez une boîte de 50 cents.

Ne recourez pas à une opération. Les opérations réussissent rarement et amènent souvent de terribles conséquences. Le Remède Pyramid combine les Hémorroïdes réduit toutes les inflammations, fait disparaître la congestion, l'irritation, la démangeaison, les plaies et les ulcères et puis les hémorroïdes disparaissent.

Envoyez votre nom et votre adresse aujourd'hui, afin d'obtenir ce traitement d'essai, à la Pyramid Drug Co., 137 Pyramid Building, Marshall, Mich.

En vente dans toutes les pharmacies à 50 cents la boîte.

SANS AUCUN RIVAL
L'APERITIF
DUBONNET
DEFIE TOUTE CONCURRENCE
4 GRANDS PRIX
Vin Tonique Français connu et adopté du monde entier. . .
EN VENTE PARTOUT
Distributeurs généraux,
L. CHAPUT, FILS ET CIE.
S'adresser pour renseignements M. J. E. VIGNES, édifice la "Patrie". 3 k A

UN MOYEN RAPIDE ET SURE DE GUERIR "LA GRIPPE"

La plupart des Remèdes contre la Toux ont un mauvais effet sur le système et par conséquent ne guérissent pas. Le Sirop Mathieu (de Goudron et d'Huile de Foie de Morue) est le seul Remède contre la Toux et le Rhume qui agisse comme tonique sur votre système. Il apaise votre Toux — aide votre Rhume à se dégager et prise avec les Poudres Nervines Mathieu, c'est le Remède le plus effectif contre "La Grippe" et tous les Rhumes fiévreux.

C'est le moyen le plus sûr de se rétablir. Ayez-en à la maison. Sirop Mathieu, une grande bouteille, 35c. Poudres Nervines, 18 dans la boîte, 25c. En vente partout.

LA CIE J. L. MATHIEU, Props., Sherbrooke, P.Q.
L. CHAPUT, FILS ET CIE, Dépositaires en gros, Montréal. A k

CIGARETTES SWEET VIOLET
CHAQUE BOUFFEE EST UN DELICE
153—8

Si BEBE fait ses dents employez le Sirop Calmant de Mme Winslow, pour dentition d'enfant; il calme, amollit les gencives, soulage, guérit colique et diarrhée. 157, Boston, Mass.

Echange de Foies

Si l'on pouvait mettre le foie actif de la morue à la place du foie paresseux du consomptif cela ferait probablement à ce dernier beaucoup de bien. Or ce qu'il y a de mieux à part cela, c'est

L'EMULSION DE SCOTT

d'huile de foie de morue. Presque aussi bonne qu'un foie frais. La grande puissance de l'Emulsion de Scott, comme producteur de chair, démontre qu'il y a beaucoup de principe actif du foie de morue dans chaque cuillerée.

Chez tous les pharmaciens, 50c et $1.00

DUPUIS FRERES

On donne une attention toute spéciale aux commandes par la poste.



Notre Vente Extraordinaire de Vaisseaux en Acier Emaillé et Ustensiles de Cuisine, au 3ème Plancher, émail à triple couche, qualité très durable, l'assortiment est encore au complet dans les lignes annoncées.



CANARDS en acier émaillé, No 9. Prix **49¢**

CAFETIERES en acier émaillé
Valant . . 40c, 45c, 50c, 59c et 68c
Pour . . . **30¢, 32¢, 35¢, 45¢ et 50¢**

SAUCEPANS à bec, en acier émaillé
Valant . . 14c, 16c, 18c, 23c et 30c
Pour . . . **9¢, 11¢, 13¢, 15¢ et 22¢**

CASSEROLES en acier émaillé
Valant . . 30c, 44c, 54c et 64c
Pour . . . **19¢, 27¢, 31¢ et 39¢**

SOUPIERES en acier émaillé
Valant . . 64c, $1.05 et $1.30
Pour . . . **40¢, 84¢ et $1.05**

BASSINS en acier émaillé, 11 pouces. Prix **13¢**

CUILLERES A SAUCE
Valant . . 10c, 15c et 18c
Pour . . . **5¢, 7¢ et 10¢**

CUILLERES A POT en acier émaillé. Prix **11¢**

6c POTS EN PIERRE ANGLAISE décorée, pour le lait, annoncés ailleurs comme valeur spéciale à 10c. Notre prix seulement . . . . . **6¢**

6c CABARETS NICKELES, la grandeur qui se vend généralement 10c et 12c. Notre prix, seulement . . . . . **6¢**

Dentelles et Broderies

LE BON MOMENT POUR ACHETER LES DENTELLES et les BRODERIES.

Les valeurs que nous annonçons aujourd'hui n'ont jamais encore été égalées.
Ce Bon Marché extraordinaire vous arrive juste au moment où chacun est à faire sa provision de Dentelle et Broderie.

DENTELLES TORCHON — Importation du printemps justement reçue, choix considérable, nouveaux dessins dans différentes largeurs avec insertions pour convenir. Nous offrons ces nouvelles dentelles dans tous les prix à partir de **2½¢, 3¢** et en montant jusqu'à **15¢** la verge.

DENTELLES VALENCIENNES — Choix exceptionnel, différentes qualités et largeurs. Prix variant de **3¢** jusqu'à **35¢** la verge.

INSERTION "Allover" en dentelle orientale de Plauen, nuance écrue, largeur 19 pouces, vendue partout ailleurs à 65 cents. Notre prix pour cette vente . . . . . **39¢**

INSERTION "Allover" en dentelle Nottingham, crème, blanche, écrue, noire et deux tons, largeur 18 pouces, valeurs de 40c, 50c et 60c. Votre choix pour cette vente à, la verge . . . . . **24¢**

BRODERIE sur linon blanc, largeurs 6, 7 et 8 pouces, valant 12c, 15c et 17c. Nous allons les vendre à meilleur marché que le prix de la manufacture, à Switzerland. Prix spécial pour ce lot seulement, la verge . . . . . **7¢**

MOUSSELINE de fantaisie blanche, rayures ajourées. Valeurs de 12c à 22c. Votre choix sur ce lot, la verge . . . . . **8½¢**

500 VERGES DE MOUSSELINE de fantaisie blanche, rayures ajourées et à carreaux, valeurs de 12c à 2c. Votre choix sur ce lot, la verge **8½¢**



RAYON DES CHAUSSURES POUR DAMES ET ENFANTS.

OCCASIONS POUR CETTE SEMAINE.

98c PANTOUFLES en feutre "Roméo" avec fourrure, pour dames, couleurs brun, bleu, bronze, ainsi que noir. Valeurs de $1.50 et $1.75. Maintenant offertes à . . . . . **98¢**

49c PANTOUFLES allemandes avec semelles en feutre ou en cuir ; couleurs rouge, vert, ainsi que noir. Valant 90c. Maintenant offertes à . . . . . **49¢**

48c GUETRES en jersey pour enfants, couleurs rouge et blanc, valant 90c. Maintenant offertes à . . . . . **48¢**

DUPUIS FRERES, LE GRAND MAGASIN A RAYONS DE L'EST. 447-449 Rue Ste Catherine Est.

LES PIEDS CHAUDS



Semelles Intérieures Electriques de Karn
LES tiennent les pieds et les membres chauds, guérissent les Crampes, les Douleurs, et tous les maux causés par le froid, et elles préviendront sûrement le Rhumatisme et le guériront. Elles se vendent généralement $6 la paire, mais pour faire connaître notre grand Catalogue d'Appareils Electriques, Bandages Herniaires, articles divers de pharmacie, nous en enverrons une paire-échantillon, n'importe quelle grandeur, et notre nouveau catalogue, sur réception de..... 35 cts. ON DEMANDE DES AGENTS.
THE F. E. KARN CO., Limited,
La plus Grande Pharmacie du Canada.
Angle des rues Queen et Victoria, Toronto Can. No 2 A 72-m-n

GRATIS



Montre d'or à remontoir et bague GRATIS
Montre d'or avec mouvement américain, boîtier plaqué or solide, garantie bien marquer le temps, semblable par l'apparence à une montre en or solide, garantie pour 25 ans, aussi une bague plaquée en or, sertie d'une éclatante pierre, données gratis à ceux qui vendront 24 nouveaux bijoux à 10c chacun. Envoyez vos nom et adresse afin de recevoir les bijoux. Quand vous les aurez vendus, envoyez-nous les $2.40 et nous enverrons la montre et la bague. Friend Supply Co., Dep. 157, Boston, Mass. 76—25 A

Si vous désirez un sucre pur et de bonne qualité, achetez
"EXTRA GRANULATED"
Et les autres Sucres Raffinés de l'ancienne marque recommandable de
Redpath
MANUFACTURES PAR
THE CANADA SUGAR REFINING, LIMITED. : MONTREAL

BANQUE D'HOCHELAGA
CAPITAL PAYE : $2,500,000. FONDS DE RESERVE : $2,000,000
MANDATS DE VOYAGE.—Nous émettons des mandats de voyage payables dans tous les pays et combinés de façon à identifier le voyageur, à le garantir contre le vol et à lui permettre de les convertir en argent sans frais en dehors des heures de banque. La commission est minime, l'avantage énorme.
BUREAU PRINCIPAL, 95 rue Saint-Jacques. Succursales: Ave. Mont-Royal: Angle rue Saint-Denis; Hochelaga: 1671, rue Sainte-Catherine Est; Maisonneuve: 545, rue Ontario; Pointe Saint-Charles: 210, rue Centre; rue Sainte-Catherine Centre: 272, rue Sainte-Catherine Est; rue Sainte-Catherine: Est; 711, rue Sainte-Catherine; rue Notre-Dame ouest: 629, rue Notre-Dame ouest; Saint-Henri: 3627, rue Notre-Dame Ouest; Verdun: 47, rue Church; Viauville: 65, rue Notre-Dame; ville Saint-Louis: 1800, boulevard Saint-Laurent. ed

Marchand succursale Est

COIN MONTCALM ET SAINTE-CATHERINE

Afin de préparer notre GRANDE VENTE SANS RESERVE DE CONFECTIONS D'HIVER, ce magasin sera fermé DEMAIN, MERCREDI.

NE MANQUEZ PAS

L'Ouverture Jeudi Matin le 6 Courant,

A 9 HEURES A.M.

N'oubliez pas Marchand Succursale Est, Coin Montcalm et Ste Catherine

VOYEZ DANS LA "PRESSE" DE DEMAIN NOTRE ANNONCE AVEC LISTE DE PRIX.

M. L. PAYETTE EST MAIRE DE MONTREAL

Il a été élu par une majorité de 2,786 voix sur son adversaire, l'honorable M. P. H. Roy, qui a pourtant fait une vigoureuse campagne.

UN SEUL ECHEVIN, M. R. HOULE, SE FAIT BATTRE PAR SON ADVERSAIRE. — CINQ CANDIDATS PERDENT LEURS DEPOTS.

Les élections municipales sont terminées. Comme on s'y attendait, M. Louis Payette a été élu maire de Montréal par une majorité de 2746 voix sur son adversaire l'honorable M. P.-H. Roy. De tous les anciens échevins qui se présentaient, seul l'échevin Houlé a été battu par son adversaire.

A mesure que le greffier de la Ville lisait les rapports, à l'hôtel-de-ville, on pouvait voir se réfléter sur les visages les émotions engendrées par cette lutte, la plus serrée que nous ayons eue depuis des années. Dans les quartier anglais l'honorable M. Roy a eu l'avantage, mais dans les quartiers français ce fut le contraire et l'on peut dire que tout l'est s'est rallié à la candidature de M. Payette.

LE TRIOMPHE

Comme il ne restait plus qu'un seul "poll à recevoir", Son Honneur M. le maire Payette, accompagné de l'ex-maire Ekers fit son entrée dans le "Long-Room".

Son arrivée fut le signal d'une longue ovation; la foule enthousiasmée le porta jusqu'à l'un des pupitres d'où le nouveau maire l'harangua.

Visiblement ému, M. Payette déclara en de courtes phrases quelles étaient ses impressions, ses sentiments.

"Messieurs, dit-il, vous avez fait de votre humble serviteur, le premier magistrat de la Ville de Montréal; je dois vous remercier. La cause du peuple est la bonne, elle a triomphé. Mon devoir, commence maintenant que votre travail est fini. Les électeurs ont voulu consacrer à nouveau le principe de logique qui veut que l'on choisisse le maire dans les rangs des échevins.

"Je vous fus dévoué comme échevin, je le serai d'avantage comme maire. Je devrai me rappeler bien des choses, maintenant que la lutte est finie, et il convient aussi que pour d'autres, je ne les oublie pas. Dans un moment comme celui-ci, l'homme se sent un peu débordé: il ne peut que ressentir sans pouvoir l'exprimer toute la gratitude qu'il vous doit.

"En terminant, je vous remercie encore une fois et vous pouvez être assuré que vous n'avez pas élu un ingrat".

Sonu Honneur le maire Payette fut longuement acclamé, puis il répèta en anglais, le bref discours qu'il avait fait.

L'ex-maire Ekers parle ensuite. Il félicite M. Payette de sa victoire et remercie les citoyens de l'avoir élu.

S'il s'est permis d'appuyer M. Payette, dit-il, c'est qu'il le connaissait pour un homme de devoir, un travailleur, un nomme intègre et capable des plus grands dévouements.

Il croit que M. Payette fera honneur à Montréal et saura prendre l'intérêt de toutes les classes. C'est, dit-il, "the right man in the right place".

Les échevins L. A. Lapointe, Giroux, Larivière, Séguin, Dagenais, Robillard et autres ont prononcé également de courtes allocutions pour féliciter leur collègue de son succès; et M. Payette suivi de nombreux amis se dirige vers son comité central rue Saint-Jacques.

De nouveau, il harangua la foule et MM. Ekers, Dixon, Prieur, Giroux et autres prirent encore la parole.

M. Payette fut ensuite reconduit à son domicile par une foule d'amis.

Nous donnons par quartier et par poll le nombre de votes obtenus par chaque candidat.

POUR LA MAIRIE

QUARTIER EST

Poll.	Payette.	Roy.
1—244 Craig Est	30	27
2—38 St Vincent Est	19	29
3—259 St Paul	21	22
4—208 Notre-Dame Est	24	31
5—92 Berri	16	29
6—32 Berri	10	28
	120	166

Majorité pour Roy—46.

QUARTIER OUEST

Poll.	Payette.	Roy.
1—228 Craig	24	23
2—178 St Jacques	31	40
3—133 McGill	22	47
4—92 Notre-Dame Ouest	21	30
5—36 St Frs Xavier	21	30
6—Board of Trade	17	32
7—58 Place d'Yuville	11	18
	141	208

Majorité pour Roy—67.

QUARTIER CENTRE

Poll.	Payette.	Roy.
1—309 St Paul	24	15
2—38 Notre-Dame Ouest	23	18
3—126 St Jacques	38	35
4—St Jacques	60	45
5—21 Fortification	45	40
6—Craig Ouest	56	39
	246	192

Majorité pour Payette—54.

QUARTIER SAINT-ANDRE

Poll.	Payette.	Roy
1—59 Argyle	23	66
2—345 St Antoine	36	42
3—445 St Antoine	45	46
4—136 Tupper	23	42
5—906 Ste Catherine O.	17	27
6—53 Rue du Fort	13	34
7—878 Ste Catherine O.	36	87
8—722 Ste Catherine O.	25	34
9—645 Ste Catherine O.	48	47
10—665 Ste Catherine O.	25	33
11—747 Ste Catherine O.	32	44
12—795 Ste Catherine O.	34	49
13—851 Ste Catherine O.	33	43
14—1013 Ste Catherine.	12	32
15—725 Sherbrooke O.	40	28
	442	610

Majorité pour Roy—168.

SAINTE-ANNE

Poll.	Payette.	Roy.
1—81 St Maurice	28	55
2—106 Wellington	33	36
3—79 Wellington	29	22
4—649 St Paul	37	53
5—153 Dalhousie	42	57
6—151 Wellington	33	55
7—153 Colborne	27	77
8—215 William	16	48
9—91 Eleanor	28	41
10—126a Murray	37	63
11—168 Ottawa	50	71
12—143 McCord	29	50
13—206 McCord	29	47
14—185 Brrré	53	42
15—882 Notre-DameOuest	31	40
16—1030 Notre-Dame O.	47	48
17—391a Wellington	23	55
19—135a Centre	49	32
20—62 Shearer	24	32
21—127 Grand Tronc	29	29
22—53 Mullins	16	29
23—401 Magdalen	14	43
24—291 Bourgeois	12	32
25—301a Magdalen	18	42
26—69 Menai	23	58
27—40 Forfar	51	18
	842	1217

Majorité pour Roy—375.

DUVERNAY.

Poll	Payette.	Roy.
1—995 St. André	60	49
2—1049 St. André,	47	22
3—1164 St André	57	53
4—450 Mentana	31	27
5—145 Boyer	60	32
6—24 Dufferin	55	41
7—352 Parc LaFontaine	34	39
8—44 Breboeuf	69	23
9—36 Chambord	61	50
10—56 Parc LaFontaine	57	61
11—186 Chambord	60	50
12—220 Lasalle	32	28
13—634 Parc LaFontaine	38	46
14—43 Fabre	44	36
15—716 Parc LaFontaine	47	48
	752	604

Majorité pour Payette — 148.

ST-JOSEPH

Poll.	Payette.	Roy.
1—4 Petite rue St Antoine	24	23
2—98 St Antoine	35	24
3—16 Des Rivières	39	26
4—280 Aqueduc	29	36
5—70a Inspecteur	43	25
6—30 avenue Rolland	58	40
7—719 Notre-Dame ouest	59	56
8—132 Lusignan	18	33
9—985 St Jacueqs	32	24
10—165 St Martin	65	30
11—1028 St Jacques	70	33
12—1025 St Jacques	27	39
13—193 Chatham	45	16
14—1080 St Jacques	49	33
15—1056 St Jacques	73	41
16—1151 St Jacques	52	37
17—115 Workman	56	38
18—71 Dominion	50	19
19—12a Coursol	33	42
	857	663

Majorité pour Payette 254.

SAINT-GEORGES

Poll.	Payette.	Roy.
1—33 St Antoine	14	31
2—67½ St Antoine	25	21
3—536 Dorchester Ouest	11	8
4—80a Stanley	24	16
5—35 Belmont	18	19
6—47 Université	8	27
7—85 Cathcart	7	14
9—34 Aylmer	13	23
10—48 City Councillors	13	15
11—76 Shuter	8	22
12—2 Underhill Place	16	19
13—107 Shuter	31	30
14—31 Burnside Place	16	19
15—103 McTavish	17	13
16—473 Ste Catherine Ouest	11	17
17—569 Ste Catherine Ouest	14	19
	260	326

Majorité pour Roy, 66.

SAINT-GABRIEL

Poll.	Payette.	Roy.
1—269 Manufactures	66	20
2—734 Charlevoix	73	17
3—706 Charlevoix	20	17
4—706 Charlevoix	37	24
5—155 Chateauguay	36	18
6—4 9 Centre	37	18
7—175 St Charles	29	21
8—159 Manufactures	20	21
9—96 Laprairie	29	24
10—222 Centre	38	17
11—34 Chateauguay	38	13
12—108 Chateauguay	24	18
13—662 Mullins	20	19
14—208 Knox	23	28
15—354 Charlevoix	17	23
16—54 Ryde	16	27
17—26 Rushbrooke	10	31
18—118 Paris	16	36
19—464 Bourgeois	10	26
20—3 Fortune	12	16
21—144 Charron	17	40
22—409 Bourgeois	11	31
	599	505

Majorité pour Payette, 94.

ST DENIS.

Poll.	Payette.	Roy.
1—734 Drolet	26	15
2—1240 St Denis	36	24
3—389 Boulevard St Joseph	41	38
4—1315 St Denis	61	34
5—560 Rivard	37	18
6—1313 Berri	62	33
7—1098 St Hubert	33	50
8—56 Bienville	53	42
9—1409 St André	41	29
9a—1409St André	52	26
10—230 Dufferin	56	35
11—269 Dufferin	40	31
12—195 Bréboeuf	74	30
13—263 Chambord	48	22
14—288 Fabre	37	41
15—577 Gilford	41	14
15a—575 Gilford	41	22
16—639 Garnier	55	17
17—579 Chambord	75	35
18—235 Carrière	55	27
19—871 Drolet	35	32
20—251 Laurier	44	25
21—282 Carrière	45	29
22—1533 St Hubert	25	20
22a—1528 St Hubert	20	15
23—1677 St Hubert	61	31
24—524 Huntley	46	31
25—1765 Labelle	59	44
26—1971 Chris. Colomb	25	33
27—1889 St Hubert	42	25
28—1997 St Hubert	54	27
28a—1984 St Hubert	34	31
29—2049 St Hubert	50	27
30—2262 St Hubert	25	27
31—7 Adeline	54	34
32—2031 Dufferin	31	29
32a—2031 Dufferin	44	19
33—Côte St Laurent	17	6
33a—44 Letang	41	42
33b—Côte St Laurent	9	9
34—211 Marquette	37	26
35—1763 St André	28	33
36—607 Huntley	47	37
	1.837	1.225

Majorité pour Payette, 612.

SAINT-LAURENT

Poll	Payette	Roy
1—6 St Charles Borromée	19	20
2—151a Craig ouest	28	34
3—113 St Urbain	29	23
4—101 Anderson	32	49
5—152 St Georges	17	28
6—34 Vallée	17	31
7—181 St Urbain	25	17
8—195½ St Urbain	31	27
9—77 Ste Catherine ouest	21	30
10—226 Bleury	26	24
11—293 Bleury	29	39
12—316 St Urbain	24	21
13—301 St Urbain	24	29
14—243 Sherbrooke ouest	32	32
15—260 Mance	23	37
16—15 Tara Hall avenue	21	25
17—828 Boulevard St-Laurent	25	36
18—226 Elgin	22	34
19—124 Avenue du Parc	11	29
20—108 Avenue du Parc	26	21
21—191 Hutchison	17	32
22—54 Cathcart	20	19
23—6 Cuthbert	31	30
	550	649

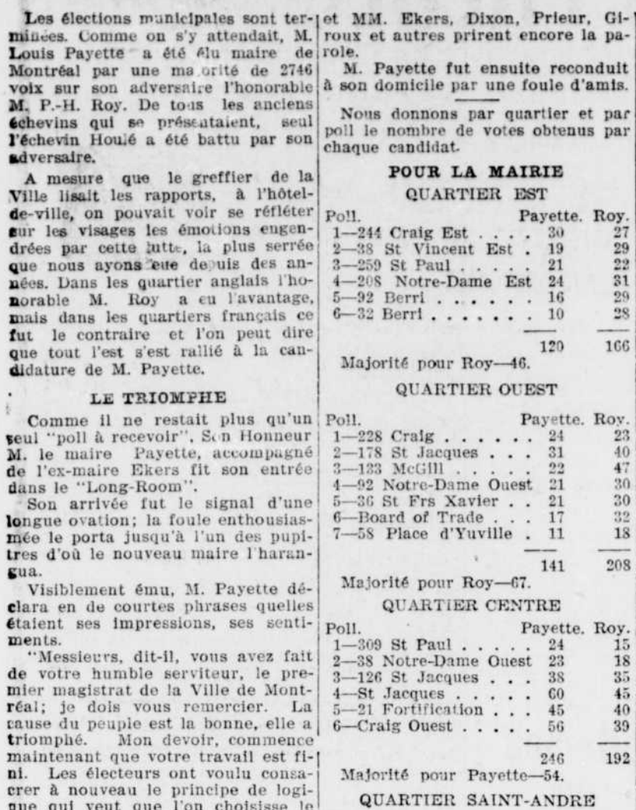
Majorité pour Roy, 99.

LES ECHEVINS ELUS

	Majorités
MM. J. B. Clearihue	993
J. G. Duquette	843
Noé Leclaire	682
D. Gallery	599
E. Major	586
J. B. Lamoureux	464
J. B. A. Martin	454
Honoré Mercier	228
J. J. E. Lespérance	226
Dr Marin	169
Wm Mount	112
J. H. Nault	101
W. J. Proulx	99
J. Bumbray	74
G. W. Sadler	9

Cinq candidats ont perdu leur dépôt : M. A. J. H. St Denis, dans le quartier Centre ; M. J. McMahon, dans le quartier Sainte-Anne ; M. S. D. Vallières, dans le quartier Duvernay ; M. A. T. Lucas, dans le quartier Saint-Laurent; M. E. W. Villeneuve, dans le quartier Saint-Jean-Baptiste.

La loi déclare que le candidat qui ne conserve pas la moitié des votes déposés en faveur de son heureux adversaire perd son dépôt.



MADEMOISELLE ANNONCIADE PAYETTE, SA MERE ETANT MORTE, SERA LA GRACIEUSE MAIRESSE QUI FERA LES HONNEURS AU FOYER DU NOUVEAU MAIRE DE MONTREAL.



Cabinet particulier du maire à l'hôtel de ville. — Photo. Laprés et Lavergne, 360 rue Saint-Denis.



La réclame au trot : Votez pour l'échevin Payette.

ST JEAN BAPTISTE

Pool.	Payette.	Roy.
1—496 Duluth	44	75
2—910 St Urbain	44	55
3—1476 Boulevard St-Laurent	96	54
4—Rue du Marché	49	43
5—1261 Boulevard St-Laurent	76	69
6—893 St Dominique	77	44
7—539 Coloniale	69	47
8—916 Cadieux	39	34
9—1128 Hôtel-de-Ville	71	56
10—680 Laval	76	50
11—430 Laval	55	32
12—708 Sanguinet	56	18
13—777 Sanguinet	44	39
14—834 Sanguinet	47	34
15—600 Drolet	56	33
16—312 Drolet	80	38
17—428 Marie-Anne	61	51
18—456 Rivard	82	29
19—204 Rivard	48	30
20—848 Berri	43	49
21—948 Berri	56	47
22—1087 Berri	54	24
23—154 Duluth	50	27
	1373	968

Majorité pour Payette, 405.

SAINT-LOUIS

Poll.	Payette.	Roy.
1—9 St Dominique	26	20
2—33 Vitré	20	13
3—182 Vitré	32	48
4—23 Stnguinet	16	24
5—115 Lagauchetière Ouest	34	30
6—168 St Dominique	41	23
7—252 Hôtel de Ville	44	38
8—168 Sanguinet	28	16
9—137 Sanguinet	27	25
10—155 Ste Elisabeth	42	29
11—106 De Montigny Est	45	40
12—242 St Dominique	54	43
13—248 Ste Elisabeth	36	26
14—257 Set Elisabeth	38	22
15—239 Sanguinet	53	34
16—267 Ontario Est	41	42
17—793 Boulevard Saint-Laurent	42	26
18—359 St Dominique	18	20
19—548 Cadieux	25	37
20—621 Hôtel de Ville	38	31
21—35 Drolet	43	21
22—445Sanguinet	44	29
23—612 Cadieux	33	31
24—142 Coloniale	41	36
25—1073 Boulevard Saint-Laurent	31	32
26—72 Cadieux	19	19
27—353 Laval	31	28
28—881 Hôtel de Ville	27	16
29—545 Sanguinet	30	26
30—708 St Denis	45	28
	1.044	870

Majorité pour Payette—174.



La maison de M. le maire Payette, 58 avenue Laval. — Photo. Laprés et Lavergne, coin Ontario et Saint-Denis.

SAINTE-MARIE

Poll.	Payette.	Roy.
1—15 Carré Parthenais	51	23
2—19 Dufresne	76	32
3—106 Poupart	49	27
4—236 Parthenais	13	18
5—114 Dufresne	72	20
6—1405 De Montigny	36	10
7—198 Fullum	25	12
8—170 Poupart	48	12
9—194a Iberville	54	13
10—192 Dufresne	39	20
11—517 Delorimier	19	18
12—616 Fullum	43	19
13—571 Fullum	67	15
14—290 Frontenac	70	16
15—251 Frontenac	71	9
16—59 Logan	49	11
17—80 Frontenac	55	19
18—566 Frontenac	57	2
19—373 5e avenue	5	9
19a—373 Ie avenue	12	1
	886	306

Majorité pour Payette—580.

HOCHELAGA

Poll	Payette	Roy
1—75 Marlborough	33	32
2—319 Moreau	47	50
3—259 St Germain	60	52
4—41 Cuvillier	53	46
5—81 Darling	73	68
6—1613 Ste Catherine est	35	46
7—1695 Notre-Dame est	35	36
8—215 Desery	75	72
9—31 Hudon	55	57
10—131 Desery	45	33
11—91 Aylwin	49	27
12—597 Cuvillier	33	47
13—1954 Ontario	46	35
14—131 Hogan	49	44
15—198 Aylwin	37	36
	725	671

Majorité pour Payette, 54.

ST JACQUES

Poll	Payette	Roy
1—26 St Timothée	42	16
2—30 Visitation	35	20
3—594 Lagauchetière est	23	19
4—450 Lagauchetière est	37	26
5—11 N. Dame de Lourdes	42	56
6—116 St Hubert	25	21
7—132 St Timothée	46	26
8—70 St Christophe	41	24
9—171 Amherst	24	37
10—164b Montcalm	41	21
11—115 Montcalm	34	12
12—248 Beaudry	44	26
13—301 Beaudry	24	14
14—378 Wolfe	34	15
15—92 St Christophe	28	13
	570	326

Majorité pour Payette — 194.

LAFONTAINE

Poll	Payette	Roy
1—378 Ontario est	30	23
2—187 St Hubert	39	25
3—201 St Christophe	45	56
4—309 St André	35	15
5—473 St Timothée	31	24
6—455 Wolfe	47	18
7—503 Amherst	27	27
8—269 Montcalm	43	17
9—272 Visitation	43	19
10—379 Ontario est	27	28
11—455 Ontario est	23	29
12—540 Amherst	27	24
13—633 Wolfe	33	18
14—635 Ontario est	33	28
15—479 Berri	36	33
16—678 St André	49	24
17—94 Parc Lafontaine	41	19
18—68 Mentana	28	13
19—571 Berri	24	19
20—70 Rivard	20	18
21—694 Berri	19	13
22—673 Berri	33	33
23—790 St André	19	13
24—29 Roy	27	31
	779	537

Majorité pour Payette — 242.

PAPINEAU

Poll.	Payette.	Roy.
1—70 Panet	40	24
2—880 Craig Est	22	36
3—883 Craig Est	21	21
4—74 Gain	22	20
5—1073 Dorchester Est	13	31
6—59 Visitation	30	15
7—882 Dorchester Est	25	23
8—150 Plessis	23	29
9—194 Maisonneuve	29	33
10—100 Champlain	24	22
11—130 Dorion	30	38
12—22 Allard	38	28
13—260 Maisonneuve	43	32
14—263 Champlain	22	20
15—1072 DeMontigny Est	24	23
16—234 Panet	25	20
17—775 DeMontigny Est	42	24
18—356 Champlain	21	58
19—225a Papineau	31	21
20—230 Dorion	6	22
21—288 Panet	40	29
22—422 Maisonneuve	21	34
23—423 Maisonneuve	18	38
24—304 Panet	39	27
25—806 Ontario Est	22	23
26—446 Maisonneuve	24	55
27—251 Papineau	11	15
28—9 Huron	17	27
29—358 Panet	29	44
30—612 Champlain	27	42
31—655 Champlain	26	13
32—959 Ontario	22	13
33—371 Gain	20	31
34—392 Panet	26	43
35—481 Papineau	22	23
	895	997

Majorité pour Roy, 102.

SAINT-HENRI

Poll.	Payette.	Roy.
1—220 Atwater	16	13
2—55 Walker	18	15
3—1675 St Jacques	27	25
4—582 Greene	13	9
6—308 Delisle	30	10
5—184a Atwater	37	22
7—1575 Notre-Dame O.	29	18
8—1540 Notre-Dame O.	27	5
9—1608 Notre-Dame O.	31	13
10—41 Rose de Lima	21	8
11—1847 Notre-Dame O.	30	7
12—82 Rose de Lima	36	25
13—55 Bourget	41	
14—15a Turgeon	33	18
15—117 St Augustin	20	9
16—102 Ste Zoé	30	20
17—1882 Notre-Dame O.	30	20
18—15 Agnès	35	23
19—1873 Notre-Dame O.	24	17
20—68 Collège	30	20
21—17 Langevin	50	11
22—2040 St Jacques	30	16
23—1986 Notre-Dame O.	39	22
24—33 St Philippe	35	29
25—65 Ste Marguerite	32	23
26—55 Beaudoin	30	11
27—2074 Notre-Dame O.	35	15
28—2108 Notre-Dame O.	16	9
29—2063 Notre-Dame O.	42	23
30—281 De Linelle	54	7
31—1151 St Antoine	27	19
32—1187 St Antoine	27	8
33—2225 St Jacques	24	10
34—2235 Notre-Dame O.	43	16
35—64 De Linelle	40	10
36—573 St Ambroise	29	21
37—42 Palm avenue	35	11
38—2366 Notre-Dame O.	17	9
39—45 Ste Marie	42	6
	1204	565

Majorité pour Payette—639.

LE NOUVEAU CONSEIL

MAIRE

M. Louis Payette.

ECHEVINS

Quartier Est — MM. L. A. Lapointe et J. E. C. Lévy.
Quartier Centre — MM. W. E. Mount et H. Mercier.
Quartier Ouest — MM. A. D. Fraser et S. J. Carter.
Quartier Sainte-Anne — MM. D. Gallery et T. O'Connell.
Quartier Saint-Joseph — MM. J. B. A. Martin et J. H. Nault.
Quartier Saint-André — MM. G. W. Sadler et J. Ward.
Quartier Saint-Georges — MM. H. B. Yates et I. H. Stearns.
Quartier Saint-Louis — MM. J. B. Lamoureux et J. P. Gadbois.
Quartier Saint-Laurent — MM. J. B. Clearihue et J. Robinson.
Quartier Hochelaga — MM. J. Bumbray et J. P. Marin.
Quartier Saint-Jean-Baptiste — MM. N. Leclaire et W. J. Proulx.
Quartier Papineau — MM. M. Martin et I. Laviolette.
Quartier Sainte-Marie — MM. F. E. Larivière et N. Séguin.
Quartier Saint-Jacques — MM. N. Giroux et C. Robillard.
Quartier LaFontaine — MM. J. D. Couture et L. A. Lavallée.
Quartier Duvernay — MM. E. Major et V. Lévesque.
Quartier Saint-Gabriel — MM. E. G. Dagenais et R. Turner.
Quartier Saint-Denis — MM. E. Lespérance et J. G. Duquette.
Quartier Saint-Henri — MM. E. Guay et O. David.
Quartier Sainte-Cunégonde — MM. J. Roy et N. Lapointe.

STE CUNEGONDE

Poll.	Payette.	Roy.
1—449 St Antoine	28	22
2—462 St Antoine	11	14
3—218 Coursol	39	20
4—1551 St Jacques	29	10
5—96 Quesnel	41	11
6—1468 St Jacques	13	24
7—723 Albert	36	13
8—327 Delisle	40	17
9—247 Delisle	12	10
10—340 Delisle	42	9
11—258 Delisle	35	10
12—225 Workman	38	16
13—1469 Notre-Dame O.	34	18
14—1367 Notre-Dame O.	34	20
15—53 Vinet		
16—159 Duvernay	31	20
17—71 Lévis	44	14
	507	248

Majorité pour Payette—259.

LA LUTTE POUR L'ECHEVINAGE

QUARTIER CENTRE

Poll.	No 1. Rainville.	Mount.
1—309 St Paul	28	46
2—38 Notre-Dame O.	30	62
3—126 St Jacques	39	61
4—92 St Jacques	67	72
5—21 Fortification	38	68
6—14 Craig O.	63	68
	265	377

Majorité pour Mount. . . . 112

Poll.	No 2. Mercier.	Saint-Denis
1—309 St Paul	35	19
2—38 Notre-Dame O.	65	25
2—38 Notre-Dame O.	65	25
3—126 St Jacques	58	41
4—92 St Jacques	99	42
5—21 Fortification	68	40
6—14 Craig O.	81	31
	426	198

Majorité pour Mercier, 228.

ST JOSEPH

Poll.	No 1. Foisy.	Martin
1—4 Petite rue St Antoine	20	45
2—98 St Antoine	35	50
3—16 Des Rivières	19	51



Les reporters de la "Presse", recevant les rapports de l'élection à l'hôtel de ville.

4—280 Aqueduc	36	36
5—70a Inspecteurs	14	61
6—30 Rolland	30	75
7—719 Notre-Dame O.	38	66
8—132 Lusignan	33	27
9—985 St Jacques	28	27
10—165 St Martin	33	72
11—1028 St Jacques	39	69
12—1025 St Jacques	28	43
13—193 Chatham	38	63
14—1080 St Jacques	30	61
15—1096 St Jacques	53	68
16—1151 St Jacques	30	62
17—115 Workman	29	65
18—71 Dominion	16	57
19—12a Coursol	37	44
	586	1040

Majorité pour Martin, 454.



Quelques types qui n'auraient pas voulu pour tout au monde rater la nouvelle.

Poll.	No 3. Malone.	Nault.
1—4 Petite rue St Antoine	43	23
2—98 St Antoine	4	32
3—16 Des Rivières	48	23
4—280 Aqueduc	34	37
5—70a Inspecteurs	25	57

A suivre sur la page 11

TARIF

invariablement payable d'avance

Pour Annonces Classifiées de LA "PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "ON DEMANDE", 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 rue Craig Est. Maind'oeuvres de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi on ferme le bureau à 1 heure p.m. — Urbain Lafontaine, gérant.

CUISINIERE — Une cuisinière de première classe, pouvant fournir de bonnes références, demande position dans une bonne famille. Ecrire à boîte 87 la "Presse". 77—3

CHEF, français, cuisinier, pâtissier, quinze ans d'expérience. Références. Ecrire à C. R., rue Saint-Louis, No 60A. 78—6

CHEF cuisinier, première classe, viandes, pâtisseries, demande position, hôtels, restaurants, préparation de banquets. S'adresser M. Viau, 143 Sainte-Catherine Est. 78—2

COUTURIERE demande de la couture dans familles privées. S'adresser 266 Demontigny Est. 78—3

DISTILLATEUR liquoriste français, fabricant de vin et sirops, demande emploi .Ecrire rue Saint-Hubert, 1072. 76—6

DESSINATEUR avec 15 ans d'expérience et diplômé de l'école Mitchell, N. Y., désirerait un emploi dans les costumes de dame, fournira références. S'adresser 540 Champlain. 78—3

EMPLOI DEMANDE — Cuisinier français arrivant directement de France demande place dans un restaurant ou hôtel comme cuisinier ou second, ville ou province. S'adresser 23 Moreau, Hochelaga. 77—2

FEMME demande emploi pour tenir une maison ; n'a qu'une petite fille de 12 ans. S'adresser 12 avenue Contant, près Saint-Denis. 76-3

GARDE-MALADE — On trouvera une bonne garde-malade expérimentée pour dames, au No 312 rue Cadieux. 76—3

HOMME marié demande emploi comme compagnon boulanger, pouvant donner les meilleures références. S'adresser 312 rue Beaudry. 76—3

HOMME menuisier charron demande place, peut s'occuper d'un jardin, soit conduire chevaux. Ecrire Jaccottey, 37 chemin Sainte-Catherine, Outremont. 77—2

JEUNE HOMME désire position dans une bonne épicerie, étant plus pour l'expérience que les gages. Le salaire ne sera pas élevé. Meilleures références. Ecrire boîte 15 la "Presse." 76—3

JEUNE homme demande emploi comme sténographe ou assistant comptable, anglais et français, bonne éducation. Ecrire à boîte 38 la "Presse". 77—3

JEUNE GARCON de 14 ans, bonne éducation, demande emploi quelconque ; bonnes références. S'adresser 131 Lagauchetière Ouest. 78—3

MODISTE TAILLEUR faisant costumes, blouses, jupes, robes. On accepte les réparations. Teinture et réparations de fourrures. Mme Chas. Vézina, 211 Amherst. 73—6

MODISTE de première classe demande ouvrage dans famille privée. S'adresser 1089 des Erables.

MENAGERE — Une personne respectable demande place de ménagère dans un presbytère à la ville ou à la campagne, irait à l'étranger. Ecrire boîte 225, 66 Sainte-Catherine Est. 78—6

PATISSIER belge, connaissant la fabrication des desserts français, demande position. S'adresser à M. Mignolet, rue Sainte-Elisabeth, 89A. 77—3

PERSONNE de confiance demande position. S'adresser après dix heures de l'avant-midi, 654 avenue Coloniale. 78—2

TEINTURIER de fourrures faisant teinture de toutes les fourrures. Aussi nettoyage et les réparations de tous genres. Chas. Vézina, 211 Amherst. 73—6

ELEVES DEMANDES

UN COURS COMPLET de sténographie, tenue des livres ou télégraphie, offert à la moitié des taux ordinaires, à toute personne qui voudra aider à épousseter la classe chaque jour. Moon's Great School of Business, édifice Karn, 468 rue Ste Catherine Ouest. 75—6

OFFRE SPECIALE aux jeunes gens qui désirent apprendre la télégraphie. Jeudi soir, le 6 février, entre 8 et 9 heures, il sera donné gratuitement un cours et une démonstration pratique dans les salles de cours, par notre expert en télégraphie. Moon's Great School of Business, édifice Karn, 468 Sainte-Catherine ouest, Montréal. Phone Up 2005. 74—6

ELEVES DEMANDES — Institutrice d'expérience donnera des leçons privées jour et soir, à domicile ou au No 427 Mont-Royal. Progrès rapide, termes modérés. 76—3

ELEVES DEMANDES — Mlle Irène Joly, diplômée et professeur déléguée de l'Institut Sténographique de France, ex-professeur au Montreal Business College, professeur au Monument National. Sténographie française et anglaise — système unique — clavigraphie et travail de bureau. Termes modérés, diplôme accordé, position assurée. 359 Saint-Denis. 76—3

ELEVES DEMANDES — Sténographie française et anglaise, 150 mots par minute en trois semaines. Clavigraphie gratis. Tenue des livres, arithmétique, correspondance, travail de bureau, français, latin, anglais, enseignés rapidement. Positions assurées, diplômes accordés. Préparation aux examens de pharmacie, art dentaire, droit, médecine. Leçons privées. Meilleur marché qu'ailleurs. 169A avenue Hôtel de Ville. 30,1,4

ELEVES DEMANDES — Une dame anglaise, connaissant parfaitement le français, donne des leçons privées d'anglais. Progrès rapides et prononciation correcte garantis. Dix ans d'expérience. Bas prix. 169A avenue Hôtel de Ville. 30,1,4

ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDES — Leçons privées, anglais, français, latin. Bonnes conditions. Satisfaction assurée. S'adresser : 152A Panet, entre Visitation et Plessis. 76—6

ELEVES DEMANDES — Sténographie Elle pour les deux langues, incontestablement plus facile que toute autre — Clavigraphie, comptabilité moderne. Classe préparatoire. Conversation anglaise, spécialité. Prix spéciaux. Institut Sténographique Elie, 4390 Sainte-Catherine Est. Tél. Est 2807. 73—6

ELEVES DEMANDES — Demoiselle anglaise conversant dans les deux langues, enseigne l'anglais, enfants ou adultes, progrès rapide. 330 Saint-Denis. Termes modérés. 78—3

MME A. THERRIEN, 145 Saint-Denis, sténographie anglaise et française, grammaire, arithmétique. Cours du jour et du soir. Tél. Est 2631. 76—3

UN COURS COMPLET de sténographie, tenue des livres ou télégraphie est offert à la moitié des prix habituels en retour de l'aide à nettoyer les salles de classe, tous les jours. Moon's Great School of Business, édifice Karn, 468 rue Sainte-Catherine Ouest. 76-6

HOMMES GARCON DEMANDES

APPRENTI pharmacien demandé, de deux ou trois ans d'expérience, sachant parler l'anglais et le français. Henry R. Gray, pharmacien, 168 grande rue Saint-Laurent.

BARBIER — On demande un barbier d'un an ou deux d'expérience, au No 631 de Montigny Est.

BARBIER — On demande un homme comme compagnon barbier bien compétent. S'adresser jeudi après-midi ou jeudi soir, pas avant, 39 Marie-Anne.

BON PIQUEUR demandé, un qui peut faire toutes les parties. International Shoe and Slippers Co., 23 St Antoine.

BOULANGER contremaître demandé. Doit être de première compétence. Ecrire à boîte 634 la "Presse". 73—6

BUCHERONS demandés pour ouvrir des chemins pour chemin de fer en construction. S'adresser à 378 rue Craig ouest. 78—2

CUISINIER — On demande un cuisinier et une femme de cuisine au Boston Quick Lunch, 101 Sainte-Catherine Est.

COUTURIER — COUTURIERE — On demande une couturière ou couturier sachant bien poser les manches et au courant du moulin. S'adresser Rocher Delval, 583 Saint-André.

COMPTABLE — On demande immédiatement un bon comptable de première classe, avec expérience, agira comme gérant des finances, comptabilité et secrétaire pour une compagnie. Position importante et assez difficile. Bon salaire. Aucune personne ne devra faire application sans les capacités voulues, et sobe, honnête. Devra donner garantie et fournir bons certificats. Ecrire tout de suite boîte 84 la "Presse".

DEBITEUR — On demande un bon débiteur pour manufacture portes et châssis. S'adresser, soir, No 26 Emery. 78—2

DISTRIBUTEUR — On demande un bon homme fort, connaissant la ville, pour livrer dans la boisson. S'adresser 84 Fortification, après 6 heures, No 1663 Dufferin, Parc Amherst.

EMAILLEUR en cuivre demandé, avec expérience, pour prendre la direction d'un personnel d'émailleurs. S'adresser en mentionnant expérience et salaire, pour ouvrage permanent, boîte 68 la "Presse". 78—2

FERBLANTIER — On demande un bon plombier et un ferblantier couvreur. Ouvrage permanent. Drapeau, Champagne, 444 Sainte-Catherine Est. 78—2

FILEURS — On demande des fileurs pour presses à cylindre. Cie d'Imp. Perrault, 73 Saint-Jacques.

GARCONS — Deux garçons de cuisine demandés, 571 Notre-Dame, Maisonneuve. Bons gages, place permanente.

GARCON demandé pour faire les commissions dans une maison de gros. S'adresser au No 63 rue Notre-Dame Est, Montréal.

GARCON — On demande un garçon pour se rendre généralement utile dans une pharmacie. S'adresser 323 rue Lasalle, Maisonneuve.

GARCON demandé, de 15 à 16 ans, pour se rendre généralement utile dans un magasin d'épicerie, parlant les deux langues. Références exigées. S'adresser S. A. Colette, 691 rue Clark, ville Saint-Louis. 78—2

HOMMES et femmes pour apprendre métier de barbier en huit semaines; gradués gagnent $12 à $18 par semaine; aidons à vous placer. Classes jour et soir. Catalogue gratuit. Moler's Barber College, 119 rue Craig, Montréal. 2—n

HOMMES — Organisateurs locaux et voyageurs demandés. S'adresser à Alfred Tyler, importateur de thé en gros et fabricant d'épices, London, Ont. 78—n

HOMME — On demande immédiatement, à salaire et dépenses payées, un bon homme dans chaque localité, avec voiture, ou capable de conduire les chevaux, pour annoncer et introduire nos races d'animaux et volailles garantis ; l'expérience n'est pas nécessaire. Nous vous faciliterons votre travail. $25 par semaine et les dépenses. Position permanente. Ecrire à W. A. Jenkins Manufacturing Co., London, Ont. 55—n

HOMMES demandés, voulant gagner $15 par semaine en sollicitation d'assurance et collection. S'adresser entre 8 et 9 heures a.m., 3ième étage. J. E. Bérard, 502 Sainte-Catherine Est.

JEUNES GENS DEMANDES de suite pour apprendre la télégraphie et se qualifier, aussitôt que possible pour occuper une position de chemin de fer. Cours jour et soir. S'adresser Ecole de Télégraphie, Monument National, Montréal. 76—6

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme de 16 ou 17 ans, pour une épicerie. S'adresser 183 Guy. A. S. Benoit. 4,6

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme comme teneur de livres, connaissant la sténographie et la clavigraphie. S'adresser 316 Saint-Laurent.

MECANICIEN avec certificat de deuxième classe demandé. Montréal Steam Laundry Co., 353 rue Craig Ouest. 77—2

POLISSEUR — On demande un polisseur de 1ère classe, pour polir des poêles d'acier. Nous paierons $2.50 la poêle. Ouvrage garanti à l'année. S'adresser à Readmond et Boivin, 100½ d'Aiguillon, Québec. 75—4

SOLLICITEURS DEMANDES — Les personnes disposant de quelques heures, désirant augmenter leur salaire, sont priées de s'adresser à chambre 53, 107 rue Saint-Jacques. Après un certain temps de travail, un salaire fixe leur sera garanti, si succès obtenu.

TISSEUR — Bon tisseur de fil métallique demandé immédiatement. Le plus haut salaire payé. S'adresser à The Alaska Feather and Down Co., Ltd., 412 rue Saint-Ambroise, Saint-Henri. 74—n

TAILLEUR expérimenté en fourrures demandé pour ouvrage de premier ordre, aussi une couturière à la machine. S'adresser à B. Silver and Co., 420 rue Saint-Paul.

VENDEURS — On demande des vendeurs de chaussures d'expérience. Seuls des hommes expérimentés seront acceptés. Doivent parler les deux langues. Position permanente. Bon salaire à des hommes compétents. S'adresser: Boston Shoe Store, angle rues Sainte-Catherine et Mansfield.

VENDEURS demandés pour représenter les plus grandes pépinières du Canada. L'assortiment le plus complet de spécialités rustiques, de fruitiers et d'ornementation propagés en particulier pour la province de Québec. Gages libéraux; on fournit un bon équipement gratuit. Pour les conditions, adressez-vous par lettre à Stone et Wellington, Toronto, Ontario. 79—n

VENDEUR expérimenté dans les nouveautés et les vêtements demandé. S'adresser avec références à 2258 Notre-Dame ouest, Saint-Henri.

99 Soucis d'Intérieur sur 100

sont supprimés par l'usage opportun des

ANNONCES CLASSEES.

HOMMES GARCON DEMANDES

VOYAGEUR français d'expérience demandé pour vendre et faire connaître de sfournaises à air chaud. Il lui sera demandé de vendre une ligne "up to date" de poêles et fournaises. Bonne situation pour homme convenable. Ecrire à boîte 632 la "Presse". 73—6

VOYAGEUR — On demande un voyageur de première classe, dans les voitures, pour la province de Québec. Doit être en état de garantir un certain chiffre d'affaires. S'adresser, en donnant tous les détails, à Boîte 19, la "Presse." 76—6

FEMMES, FILLES DEMANDEES

BONNE — On demande une bonne d'enfants, avec références. S'adresser 87 Durocher. 77—2

DEMANDEES par la Montreal Cotton Co., à Valleyfield, environ 50 filles ou jeunes femmes pour travailler dans la "ring room," la salle de cardage et la salle où l'on met en bobines. On peut compter sur un travail permanent. Les plus hauts salaires payés. Pour les apprenties, des arrangements spéciaux peuvent être conclus par correspondance. 56—mjs—n

FAISEUSES de jupes expérimentées demandées. Bon salaire. S'adresser à A. Sommer and Co., 507 Saint-Paul. 73—6

FEMMES demandées pour mettre des cigares en paquets. Appelez Tél. Up 2096. 78—6

FILLES demandées pour assortir les retailles de coton neuf. Position stable et bons gages. 19 à 29 rue des Commissaires. 76—6

JEUNES FILLES vigilantes demandées immédiatement, pour notre manufacture. Ouvrage permanent. American Button Co., 789 Sanguinet, près de Rachel.

MODISTE — On demande une modiste de chapeaux de première classe. S'adresser 1819 Sainte-Catherine Est. 75—6

POSITION VACANTE

Aux dames qui voudraient augmenter leurs revenus, il est offert une position honorable et lucrative pouvant payer de $2.50 à $4.00 par jour. Un moyen unique d'occuper profitablement ses loisirs. Informations envoyées à demande sur réception d'un timbre-poste de 2 cents. Adressez: Boîte Postale 7, Saint-Sauveur, Québec. F

PERSONNES — On demande deux personnes pour demeurer avec un médecin, prendre soin de ses appartements et lui donner la pension. S'adresser entre 2 à 5 heures et 7 à 9 heures p.m., 187 Dufferin.

VENDEUSE de chaussures expérimentée demandée. S'adresser 517 rue Sainte-Catherine Est.

SERVANTES DEMANDEES

ON DEMANDE une servante générale au No 267 avenue Laval. Pas de lavage, ni repassage. Bons gages. 76—n

ON DEMANDE une servante dans une petite famille. S'adresser par Tél. E. 1276, ou au No 174 Cherrier. 76—3

SERVANTE — On demande une bonne servante, famille de trois. 694 rue Hutchison, au coin de la rue Fairmount, Annexe. Téléphone Est 5. 73-6

SERVANTE — On demande une servante générale recommandée, ayant bonne idée de la cuisine, pour famille de trois personnes, lavage en dehors. Se présenter dans la matinée ou le soir, 194 Parc Lafontaine. 74—6

SERVANTE DEMANDEE — Servante bien recommandée trouvera bon chez-soi dans famille de trois personnes, pas de lavage, ni repassage. S'adresser 693 Hutchison, Annexe, ou 270 boulevard Saint-Laurent, coin Dorchester. 74—6

SERVANTE générale demandée, recommandée, petite famille. S'adresser 37 rue Bishop. 74—6

SERVANTE demandée, pas d'enfant, ni lavage. S'adresser 698 boulevard Saint-Joseph, ville Saint-Louis. 75—6

SERVANTE générale sachant faire la cuisine, pas de lavage ni repassage. Aussi uen jeune fille pour aider au ménage et prendre soin de deux enfants âgés de 5 et 7 ans. Se présenter avec références au No 320 avenue Elm, West. 76—3

SERVANTE — On demande une servante générale pouvant parler anglais, doit être bien recommandée, petite famille, pas de lavage, bons gages. S'adresser 142 Sainte-Famille. 77—6

SERVANTE — On demande une servante, famille de deux enfants. S'adresser chez Jos. Thouin, 1551 Sainte-Catherine Est. 77—6

SERVANTE — On demande une fille de chambre connaissant le service de table, famille de quatre personnes, références exgées. S'adresser 84 Cherrier. 77—6

SERVANTE — On demande une jeune fille, 15 à 16 ans ,pour prendre soin d'un bébé d'un an, et aider aux soins du ménage. Bon chez-soi. S'adresser à 132 Villeneuve, Annexe.

SERVANTE — On demande une jeune servante, 356 Saint-André.

SERVANTE — Une servante avec bons certificats pour deux personnes. 463 Saint-Urbain. Se présenter le matin et jusqu'à 2 heures l'après-midi. 78—n

SERVANTE demandée, personne âgée préférée, un enfant. S'adresser à 80 Saint-Gabriel, chambre 9.

SERVANTE — On demande une servante et une bonne d'enfant. S'adresser à 443 rue Mance.

SERVANTE demandée pour une famille de deux personnes, pas de lavage ni repassage. Références demandées, 810 Dorchester Ouest. 78—6

SERVANTE — On demande immédiatement une servante très respectable pour petite famille. Salaire $10 sans lavage ni repassage. S'adresser 772 Notre-Dame Ouest. 78—3

SERVANTE — On demande une servante pour aider à prendre soin d'un bébé au No 422 Sherbrooke Est. 78—2

SERVANTE demandée dans une famille de deux enfants âgés de 8 et 12 ans ; une servante âgée de 30 à 40 ans préférée. Se présenter avec bonnes recommandations, 184 rue Workman, coin Dominion, Sainte-Cunégonde. 78-2

SERVANTE — On demande une servante générale active, dans famille anglaise de deux, peu de travail. Pourra sortir souvent. Les meilleurs certificats requis. 376 rue Lagauchetière Ouest. 78-3

SERVANTE — On demande une servante. S'adresser 316 Saint-Laurent.

SERVANTE — On demande une jeune fille pour aider au ménage dans une petite famille. S'adresser 775 Berri.

AGENTS DEMANDES

AGENTS demandés pour chaque comté. Vendre une machine avantageuse aux cultivateurs sans compétition, bon marché, vendra droit de comté par terme. Ecrire à Cam 215 la "Presse". 71—8

AGENTS locaux demandés pour chaque ville et village, pour vendre la poudre Ashlight, pour brûler les cendres. The Canadian Ashlight Consumer Co., 226 Notre-Dame Est. 76—6

AGENTS DEMANDES

AGENTS DEMANDES — LA où nous ne sommes pas représentés, nous enverrons gratuitement par la poste, un échantillon de notre service de quarante cents de coutellerie de cuisine. Nouveau catalogue, nouvelles marchandises, vieux commerce. Etabli depuis vingt deux ans. Adresse, Tarbox Bros., Toronto. 72—24

AGENTS DEMANDES—Système Gazoline Bolté, 600 chandelles, pour prix de 16. La question d'éclairage réglée. Immense lumière pour peu de chose.

AGENTS DEMANDES par toute la Puissance. Grosse commission. M. J. Lachapelle et Cie, 56 Saint-François-Xavier, Montréal. 70—23

AGENTS vendeurs pour terrains, vente facile à opérer, vu que les montants payés par les 150 premiers acheteurs leur seront remis. Commission $5.00 par terrain. Demers et Racicot, 52 Saint-Jacques. 68—mjs—n

AGENTS DEMANDES — Etant capable de gagner $18 par semaine. S. v. p. écrire et donner votre expérience comme solliciteur, et là où vous avez travaillé. Inutile d'écrire si vous ne connaissez pas la sollicitation. Ecrire à boîte 66, la "Presse."

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé ayant capital de 500 à 1,000 dollars, pour manufacturer article breveté. Très bonne invention. Placement garanti. Ecrire boîte 2, la "Presse". 76—6

ASSOCIES demandés pour tous les genres de commerces et d'industries, dans toutes les parties du Canada. Capitaux requis, depuis $500 en montant. Informations gratuites. Demers et Racicot, 52 Saint-Jacques. 52—n m,j,s

ASSOCIEE — On demande une femme comme associée pour une maison de massage, article et produits de beauté et toilette pour dames, payant des profits énormes. Ecrire boîte 56 la "Presse."

ASSOCIE — On demande un associé avec $1,000 à $1,500, pour un commerce payant 50 pour cent de bénéfice. Clientèle faite, excellente occasion pour un homme actif. Ecrire boîte 57 la "Presse."

CHAMBRES A LOUER

BERRI, 127. — C. A. L. — Grand salon couvert, en chambre à coucher, eau chaude, douche, maison tranquille, pas d'enfants, monsieur seulement. 76—3

BERRI, 158 — C. A. L. — Grande chambre à louer sur le devant, bain. 78—3

BERRI, 215 — C. M. — Magnifique chambre double ou simple, sur le devant, améliorations modernes; possession immédiate, famille privée, près rue Sainte-Catherine.

CHAMP DE MARS, 67 — C. A. L. — Deux chambres non meublées pour un couple marié ; chauffées à l'eau chaude, bien éclairées, poêle à gaz, $5.00 par mois. S'adresser 67 rue Champ de Mars, 4e étage. 78—2

LAFONTAINE, 686. — C. A. L. — A louer, chambre meublée ou non meublée, sur le devant. 77—3

LAGAUCHETIERE EST, 450 — C. A. L. — Chambre à louer, dans famille privée, avec usage du salon et de la cuisine. Pas de déménagement au printemps. 78—3

SAINT-DENIS, 488. — C. A. L. — Chambres, salon, sur le devant, et une en arrière, famille privée, pas d'enfants, prix modéré. 76—3

SAINT-DENIS, 1248 — C. A. L. — Chambre-salon sur l'étage du bain, famille privée, références échangées. 76—3

SAINTE-CATHERINE EST, 257 — C. A. L. (Chambre meublée ou non meublée à louer. 76—3

SAINT-DENIS, 42 — C. A. L. — Grand salon à louer, en face du carré Viger. Possession immédiate. 77—3

SAINT-HUBERT, 60 — C. A. L. — Chambre à louer, avec ou sans pension, gaz, électricité, eau chaude, téléphone. Mme Grenier, 60 Saint-Hubert. Téléphone Est 5307. 77—3

SAINT-DENIS, 768 — C. A. L. — Chambre confortable, gaz et chauffée à l'eau chaude, $6.50.

SHERBROOKE EST, 562 — C. A. L. — Grande chambre double, meublée ou non et petite, avec l'eau, pouvant servir de cuisine. Améliorations modernes. 78-3

CHAMB. MEUBLEES A LOUER

AVENUE VIGER, 5. — C. M. — Magnifique chambre double, meublée, sur le devant, avec bain, lumière Auer, messieurs préférés, en face du carré Viger. 77—6

CHAMP DE MARS, 120 — Chambre meublée à louer ,chauffée à l'eau chaude, lumière Auer. S'adresser chez J. Trankell. 76—3

CHAMP DE MARS, 114 — C. M. — Grande chambre double, sur le devant, à l'étage du bain, maison éclairée. Bon confort du chez-soi. 77—3

CADIEUX, 56. — C. M. — A louer, chambre meublée, lumière Auer, famille privée, chez Mlle Fournier. Prix modéré. 77—3

CHAUSSE, 754 — C. M. — Chambre à louer, meublée, une chambre avec usage de la cuisine, téléphone, chauffage à l'eau chaude, un bon chez-soi. 78—3

DORCHESTER EST 249 — C. M. — Magnifiques chambres meublées à louer, doubles et simples, étage du bain, maison bien chauffée, près St Denis. 77—3

DROLET, 247 — C. M. — Chambre meublée à louer.

ELGIN, 169. — C. M. — Belle grande chambre meublée à louer, dernières améliorations modernes. 68—12

HOTEL DE VILLE 74 — C. M. — Deux chambres doubles meublées, très confortables, étage du bain avec eau chaude, prix modérés. 76—3

HOTEL DE VILLE, 168 — C. M. — Deux belles grandes chambres bien chauffées, gaz, bain, etc., au No 168 avenue de l'Hôtel de Ville, près rue Lagauchetière. 76—3

NOTRE-DAME DE LOURDES, 16 — Chambres meublées, simples ou doubles. Possession immédiate. 76—3

RUE HERMINE, 20. — Chambre meublée à louer, pour deux messieurs, avec pension si désirée. 77—3

RACHEL, 319 — C. M. — Près Saint-André, chambre meublée, lumière Auer, poêle à gaz, bain, chauffage moderne.

RUE AIRD, 86 — C. A. L. — Près Sainte-Catherine, Maisonneuve — Chambre double à louer, bas prix. Dr Cadot, 366 Logan. Tél. Est 786. 73—6

ST DENIS 268 — C. M. — De magnifiques chambres pourvues du téléphone et des accommodations modernes, sont à louer à cette adresse. 71—12

SAINT-DENIS, 302. — C. M. — Une chambre très confortable dans famille privée, sans enfants, pour messieurs seulement. 74—6

SAINTE-CATHERINE EST 191 — C. M. — Grande chambre double, premier plancher et une autre simple sur étage du bain. 76—3

CHAMB. MEUBLEES A LOUER

SAINT-HUBERT, 75. — C. M. — Etage garni avec privilège de donner la pension. 75—6

SANGUINET, 282, — C. M. — Près Ontario. A louer, belles grandes chambres meublées à neuf, lumière Auer, bien chauffées et confort du chez-soi. 76—3

ST LAURENT 92 — C. M. — Belle grande chambre à louer, bien garnie, chauffée à l'eau chaude, bain, gaz. 76—2

SAINT-HUBERT, 366 — C. M. — Grande chambre, eau chaude, améliorations modernes, possession immédiate. Belle occasion. Tél. à la maison. 77—3

SAINTE-ELISABETH, 122 — C. M. — Chambre meublée à louer, étage du bain, eau chaude, etc. Prix modéré près Sainte-Catherine. 77—3

SAINT-LAURENT, 346 — C. M. — Près Sainte-Catherine. A louer, jolie chambre meublée en avant, premier étage, chauffée à l'eau chaude. 78-3

SAINTE-CATHERINE OUEST, 34. — C. M. — Choix de chambres doubles et simples, maison tranquille et chaude, $1.25 en montant. Possession immédiate.

SHERBROOKE EST, 560. — C. M. — Grandes chambres meublées ou non, étage du bain, gaz, eau chaude famille privée. — 78—3

SAINT-CHARLES BORROMEE, 293. — C. M. — Chambre simple meublée, étage du bain, près Sherbrooke.

SAINTE-ELISABETH, VILLE, 223. — C. M. — Grande chambre meublée sur devant, famille privée. Avec pension si désirée. Possession immédiate. 78—3

SAINT-HUBERT, 75. — C. M. — Joli salon à louer à un prix très modéré. 78—6

SAINT-DENIS, 62 — C. M. — Magnifiques chambres, bien meublées, lumière Auer, grade-robe, chauffées eau chaude, bain neuf, famille privée, possession immédiate. 78—3

SAINTE-CATHERINE EST, 143 — C. M. — Porte gauche en montant, chambre double meublée de devant, très confortable, garde-robe, lumière Auer, famille privée. 78—3

SAINT-DENIS, 140 — C. M. — Chambre salon meublée avec usage d'un poêle à gaz, avec autres chambres non meublées. 77—3

CHAMBRES ET PENSION

BOULEVARD Saint-Laurent, 153 — C. E. P. — A louer, une belle grande chambre pour demoiselle avec pension de première classe. 76—3

CHAMBRE ET PENSION — Magnifique grande chambre sur le devant avec toutes les améliorations modernes et pension de première classe. Tél. E. 5703. 77—2

RUE SHERBROOKE EST, 71 — C. E. P. — Chambre double magnifiquement meublée, sur le devant, deux lits, toutes les commodités modernes et pension de première classe. Possession immédiate. Phone Est 5703. 78—2

ST DENIS 472A — C. E. P. — Chambre double bien éclairée, étage du bain, avec améliorations modernes, pensoin de première classe, vrai chez soi. 74—6

SAINT-DENIS, 400a — C. E. P. — Magnifique chambre à louer, ainsi qu'une cuisine; pension si désirée. 74-6

ST DENIS 492 — C. E. P. — Pension Lucas, chambres sur le devant, bien meublées, améliorations modernes. Table de première classe, prix modéré. 74—6

SAINT-DENIS, 74. — C. E. P. — Les personnes désireuses d'un bon confort, doivent s'adresser à cette maison ne pas confondre avec l'ancienne ; grand changement, cuisine tout à fait française, belles chambres, bien éclairées et bien chauffées, installation moderne et de premier ordre. Prix modérés, tenue par Madame de Pellerin, cette dame donne des leçons et conversation de pur français. 76—7

SAINT-DENIS, 483C. — C. E. P. — Belle grande chambre avec pension, eau chaude, lumière Auer, etc., confortable pour un couple ou deux messieurs. 77—6

CHAM. PENSION DEMANDEES

CHAMBRE ET PENSIAON DEMANDEES — Couple marié avec deux enfants, désire chambre et pension. Prix modérés. S'adresser au comptable, chez A. Desmarteau, 60 Notre-Dame Est. 78—6

CHAMBRES DEMANDEES

CHAMBRE DEMANDEE — Monsieur demande petite chambre avec garde-robe et usage du bain avec eau chaude, à dix minutes du coin des rues Saint-Denis et Sainte-Catherine. Ecrire à W. L. 310 Sainte-Catherine Est.

MAISONS A LOUER

LOGEMENT — A louer, de suite, un appartement de plain-pied, chauffé, sept chambres, salle de bain, électricité, poêle à gaz, eau chaude. S'adresser au gardien du Frontenac, 442 rue Sanguinet. 64—n

RUE OSBORNE. — M. A. L. — Maison spacieuse, pouvant être utilisée comme hôtel, ancienne résidence de M. Narcisse Quintal, située au No 16 rue Osborne, Montréal. Possession au 1er mai 1908. S'adresser à Hurtubise et St Cyr, Assurance Royale, Place d'Armes. 71—12

RUE AIRD, 80 à 96 — M. A. L. — Près Sainte-Catherine, Maisonneuve — A louer, plusieurs logements, 7 et 8 pièces, modernes, valeur $16.00, pour $13.00. Dr Cadot, 366 Logan. Tél. Est 786. 76—6

MAISONS — A louer, Nos 951, 963 Mentana, possession immédiate, logements de quatre pièces, gaz, lmités, aussi plusieurs autres logements de trois et cinq pièces, sur les rues Mentana et Boyer, près Gilford, $9.00, $10.00. Romulus Lavallée, notaire, 97 Saint-Jacques. 73-6

PLAIN-PIEDS à louer, 9 grandes pièces, bains émaillés, et dépenses à part, gaz, électricité. Chauffage à eau chaude. Tout à fait neuf. 503 rue Saint-Hubert.

MAISON à louer de 2 étages, 10 grandes pièces, chauffée à l'eau chaude, bain, w.c., cave à laver et dépense. Coin Berri et Roy. 73—6

AVENUE DELORIMIER, plus haut que rue Ontario, six, sept et huit pièces, avec bain, gaz, électricité, en bon état. Loyer raisonnable. S'adresser Township Trust Co., 151 Saint-Jacques. Tél. Main 2118. 73—6

A MAISONNEUVE — Maison à louer. Aussi No 75 rue Burnett. S'adresser Lucien Giroux, notaire, 71A Saint-Jacques. Tél. Main 1473. 73—6

TERREBONNE — M. A. L. — Joli plain-pied à louer de 10 pièces chauffées à l'eau chaude, lumière électrique. Communications faciles avec Montréal. Pour plus de détails, s'adresser chez MM. Clément et Michaud, coin St Paul et St Pierre. 73—6

RUE BLEURY, 9 — A louer, cinq plain-pieds, chacun 70 x 50, bien éclairés et chauffés, ascenseur électrique, très convenables pour magasins, bureaux et petite manufacture ; possession le 1er mai ou plus tôt. Pour plus de détails, s'adresser à A. W. D. Howell, 212 rue Saint-Jacques. 75-6

MAISONS A LOUER

AVENUE DELORIMIER 1120A — M. A. L. — Près Rachel, 2 logements, 32 x 82, 11 et 9 pièces, possession immédiate, fournaise eau chaude, bain, gaz, électricité, première classe, façade en pierre, "bay window", passage privé de 8 pieds donnant dans toutes les pièces. Plus beau site, lumière. S'adresser sur les lieux. 75—6

HOCHELAGA — M. A. L. — Plusieurs plain-pieds ,premier, deuxième et troisième étage, améliorations modernes; aussi logement, rue Ontario, près Joliette, 2 étages, 25 x 42, 9 chambres, bain, lavabo, eau chaude et eau froide, chauffage à l'eau chaude, décorations dispendieuses faites dernièrement, fixtures pour l'électricité. S'adresser 128 Aylwin. 75—6

LAGAUCHETIERE EST, 118 — A louer, maison de 11 pièces, $30 par mois. S'adresser au propriétaire, 120 Lagauchetière Est. 75—6

MAISONS à louer, 6, 8A, 10, 10A, 12 Mont-Royal ; 27 Marie-Anne, magnifiques plain-pieds modernes de 8 pièces, $18. N. U. Lacasse, 17 Côte de la Place d'Armes, ou 717 Saint-André. 76—7

A LOUER — Plain-pied de 4,500 pieds, très bien éclairé en avant et arrière, très propice pour une manufacture au centre de la ville. S'adresser à M. Marchand, 307 Notre-Dame Ouest, Main 5303. 76—n

DESERY ET ROUVILLE, petit logement et plain-pieds à louer. Loyer $6.50 à $15.00. S'adresser à Paul Ogulnik, 350 rue Sainte-Catherine Ouest, ou 86 Désery. 76—6

A LOUER, $32 par mois, logement à deux étages, huit grandes chambres, toutes éclairées, fournaise, gaz, électricité, plomberie de première qualité, belle localité. 39 rue Bagg, du boulevard Saint-Laurent, avant Duluth. 76—6

BEAUDRY, 485 à 491 — M. A. L. — Plusieurs logements à louer, de 2 à 8 pièces, possession immédiate ou pour le premier de mai. Rue Beaudry, 491 à 485. J. B. Desroches. 76—6

PLAIN-PIEDS A LOUER — 2 plain-pieds, bas et haut, 7 pièces, 108 Parc La Fontaine, en face du lac, près Cherrier, $25.00. — Rue Berri, près ave Mont-Royal, 5 pièces, $16.00. Autres logis et magasins à louer dans la ville et campagne. Demers et Racicot, 52 St Jacques, Main 2894. Soir E. 1756. 64—m,j,s-n

PLAIN-PIED A LOUER — Monsieur âgé, seul, désire louer la moitié de son plain-pied. S'adresser sur lieux, 1599 rue Saint-Urbain, ou 688 boulevard Saint-Joseph. 78—6

MAISON A LOUER, avec écurie de quatre places, possédant un grand grenier pour le foin, aussi remise pour les voitures. S'adresser Ludger Gauthier, 103 Saint-Edouard. 77—6

RUE GARNIER — M. A. L. — Maison à louer ou à vendre rue Garnier, entre Gilford et Mont-Royal. S'adresser A. Denault, 314 Lasalle, Parc La Fontaine. 77—6

A LOUER, près du centre de la ville, 1 plain-pied 5 pièces, 1 bas, en bon état. No -95 Drolet. Prix $14. S'adresser Jos. Lamoureux, 401 rue Sainte-Catherine Est. Tél. 1629 Est. 77—2

A LOUER, 65 logements de $7 à $30, aussi épicerie avec logement, fixtures et écurie, bonne place d'affaires

A VENDRE

ENGIN à gazoline, 5 forces, avec scie ronde et brancard, pour $200. Cheval, sleigh et tombereau. S'adresser 709 Notre-Dame Est. 78—6

LICENCE — A vendre, une licence pour la vente des liqueurs. S'adresser 469 Saint-Timothée.

MEUBLES A VENDRE — Durant ce mois, au nouveau magasin de meubles, tapis, prélarts, 25 p.c. meilleur marché qu'ailleurs. Rachel Furniture Co. 269 Rachel, près Parc Lafontaine. 58—26

MAISON DE PENSION à vendre, 14 bons pensionnaires réguliers, 14 pièces meublées, loyer $20 seulement, valant au bas mot $800 ; vendra sous 3 jours, $450. Gilbert Martin, 38 Notre-Dame Est. 75—6

MACHINES A VENDRE — Pour ouvrages de toutes sortes en bois et en fer. Aussi chaudières, moteurs, arbres de couche, poulies, câbles, huiles. Tout à bon marché. Dominion Machinery Co., 37 carré Papineau. 76—6

MACHINES A LAVER, $6.50, $5.50, $4.00, $3.50. — Tordeurs. — Livrés dans n'importe quelle partie de la ville. J. M. Guindon, 988 Sainte-Catherine Est. 70—26

MEUBLES — A vendre, mobilier de chambre, buffet, table à rallonge, cabinet d'argenterie, couchette de fer, canapé ouvrant, chez F. Guibord et Cie, 916-922 Sainte-Catherine Est. 77—6

MOULIN à vendre, à scie, à mouler, à carder, commerce de fleur, de son. Bon engin et bon pouvoir d'eau. Bonne place pour manufacture portes et châssis. S'adresser Ebéniste Laframboise, Sainte-Scholastique. 78—6

MAISON de pension à vendre, $500 pour $250, avec privilège du bail. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. Main 2538.

MOULIN Singer à vendre, bien moderne pour manufacture, trois mois d'usage ; a coûté $65; sera vendu $22. Aussi table extension. Vend cause de maladie. S'adresser 592 Lasalle, Maisonneuve. 78—6

MAISON de pension meublée à vendre, 16 pièces. Conditions faciles. S'adresser Mme Meloche, 277 Saint-Laurent. Porte à droite en montant. 78—6

OUTILLAGE complet à vendre, pour manufacturer les boîtes à beurre. Aussi tranche à bois de boîtes à fromage. Ascenseur pour manufacture, engin et bouilloire presque neufs, 25 forces. Le tout à conditions faciles. S'adresser M. Boucher et Cie, Saint-François du Lac. 74—6

OUTILLAGE à vendre, pour ferblantier et plombier, presque neuf, à bon marché. S'adresser à Jules Tourangeau, Sainte-Agathe des Monts. 76—3

SCIE à ruban à vendre, fonctionnant à bras ou pédale, nouveau brevet; très utile pour menuisiers, voituriers, etc. Aetna Machine Co., chambre 10, 214 Saint-Jacques. Prix modéré. 74—6

TRAINES SAUVAGES, $5.00, pour $3.00; raquettes, $3.50, pour $2.50 ; mocassins, patins, hockeys, punching bags, réduction 25 pour cent. Joseph Versailles 1897 Ontario Est. 66—26

VUES ANIMEES, 2 salles, dont une peut asseoir 700 personnes, l'autre, située près du Français. Les deux bien garnies et pourvues d'appareils modernes. Bas prix à un prompt acheteur. Demers et Racicot, 52 Saint-Jacques. 78—mjs—n

CHEVAUX TONDUS

FAITES CLIPPER VOS CHEVAUX l'électricité, en 30 minutes, chez L. Gaudet, 540 Amherst, coin Ontario. Ouvrage garanti. Tél. Est 1306. 54—26

CHEVAUX VOITURES HARNAIS

A VENDRE, couvertes de cheval, couvertes imperméables, coussins de hards, fabriqués et réparés, 4 sleighs doles, harnais d'occasion pour poney. Dell, 102 Saint-Henri. 73—6

CHEVAUX — Nous venons de recevoir un autre char de chevaux pesés et légers, qui seront en vente aujourd'hui et les jours suivants. M. Dupe Gravel, 113 Saint-Paul. 76—6

CHEVAUX DEMANDES — Avez-vous à vendre des chevaux, harnais, voitures ? Si oui, les envoyer à notre salle mardi et vendredi, 10.30 a.m. à 2.30 p.m., chaque semaine. Ventes vées en tout temps. Consignations toutes sortes sollicitées. Entière satisfaction et prompte remise. Nous avons toujours en mains un grand nombre de chevaux de toutes sortes. J. E. Charlebois, en arrière de 567 Saint-Paul, 53 Saint-Henri, près McGill. Tél. Bell Main 2369. Marcotte Frères, encanteurs. 77—22

CHEVAL — Bon cheval noir à vendre, bon marché. S'adresser J. A. Brunet, 42 Adeline.

CHEVAL — Bon cheval de travail à vendre. S'adresser 214 Montcalm.

COUVERTES de voiture à vendre, deux couvertes en buffle naturel de première qualité, à vendre très bon marché. H. Freedman, 1338 Notre-Dame Ouest, coin Vinet. 4,6,8

ETALON à vendre, 4 ans au printemps, poil brun castor, pas de blanc, race Clyde anglaise, pesanteur 1700. S'adresser Hormisdas Gauthier, Boucherville, Qué. 78—22

JUMENT — A vendre, jolie jument brune, 15 mains et demie, une très vite trotteuse, sans marque. S'adresser à la Cie A. C. Larivière, 71 rue Saint-Antoine. 73—6

SLEIGHS A VENDRE — Deux sleighs pour charroyer la glace. A très bon marché. S'adresser à R. Roy, 136 rue Maisonneuve. Tél. March. 1719. 76—7

FOURRURES A VENDRE

BOA en alaska, magnifique manteau mouton de Perse, $50 ; manteau seal électrique et near seal, $25 ; capot chat, première qualité, $45 ; manchons, étoles de vison, manteaux drap doublés en fourrure, capots doublés rat musqué, collets en loutre et mouton de Perse. Venez nous voir. Aucune offre raisonnable refusée. Nous ne voulons pas en emmagasiner, il faut tout vendre. Ouvert le soir jusqu'à 9 heures. W. Albert, fourrures en gros, 39 Saint-Hubert. 78—6

CAPOT de chat sauvage, grandeur 42, tout neuf, pour $35. S'adresser 1195 Ste Catherine Est. 73—6

CAPOT chat sauvage, pleine peau, $25; manteau mouton Perse, pleine peau, garnis de vison, $75; manchon de vison, $20. 137 Craig Est. 74—6

CAPOT doublé en fourrure, $11. Manteau seal électrique, $14. Etoles, manchons. Ces prix sont en bas du prix coûtant. Pearson, Craig, coin Saint-Dominique. 78—6

FOURRURES — La balance de nos fourrures à grande réduction, casques near seal, $2.50. D. Chabot, 722 Ste Catherine Est, entre Panet et Visitation. 77—6

MANTEAUX MOUTON DE PERSE — A vendre à sacrifice, plusieurs manteaux de mouton de Perse, dans toutes les grandeurs, garnis de vison ou unis, à être vendus à moitié prix. Ecrivez-moi immédiatement si vous avez l'intention d'acheter tôt ou tard et j'irai vous voir avec des "bargains". Cela vous paiera certainement de me voir avant d'acheter. S'adresser par lettre ou le soir, de 7 à 8 heures, Eug. Gauthier, 322 Sainte-Catherine Est. 77—6

MANTEAU — A vendre, un magnifique manteau de mouton de Perse pour dame, dernier style, No 40; une chance exceptionnelle à prompt acheteur; vaut la peine de voir. Adressez au plus tôt, 95 Hutchison, près Bleury.

PEAUX DE VISON — 500 magnifiques peaux à $2.00 en montant, et autre fourrure au prix coûtant. Il faut tout vendre. S. Chaput, 1285 Ste Catherine Est. 73—6

PARDESSUS — A vendre, pardessus en drap, doublure rat musqué, garniture mouton de Perse, vendra bon marché à prompt acquéreur. S'adresser 2533 Notre-Dame ouest, Saint-Henri. 77—6

COMBUSTIBLE A VENDRE

BOIS — A vendre, 1,700 cordes de bois mêlé, sur la ligne du G. T. R., coupé et séché depuis plus d'un an. Ecrire à boîte 59 la "Presse".

ANIMAUX DOMESTIQUES

CHIENNE — A vendre, une belle chienne Saint-Bernard, de race pure. S'adresser à 14 avenue Henderson, Ottawa. 77—2

CHIEN A VENDRE — Superbe occasion, cause retour Europe, beau et vrai chien "collie" à vendre. Ecrire boîte 70 la "Presse." 74—6

VOLAILLES à vendre, Plymouth Rocks barrées, $1.50 chacune; Buff Leghorns, $1.50 chacune; White Leghorns, $1.30 chacune; Golden Wyandottes, $1.50 chacune, parmi ces dernières, plusieurs poulettes de premier choix. Trois chèvres. Un berlot presque neuf, $10.00. S'adresser 607 rue Cowan, boulevard St Denis, entre Beaubien et Comte, maison en brique blanche. 77—6

BILLARD TABLE DE POOL ETC

BILLARDS D'OCCASION et tables de pool. Nous louons avec privilège d'achat. Aussi jeux de quilles, fixtures de buvette et de magasins de cigares. The Brunswick-Balke Collender Co., Dépt. A., 11 rue Notre-Dame Ouest, Montréal. 61—26

BILLARD — A vendre, billard 5 x 10, 2 Life Pools, un 6 x 12, l'autre 5 x 10, et accessoires, le tout en acajou. S'adresser 80 rue Windsor. 76—6

CHALOUPE, YACHT A VENDRE

YACHT à gazoline à vendre, parfait ordre, 33 pieds, 12 h. p. Occasion. Téléphone Main 1608. Boîte Poste 269. 256—n

YACHT A GASOLINE à vendre, en parfait ordre, $375.00. J'en ai plusieurs autres. L. A. Fortier, 43 Notre-Dame, Viauville. Bell Est 3315. 77—6

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

A VENDRE, $169 comptant achètent un piano droit presque neuf, 3 pédales et toutes les améliorations. La Cie de Pianos Leach, Limitée, 560 rue Sainte-Catherine Ouest, près Drummond. 78—2

A VENDRE — Pianos droits Pratte neufs, depuis $525, payables partie au comptant et $10 par mois. La Cie de Pianos Leach, Limitée, 560 rue Sainte-Catherine Ouest, près Drummond. 78—2

A VENDRE — Pianos droits Bell neufs, depuis $256; conditions $10 comptant et $7.00 par mois. La Cie de Pianos Leach, Limitée, 560 rue Sainte-Catherine Ouest, près Drummond. 78—2

A VENDRE — Pianos carrés modernes, $100, $125 et $135. Conditions : $5 comptant et $4 par mois. La Cie de Pianos Leach, Limitée, 560 rue Sainte-Catherine Ouest, près Drummond. 78—2

A VENDRE — $140 comptant achètent un piano droit d'un célèbre fabricant, en usage depuis un an ; a coûté $400, pris pour dettes. Pour plus amples informations, s'adresser à boîte 67 la "Presse." 78—2

PIANO DROIT Bell à vendre, $185.00 comptant, a coûté $375.00 Il y a un an. Le propriétaire quitte la ville. Ecrivez immédiatement à Boîte 618, la "Presse." 73—6

PIANO à vendre, 7 octaves, petit format, $55 ; bonne machine à coudre, $6.00. M. Graham, 486 Saint-Urbain, près Prince-Arthur. 76—6

PROPRIETES A VENDRE

$5,000 — Achèteront une bonne maison confortable, sur la rue Mance, passé l'avenue Fairmount. Conditions : moitié comptant, le reste à 6 pour cent. A. W. D. Howell, 212 rue Saint-Jacques. 76—6

VENTE FORCEE — P. A. V. — Rue Notre-Dame Est, $2,900, grand magasin en brique, avec profonde extension et logement 12 pièces au-dessus ; a coûté plus de $4,000. Photographie au bureau. W. Ernest Bolton ,141 Notre-Dame Ouest. 73—6

RUE SAINT-ANDRE, — P. A. V. — Deux cottages, 7 chambres chacun, avec bain, w.c. et gaz, Nos 572-574 rue Saint-André ; les baux expirent le 1er mai prochain. S'adresser Mme C. Champagne, No 225 rue Carrières. 76—6

RUE PANET — P. A. V. — A vendre, 6 plain-pieds modernes et neufs, 178 à 184 rue Panet, près Sainte-Catherine. S'adresser 283 boulevard St Laurent. 76—6

P. A. V. — Maison à vendre, nouvellement construite, bois et brique, façade brique pressée, rapporte 10 pour cent, 3 ou 6 plain-pieds, à vendre. S'adresser 389 Bourbonnière, Maisonneuve. 76—6

A VENDRE, rue Hôtel de Ville, près d'Ontario, propriété de plusieurs logements. Loyer $516. Prix $4,200. S'adresser à Montreal Real Estate Co., bâtisse la "Patrie." 76—6

RUE BERRI — P. A. V. — Faut vendre immédiatement, joli cottage, rue Berri, près des Pères du St Sacrement; brique solide, parfait ordre; 7 pièces, bain, gaz, réservoir à eau chaude, grande cave pontée. $2,600.00; $900.00 comptant, balance $20 par mois, compris les intérêts. Chance exceptionnelle d'avoir un bon chez soi. A. W. Dagenais, 1186 Saint-André. Tél. Est 4130. 76—6

COTTAGE à vendre, joli cottage en brique solide, au No 267 avenue Laval, en face de l'église Saint-Louis de France. Prix raisonnable. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux. 72—n

RUE CHABOT — P. A. V. — Delorimier, près Mont-Royal, deux plain-pieds, devant brique pressée, 5 et 6 pièces, bain émaillé, plomberie découverte, etc. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 76—6

AVENUE DE L'HOTEL DE VILLE — Joli cottage, juste au-dessus de la rue Sherbrooke, fini en bois naturel; en parfaite condition: 8 pièces. Prix $5,100. W. A. Snowdon, 213 édifice de la banque des Marchands. 76—6

RUE DES ERABLES, 1425 et 1427, façade brique pressée, 2 logements, 5pièces, cuisine extension, gaz, bain, $2,800. S'adresser 797 Saint-Denis. 76—6

9ème AVENUE, 389 ROSEMONT — A. V. — Maison de deux étages avec étal de boucher rapportant $17 par mois, vendra à bonnes conditions. S'adresser M. Pierre Maheu, 335 6ème avenue, Rosemont. 73—6

LONGUEUIL — $3,500, villa en brique semi-détachée, sur le bord du fleuve, portant nom Maxwell, larges vérandas et balcon, neuf chambres, chambre de bain, fournaise à eau chaude, 17,000 pieds de terrain. Voyez la photographie. W. Ernest Bolton, 141 rue Notre-Dame ouest. 73—6

PROPRIETES à vendre. Les meilleures chances à Montréal, payant de 8 à 18 p.c. Maisons à un seul logement, plain-pieds, logements, propriétés commerciales. Conditions faciles. L. Harris, 71A rue Saint-Jacques. 72—26

MONTREAL SUD — $600. Cottage d'été, 26 pieds de front, cuisine à rallonge, 5 chambres, véranda, balcon, 6,000 pieds de terrain. Photographie au bureau. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame ouest. 76—6

COTTAGE à vendre, avec rallonge à 3 étages, fournaise à eau chaude, plomberie découverte, à bon marché. S'adresser 130 Drolet. 76—3

PROPRIETE à vendre, rue Huntly, 3 plain-pieds modernes, gaz, lumière électrique, bouilloire à eau chaude, bain émaillé, prix $3,600, partie comptant. E. Lalonde, 468 Huntly. 76—6

ENTREPOT, Rue Dalhousie, P. A. V., à quelques pieds de la voie du G. T. R., en pierre solide, vente forcée de construction d'usine. Sera vendue pour le prix du terrain. Le propriétaire a besoin d'argent. Autres détails de M. Colle, 60 rue St Laurent.

RUE DES ERABLES, 1425 et 1427, façade brique pressée, 2 logements, 5pièces, cuisine extension, gaz, bain, $2,800. S'adresser 797 Saint-Denis. 76—6

9ème AVENUE, 389 ROSEMONT — A. V. — Maison de deux étages avec étal de boucher rapportant $17 par mois, vendra à bonnes conditions. S'adresser M. Pierre Maheu, 335 6ème avenue, Rosemont. 73—6

LONGUEUIL — $3,500, villa en brique semi-détachée, sur le bord du fleuve, portant nom Maxwell, larges vérandas et balcon, neuf chambres, chambre de bain, fournaise à eau chaude, 17,000 pieds de terrain. Voyez la photographie. W. Ernest Bolton, 141 rue Notre-Dame ouest. 73—6

PROPRIETES à vendre. Les meilleures chances à Montréal, payant de 8 à 18 p.c. Maisons à un seul logement, plain-pieds, logements, propriétés commerciales. Conditions faciles. L. Harris, 71A rue Saint-Jacques. 72—26

MONTREAL SUD — $600. Cottage d'été, 26 pieds de front, cuisine à rallonge, 5 chambres, véranda, balcon, 6,000 pieds de terrain. Photographie au bureau. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame ouest. 76—6

COTTAGE à vendre, avec rallonge à 3 étages, fournaise à eau chaude, plomberie découverte, à bon marché. S'adresser 130 Drolet. 76—3

PROPRIETE à vendre, rue Huntly, 3 plain-pieds modernes, gaz, lumière électrique, bouilloire à eau chaude, bain émaillé, prix $3,600, partie comptant. E. Lalonde, 468 Huntly. 76—6

ENTREPOT, Rue Dalhousie, P. A. V., à quelques pieds de la voie du G. T. R., en pierre solide, vente forcée de construction d'usine. Sera vendue pour le prix du terrain. Le propriétaire a besoin d'argent. Autres détails de M. Colle, 60 rue St Laurent.

RUE ST EDWARD, P. A. V. — Huit logements à façade de pierre et brique, 7 pièces chacun, bain séparé des w.c. Gaz et électricité. Façade de 80 pieds. Loyer $1,330.00. Prix $12,750.00. Conditions très faciles. M. Colle, 60 rue St Laurent.

RUE CUVILLIER — P. A. V. — Six logements, façade en pierre et brique, bains émaillés, gaz, etc. Loyer actuel $1,036 par année. Nouveau loyer à partir de mai prochain, au moins $1,150. Prix $9,750. Comptant au moins $1,500. Faites une offre. Il faut vendre immédiatement. M. Colle, 60 rue St Laurent. 73—6

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE, à Sainte-Anne de Bellevue, résidence d'été, et île, environ 4 acres, maison en partie meublée, eau dans la cuisine et la chambre de bain. Très bien décorée. Magnifiques terrains avec pommiers et arbres ombreux, pelouse pour tennis et croquet. Pour plus de détails, C. C. Holland. Tél. Uptown 1284. 74—6

RUE SAINT-EDOUARD — P. A. V. — Lots et brique, 2 étages, 4 logements avec écurie, revenu $624. Prix $6,000, comptant $1,000, balance à 5½ pour cent.

Rue Cadieux, près Mont-Royal, façade en pierre, 4 logements, 2 étages, avec écurie. Prix $5,500.

Rue Chambord, bois et brique, 2 étages, 2 logements, prix $2,850, $500 comptant, balance $100 par année.

Rue Saint-André, façade en pierre, 2 logements, 2 étages, prix $2,600, $500 comptant ,balance $100 par année.

Rue Saint-Urbain, bois et brique, 3 étages, 3 logemetns, le bas chauffé à l'eau chaude, revenu $660. Prix $6,300. S'adresser J. B. Brunet, 76 Saint-Jacques. Tél. Main 6767. Maison privée 686 boulevard Saint-Joseph. Tél. Est 6787. 78—6

MAISON à vendre, 3 étages en brique, logement du bas, 5 pièces, avec écurie en brique, deux étages, louée $20, logement du haut 10 pièces, loué $23. Vendra immédiatement pour $4,600, à bonnes conditions, située près Saint-Denis et Duluth. Voir propriétaire, 138 Rivard.

PROPRIETES à vendre dans toutes les parties de la ville, à très bonnes conditions. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. Main 2538.

P. A. V. — Maison à vendre et épicerie à vendre, de première classe, près Parc Lafontaine. Bonnes conditions ou à louer si désiré. Informations 902 Berri. 78—6

RUE FRONTENAC — P. A. V. — Quatre logements neufs à vendre, rue Frontenac, coin de ruelle, bain, gaz, $4,400, rapportant $456. S'adresser 24 Marianna, près Ontario et Fullum.

PROPRIETES DEMANDEES

MAISON — On demande maison moderne, un seul logement, 2 étages, 10 pièces, entre Saint-Denis et Guy. On paiera $10 à $15,000 comptant. Ecrire boîte 420, la "Presse." 76—6

TERRAIN DEMANDE — On veut acheter, aux environs de Montréal, un bon terrain cultivable, de quelques arpents de superficie, bâti ou non bâti, près de la rivière si possible. Ecrire boîte 58 la "Presse."

OCCASIONS D'AFFAIRES

CHANCE D'AFFAIRES — A vendre, un magasin de liqueurs avec toutes les améliorations pour fabriquer le vin ; aussi 3,000 gallons de vin canadien à vendre à très bas prix. S'adresser à 423 Notre-Dame ouest. 78—6

MAGASINS, industries, hôtels, restaurants, etc., dans toutes les diverses branches, requérant un capital depuis $100 et plus. Informationse gratuites. Nous aidons financièrement les acheteurs. Demers et Racicot, 52 Saint-Jacques. 46—mjs—n

ATELIER — A vendre, atelier de réparations de machines et bicycles, le meilleur site de Montréal, plus de 50 bicycles en stock, tour à couper les vis, enclume, forge, roues d'émeri, machine à vulcaniser et à souder, fortune pour un homme actif. Prix mille piastres. Les outils valent plus que ce montant. 900 boulevard Saint-Laurent. S'adresser D. Dowell, 102 rue Saint-Henri. 73-6

OCCASION D'AFFAIRES — Un homme d'affaires désire s'aboucher avec un jeune avocat qui voudrait se faire un bon acquit et ayant au moins $500 de capital. Proposition sérieuse et discrétion absolue. Ecrire à boîte 60 la "Presse." 78—6

QUELQUES-UNES des meilleures occasions à Montréal. Maisons à un seul logement, plain-pieds, logements, propriétés commerciales. Du terrain rues Bishop et Crescent. Mes propriétés rapportent de 8 à 18 pour cent net. Propriété de valeur à l'angle de la rue Craig. Maisons et boutiques à louer. L. Harris, 71A rue Saint-Jacques. 70—24

TERRAINS A VENDRE

TERRAINS à vendre dans toutes les parties de la ville et banlieues, et une quantité à échanger contre fermes et propriétés de ville. Termes faciles. Demers et Racicot, 52 Saint-Jacques. 46—mjs—n

A VENDRE OU A ECHANGER

A ST LAURENT — A vendre ou à échanger une bonne maison, bâtie sur six beaux grands lots de 25 par 121 chaque lot, tout en verger, à une minute des petits chars, du collège et de l'église, maison pouvant être habitée toute l'année, place idéale pour la saison d'été, valant $4,500 pour $3,000 à de bonnes conditions, ou échangera contre propriété de ville. S'adresser 1344 rue Cadieux, Phone Bell Est 4934. 77—6

HOTELS — A vendre ou à échanger, petit hôtel, établi depuis 20 ans, un coin en ville, loyer $50, huit pièces, prix $11,500. Conditions $2,000 comptant. La licence seule vaut $8,000. S'adresser Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, vis-à-vis la "Patrie." 74—6

HOTELS A VENDRE

COTEAU DU LAC — Hôtel à vendre à la station Rivière Rouge. Chance exceptionnelle pour une personne voulant s'établir, bonne voiture double d'hiver et d'été, ainsi que harnais double et chevaux. Aussi fixtures de bar, sculptés à la main. Conditions faciles. Pour plus amples informations, s'adresser Napoléon Vallée, Coteau du Lac. 78—6

HOTEL, $9,500, recettes $300 par semaine garnties, $5,000 comptant, balance $50 par mois ou $9,000 comptant. Une chance qui ne se présente pas tous les jours. J. Beauvais, 1400 Notre-Dame Ouest. Tél. Main 6709. 76—6

HOTELS à vendre dans toutes les parties de la ville et de la campagne, depuis $1,000 à $20,000. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. Main 2538.

RESTAURANT licencié à vendre, bon marché à un prompt acheteur, 401 et 403 rue Ontario Est, coin Saint-Hubert. 74—6

SAINT-MARTIN — Hôtel à vendre, bien achalandé, au village de Saint-Martin, comté de Laval. S'adresser au notaire Lavoie, Saint-Martin, comté de Laval. 73-6

MAGASINS A VENDRE

LIBRAIRIE SAINT-LOUIS — A vendre, pour cause de santé, 288 Sainte-Catherine Est, maison bien connue à Montréal et établie depuis plus de 30 ans. Encore plus de cinq années de bail, loyer bon marché, bonne place d'affaires. Commerce très prospère. 78—6

MAGASINS A VENDRE

MAGASIN — A vendre, rue Notre-Dame, $2,900. Magasin en brique solide, avec rallonge et logement à 2 étages de 12 pièces au-dessus. On ne pourrait construire pour $4,000. Photographie au bureau. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 73—6

MAGASIN GENERAL à vendre, dans la meilleure place d'affaires du comté de L'Assomption, à proximité du C. P. R. et du Grand Nord. Abandonne les affaires pour cause de santé. Conditions faciles. S'adresser Télesphore Mercier, L'Epiphanie, P.Q. 64—m-s-n

MAGASIN — A vendre à bon marché un magasi nde modes en chapeaux pour dames, établi depuis 15 ans. S'adresser au No 622 avenue Mont-Royal. La dame propriétaire sans successeur et fatiguée, désire se retirer.

RUE SAINT-LAURENT, près Fairmont, magasin 25 x 60 avec écurie, cour couverte e nentier, cave cimentée, fourna'se ea uchaude. Prix $25 par mois,

A POINTE - CLAIRE, magasin général, maison 32 x 40, comprenant magasin et logement, 18,000 pieds de terrain, occupé actuellement par magasin général. Très bonne place pour un homme qui a quelque capital. Prix $25 par mois. J. B. Brunet, 76 Saint-Jacques. Tél Main 6767. 78—6

RESTAURANT — Bon restaurant à vendre, avec bonnes recettes pour faire la petite bière blanche, articles de fantaisie, tabac, bonbons, pour cause de santé. S'adresser 114 Dufresne. 74—6

RESTAURANT à vendre, bonbons, cigares, paneterie, 725 Lagauchetière Est, coin Panet. 74—6

EPICERIES A VENDRE

A VENDRE, pour cause de santé, une épicerie licenciée, située près de Sainte-Catherine. Faut vendre immédiatement. S'adresser à P. O. Coulombe, bâtisse la "Patrie." 74—6

EPICERIE LICENCIEE, beau coin, à vendre sur inventaire, $500.00 comptant, balance conditions faciles. Occasion unique pour commençant. J. Fredette, 925A Saint-André. Bell Est 601. 75—6

EPICERIE licenciée à vendre, établie depuis 22 ans, faisant de très bonnes affaires, bonne clientèle, bon coin. Abandone pour se retirer d'affaires, 193 Mont-Royal. 77—6

EPICERIE à vendre, belle petite épicerie, cause changement de commerce, faisant très bonnes affaires comptant, loyer $13 avec logement privés. Chance exceptionnelle. S'adresser 503 Aylwin, Hochelaga. 78—6

FERMES A VENDRE

BOUCHERVILLE — Belle terre de 180 arpents à vendre, au 5e rang, maison en brique, bonnes granges, améliorations modernes, prix modéré. S'adresser au notaire Racicot, Boucherville. 77—6

FERME avec de grands avantages, à louer, vendra ou échangera contre une propriété de ville. Conditions faciles. S'adresser à Omer Mireault, 654 rue Workman, Saint-Henri de Montréal. 77—6

FERMES A VENDRE, dans toutes les parties du Canada, avec ou sans roulant, capital requis depuis $100 en montant. Conditions faciles et aide financier au besoin. Informations gratis. Demers et Racicot, 52 Saint-Jacques. 46—mjs—n

FERME à vendre, située sur l'île de Montréal, 192 arpents, près des chars électriques et des chars à vapeur. S'adresser au gardien du Palais de Justice. 77—22

INFORMATIONS DEMANDEES

LABELLE — Informations demandées. — Des amis de Gédéon Labelle, arrivé depuis octobre, seraient reconnaissants à toute personne faisant connaître son adresse à 240 Dufresne.

REPARATIONS

MEUBLES REPARES — Meublier, bourreur, matelas désinfectés, $1.00 ; durissons les "spring beds" mous ; montrons à domicile échantillons pour couverture, etc. X. Martineau, 611 Mont Royal. Téléphone Est 5240. 54—26

MEUBLES réparés, remis à neuf, et rembourrage à bon marché; matelas en laine refaits, désinfectés, $1.00. S'adresser F. Fernet, 392 Mont-Royal. Marchands. 2159. 59—26

HABILLEMENTS SUR MESURE

HABILLEMENTS sur mesure, $10, $12 et $15. Votre choix parmi 250 patrons différents. Coupe parfaite garantie. H. Freedman, 1338 Notre-Dame Ouest, coin Vinet. 78-26

PLISSAGE FRANCAIS

PLISSAGE FRANCAIS — Nous avons dix différents patrons de plissage pour jupes. Les prix varient de $2 jusqu'à $12. Aussi plissages très nouveaux pour garnitures. 382 Craig Est, près rue Saint-Hubert, 2e porte Place Viger. 254—n

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

CONSTRUCTEURS ET PLOMBIERS — A vendre système de chauffage, système à incendie (water tank et sprinklers). Aussi briques dures, planche, madriers 2 et 3 pouces, bois carré 10 x 10. Démollissons manufacture Ramsay, 141 Frontenac, W. Lajeunesse et Cie. Est 4413. 74—12

MATERIAUX — Entrepreneurs et constructeurs : Avez-vous besoin de pierre taillée en tous genres à prix raisonnable ? Si oui, nous exécuterons promptement vos commandes. John Quinlan and Co., 4414 Sainte-Catherine, Westmount. 73—26

PORTRAITS

PORTRAITS — Apportez cette annonce et une bonne photographie, nous vous ferons dans les quinze jours un magnifique portrait au crayon, 16 x 20 pouces, buste, avec beau cadre bois et doré, moulure de six pouces, vitré, le tout valant $5.00, pour $1.59. Hors de Montréal, 41c en plus pour emballage. Ludger Séguin et Cie, 390 Sainte-Catherine, près Saint-Hubert, Montréal. 67—22

TUMEURS ET CANCERS

TUMEURS, CANCERS. MADAME SOTTAUX, spécialiste, 270 Mont-Royal, fait disparaître sans opérations, sans nuire aux occupations, cancers, toutes tumeurs, spécialement protubérances ou bosses du crâne. Guérison garantie. 70—26

MODES

MODES —Durant notre grande vente à réduction de février nous offrirons des modèles d'un goût exquis, à prix excessivement bas. Suc. V. Patenaude, 419 Notre-Dame Ouest. 75—26



CORS, OIGNONS—Ongles incarnés, verrues, protubérance, engelures et toutes les maladies des pieds traités habilement sans douleur par le PROF. L. HARRIS chirurgien — pédicure. Etabli à Montréal en 1864. Phone M. 1296, 71a St Jacques 48—n F



ARONSON & RUTENBERG Prêteurs sur gages et bijouteries, 601 ou 115 Craig Ouest. Ancien établissement vis-à-vis rue Saint-François-Xavier. (Etabli en 1875).
ARGENT A PRETER par montant d'un dollar et plus, sur diamants, montres, bijouteries, vêtements, fourrures et nouveautés. 38—lmMjs—n

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 18573 — Wilfred Champagne, demandeur, vs J. B. H. Beauvais, défendeur. Le treizième jour de février 1908, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 700B rue Sanguinet, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage. J. E. Desmarais, H. C. S. Montréal.

PERDU

BILLETS — Perdu, un livret Montreal Street Guide, contenant timbres-poste, billets de tramway et de Montréal à Iberville. Récompense assurée en les retournant à 121A rue Saint-Antoine, ou 82 rue Windsor. 78—2

BRACELET — Perdu, bracelet en or avec initiales B. C., entre 336 rue Chambord et coin Dufferin et Mont-Royal. Récompense à celui qui le rapportera à 336 Chambord.

CHIEN — Perdu, ou volé, janvier 28, petit chien noir cocker spanial, petite tache blanche dans l'estomac, queue coupée. Récompense à qui donnera informations à 612 Letourneux, Maisonneuve. 78—1

CHIEN — Perdu, lundi dernier, un chien bull terrier brun, les quatre pattes blanches, tête blanche, oreilles brunes taillées, ayant des marques sur la tête. Récompense à qui le ramènera à 514 Parc Lafontaine. Quiconque le retiendra après cet avis sera poursuivi.

CHIEN — Perdu, lundi après-midi, un chien de race Saint-Bernard, blanc et jaune, 7 pieds de long du bout du nez au bout de la queue, hauteur plus de 3 pieds. Récompense généreuse en le ramenant à l'échevin Laviolette. 78—6

COEUR — Perdu, vendredi après-midi, rue Saint-Hubert, de Villeray à rue Beaubien, un petit coeur en or portant initiales P. L. d'un côté. R. B., de l'autre. Prière rapporter 2532 Labelle, Villeray. Récompense.

LAMPE — Perdue, une lampe argentée, pour corbillard. Prière de la rapporter à L. Thériault, No 16A rue Saint-Urbain.

PERDU — Un violon, rue Saint-Laurent, samedi matin, le 25 janvier. Le propriétaire est un musicien privé de son instrument et il prie la personne qui l'a trouvé de lui remettre son violon tout de suite, 734 avenue Colonial, ou au magasin de musique Lavallée, 35 boulevard Saint-Laurent. Récompense. 76—6

PERDU, lundi, rue Saint-Jacques, un petit paquet adressé Jno. Handerson, contenant 44 peaux de chinchilla. Récompense généreuse à celui qui le rapportera à l'American Express Co. 77—2

PERDU, un paquet contenant encrier en verre et en cuivre, et deux coupe-papier. Récompense raisonnable à 598 rue Sainte-Catherine ouest. 78—2

PORTEFEUILLE — Perdu, entre Panet et Beaudry, sur la rue Ontario, un portefeuille contenant dix dollars et des billets de tramway. Prière de remettre à Mme Geo. Langlois, 590A rue Beaudry. Récompense.

ROBE — Perdue, jeudi soir, vers 9 heures, rue Lasalle, entre rues Rachel et Marie-Anne, une robe de voiture grise. Récompense 249 Garnier. 77—2

TROUVE

BOURSE trouvée, lundi soir, entre 8 et 5 heures, rue Saint-Denis, entre Sainte-Catherine et Craig. Peut être réclamée 750 Saint-Denis.

TROUVE — Argent trouvé sur la rue St Denis. S'adresser en donnant description à M. L. Dubreuil, 162 St Denis. 77—3

PRETS SUR HYPOTHEQUE

ARGENT à prêter sur hypothèque, taux courant. J. A. H. Hébert, notaire, 3151 Notre-Dame, bureau : Banque Provinciale. Tél. Bell Main 2862 ; Main 529. 121—n

A PRETER — A la ville ou à la campagne. Notre bureau étant établi depuis plus de 12 ans, vous aurez satisfaction si vous avez besoin d'argent sur terre, maison, lot, assurance. Ecrire Osw. Chaput Cie, édifice la "Presse." 68—20

ARGENT à prêter sur hypothèque, à conditions faciles. S'adresser à Lucien Giroux, notaire, 71A rue Saint-Jacques. Tél. Main 1473. 73—6

A PRETER, $6,500 et $1,500, première hypothèque, sur propriétés de la cité et des banlieues environnantes. Romulus Lavallée, notaire, 97 Saint-Jacques. 73—6

ARGENT à prêter, par gros et petits montants, sur hypothèque. Achats de billets promissoires, créances, diamants, bijoux, etc., etc., transactions sur "pawn tickets". J. A. Demault, agent financier, 17 Côte de la Place d'Armes. 76—26

ARGENT à prêter sur hypothèque, à 5½ et 6 pour cent. Conditions faciles. S'adresser "Maison de Finance Cadieux", 62 Saint-Jacques. Tél. Bell Main 4086. 77—26

A PRETER, en divers montants, de $500, $500, $800, $1,000, $1,200, $2,000 $2,800, $3,500, $5,000 et plus, variant de 6 à 8 pour cent d'intérêt. Sur première hypothèque. L'argent provenant de particuliers, le prêt sera fait à peu de frais et sans aucune perte de temps, achats de créances et de billets promissoires. Demers et Racicot, 52 rue Saint-Jacques. 46—mjs—n

PRETS — A prêter sur hypothèques, gros et petits montants, intérêts courants. Conditions faciles. H. R. N. Viau, courtier, 74 Saint-Gabriel. Main 5761. Résidence, 135 Drolet. Est 1267. 70—26

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter sur hypothèques, achat de billets promissoires et créances de toutes sortes. S'adresser à Choquette et Aumond, comptables, 47 St Vincent. Tél. Bell Main 2149. 58—26

EMPRUNT

EMPRUNT — Personnes ayant arg

MONARCHIE OU REPUBLIQUE?

La censure sévère établie en Portugal au lendemain du rigicide n'en laisse pas moins transpirer au dehors que la situation intérieure de ce pays est loin d'être rassurante. --- Les partisans du trône et les partisans du peuple sont en présence, et le prétendant, Don Miguel de Bragance, attend les événements pour entrer en scène.

UNE REVOLTE AURAIT ECLATE DANS L'ARMEE, CAR ON A ENTENDU UNE TERRIBLE FUSILLADE VENANT DES CASERNES,

Londres, 4 — La réticence des rapports qui arrivent de Lisbonne est une indication que toute la vérité n'est pas connue sur la tragédie de samedi. Il est connu partout qu'une censure sévère est établie sur les dépêches qui partent du Portugal, si bien que ça prendra encore quelque temps avant que l'on connaisse la situation vraie. Néanmoins, les républicains paraissent plus mêlés à l'affaire qu'on ne croyait d'abord et la république et la monarchie sont maintenant dans les plateaux de la balance en Portugal. Toute résistance républicaine serait promptement étouffée, n'était la rébellion d'une partie de l'armée. Une terrible fusillade entendue du côté des casernes est une indication que les soldats ne sont pas tous enthousiastes de la dynastie portugaise.

ARRESTATIONS EN MASSE

Des arrestations en bloc ont été opérées à Lisbonne, et les personnes suspectes laissées en liberté sont sous la surveillance de la police.

Jusqu'à quatre heures cet après-midi, il ne s'était pas produit de nouveaux désordres. La frontière portugaise est gardée avec soin, en vue d'empêcher les suspects de s'échapper.

Les autorités maintiennent une censure sévère sur toutes les dépêches télégraphiques envoyées à l'étranger.

L'opinion générale ici est qu'il y aura une modification du programme ministériel après les funérailles du roi Carlos et du prince royal, qui auront probablement lieu le 10 février.

PAS D'INTERVENTION

On disait depuis quelque temps que la Grande-Bretagne se proposait d'intervenir pour rétablir l'ordre en Portugal. A titre d'amie du Portugal, la Grande-Bretagne a usé de son influence morale en vue de mettre fin au désordre dans les affaires qui existe en ce pays, et elle continuera à le faire, mais quant à une intervention dans les affaires intérieures du Portugal, cela est tout à fait hors de question. Le ministre des affaires étrangères a confiance que le Portugal sera capable, à lui seul, de rétablir l'ordre.

La flotte britannique de l'Atlantique, qui est actuellement à Vigo, devait visiter Lisbonne cette semaine. Afin d'éviter même l'apparence d'un désir d'intervention, par la Grande-Bretagne, dans la politique du Portugal, le vaisseau-amiral de la flotte, le cuirassé "Exmouth", avec le vice-amiral Sir Ashton G. Curzon-Howe à bord, et un croiseur se rendront seuls à l'embouchure du Tage.

PAS DE DICTATURE!

Budapest, Hongrie, 4 — La chambre des députés a refusé de voter un message de condoléances à la famille royale du Portugal à l'occasion de la mort du roi Carlos. La majorité a cependant a voté, à titre de substitut, la résolution suivante:

"Les vues du parlement hongrois sur la liberté sont telles que la chambre ne pourrait dédier une résolution posthume à la mémoire d'un roi qui a aboli le gouvernement constitutionnel et a institué la dictature."

LE PRETENDANT

Vienne, 4 — Un représentant de Don Miguel de Bragance, le prétendant au trône du Portugal, a fait la déclaration suivante:

"Le duc, qui est allé en Italie, a appris par les journaux la terrible nouvelle au moment de son départ et a exprimé l'horreur que lui inspire cet acte honteux. Il est impossible de donner une opinion sur les causes du crime et ses conséquences, mais le duc espère sincèrement que ceux qui sont responsables de son exécution s'arrêteront devant le chagrin de la malheureuse veuve et de son fils, et que tous les éléments respectables du Portugal s'uniront pour les défendre".



Carlos Ier, alors qu'il n'était que duc de Bragance, à l'âge de 25 ans.

JOIE D'ASSASSINAT

Le Cap, 4 — Une dépêche de La Baie de Delagoa (Est-Africain Portugais) mande que les républicains et les aventuriers portugais, dont la ville est pleine, manifestent ouvertement leur joie de l'assassinat du roi Carlos et du prince royal, et qu'on craint des désordres. Des prières publiques pour les assassins ont été faites dans une des églises de la ville.

Lisbonne, 4 — L'enquête faite par la police démontre que le meurtre du roi et du prince royal a été préparé avec soin. Les assassins se sont réunis samedi dans une salle située à l'arrière d'un café et y ont arrêté tous

LES DETAILS DU COMPLOT,

qu'ils ont été à même d'exécuter parce que le retour du roi était connu du public. A chacun fut assigné son poste, mais le choix des victimes fut tiré au sort. Ceux à qui étaient échus la reine Amélie et le prince Manuel n'ont pas réussi à accomplir leur oeuvre.

La salle du palais où sont déposés les restes du roi Carlos et du prince Louis-Philippe a été transformée en chapelle ardente. Les cercueils sont entourés de cierges, et la reine Amélie et la reine douairière, Maria Pia veillent constamment leurs morts bien-aimés.

Le corps du roi est revêtu de l'uniforme de commandant en chef de l'armée, et celui du prince royal de l'uniforme de capitaine de lanciers.

Les funérailles auront lieu le 8 février. On croit que le prince de Galles, le prince Charles de Bourbon, le duc d'Aoste, cousin du roi Victor Emmanuel, un envoyé spécial du gouvernement français et des détachements des régiments étrangers dont le roi était colonel honoraire, y assisteront.

L'état de la reine Amélie, contrairement aux rumeurs qui ont cours, est relativement bon. Le duc d'Oporto, frère du roi défunt, s'est établi au palais.

PRES DES CADAVRES

Lisbonne reprend petit à petit son aspect normal, bien que tous les édifices publics et les palais soient encore gardés par des cordons de soldats et des détachements de gardes municipaux. Plusieurs journaux de la ville ont suspendu leur publication.

SYMPATHIES D'ESPAGNE

Madrid, 4 — La chambre des députés et le sénat ont ajourné comme témoignage de sympathie pour le Portugal. Senor Salazar, le ministre des affaires étrangères, fait l'éloge du roi Carlos et du prince royal et a dénoncé en termes indignés le lâche attentat dont ils ont été victimes. Il a rappelé l'émotion ressentie au Portugal lors du récent attentat contre la vie des souverains espagnols.

Londres, 4 — Les journaux du matin sont pratiquement sans nouvelles de Lisbonne, à l'exception de celles fournies par une agence semi-officielle. Cela indique qu'une censure très sévère est maintenue.

Le correspondant du "Daily Mail", à Lisbonne lui a télégraphié ce message laconique :

"IMPOSSIBLE D'ENVOYER DES NOUVELLES,"

et le journal déclare que c'est le seul message qu'il ait reçu depuis samedi, à l'exception d'une courte dépêche annonçant l'intention de l'ancien premier ministre Franco d'appuyer le nouveau cabinet. La conclusion tirée par le "Daily Mail" et d'autres journaux est qu'il y a quelque chose à cacher, autrement il n'y aurait pas lieu d'instituer une censure aussi sévère.

Les dépêches de Lisbonne à la Presse Associée annoncent la formation du nouveau cabinet et les préparatifs des funérailles et, sur l'autorité de nouveau ministre de la guerre, nient que la révolution ait éclaté à Oporto ou ailleurs.

ROI PAR LA NATION

Dans un manifeste publié ici, Don Miguel de Bragance exprime sa conviction que l'assassinat du roi et de son fils est l'oeuvre des anarchistes et non des républicains, et déclare qu'il entend s'abstenir de faire de la politique active pour le présent.

Son fils, le prince François-Joseph, qui habite Monte Carlo, considère que le double meurtre est le résultat de l'emprisonnement en bloc des républicains par le premier ministre Franco, mais il ajoute que les instructions de son père sont que son parti attende le vote de la nation et s'abstienne de toute violence.

Rome, 4 — On annonce que si la situation empire au Portugal, l'Italie enverra un navire de guerre à Lisbonne. On annonce aussi que le gouvernement enverra un navire de guerre si la reine Douairière Maria Pia désire quitter le Portugal.

GRONDEMENTS SOUTERAINS

Lisbonne, 4 — Sous un nouveau régime, avec un nouveau roi et un nouveau cabinet, le Portugal semble en paix pour le présent. Il existe cependant un courant souterrain de révolution, et les mesures les plus strictes sont prises pour maintenir l'ordre.

Une déclaration officielle, faite à midi aujourd'hui, dit que l'ordre le plus parfait règne en Portugal.

Une autre déclaration officielle dit que le président du nouveau ministère aura l'appui de tous les groupes monarchistes qui ont consenti à oublier leurs différends.

On a reçu la nouvelle qu'un certain nombre de navires de guerre, dont la nationalité n'est pas mentionnée, sont passé à Oporto, ce matin, en route pour Lisbonne.

LA DYNASTIE BRAGANCE-COBOURG

Le régicide qui vient d'ensanglanter les rues de Lisbonne appelle naturellement l'attention sur cette dynastie des Bragance-Cobourg, qui y a laissé deux de ses membres et n'a vu le troisième échapper aux balles des assassins que par un espèce de miracle.

Constatons d'abord que le royaume de Portugal n'est que l'ancienne Lusitanie dont le nom ne se retrouve aujourd'hui, dans la chronique, que sur l'un des gros paquebots faisant le service de l'Atlantique.

Ce fut un jeune et courageux prince français, Henri, quatrième fils du duc de Bourgogne et arrière-petit-fils du roi Robert, que nous trouvons à l'origine de la noble famille de Bragance.

Henri de Bourgogne, marié à la fille naturelle d'Alphonse IV de Castille, reçut pour la dot de son épouse le gouvernement de "Portocale", érigé par lui en comtat indépendant et le roi, son beau-père, lui concéda en outre tous les territoires qu'il pourrait prendre sur l'ennemi commun, l'infidèle et le Maure.

Le brave comte guerroya si énergiquement que, bientôt, il put reculer jusqu'à Cintra, la frontière méridionale de ses possessions, et il laissa à son fils Alphonse des châteaux bien fortifiés et des hommes d'armes aguerris.

Alphonse Henriquez, Alphonse fils d'Henri, comme il se qualifiait toujours, fut le fondateur de la monarchie portugaise.

C'est à la pointe de l'épée qu'il gagna sa couronne royale. En effet, après avoir étendu ses conquêtes dans l'Estramadure et jusqu'à l'Alemtejo, il défit les musulmans, le 25 juillet 1139, dans les plaines d'Ourique et, après cette superbe victoire, il fut proclamé roi par tout son peuple.

Dès lors, le jeune royaume de Portugal ne fit que grandir, et dès 1263, le roi Alphonse III, en soumettant les Algarves, avait atteint le sud de la Péninsule.

Le premier des ducs de Bragance fut Alphonse, fils naturel de Jean Ier, qui prit ce titre en 1442. C'est à l'un de ses descendants que le Portugal doit d'avoir été émancipé, en 1640, de la tutelle de l'Espagne.

Dom Luiz Ier, le père de Carlos, était né du mariage de Ferdinand de Saxe-Cobourg-Gotha avec la reine Maria II da Gloria, fille de Dom Pedro Ier, empereur du Brésil. De là, le nom de Bragance-Cobourg porté par la dynastie de Portugal.

Le roi dom Luiz ne fit guère parler de lui pendant son règne. Strictement constitutionnel et dépourvu de tout désir de grandeur, il eut en politique la grande sagesse de s'en remettre presque complètemnt à la haute intelligence des affaires d'Antonio Fontes, qui fut un des ministres les plus grands et les plus fameux du Portugal.



MANUEL II, LE NOUVEAU ROI DU PORTUGAL.

De son mariage avec Maria-Pia, fille de Victor-Emmanuel, naquirent deux princes : dom Carlos, duc de Bragance, le roi qui vient de périr si tragiquement, et son frère dom Alfonso, duc d'Oporto, né à Lisbonne le 31 juillet 1865, actuellement pair du royaume, colonel général d'artillerie, chevalier de la Toison d'Or de l'Annonciade, de l'Ordre des Séraphins et de l'Aigle noir, le plus correct, le plus aimable et le plus charmant des cadets de maison royale.

Dom Carlos, enfant, était de taille très élancée, rappelant l'élégante jeunesse de son père, les yeux bleus, le teint blanc et rose et la fine moustache, très joli garçon ; on retrouvait dans ses traits si distingués l'expression un peu fière de sa mère, jointe à la douceur sympathique de son père.

Dom Alfonso était un gros blond joufflu, plein de pétulance et de vivacité, comme Carlos du reste, et tous deux étaient toujours en guerre. Mme de Rute raconte avec beaucoup d'humour l'anecdote suivante sur l'enfance des princes: "Le petit infant dom Alfonso, futur ingénieur, s'amusait dans un parterre du palais à essayer des machines naïves qu'il composait lui-même avec des cordes, des ficelles, des morceaux de bois et autres ustensiles de sa façon. Il avait fini par construire une espèce de pont, lorsqu'un jour son frère (Carlos) coupa les cordes de l'édifice, qui s'écroula. Quand le petit vit son ouvrage détruit, il entra dans une colère verte et tomba sur son frère à coups de pied et à coups de poing sans l'ombre de respect pour le droit d'aînesse. On eut de la peine à les séparer et de part et d'autre on constata des cheveux arrachés, des égratignures sérieuses et les bleus accusateurs des taloches reçues. Lorsque le roi apprit ce qui s'était passé, il fit venir ses deux fils dans son cabinet et, après avoir fait comprendre à l'aîné qu'il avait eu tort d'agir ainsi et d'irriter son jeune frère, il dit à celui-ci:

"—Maintenant, mon fils, vous devez demander pardon à votre frère de l'avoir battu le premier d'abord parce que c'est mal, ensuite parce qu'il est votre aîné.

"—Pourquoi a-t-il coupé mes cordes? dit le prince encore rouge de colère.

"—Il a eu tort, reprit le roi, et je le lui ai dit. Allons, demandez pardon et que tout soit fini.

"—Non, répondit l'enfant.

"Et rien ne put le décider. Le roi le punit de trois jours d'arrêt et, son temps de punition achevé, le fit recomparaître devant lui.

"—J'espère que vous allez maintenant m'obéir et demander pardon à votre frère.

"—Le petit prince, pour toute réponse, s'approcha de son aîné, le regarda sous le nez et lui tira une langue longue d'un demi-pied. Ce fut tout ce qu'on en put obtenir."

Il paraît que le roi, qui avait un faible pour son fils cadet, dit le soir à ses familiers :

—Cet enfant a un caractère bien trempé, et il est vraiment charmant.

En grandissant, les deux frères, après bien des batailles qui pouvaient faire supposer une longue mésintelligence, s'affectionnèrent particulièrement au contraire, et Carlos s'efforça d'être toujours prévenant pour son cadet, qui ne cessa de lui témoigner toute la déférence et tout le respect qu'on doit à l'aîné d'une famille royale.

Carlos avait été élevé très chrétiennement par sa mère. Son mariage avec la princesse Amélie d'Orléans ne fit que le confirmer dans ses sentiments très chrétiens. Se conformant à une coutume nationale, tous les ans, à la fête-Dieu, on pouvait voir à Lisbonne le roi Carlos portant l'un des coins du dais dans la procession du Saint-Sacrement.

De Carlos Ier, arrivons sans autre transition, à son fils aîné dont l'avenir, il n'y a encore que quelques jours, se dessinait si brillant.

En l'absence du roi, c'est l'héritier présomptif qui malgré son jeune âge doit prendre en main les rênes du gouvernement. La constitution portugaise est formelle sur ce point.

Louis-Philippe-Marie-Charles - Amelio - Ferdinand-Victor-Manuel-Antoine - Laurent-Miguel-Raphaël-Gabriel - Gonzague - Xavier-François d'Assises - Benoit, duc de Bragance, un gros jouvenceau blond et charmant, commandait à 6 millions d'hommes et présidait un conseil des ministres à un âge où l'on pratique le foot-ball ou les barres.

"Ce sera, lui dit son père au moment où il montait dans le train royal qui partait pour la France, ton premier apprentissage de roi. Sois à la fois prudent, sage et ferme, car je laisse mon peuple à ta garde. Dès ce moment, tu ne dois plus penser qu'au bonheur de tous pendant tout le temps où je serai loin de notre pays dont tu seras le roi un jour."

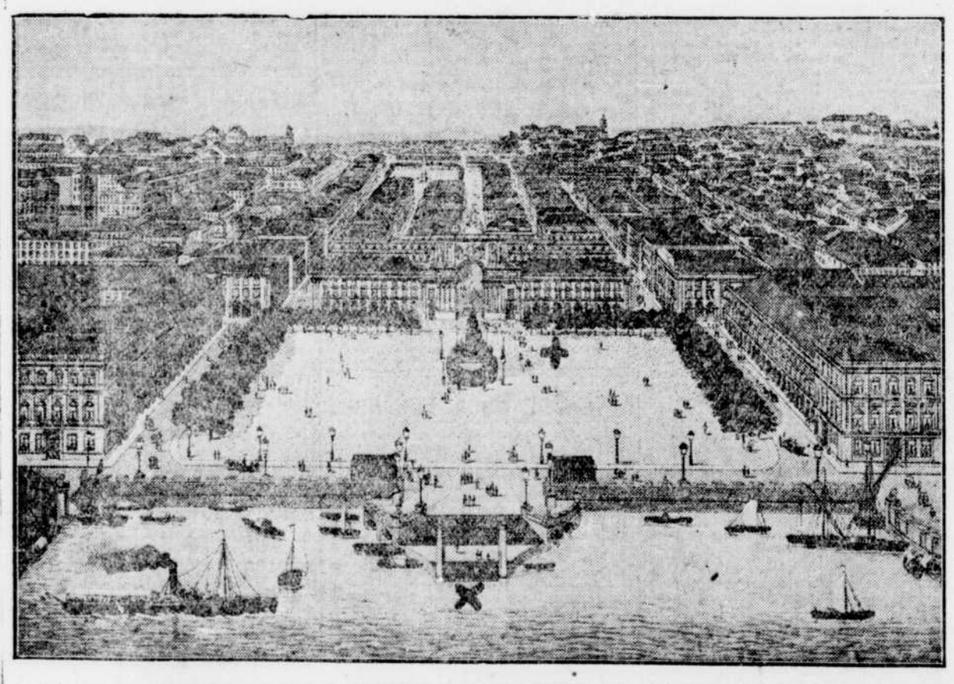
L'enfant royal qui n'avait alors que 18 ans, ne se vit pas sans effroi chargé d'une aussi lourde responsabilité, et si son père et la constitution ne l'avaient exigé, il aurait été heureux de voir le pouvoir royal entre des mains plus expertes que les siennes. Malgré sa bonne volonté, son désir absolu de plaire au roi, et son amour profond pour le pays, il dit combien il craignait de ne pouvoir dignement remplir le rôle si lourd qui lui était imposé.

Le roi, pour rassurer la timidité orgueilleuse de son fils aîné, lui rappela qu'en Espagne le jeune roi était souverain depuis sa naissance, et que déjà, à l'âge du prince Louis-Philippe, Alphonse XIII accomplissait réellement les fonctions royales que lui avait abandonnées sa mère la régente Marie-Christine.

Le prince s'inclina avec émotion, baisa la main du roi et parut quelques heures après, avec beaucoup de dignité, au conseil des ministres.

Au milieu des hommes d'Etat aux fronts sévères, l'enfant au doux visage et aux yeux d'azur parla avec assurance. Il exigea que chacune des affaires en cours lui fussent expli-

A suivre sur la page 13



PANORAMA DE LISBONNE, LA VILLE MEURTRIERE, OU LE ROI CARLOS ET SON FILS ONT PERDU LA VIE ET QUI, DE MINUTE EN MINUTE, PEUT DEVENIR LE THEATRE D'UNE SANGLANTE REVOLUTION.



LOUIS Ier, PERE DE CARLOS Ier.



PILULES BLEUES

A L'IBOGAINE DU CONGO.

EMPLOYEZ-LES DANS LES CAS DESESPERES.

Les guérisons obtenues dans les cas graves de faiblesse générale, troubles nerveux, fatigue musculaire, troubles d'estomac, courbature, mal de tête nerveux, surménage, appauvrissement du sang, teint pâle suites de couches, retour d'âge ou âge critique, établissent que tant qu'il y a de la vie, les malades abandonnés des médecins ont des chances de recouvrer la santé, en recourant aux merveilleuses

PILULES BLEUES A L'IBOGAINE DU CONGO

Le plus puissant tonique reconstituant connu jusqu'à ce jour.

Les Pilules Bleues à l'Ibogaïne du Congo se vendent 50 cents la boîte; 6 boîtes pour $2.50, chez les marchands ou par la malle: Si votre marchand ne les a pas en stock, adressez-vous directement à notre Compagnie, 512 rue Sanguinet. Consultations médicales Gratuites. Tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de midi à 4 heures. Consultation par correspondance. — Ecrivez à nos médecins spécialistes et décrivez d'une manière aussi détaillée que possible les symptômes que présente votre mal, et sans qu'il vous en coûte un sou, ils vous donneront leur opinion. Ils accordent une attention toute particulière aux consultations demandées par la malle. Les correspondances sont ouvertes par les médecins seulement et strictement confidentielles. Adressez

La Compagnie des Pilules Bleues Ltée, 512, Sanguinet, Montréal. Dépt Médical, Tél. Bell Est 3162.

CARTES D'AFFAIRES

PROFESSIONNELS

AVOCATS

BEAULIEU ET BERTHIAUME, avocats, J. A. Beaulieu, Arthur Berthiaume, édifice la "Presse". Tél. Bell Main 5493. 279—n

MIGNERON, J. H., avocat. Suite 704 édifice Schiller, 109 rue Randolph, Chicago, Ill. Bureau, Tél. Central 2216. Résidence, No 2216 ave Michigan. Tél. Calumet 930. 58—44

NOTAIRES

ARTHUR ECREMENT, notaire. édifice la "Presse", Montréal Tél. Main 2141. Résidence, Tél. Est 1258. 77—26

CAMILLE PERRAULT, notaire, 6 Notre-Dame Est. Main 1863. Le soir, 580 Parc Lafontaine. Est 132. Prêts sur hypothèques. 70—26

LEANDRE BELANGER, notaire, comptable et commissaire, 20 Saint-Jacques, et 116 Visitation. Tél. Main 1859. 27—78

MEDECIN-SPECIALISTE

DOCTEUR J. A. LEDUC, maladies des enfants. Fait l'Intubation. 250 Sherbrooke Est. Tél. Est 712. 28—78

DR FRS-DE-SALES PREVOST — Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge. Intubation dans la diphtérie, 932 rue Sherbrooke Est. 71—26

HOPITAL DENTAIRE

HOPITAL DENTAIRE — Dentiers, plombages, extraction faite gratuitement pour les pauvres. Edifice la "Patrie", coin avenue Hôtel de Ville, 2ème étage; tous les jours. Heures: 9 à 12 et 2 à 4. 70—26

INGENIEURS CIVILS

PARENT ET OUIMET, ingénieurs civils, 21 Saint-Jacques, Montréal. Main 1910. Spécialités : aqueduc, égouts, arpentage, expertises. 68-mjs-n

ULYSSE CHOPIN, ingénieur civil et architecte, 26 Saint-Jacques. Main 3826. Aqueducs — Egouts — Mesurage — Mines — Expertises. 172—303

COLLECTEURS

AUMONT, E. D., 47 Saint-Vincent. — Collections, achats comptes, billets. Main 2149. Résidence, 240 Panet. Est 2556. 75—26

LES COLLECTEURS DE MONTREAL — Collection. — Achats de créances. 54 Notre-Dame Est, chambre 21. Tél. Main 4029. 60—26

EXPERT INVENTEUR

EXPERT-INVENTEUR — Avis aux industriels. Désirez-vous augmenter la capacité de vos machines tout en diminuant la main-d'oeuvre ? Adressez-vous à O. Lalonde, qui se fait une spécialité de ces perfectionnements. Consultation gratuite. O. Lalonde, chambre 32 Renou Bldg., No 46 Université. Téléphone Bell Up 4476. 1—26

COURTIERS D'IMMEUBLES

T. GIRARD, 68 Saint-Jacques, Courtier d'immeubles. Chances d'affaires. Achats de créances et collections. Main 2535. 64—26

SOLLICITEURS DE PATENES

MARION ET MARION, (patentes — 64 Bâtisse New-York Life Montréal. Ecrivez pour le Guide de l'inventeur. 128—mjs—

ACHATS DE CREANCES

L. E. GINGRAS, achats de comptes, billets, collection. 71a Saint-Jacques Montréal. Tél. Main 1473. 79—m.j.s.

SAVIGNAC ET BONIN, achats de créances et collection, 58 rue St-Jacques, Montréal. Tél. Main 894. 66—26

ACCORDEURS DE PIANO

ACCORDS et réparations de pianos. S'adresser à M. L. J. Rivet, facteur de pianos pour de bons accordeurs, ouvrage garanti. 13 boulevard Saint-Laurent. 63—n

GEO. J. FOUCRAULT, accordeur de piano, bonne expérience, 68 rue Chaboillez. Main 1381 membre aveugle de la B. of R. T. Local 51. 56—26

HORLOGERIE, BIJOUTERIE

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — Grand assortiment bagues, bracelets, épinglettes pour dames et messieurs. Choix de montres or et argent. Réparations de toutes sortes. Spécialité pour montres françaises, anglaises, suisses. Ouvrage fait promptement. Prix modéré. J. Pony, 374 Sainte-Catherine Est. 105—308

ENTREPRENEURS

THOMAS LIDSTONE and CO., entrepreneurs généraux, 314 Craig Ouest. Main 3235. Spécialités : "jobbage." Règlements de feux. 17—mjs—n

ELECTRICIENS

J. R. PAINCHAUD, électricien, 886 Ste Catherine Est. Phone Est 1846. Tout ouvrage en conformité avec les nouveaux réglements. En magasin gazeliers, électroliers. 306—m.j.s.n

TIMBRES ET MONNAIES

MONNAIES — Si vous avez d'anciennes monnaies bien conservées à vendre, s'adresser Parent Frères, 92 Saint-Jacques. 75—26

NOUVELLES CLOCHES

La belle paroisse du Sacré-Coeur à Montréal va bientôt entendre du haut de son église, les cloches qui viennent d'arriver de France. La cérémonie de la bénédiction ne se fera que vers la fin du carême. Les cloches seront installées pour chanter l'Alleluia pascal.

NOS LIEUX D'AMUSEMENTS

THEATRE DES NOUVEAUTES

Le théâtre des Nouveautés nous offre cette semaine le meilleur programme que nous ayons vu depuis des années à cet établissement. M. Heurion a trouvé là un genre de spectacle qui est destiné à jouir d'une vogue énorme. C'est quelque chose de nouveau, quelque chose qui nous repose des comédies si semblables les unes aux autres, qu'on nous sert d'ordinaire. Ici c'est la nouveauté, l'inconnu, l'insoupçonné, la sensation aigue. Telle pièce cette, vue hier soir, "La Main de Singe", par exemple, vaut pour nous mieux qu'une douzaine des meilleures pièces vues cette saison aux Nouveautés. La représentation, cette semaine, se compose de quatre petits actes, qui sont autant de chefs-d'oeuvre.

Le programme merveilleusement composé, commence par "L'Evasion", un drame en un acte par Villers de l'Isle-Adam, poignant en sa simplicité et interprété avec un art infini par M. Paul-Marcel, un forçat d'un effrayant réalisme; M. Dutet, très réussi dans son "père Mathieu"; M. Bérenger et Mlle Adry, un charmant couple de jeunes mariés; Mme Rysler-Neumann, MM. Ferrat, Fleury, Gosselin, etc.

Puis vient ensuite une des plus amusantes fantaisies de Courteline, "Le Commissaire est bon enfant", jouée avec un mouvement endiablé par M. Dumestre, un commissaire étonnant; M. Dutet, un "Floche" admirable; Mme Joly et MM. Leclercq, Mauger, Ferrat et Bérenger, tous parfaits.

La troisième pièce au programme est: "La Main de Singe", un conte dramatique en trois tableaux par Robert Nunès d'après Parker et Jacobs. Dans cette oeuvre d'une intensité tragique qui fait passer le frisson, on a applaudi avec enthousiasme M. Paul-Marcel, parfait dans "White"; Mme Rysler-Neumann, dans "Mme White"; M. Fleury, le "Sergent-Major Morris"; M. Bérenger, "Herbert", et M. Ferrat, "Sampson".

Et pour terminer ce spectacle admirablement varié et hautement littéraire, "Octave", comédie en un acte, de Mirande et Géroule, vient apporter sa note archi-comique. "Octave", c'est M. Leclercq, d'une désopilante fantaisie dans son rôle de pseudo-cadavre; Mme de Féraudy est charmante dans "Suzanne"; M. Mauger est un "Henri" des mieux réussis; M. Darcy, un domestique tout à fait nature, et M. Fleury très drôlement lugubre en employé des pompes funèbres.

Comme d'habitude, M. Heurion a mis en scène ces différentes pièces avec son incomparable virtuosité. Les décors, accessoires, et effets de lumière sont particulièrement soignés.

Aux intermèdes, M. Mauger, Mme Joly et M. Leclercq se sont fait chaleureusement applaudir.

Les spectacles "Grand Guignol" sont maintenant assurés de faire salle comble chaque fois qu'ils paraîtront à l'affiche. A l'étude pour la semaine prochaine: "La Maison d'Argile", par Emile Fabre, un des plus grands succès de la saison à la Comédie-française.

THEATRE NATIONAL FRANCAIS

Le public de Montréal a cette semaine la bonne fortune de voir sur la scène deux des personnages les plus sympathiques qui soient dans toute la littérature française. Nous voulons parler de Paul et Virginie, les héros de l'immortel roman de Bernadin de Saint-Pierre.

Tous nous avons lu ce livre, et tous nous nous sommes attendris sur le sort de ces amants malheureux, nous avons pleuré sur leur infortune. La pièce que nous offre le théâtre National est une oeuvre humaine et vraie.

Pour écrire son livre, qui fut si populaire, l'auteur s'était inspiré d'une chose vue. Paul et Virginie ont existé; leur idylle n'est pas due à l'imagination de Bernadin; c'est lui qui crayonna sur le vif tous ces détails qui forment la plus belle partie de son roman. Il a assisté à l'aventure de ces deux coeurs aimants, il a vécu leur vie, il a partagé leurs joies et leurs souffrances; il s'est mis lui-même en travers des méchants projets du marquis de Vaudois, il a été le témoin impuissant du naufrage dans lequel la pauvre Virginie a trouvé la mort. Il s'échappe de tous ces récits une odeur d'exotisme, de terroir, qui est délicieuse. L'auteur nous retrace ces paysages enchantés de l'Ile de France avec une telle vérité qu'on croit le voir. Cet écrivain charmant fut un véritable peintre de la nature.

Le drame suit le roman pas à pas. Il en donne encore une illusion plus grande en ce sens que les décors forment un cadre au sujet, et comme ces décors sont de M. S. D. Parker, on peut être sûr qu'ils sont copiés sur des paysages de ces lointains pays.

Quant à l'interprétation, elle a été particulièrement soignée. Mme Véry fait la plus douce et la plus ravissante Virginie; elle est d'un naturel exquis. Colin est le Paul rêvé. C'est un couple charmant qui mène la pièce d'une façon superbe. Et Fillon, n'est-ce pas le vrai nègre Domingue, fidèle et dévoué comme un bon chien? Il y est parfait! Lombard personnifie Bernadin de Saint-Pierre et le joue en grand artiste. Hamel fait le mauvais marquis et dans ces rôles-là, il est merveilleux. Palmiéri jette la note comique dans le drame; il est impayable. Mme Péricourt a été très applaudie dans Mme Latour. Marcell, dans Marguerite, et Servany, dans la baronne; Mme Soulier joue très gentiment la négresse Marie.

Les autres rôles, et ils sont nombreux, sont très bien tenus par MM. Béchet, Meussot, Valhubert, Désir, Saint-Georges, Petitjean, Leurs, Hervé, Mme Alicita.

La mise en scène est bien au point. Quant à la musique, l'orchestre nous joue toute la partition de l'opéra comique Paul et Virginie, de M. Victor Massé. Voilà de ces choses que l'on ne voit qu'au National.

A L'ACADEMIE

"Wine, Woman and Song", tel est le titre de la pièce qui est à l'affiche cette semaine à l'Académie de Musique.

C'est une farce musicale mise à la scène par Mortimer M. Theise. Elle n'a pas obtenu moins de 300 représentations consécutives à New York.

Les acteurs, en effet, émergent gros au budget. La figure principale, Bonita, est incontestablement la plus jolie femme actuellement sur la scène, et, ce qui vaut mieux, une chanteuse de tout premier ordre.

Les choeurs et ballets, très nombreux, strong. Son fameux American Pony Ballet ne sera pas la moindre merveille qu'auront à applaudir les spectateurs.

La musique a été spécialement écrite pour le livret. Les effets scéniques et les costumes sont à la hauteur de la représentation générale. Les effets scéniques contribuent pour donner à l'ensemble un cachet artistique comme on n'en rencontre que très peu dans la comédie musicale.

Il y aura matinées mercredi, jeudi et samedi.

AU BENNETT

Il y avait salle archicomble, hier soir, au Bennett, et cela est dû au programme qui est d'une grande variété et à la perfection avec laquelle on l'exécute. Le numéro spécial, la cheville ouvrière du spectacle, est M. Brindamour, le "briseur" de prison, l'évadé par profession, vers qui toutes les attentions convergent.

Il y a au programme le meilleur numéro de chant qui puisse paraître sur une scène de vaudeville. Les douze Romany forment cette troupe merveilleuse où l'on voit des artistes du plus grand talent. Notons entre autres les noms de Alexander Bevan et Missola Renard.

La troupe Ona Clayton présente une fort agréable comédie: "What's in a name," qui provoque des éclats de rires irrésistibles. Miss Clayton est bien connue à Montréal et une chaude réception lui a été faite par tous ses amis.

E. Frederick Hawley et sa troupe présentent une comédie dramatique pleine de force et de puissance intitulée "The Bandit." Hawthorne et Burt, les comédiens juifs, sont fort amusants et pleins d'intérêt. La quartette Basque, avec ses quatre musiciens français rendant un certain nombre de chants et opéras français, constitue un véritable numéro à sensation.

Outre cela, il y a encore le célèbre jongleur Chinke et la merveilleuse Minnie Kaufman, qui exécute les voltiges les plus stupéfiantes sur sa vicyclette. Pour clore le spectacle, enfin, on voit les deux comiques Francis et Murphy, qui sont impayables dans leurs facéties.

AU THEATRE "HIS MAJESTY"

Le grand opéra comique "Tom Jones" a fait salle comble, hier soir, au théâtre "His Majesty", et la troupe Henry W. Savage a eu un succès d'interprétation remarquable.

"Tom Jones", composition d'Edward German, musicien de grand talent, est une succession de spirituelles mélodies anglaises d'un charme empoignant, pleine de grâce et d'humour. Montréal a rarement vu quelque chose qui soit supérieur.

Louise Gunning, William Norris et Gertrude Quinlan ont donné une interprétation hors de pair.

Mlle Gunning a charmé l'oreille par son chant, d'une diction impeccable et d'une pureté d'intonation qui a provoqué à maintes reprises des applaudissements prolongés et de nombreux rappels.

Ajoutons que les choeurs sont admirablement balancés, soutenus, faisant valoir les nuances avec une facilité d'exécution surprenante.

La mise en scène a provoqué une admiration justifiée, que rehaussait la richesse éblouissante des costumes des figurants et figurantes.

Les amateurs de ravissante comédie et de romances superbes sur des airs excellents ne manqueront pas de se rendre en foule au théâtre "His Majesty," cette semaine.

THEATRE ROYAL

Le spectacle au Royal, cette semaine, est l'un des plus intéressants que l'on ait vus depuis très longtemps. On voit d'abord une démonstration athlétique et un tournoi de luttes ouvert à tout venant. Le géant de Baltimore, Shad Link, figure en tête du programme. Il est considéré comme l'un des plus formidables lutteurs parmi les poids lourds, du sud. Link se rendit fameux en luttant contre un lion et jamais l'animal ne put terrasser l'homme. Link offre à tous les lutteurs $1.00 par minute de résistance, après trois minutes qu'il aura lutté.

Mabel Carew et Gertie Hayes, qui ont remporté un succès colossal la saison dernière, avec leur création de "The Derby Race" et les "Bohemian Burlesquers" de Tom Miner, nous donnent cette saison une pièce orientale intitulée "The Mad Stampede." Cet acte est sans contredit le plus original qui ait jamais été joué sur une scène burlesque et Tom Miner a su tirer de son sujet des jeux de scène et des effets mécaniques du plus puissant et du plus irrésistible effet. Le théâtre Royal, qui a mis cette pièce à l'affiche cette semaine, a remporté hier soir le plus grand des succès.

On s'amuse, cette semaine, au théâtre Royal, avec un programme aussi complet et aussi attrayant.

THEATRE FRANCAIS

Un nombreux auditoire assistait à la première représentation de "The Rocky Mountain Express", hier soir, au théâtre Français. Ce mélodrame, d'une conception des plus hardies, constitue l'un des plus beaux spectacles qu'il nous ait été donné d'applaudir encore. C'est une oeuvre tissée de sensations, de situations émouvantes, que les excellents artistes qui composent la troupe Klint-Pazzolo, savent traduire de façon absolument parfaite.

L'action se déroule dans les fameuses Montagnes Rocheuses. Les personnages, objets d'une étude spéciale de l'auteur puissant qui les a créés, sont les types finis de ces lointaines contrées.

Les scènes sont d'un réalisme intraduisable et à tout endroit le drame est poignant d'intérêt sans cesser un seul instant d'être absolument moral.

Le spectacle des seize montagnes, de la neige tombant à flocons serrés, de l'orage se déchaînant soudain, est obtenu au moyen de mécanismes aussi nouveaux que merveilleux. Tout comme à l'ordinaire, rien ne laisse à désirer, quant à la mise en scène et aux décors.

Il y aura foule au Français cette semaine.

LE NATIONOSCOPE

Ceux qui aiment le genre de spectacle qu'on donne à ce théâtre de familles feraient bien de s'y rendre ces jours-ci s'ils veulent passer des heures agréables. Le programme actuel est si plein d'attraits, les vues qu'on reproduit sont si attrayantes, la musique qu'on entend est si bien choisie et appropriée, qu'on aurait raison de s'étonner de payer ce plaisir si peu cher.

Le public d'hier soir s'est montré très appréciateur et a longuement applaudi maintes et maintes fois les tableaux animés qui ont fait les délices des Parisiens le mois dernier. On nous a montré hier des vues qui sont de purs chefs-d'oeuvre photographiques et qui représentent des scènes dont il serait difficile de ne pas se souvenir.

La partie concert est très soignée cette semaine. Mlle Lumina Lachapelle, MM. d'Aberity, Edwards et Price nous régalent de choses délicieuses, chantées avec talent et âme. L'orchestre Goulet sait nous faire goûter une musique toute autre qu'ordinaire.

AU OUIMETOSCOPE

Quand M. Ouimet promet des surprises il tient joliment parole; aussi malgré l'agitation électorale il y avait foule hier aux deux représentations: C'est, cette fois, sous la forme d'un jeune artiste canadien, qui a les plus belles dispositions, M. Godin, que la surprise promise par M. Ouimet s'est manifestée.

M. Godin a un fort joli talent artistique et nous croyons savoir que de hautes personnalités veulent pousser ce talentueux Canadien-Français. Il appartenait à M. Ouimet de le mettre en évidence dans son remarquable établissement.

En ce qui concerne les vues animées, le programme de cette semaine est, comme toujours, des plus variés et des plus attrayants. Il y a tant d'amateurs de cartes postales qu'ils aimeront à voir sur l'écran "Les aventures d'un collectionneur de cartes postales". Il y a aussi une vue de Londres des plus pittoresques; une véritable étude de moeurs.

Mlle Bienvenu a remporté son succès habituel, plus on l'entend plus on trouve de plaisir à ses chansons et à ses romances.

L'orchestre, sous la baguette de Miro, est d'une vivacité artistique peu commune et contribue beaucoup au succès des représentations du Ouimetoscope.

Avez-vous deviné les rébus du Ouimetoscope-Journal? Il y en a de bien drôles, cette semaine.

CONCERT NORDICA-DAMROSCH

C'est ce soir qu'a lieu au Monument National le grand concert des oeuvres de Wagner avec Madame Nordica et le New York Symphony Orchestra, sous la direction de M. Walter Damrosch.

L'orchestre arrivera à Montréal par train spécial venant de Binghampton, N. Y., où il a donné le plus grand concert qui ait jamais eu lieu dans cette ville. Pas moins de 3,000 personnes y assistaient et les recettes se sont élevées à $4,500.

Pour le concert de ce soir on peut encore se procurer de bonnes places toute la journée chez M. Shaw et à l'entrée de la salle, ce soir. Le prix des places est de $1.

AU PARC SOHMER

On dit qu'il faut peu pour amuser un enfant. Le peuple est un grand enfant. Les marionnettes de M. et Mme John Till ont tenu deux très nombreux auditoires dans un fou-rire continuel, au parc Sohmer, dimanche après-midi et soir.

Il est vrai de dire que la représentation a été réussie au parfait. M. et Mme Till sont bien connus des habitués de l'endroit. Ils ont visité Montréal à plusieurs reprises.

Le trio Bowen, composé d'un homme et deux femmes, a rendu avec succès plusieurs chansonnettes de nègres, ainsi que des danses, où ils ont fait preuve de beaucoup de grâce et d'agilité.

Mademoiselle Latina a été applaudie avec raison, dans un acte très intéressant de contortionnisme. Sa souplesse est remarquable.

Eustus est, sans contredit, l'un des meilleurs équilibristes qui ait visité Montréal. Ses divers tours ont été saués d'applaudissements bien mérités.

Les vues animées fournies par la Compagnie du Kinétographe de New York, ont été des plus intéressantes.

Le programme de musique, sous la direction de M. X. Larose, a été comme toujours excellent.

Elle fait des Nerfs Enrichit le Sang

VOILA CE QUE FAIT LA NOURRITURE DU DR CHASE POUR LES NERFS, D'APRES LA DECLARATION D'UNE DAME DE DANVILLE.

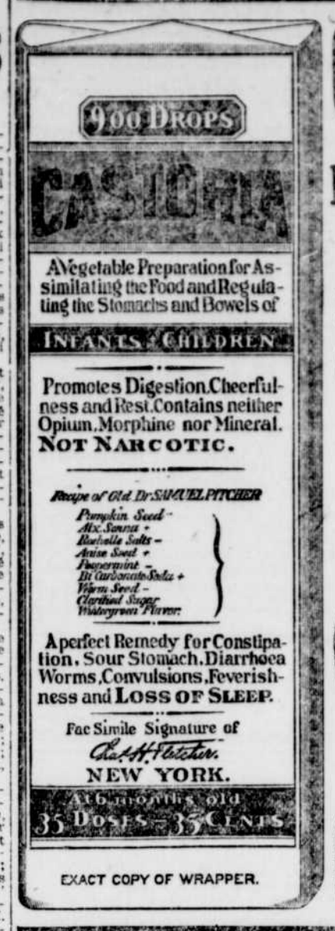
Les nerfs sont répandus dans tout le corps, accompagnant les vaisseaux sanguins partout et régularisant l'action des divers organes qui ont pour objet d'entretenir la force du système. Le système nerveux a donc pour devoir de contrôler les diverses parties de l'être humain. En conséquence toute personne qui veut se guérir d'une maladie nerveuse doit, comme dans le cas d'une construction, commencer par la base. Comme un bon sang est la nourriture du corps et dépend de la bonne digestion, un auxiliaire dans la digestion des aliments et un enrichisseur du sang sont nécessaires.

Par arriver à ce résultat, il n'y a pas le meilleure preparation que la nourriture du Dr Chase pour les nerfs. Cet argument repose sur la vente énorme qui en est faite et les attestions de milliers de personnes. Ce remède donne la santé au sang clair aqueux; refait le système nerveux épuisé et remet dans leur état normal l'estomac, les poumons, le coeur, et autres organes.

Mme F. X. Chagnon, de Danville, Richmd. Qué., écrit: "J'ai fait usage de la nourriture du Dr Chase pour les nerfs et j'en suis bien contente, car elle a restauré mes nerfs, enrichi mon sang et mis en bon état mon système digestif. Il me fait plaisir de recommander un si bon remède."

M. W. Hawken, 3 Roden Place, Toronto, Ont, déclare: "J'ai souffert pendant longtemps de sévères maux de tête, étais très nerveux, je manquais d'appétit et je ne pouvais plus dormir. L'usage régulier de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs a grandement amélioré mon appétit; je dors très bien et mes maux de tête ont complètement disparu."

Il faut ajouter de la vigueur au corps et qu'il y a de mieux pour cela c'est la Nourriture du Dr Chase pour les nerfs, laquelle se vend 50c la boîte, 6 boîtes pour $2.50 chez tous les marchands, ou chez Edmanson, Bates and Co., Toronto. Le portrait et la signature du Dr A. W. Chase, le mieux auteur du livre de recettes, se sur chaque boîte. Faites venir le cordier-almanach du Dr Chase pour 1908. (8) A



CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher.

En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans

CASTORIA

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

Ordres du Lieut.-Colonel

LABELLE,
COMMANDANT.

1o. La première parade du régiment aura lieu mercredi prochain, le 5 février 1908.

2o. Tous les officiers, sous-officiers et soldats devront être présents en uniforme Petite Tenue.

3o. Ceux qui désirent s'enrôler doivent le faire au plus tôt, car il y a peu de vacances.

Par ordre,
LOUIS H. ARCHAMBAULT.
77—3 Capt. Adjudant.



Le Gin Croix Rouge

est supérieur au Gin importé parceque avant d'être vendu, il a vieilli pendant des années dans des entrepôts contrôlés par le gouvernement.

"C'est le seul qui ait cette garantie."

LE WHISKY!

Dewar's Special Liqueur

Aucun autre whisky ne l'égale!

A k r

Un fait important que tous devraient savoir est que le

CACAO

PERFECTION DE

COWAN

[Etiquette Feuille d'Erable]

est un cacao absolument pur de la meilleure qualité. C'est hygiénique et nourrissant pour les vieux et les jeunes.

THE COWAN CO., LIMITED, TORONTO. 41 A

Une Main Secourable aux Femmes

Il y a un soulagement pour toute femme qui souffre de mal de tête, faiblesse, dépression, mal de dos et autres malaises durant ces mois où la nature exige d'elle beaucoup de force et de vitalité. Toutes les femmes devraient prendre les

BEECHAM'S PILLS

(PILULES BEECHAM)

afin de traverser ces périodes fatigantes et tenir le système dans une condition normale et de bonne santé. La fille qui atteint l'âge de puberté et celles d'âge mûr, retirent également des bienfaits de l'usage des Beecham's Pills. Prises aux premiers symptômes de dérangement, elles soulagent promptement. Lisez les indications spéciales pour les femmes sur chaque boîte.

Vendues partout au Canada et E.U. d'Amérique. En boîtes de 25c. A k 9

DANS LA VIEILLE CAPITALE

Québec, 3. — Joseph Talbot, un jeune homme de Saint-Edouard, de Frampton, comté de Dorchester, a été tué dans les bois du Maine, par un arbre qui est tombé sur lui. Son cadavre est à la gare de Lévis.

—Plusieurs juges de paix viennent d'être nommés: District de Gaspé, F. James Richmond; district de Beauce, MM. Ludger Fortin, de Saint-Prospère; Anselme Bégin et Joseph Roy, de Sainte-Marguerite; district de Chicoutimi, Edouard M. Niquette, de Péribonka; district de Kamouraska, Ls. Joseph Dugal, de Fraserville.

—MM. Jas. G. Boyce, Arthur Vassey, J. Ross Strang, de Québec, viennent de former une compagnie, sous le nom de "The Quebec Electric Dyers and Cleaners," avec un capital de $20,000.

—Samedi soir, un incendie s'est déclaré dans la buanderie Victoria, rue Tessier. Les pompiers, après quelques heures, ont maîtrisé les flammes, mais l'édifice a été bien endommagé, ainsi que les machineries. Dommages, environ $8,000.

—Le C. P. R. avait demandé à la ville de fermer une partie de la rue des Carrières, en vue de la construction de l'annexe du Château Frontenac. Comme la ville n'a pas le droit d'accorder la demande, le C. P. R. s'adressera à la législature, à la prochaine session, pour que la charte de la ville de Québec soit amendée, afin de lui donner le droit de fermer la rue Mont-Carmel, de la rue Saint-Louis à la rue des Carrières, en échange de certaines terrains occupés par le Château.

AMUSEMENTS

CETTE SEMAINE AUX THEATRES ANGLAIS

HIS MAJESTY Mat. Merc. et Sam.
L'Opéra Comique Anglais
TOM JONES

FRANCAIS Mats Lun., Mer., Jeu. et Sam.
The Rocky Mountain Express

ACADEMIE Matinées Mer., Jeu. et Sam.
Le Succès Musical
WINE, WOMAN AND SONG

ROYAL Matinées tous les Jours
Le Foyer du Burlesque
THE BOHEMIAN BURLESQUERS
Tournoi de Lutte Mardi Soir.
Représentation d'Amateur Vendredi Soir.
77—6 E

AMUSEMENTS

Théâtre NATIONAL Coin Ste Catherine et Bennydry. Matinées tous les jours
Tél. Bell Est 1726. Mar. 520. Paul Cazeneuve, directeur. Semaine du 3 février: "PAUL ET VIRGINIE" première fois à Montréal. Semaine prochaine "Hamlet".
76—6 E

THEATRE DES NOUVEAUTES. Comédie Française. Tél. Bell Est 1395. Semaine du 3 février. Spectacles "GRAND GUIGNOL", "L'Evasion", "Le Commissaire est bon enfant", "La Main de singe", "Octave". Internèdes lundi soir. Matinée samedi. Dimanche après-midi et soir, vues animées et chansons illustrées, par le Cinématographe. Semaine prochaine: "Maison d'Argile".
77—6 E

BENNETT'S THEATRE
Semaine du 3 février
BRINDAMOUR
ROMANY OPERA CO.
10 NUMEROS INTERESSANTS 10
Prix de l'après-midi, 15c, 25c. Soirées, 15c, 25c, 50c, et 75c. 77—5 E

Vues Animées NATIONOSCOPE
CHANSONS ILLUSTREES
COIN STE ANDRE ET STE CATHERINE
TEL EST 5218 PRIX POPULAIRES
35—n—E

OUIMETOSCOPE
Vues Animées
624 RUE SAINTE-CATHERINE EST.
Bell Tél. Est 1183. March. 650.
53—n E

Monument National, Ce Soir,
NORDICA
ORCHESTRE
DAMROSCH

Billets en vente à la porte de la salle, ce soir. Admission, $1. Aussi billets à $1.50, $2.50 et $3, encore à vendre. Il y a de la place pour tout le monde. E

ARENA HOCKEY
Mercredi, 5 février à 8.30 P.M
WANDERER vs VICTORIA
Billets de sièges réservés à vendre au contrôle de l'Arena. Heures de bureau, 8.30 a.m. à 8.30 p.m.
Prix: Admission 25c et 50.
Sièges réservés, 75c. Sièges de loge, $1.00. 77—2 E

Résumé des reglements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

TOUTE section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba, ou des provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

La demande d'entrée pour homestead doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent. Néanmoins une entrée par procuration peut être faite dans certaines conditions par le père, mère, fils, fille, frère ou soeur du futur colon.

Une demande d'entrée ou de résiliation faite personnellement à tout sous-agent, peut être télégraphiée à l'agent, aux frais du sous-agent, aux frais du solliciteur, et si le terrain demandé est vacant lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera détenu jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction aient été reçus par la poste.

Dans le cas de "personnification" ou fraude, l'entrée sera sommairement cancelée et le solliciteur perdra tous ses droits de priorité au claim.

Tout individu demandant à faire une résiliation doit le faire en personne et posséder les titres requis pour l'acquisition d'un homestead, et l'on ne recevra qu'une seule demande de résiliation du même individu tant que l'on n'aura pas disposé de cette demande.

Là où l'entrée est cancelée après l'instruction des procédures de cancellation, le solliciteur de résiliation aura droit au premier droit d'entrée.

Les solliciteurs pour annulation doivent dire en quoi le propriétaire d'homestead est en défaut.

Un propriétaire d'homestead dont l'entrée est non sujette à être cancelée, peut, sujet à l'approbation du ministère, le céder en faveur du père, de la mère, du fils, de la fille, du frère, ou de la soeur, s'ils sont éligibles, mais à aucun autre, en présentant la déclaration de l'abandon.

DEVOIRS — Un colon devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes:

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède, d'une étendue de pas moins de 80 acres dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain. Un co-propriétaire en terrain ne sera pas tenu à cette formalité.

(3) Si le père — ou la mère si le père est décédé — d'un propriétaire de homestead, demeure sur la ferme possédée seulement par lui, d'une étendue de pas moins de 80 acres dans le voisinage du homestead ou sur un homestead entré pour lui dans les environs, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(4) Le mot "voisinage" des deux précédents paragraphes, veut dire, pas plus de neuf milles en ligne directe, exclusivement des largeurs allouées aux routes croisantes dans l'arpentage.

(5) Un propriétaire d'homestead, désireux de remplir ses devoirs de résident en concordance avec les articles ci-dessus, pourra qu'il habite avec des parents sur une ferme lui appartenant, devra notifier l'agent du district de cette intention.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN

CHARBON — Les terrains à charbon peuvent être loués pour une période de vingt et un ans à un taux annuel de $1 l'acre. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 2,560 acres. Une royauté de 5 cents la tonne de 2,000 livres sera perçue sur le charbon marchand.

QUARTZ — Une personne de dix-huit ans ou plus ayant découvert du mineral dans un endroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins sur le claim, ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées ou payées, le locataire pourra faire faire l'arpentage de son clair et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un droit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00, devant être renouvelé tous les ans.

Un solliciteur peut obtenir deux baux pour miner de l'or, de 5 milles chacun, pour un terme de 20 ans, qu'il peut faire renouveler à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent perçue sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY.
Sous-ministre de l'intérieur.

N. B. — La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.
701—n

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN
COURSES sur la GLACE DU CANADA CENTRAL

OTTAWA ET RETOUR DE MONTREAL - - - - - $4.50

Bon pour partir les 3, 5 et 7 février
Limite de retour, 10 février 1908.

TRAINS D'OTTAWA

QUITTENT LA GARE WINDSOR
x8.45 a.m. x*10.10 a.m. §8.55 a.m.
x4.00 p.m. *9.40 p.m. *10.10 p.m.
xWagons-salons et wagons-cafés. Repas à la carte.

QUITTENT PLACE VIGER
†8.20 a.m. †5.45 p.m.
*Tous les jours.
†Dimanche seulement. ‡Tous les jours, excepté le dimanche.

Bureau des billets en ville, 129 rue Saint-Jacques, près du Bureau de Poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
COURSES SUR LA GLACE DU CANADA CENTRAL

Ottawa et Retour, $4.50

Bon pour partir les 5 et 7 février.
Limite de retour, 10 février 1908.

MONTREAL—OTTAWA

(3 trains les jours de la semaine) — (2 trains les dimanches) — Quittent Montréal: *8.30 a.m., §3.40 p.m., *7.30 p.m. Arrivent à Ottawa: *11.30 a.m., 6.40 p.m., *10.30 p.m. Elégant wagon-buffet-salon sur tous les trains.

MONTREAL—TORONTO

(4 trains express en chaque sens tous les jours) — Quittent Montréal: *9.00 a.m., *9.45 a.m., *7.32 p.m., *10.30 p.m. Arrivent à Toronto, *4.30 p.m., *9.45 p.m., *6.15 a.m., *7.39 a.m. Elégant service de wagon-café-salon sur le train de 9.00 a.m.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE: 137 rue Saint-Jacques. Tél. Main 460 et 461, ou à la Gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY
GARE BONAVENTURE UNION

HEURES DES TRAINS
EN DESTINATION DE

7.25 A.M. | St Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec et les stations intermédiaires.

EXPRESS MARITIME

MIDI Samedi excepté | Lévis, Québec, Riv.-du-Loup, Moncton, St Jean, Halifax, et Sydney. — Wagons-lits et wagons-restaurants directs.

3.50 P.M. | St Hyacinthe, Drummondville, St Léonard, Nicolet et stations intermédiaires.

LE SAMEDI SEULEMENT

MIDI | St Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Riv.-du-Loup, Ste Flavie et stations intermédiaires.

BUREAU DES BILLETS
141 rue St Jacques, Tél. Bell Main 615; Marchands 242
H. A. PRICE,
Asst. Ag. Gén. des Passagers,
GEO. STRUBBE,
Agt. des Pass. et Billets de la ville.

MONTREAL PARK & ISLAND RAILWAY CO.

LACHINE — Du Bureau de Poste, service de 20 minutes, 6.40 a.m., à 8.00 p.m.; service de 30 minutes, 8.00 p.m., à minuit. De Lachine, service de 20 minutes, 5.50 a.m., à 8.45 p.m.; service de 30 minutes, 8.40 p.m., à 12.40 (minuit).

SAULT-AU-RECOLLET: Premier char de la rue St Denis, 5.20 a.m. De la rue St Denis et la Station Henderson, service de 20 minutes, 5.40 a.m., à 9.40 a.m.; service de 40 minutes, 9.40 a.m., à 3.40 p.m.; service de 20 minutes, 3.40 p.m., à 8.20 p.m.; service de 40 minutes, 8.20 p.m., à 12.20 (minuit). Dernier char du Sault, 12.40 a.m.; de la rue St Denis, 12.20 a.m. Char supplémentaire, Journellement, de la rue Chamberville à la Station Henderson, à 6.10 p.m.

MONTAGNE — De l'avenue Mont-Royal, service de 20 minutes, 6.40 a.m., à 11.40 p.m. De l'avenue Victoria, Westmount, service de 20 minutes, 5.50 a.m., à 11.50 p.m.

CARTIERVILLE — De la Jonction Snowdon, service de 40 minutes, 6.00 a.m., à 12.00 p.m. De Cartierville, service de 40 minutes, 7.40 a.m., à 11.40 p.m. mjsn

NAVIGATION

CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
De New-York au Havre-Paris, (France).
Départ chaque Jeudi à 10 hrs. a.m.

*LA SAVOIE. . . . . février 6
*LA LORRAINE. . . . . février 13
LA BRETAGNE. . . . . février 20
*LA TOURAINE. . . . . février 27
*LA SAVOIE. . . . . mars 5
*LA PROVENCE. . . . . mars 12

*Paquebots à deux hélices.
Renseignements: Genin, Trudeau & Cie, agents généraux pour le Canada, 1670 rue Notre-Dame, Montréal. n

MEXIQUE, EUROPE, ORIENT,
Billets par toutes les lignes
PELERINAGE -DE- 1908 | LOURDES ET LA PALESTINE
Programmes envoyés sur demande
Salon de correspondance à l'usage des Voyageurs à
L'AGENCE des VOYAGES
L. J. RIVET, Dir.
13 blvd St Laurent, Montréal.
Tél. Main 4007. 40-n

Voyages par la
LIGNE ELDER, DEMPSTER
à Nassau, Cuba et Mexico
Première classe seulement. Taux raisonnables.

Notre beau et rapide vapeur le S.S. "Sokoto" partira de Halifax, N.E., vers le 31 janvier. Pour avoir une place de choix, s'adresser à
W. H. HENRY,
Edifice de la Banque Impériale,
ELDER DEMPSTER & CO.,
Edifice du Board of Trade.
L. J. RIVET,
5 boulevard St Laurent,
Montréal.
m.j.s.n

ATLANTIC CITY
CHALFONTE
THE LEEDS COMPANY.
71—n

NOUVELLES OUVRIERES

La question des annuités à être accordées aux vieillards, discutée devant la chambre fédérale, hier. — Le système du "boycott", condamné par la Cour Suprême des Etats-Unis. — Une jolie fête chez les membres de l'union No 3, des ouvriers textiles. — La commission d'arbitrage chargée d'étudier le différend entre le Grand-Tronc et ses télégraphistes, rend sa décizion. — Pour les tailleurs de pierre et les débardeurs demain soir. — Convocations pour ce soir. — Faits divers.

Le député de Stormont, M. R. A. Pringle, a soulevé un intéressant débat, hier, à la Chambre d'Ottawa au sujet des annuités à être accordées aux vieillards. Sa motion se lisait comme suit:

"Qu'un comité de neuf députés soit nommé aux fins de mettre à l'étude un projet ou des projets, comportant aide financière de la part de l'Etat ou autrement, à l'effet de venir au secours des personnes pauvres, âgées et dignes d'être secourues, en tenant compte, dans le cas où le dit comité donnera son approbation à un tel projet, du coût et des résultats financiers probables qui en découleront."

M. Pringle développa sa motion, en un discours intéressant, citant les opinions et rappelant les arguments fournis par la presse et différents orateurs sur cette importante question sociale.

Le premier ministre félicita M. Pringle d'avoir traité avec habileté une question qui intéresse aujourd'hui tous les pays civilisés. Il réitéra la déclaration qu'il a faite aux représentants du Congrès des Métiers et du Travail, au nom du gouvernement, que cette question offre de nombreuses difficultés et qu'il était disposé à l'étudier d'une façon impartiale.

L'hon. M. Fielding, M. Smith, de Nanaïmo, M. Johnston, de Cap Breton, se prononcèrent en faveur de la résolution et exprimèrent leurs théories à ce sujet.



M. Napoléon Therrien, président de l'union locale No 3 des ouvriers textiles, qui a été hier soir l'objet d'une jolie démonstration.

× × ×

Les dernières dépêches d'Indianapolis nous apprennent que M. Thomas L. Lewis, de Bridgeport, Ohio, a été élu hier au cours de la convention des mineurs qui siège depuis plusieurs jours, président de l'Union des Mineurs Unis d'Amérique, en remplacement de John Mitchell, démissionnaire.

× × ×

La Cour Suprême des Etats-Unis a rendu hier un jugement par lequel elle déclara que le boycottage des produits d'une fabrique par les ouvriers syndiqués est contraire à la loi. Il s'agissait d'une cause de Lawlor vs Loew. Le premier est membre de l'union des chapeliers, et le second est un fabricant de chapeaux de Danbury, Connecticut. Il s'agissait de l'application de la septième section de la loi Sherman ayant trait aux trusts et aux conspirations de la part des unions ouvrières pour boycotter des marchandises entrant dans le commerce entre Etats. Aux termes de cette section, le plaignant peut percevoir trois fois le montant de ses pertes si l'accusation est maintenue.

Loew ayant établi que le boycott de l'union lui avait causé des dommages pour $80,000, il réclamera en conséquence $240,000. Il appert que l'union des chapeliers et la Fédération Américaine du Travail étaient défendeurs conjointement dans cette cause.

× × ×

Hier soir, à la salle Larivière, 5 rue Dufresne, les membres de l'union locale No 3, des ouvriers textiles du Canada se sont réunis pour fêter leur digne et dévoué président, Napoléon Thérien.

Les jeunes filles et les dames en toilettes élégantes, rehaussaient de leur gracieuse présence l'éclat de l'assemblée.

Sur l'estrade, aux côtés du héros de la fête, se trouvaient les confrères: Wilfrid Paquette, président général; L. A. Girard, secrétaire trésorier général; Raoul Labonté, Albert Paquette, S. Jodoin, etc.

Le confrère D. Jodoin, secrétaire-trésorier du local N 3, lut au nom des membres une superbe adresse enluminée, tandis que M. Raoul Labonté, vice-président, remettait au héros de la fête un superbe portefeuille, coquettement garni.

A cette démonstration qui partait bien du coeur, M. Nap. Thérien répondit avec ce tact et cette mesure qui le distinguent particulièrement.

Les confrères W. Paquette, L. A. Girard, R. Labonté, Albert Paquette, et D. Jodoin, firent de charmants discours dans lesquels tous ont loué le dévouement, le zèle, le bon coeur du président du local No 3.

Il fut constaté, en passant, que, grâce aux efforts communs des autorités de la filature, et des officiers de l'union, à la bonne volonté des employés et des contremaîtres, la concorde et l'harmonie règnent aujourd'hui dans la belle filature de Sainte-Anne.

Un barre soigneusement dirigé et desservie par les deux actifs et intelligents organisateurs Raoul Labonté et Roch Jodoin, donna à tout le monde la plus entière satisfaction.

Chants, déclamation, musique, tout ce que nos jeunes artistes peuvent trouver d'exquis et d'agréable, firent passer aux assistants une soirée dont ils garderont longtemps le souvenir délicieux.

× × ×

La commission d'enquête chargée de statuer sur le différend qui existe entre la compagnie du Grand Tronc et les télégraphistes employés par cette compagnie, vient de publier son rapport qui contient des faits très intéressants à noter. Les membres qui composent cette commission sont: MM. Adam Shortt, Wallace Nesbitt et J. G. Donoghue.

A la suite d'une foule de considérants le rapport examine ensuite les conditions de la vie pour l'ouvrier.

—Il n'y a aucun doute, poursuit-il, que la vie est devenue beaucoup plus chère et les ouvriers ont raison de chercher, par une augmentation de salaire, à adoucir les difficultés qu'ils rencontrent tous les jours, mais il ne faut pas que cette compensation repose seulement sur ceux qui ont fait des placements d'argent et les priver de leurs revenus, il faut encore que le public en général prenne une bonne part des responsabilités.

Après avoir examiné ces diverses considérations, les commissaires déclarent que l'augmentation proposée par la compagnie du Grand-Tronc, est des plus raisonnables, et doit être regardée comme la plus grande concession qu'il lui soit possible de faire pour le moment, car il faut bien comprendre que si l'argent confié par les placeurs doit être sacrifié d'un côté au bien-être public et de l'autre à l'augmentation des salaires, cette façon de procéder entraînerait de fortes pertes financières et finalement une importante réduction dans le nombre des ouvriers.

En résumé, le taux des salaires doit être déterminé d'après les bénéfices réalisés par les compagnies une fois les intérêts sur le capital payés."

× × ×

Demain soir, l'union locale No 34, des marbriers, tiendra au Temple du Travail son assemblée régulière. Tous les membres sont priés d'être présents vu l'intéressante discussion qui aura lieu au sujet de plusieurs lettres importantes venant du bureau général. La question du prochain "concert-boucane" fera aussi l'objet d'une étude spéciale.

Les non-unionistes seront aussi les bienvenus à cette réunion.

× × ×

Demain soir, il y aura au No 201, rue des Commissaires, une grande assemblée du Syndicat des débardeurs du port de Montréal, à laquelle on s'occupera de la revision de la constitution. Il n'est pas nécessaire d'insister, croyons-nous, sur l'importance qu'il y a pour tous les membres d'assister à cette réunion afin que toutes les opinions soient connues au sujet des changements à faire. Qu'on se le dise.

× × ×

L'union des tailleurs de pierre de Montréal, tiendra demain soir à la salle Saint-Joseph, une assemblée excessivement importante et à laquelle des questions du plus haut intérêt, pour tous les gens du métier seront discutées.

On nous assure que cette réunion sera la plus intéressante de l'année vu la nature des affaires sérieuses qui y seront traitées.

Pas un seul membre ne devra être absent car la coopération de toutes les opinions est absolument nécessaire.

× × ×

Ce soir il y aura assemblée régulière de l'union No 144, des plombiers, poseurs d'appareils à eau chaude, à gaz, etc., de l'union No 116, des ferblantiers-couvreurs; de l'union des maçons, de l'union des tailleurs de granit, du club ouvrier Saint-Henri; de l'union No 234 des wagoniers; du Conseil Conjoint No 17, de la B. S W. U.; du comité exécutif de la Fédération Canadienne des cordonniers.

LES REINS ET LA VESSIE

Soulagés par un simple mélange domestique que n'importe qui peut préparer.

PAS DISPENDIEUX

Il y aurait moins de maladies de reins, ici, si cette ordonnance pour faire un remède domestique était connue.

RIEN D'AUSSI BON

Voici une ordonnance que chacun peut mélanger chez soi. Dans toute bonne pharmacie on peut avoir les ingrédients nommés, à peu de frais, étant composés d'extraits végétaux; c'est inoffensif et bon marché. Par-dessus tout le travail accompli est excellent, soulageant même les pires formes de maladie de vessie, désir fréquent d'uriner, mal de dos, douleurs rénales et par leur action directe sur les tissus éliminateurs des reins, font que ces organes vitaux par excellence débarrassent le sang et l'organisme des matières délétères et de l'acide urique qui causent le rhumatisme.

Voici ce que c'est: faites-en l'essai si vous souffrez. Extrait Liquide de Dandelion, une demi-once; Kargol composé, une once; sirop composé de salsepareille, trois onces.

Agitez bien dans une bouteille et prenez-en une cuillerée à thé après chaque repas et au coucher.

Un pharmacien local bien connu est autorisé à déclarer qu'en en faisant usage pendant une semaine, on obtiendra de bons résultats dans presque chaque cas, et des symptômes tels que faiblesse dorsale, désir fréquent d'uriner, douleur dans la vessie et même le rhumatisme chronique sont généralement soulagés en quelques jours, la douleur et l'inflammation diminuant avec chaque dose.

LA MORT D'ALBERT W. MORRIS

Le coroner assistant Biron s'est rendu à Sainte-Anne de Bellevue, hier, et a disposé du cadavre d'Albert W. Morris, le malheureux qui a été trouvé, hier matin, asphyxié par le gaz qui se dégageait d'une fournaise auprès de laquelle il s'était couché.

Le frère du défunt et sa belle-soeur ont été également rendus bien malades par le gaz.

Albert Morris n'avait que 18 ans et n'était arrivé au pays que depuis trois semaines.

OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

Un plébiscite relatif à l'élection des conseillers. — Amputation des mains — A l'hôpital civique. — Un manoeuvre se noie,

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 4. — Le club de hockey "Hull" a défait hier soir celui d'Aylmer par un score de 5 à 4. La joute a eu lieu au patinoir Royal, à Hull.

—Le conseil de ville de Hull a décidé hier soir, de soumettre aux contribuables un plébiscite relatif à l'élection en bloc, du conseil de ville, chaque année.

—Les funérailles de Adélard Bolduc qui samedi se tuait accidentellement en tombant sur la pointe d'une paire de ciseaux, ont eu lieu ce matin à Hull. Une foule considérable y assistait.

—Henri Bordeleau, de la rue St André a dû subir à l'hôpital de la rue Water l'amputation des mains qu'il s'était gelées il y a quelques jours.

—Il y a présentement à l'hôpital civique onze patients souffrant de la diphtérie et seize des fièvres scarlatines.

—Les exécuteurs testamentaires ont commencé hier la distribution des biens laissés par F. X. Saint-Jacques, autrefois propriétaire de l'hôtel Russell. Tout ce qui reste à être distribué ne se monte qu'à environ $10,000 dont la moitié va à sa veuve et le reste sera réparti entre cinq héritiers.

—MM. Fripp et McGee agissant sur les instructions de W. H. Hefferman réclament de James Allen, la somme de $2,000 pour refus d'exécution de contrat. La cause sera entendue en haute cour dans quelques jours.

—Saul Lance, un journalier, à l'emploi de la compagnie Bronson, s'est noyé hier dans le bassin en face de l'édifice de la compagnie Standard. Lance qui demeurait à Hintonburg était occupé à couper de la glace quand il tomba à l'eau et disparut sous les yeux de plusieurs compagnons de travail. Le cadavre n'a pas encore été repêché.

LES NOTRES A L'HONNEUR

UN CANADIEN-FRANCAIS, M. PIERRE A. TRUDEAU, EST ELU MAIRE DE WATERLOO.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Waterloo, 4. — Nous avons l'honneur d'avoir un des nôtres à la tête des affaires municipales de notre jolie petite ville, qui compte cependant une légère majorité de citoyens d'origine anglaise.

C'est M. Pierre A. Trudeau, qui a été unanimement choisi pour remplir les fonctions de maire, à une assemblée spéciale du conseil de ville, tenue le 14 janvier.



M. Pierre A. Trudeau, le nouveau maire de Waterloo.

M. Trudeau, qui est un enfant de Waterloo, a su s'attirer l'estime de tous ses concitoyens et d'un bon nombre d'hommes d'affaires des Cantons de l'Est, avec qui il est en relations depuis au delà de quinze ans, comme voyageur de commerce, de l'importante maison de gros Hudon et Orsali, de Montréal.

Nous sommes certains que les occasions de travailler au progrès de Waterloo ne manqueront pas au nouveau maire et à ses collègues du conseil municipal, car notre ville, après être restée dans le statu quo depuis quelques années, semble vouloir prendre un nouvel essor, et suivre l'exemple de ses florissantes voisines.

POMPIERS EN DANGER

C'EST PRESQUE PAR MIRACLE QUE DES POMPIERS ONT ECHAPPE HIER A LA MORT.

Le chef-adjoint Tremblay a raconté à un reporter de la "Presse" comment plusieurs pompiers ont failli perdre la vie dans l'incendie d'hier aux entrepôts du Pacifique Canadien. Quelques hommes des casernes 7, 14 et 20 étaient montés sur une corniche avec leurs lances et le travail allait bon train. Cependant, en l'état où était l'édifice, leur position était risquée. Le chef les fit descendre, ne laissant que deux hommes, Sarrazin et Viau sur les échelles aériennes. Quelques minutes s'étaient à peine écoulées lorsque la corniche s'effondra entre les deux échelles. Les deux pompiers qui s'y tenaient, eurent alors toute la facilité possible de lancer l'eau en plongeant sur la masse ardente.

Le chef Tremblay a eu l'excellente idée de mettre en batterie une lance siamoise, c'est-à-dire une lance à laquelle viennent aboutir trois boyaux. Sous la pression triplée de l'eau, l'incendie céda visiblement.

Le chef Benoit dit que si l'entrepôt n'avait pas eu de fenêtres par où s'écoulait l'eau, le grain aurait gonflé et il se serait produit une explosion dans laquelle plusieurs hommes auraient pu perdre la vie. Il pense que les ruines en ont encore pour plusieurs jours à fumer, tant il est difficile d'éteindre un feu pris dans du grain. Il est fort heureux que l'entrepôt voisin n'ait pas été atteint, car il renfermait pour plus d'un million de dollars d'articles divers.

LE CAPITAINE DE LA "BRETAGNE"

Havre, 4 — Le corps du capitaine Verlynde, du steamer "La Bretagne", a été trouvé dans le port hier soir. On croit que l'infortuné marin serait tombé accidentellement à l'eau en quittant le pont de son navire.

D'ICI AU 15 FEVRIER,

20 P. C. D'ESCOMPTE

ARGENTERIE, COUTELLERIE, GARNITURES POUR CHEVEUX, MONTRES, BAGUES, BRONZES, EPINGLETTES, Etc.

SUPERBES PENDULES NOIRES POUR SALON

Valeurs régulières $9.00 et $12.00, pour $5.00 et $6.50 net.

HENRI SCOTT, 479 Est Ste Catherine Tél. Est 761. x



1785

Le Vin plus que Séculaire !

— LE —

Champagne Piper-Heidsieck

a conquis de haute lutte — lutte de qualité — le premier rang parmi les marques de Champagne les plus estimées des connaisseurs. C'est un vin que l'on peut recommander aux connaisseurs, parce qu'il charme par la finesse et l'exquise délicatesse de son bouquet. C'est la perle des vins!

Brut ou Sec
En Pintes ou en Chopines

DEMANDEZ-LE A VOTRE FOURNISSEUR.

DISTRIBUTEURS GENERAUX

LAPORTE, MARTIN & CIE, Ltée,
MONTREAL.

A

THE
ROYAL BANK OF CANADA

donne une attention spéciale aux Comptes d'Epargnes.

5—m,j,s—n a

SOUS LA PLUIE DE BALLES

Les arabes s'attaquent aux Français, mais après un furieux corps à corps sont mis en pleine déroute.—Huit français tués.

Paris, 4. — Huit Français ont été tués et cinquante blessés dans une bataille désespérée que les Français ont eu à soutenir contre les indigènes, au sud de Kasbah Ber Behid. La nouvelle de cet engagement a été reçue ce soir. Elle est envoyée par le général d'Amade, le commandant des forces françaises au Marcc, qui rapporte qu'une colonne française commandée par le colonel Boutegourd a été attaquée tout à coup par un corps nombreux d'Arabes, pendant qu'elle se dirigeait vers le sud dans le but de punir la tribu des Chaonias.

BATAILLE DESESPEREE

Le combat a commencé à minuit hier. Des milliers de Maures s'élancèrent des montagnes et essayèrent de cerner la colonne française. Il y eut une bataille désespérée qui dura trois heures. L'ennemi se retira finalement après avoir subi des pertes considérables. La colonne française avait été dans l'intevalle renforcée de deux compagnies d'infanterie et d'une batterie d'artillerie commandées par le colonel Brollard, et quand les Arabes eurent été mis en déroute, les forces réunies reprirent le chemin de Kasbah Ber Behid.

LA LISTE FUNEBRE

Les morts sont le lieutenant Ricard, du troisième chasseurs africains quatre soldats de la légion étrangère, deux chasseurs et un tirailleur. Le lieutenant-colonel Passard est au nombre des blessés. On croit que les mazambas ont aidé les Chaonias à attaquer les Français.

Ain Seafra, Algérie, 4. — Vingt et un soldats de la 20e compagnie de la légion étrangère, et peut-être davantage, ont péri hier pendant une violente tempête de neige qui les a surpris comme ils se rendaient au fort Hassa. Une partie de la compagnie a atteint le fort Hassa dans un état pitoyable.

NOTRE SERVICE DE TRAMWAYS

CE QU'EN DIT UN ACTIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE SAN FRANCISCO.

M. William Marshall, un principal actionnaire de la compagnie des tramways de San Francisco, est à Montréal depuis samedi. Au cours d'une conversation avec un reporter de la "Presse", hier, M. Marshall a exprimé son admiration pour l'organisation de notre système de tramways électriques. "C'est un bonheur que je me sois trouvé ici durant la grosse tempête de neige que vous avez eue puisque cela m'a donné l'occasion de constater que Montréal possède le plus beau système de tramways en Amérique.

"Je n'ai que de l'admiration à exprimer à la direction de cette compagnie et je suis obligé de vous avouer qu'à San Francisco nous cédons le pas à Montréal quant à ce qui concerne votre service de véhicules électriques."

LE CONCERT NORDICA-DAMROSCH

Le Monument National verra affluer, ce soir, dans son enceinte, une foule immense, à l'occasion du grand concert Wagner donné par Mme Nordica et l'orchestre symphonique de New-York, sous la direction de M. Walter Damrosch.

La symphonie a quitté, hier soir, Binghampton, N. Y., où elle a donné le plus grand concert qui ait eu lieu dans cette ville, depuis nombre d'années. L'assistance se chiffrait à plus de 3,000 personnes et les recettes s'élevèrent à près de $4,500.

On peut encore se procurer de bons sièges pour le concert de ce soir, chez Shaw, marchand de musique et au guichet du Monument National.

Le prix d'admission est de $1, et ceux des sièges s'élèvent jusqu'à $3.

Albert Raynolds, accusé de faux, a été honorablement acquitté par M. le magistrat Lafontaine.

DANS LA TOURMENTE

PENDANT LA TEMPETE DE SAMEDI, LE FEU FAIT DES RAVAGES, A SAINTE-ANNE DE LA PERADE.

Ste Anne de la Pérade, 4 — Samedi matin, par un fort vent du nord-est, le feu a détruit de fond en comble la maison occupée par M. Edouard Paré, côté nord-ouest du village. Grâce au travail de plusieurs citoyens, on a pu sauver les maisons avoisinantes. Il serait temps que notre village se réveillât et qu'il fît un effort afin d'avoir plus de protection contre le feu que nous n'en avons actuellement.

—Vendredi après-midi, un ouvrier employé à la manufacture Rompré et Cie, du nom d'Alphonse Lefebvre, a eu une main prise dans une machine servant à corroyer le bois. Il a eu trois doigts coupés.

—Dimanche avait lieu, dans une des salles du collège, une assemblée des contribuables du village, au sujet de l'incorporation de notre village en ville.

Des discours ont été prononcés en faveur du projet par MM. J. A. Rousseau, M. P.; J. A. Mousseau, N. P.; Art. L. Desaulniers et le Dr F.A. Marcotte, ex-M. P.

AU RECORDER

Un nommé Patrick Poé, qui a voulu passer un "télégraphe" dans le quartier St Jean Baptiste, a comparu ce matin. Son procès est remis à jeudi.

HEUREUSE NOMINATION

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Bord-à-Plouffe, 4. — M. Wilfrid Lorrain, manufacturier, a été élu secrétaire-trésorier de la municipalité scolaire.

PAR FRASER & FRERE

81 Rue Turgeon

Partant de 1770 rue Notre-Dame, St Henri.

Vente d'excellents meubles de ménage, piano Heintzman, tapis Bruxelles, orgue Cabinet, etc., à l'adresse ci-dessus.

Pour le compte de la succession de feu Mme Wm Tweedie,

MERCREDI MATIN, 5 FEVRIER

Comprenant en partie, piano droit Heintzman supérieure, joli mobilier de salon, tapis Bruxelles, table de centre, ornements, images, gazeliers, lampes de fantaisie, orgue Cabinet, chaises de fantaisie, canapé et sofa, buffet en noyer, table et chaises de salle à manger, verrerie et service à dîner, tapis et prélart à escalier, bons mobiliers de chambre à coucher en chêne, matelas et oreillers, belles couchettes en fer et en cuivre, bureaux désassortis et lavabos, carpettes, services de toilette, poêle de cuisine, poêle à gaz, glacière, etc. Aussi charrette de boucher, billot et machine à faire la saucisse, coffre de sûreté, bois et charbon, etc.

Vente à dix heures a.m.

FRASER FRERES,
1,4 Encanteurs.

VENTE A L'ENCAN D'ARTICLES DE MENAGE D'OCCASION

Tapis, poêles et marchandises, VENDREDI, LE 7 FEVRIER, à 10 A. M.

Beaux meubles neufs, couchettes en cuivre et en fer, matelas, tapis, prélarts, coffre-fort, poêles, etc. Vente privée tous les jours. Grandes valeurs pour acheteurs au comptant.

FRASER FRERES, Encanteurs.
453 rue Saint-Jacques, et 131 à 137 des Inspecteurs. 1,4,6

TEL. BELL MAIN 5493
BEAULIEU & BERTHIAUME
AVOCATS
A. Beaulieu. Arthur Berthiaume.
70—n Edifice la "PRESSE"

Province de Québec, } Cour Supérieure.
District de Montréal. }

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la ville de Notre-Dame de Grâces s'adressera à la législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir des amendements à sa charte, le Statut 6 Ed. VII, chapitre 53, la déclarant sujette aux dispositions du Statut 3 Ed. VII, chapitre 38, pour entre autres fins, les suivantes, savoir:

1. — Pour réduire la qualification foncière des échevins de la ville de $5,000 à $1,000.

2. — Pour obtenir la confirmation du règlement No 40, passé le quatorzième jour du mois d'août, 1907, accordant une franchise de cinquante ans à la compagnie "Montreal Park and Island Railway Company," pour l'opération d'un système de chemin de fer urbain dans certaines rues de la ville de Notre-Dame de Grâces.

3. — Pour obtenir le pouvoir d'exempter des taxes municipales toute personne ou personnes exerçant aucune industrie, métier ou entreprise quelconque dans la ville.

4. — Pour augmenter ses pouvoirs d'expropriation.

5. — Pour règlementer la nomination et les pouvoirs des arbitres dans les cas d'expropriations.

6. — Pour règlementer ses pouvoirs relativement à l'ouverture, l'élargissement ou l'extension des rues.

7. — Pour changer le mode de confection du rôle de perception de la corporation.

8. — Pour règlementer le mode de paiement pour l'entretien des bornes-fontaines ou hydrants, des lampes électriques et des trottoirs dans la ville.

Montréal 18 janvier 1908.

JOHN A. SULLIVAN,
Procureur de la ville de Notre-Dame de Grâces. 65—26

JOHN D. DUNCAN CO.,
218 rue de la Montagne

Fait la livraison de la CREME et du LAIT le plus purs de la laiterie la plus hygiénique de tout le Dominion, c'est ce que déclarent tous ceux qui visitent l'installation de cette compagnie.

Tél. Up 1318 et 4092. 278—msn

FOLRY AU POLE

Washington, 4. — Le commandant Peary, célèbre par ses expéditions arctiques a déclaré hier: "Je partirai vers le nord pour une nouvelle expédition en juillet prochain.

EN COLLISION

Une charrue du Pacifique Canadien frappe un convoi de passagers.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Trois-Rivières, 4. — Il y a eu collision entre Batiscan et Champlain, pendant la tempête samedi, entre une charrue et le train rapide venant de Québec. Heureusement aucun accident n'est survenu aux passagers. Ce n'est que dimanche, vers 5 hrs. que le rapide est arrivé ici. Les passagers se sont trouvés à rester 24 heures en panne.

—Il est pratiquement décidé que le "Cercle Catholique" aura un grand local à lui: la maison située en arrière de l'évêché et habitée actuellement par M. D. G. Hawthorn. Des réparations considérables y seront faites; on y aménagera une grande salle pour représentations et conférences.

LE CONSEIL DE WESTMOUNT

Le nouveau conseil de Westmount a tenu sa première séance, hier soir, sous la présidence du maire W. Galbraith.

Les commissions permanentes ont été composées comme suit:

Commission des finances: MM. Gall, président, et tous les membres du conseil.

Commission des chemins: MM. Brady, président; Trenholme, Fetherston et Rutherford.

Commission d'aqueduc: MM. Gall, président; Rutherford et Galbraith.

Commission de l'éclairage: MM. Trenholme, président; Murphy et Campbell.

Commission de police: MM. Fetherston, président; Murphy, Brady et Campbell.

Membres du conseil de la bibliothèque: les conseillers Trenholme, Murphy et Rutherford.

A la prochaine assemblée le conseil prendra en considération les amendements à la charte.

DEUX PETITS INCENDIES

Un tramway du Parc et de l'Ile a pris feu hier soir, à l'angle des rues Canning et Notre-Dame. Ce commencement d'incendie a été éteint par les pompiers de la caserne No 12.

Un poêle surchauffé a mis le feu à minuit dans la cuisine de M. Joseph Giroux, 938 rue Saint-André; les flammes ont été éteintes avant d'avoir causé beaucoup de dommages

PAR MARCOTTE FRERES

VENTE AU COMMERCE

Mercredi, 5 février, à nos salles, rue St Jacques, à dix heures

Fonds de nouveautés, provenant de faillites: bas, gants, chemises, fauxcols, cravates, sous-vêtements, flanelettes, étoffes à robes, dentelle, broderie, coton blanc, rubans, mouchoirs, garnitures, tweeds, serge, doublures, chapeaux, casquettes, lardes de confection, pour hommes et jeunes gens, articles de fantaisie, étoffes pour costumes et habillements, canevas, toiles, essuie-mains, grand nombre de consignations et autres marchandises variées.

Sans réserve et en lots pour le commerce.

MARCOTTE FRERES,
76—3 Encanteurs.

VENTE de JUTE

Nous avons reçu instructions de vendre aux enchères publiques, pour le compte des compagnies d'assurance, à nos salles, 69 rue Saint-Jacques, mercredi, le 5 février, à midi précis: 99 pièces de jute, légèrement endommagées par l'eau à bord du dernier steamer.

Sans réserve et en lots pour le commerce.

MARCOTTE FRERES,
76—3 Encanteurs.

Avis de Faillite

In re
A. GIGUERE AND CO., Chapeaux et Fourrures, Montréal.

Les soussignés vendront à l'encan, au No 69 de la rue St Jacques, Montréal, MARDI, LE 11 FEVRIER 1908, A 11 HRS A.M., l'actif mobilier de la faillite consistant en:

1o. Chapeaux, fourrures, garnitures. $4,377.54
2o. Ameublement du magasin. 2,009.12
3o. Dettes de livres d'après liste. 358.88
4o. Le bail du magasin jusqu'à mai 1910.

Conditions: comptant. Le magasin sera ouvert pour inspection du stock le 10 février courant. Pour autres informations s'adresser à

A. LAMARCHE, Cessionnaire,
No 2, Place d'Armes, Montréal.
MARCOTTE FRERES, Encanteurs,
69 St Jacques, Montréal.
4,6,8

Avis de Faillite

IN RE:

DENIS LARIVEE,
Entrepreneur, de la ville Saint-Lambert, comté de Chambly.

Les soussignés vendront à l'encan public, dans la place d'affaires, rue Saint-Denis, Saint-Lambert,

MERCREDI, LE 26 FEVRIER 1908,
A 10 heures a. m.,

en six lots, l'actif mobilier et immobilier de la faillite, comme suit:

1. — Les droits de la faillite dans un certain immeuble connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil, sous le numéro dix-huit — 18 — de la subdivision du lot numéro deux cent cinquante-six — 256 — avec bâtisses susérigées, étant une manufacture de portes et châssis.

2. — En bloc ou en détail, certaines machines installées dans la boutique du susdit.

3. — Bois de service, ferronneries, etc.

4. — Le roulant consistant en chevaux, harnais et voitures d'été et d'hiver.

5. — Les dettes de livres suivant liste.

6. — Les droits de la faillite dans un lot de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi susdits sous le numéro vingt de la subdivision du lot numéro deux cent cinquante-six — 20-256 — avec une écurie dessus construite.

Pour permis de visiter et autres informations, s'adresser à

ALEXANDRE DESMARTEAU,
Curateur,
60 rue Notre-Dame Est,
Montréal.
MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 25,1,8,15,22

Province de Québec, } Cour Supérieure.
District de Montréal, } No 1

SOUS L'ACTE DES LIQUIDATIONS

In re
THE SAFETY EXPLOSIVES COMPANY OF CANADA, LIMITED.

Avis est par les présentes donné que par jugement de la Cour Supérieure à Montréal, en date du 24 janvier 1908, le soussigné, Leonard W. Just, comptable, de la Cité de Montréal, a été nommé liquidateur de la dite compagnie; et par un autre jugement du même tribunal, en date du 31 janvier 1908, les créanciers de la dite compagnie ont reçu ordre de produire leurs réclamations dans les six jours. Ces réclamations devront être adressées au soussigné, No 4 Hospital Street, Montréal.

LEONARD W. JUST (A.C.A. Lon. & Eng.), liquidateur.
Montréal, 3 février 1908. 77—3

Avis de Cession Volontaire

Dans l'affaire de F. X. Clavet, marchand, 631 rue Ste Catherine Est.

Avis est par le présent donné que le troisième jour de février courant le susnommé m'a fait un abandon volontaire de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers. Les créanciers sont priés de produire leur réclamation à mon bureau, dans un délai de quinze jours du présent avis afin d'être colloquée sur ma feuille de dividende.

NAPOLEON ST AMOUR,
Cessionnaire,
11 Place d'Armes, Montréal.
Montréal, 4 février 1908.

AVIS PUBLIC

Avis est par le présent donné que tout l'actif comprenant les dettes de livres de la Sonne Awning, Tent and Tarpaulin Co. a été vendu aux soussignés par le curateur, M. C. A. McDonnell, et que tous les comptes dus à la compagnie en faillite seront maintenant dus aux soussignés.

La Compagnie d'Auvents des Marchands
25 à 29 Notre-Dame Est

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. Cour Supérieure. No 2299. — J. C. Lespérance, demandeur, vs. T. Leroux, défendeur, et J. B. Baillargeon, mis en cause. Le 13ième jour de février 1908, à dix heures de l'avant-midi, au hangarage dudit mis en cause au No 90 rue Sainte-Elisabeth, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause consistant en piano, orgue, meubles et effets de ménage. Conditions: Argent comptant. J. S. Lavery, H. C. S. Montréal, 4 février 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit. No 3444. — L. Gohier et vir, vs A. Lafayette. — Le treizième jour de février 1908, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 163 rue Colonial, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. J. O. Dorion, H. C. S. Montréal, ce 4 février, 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit. No 20844. — The John Meldrum Co., demanderesse, vs J. Dow, défendeur. — Le 13e jour de février, 1908, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 561 rue Sainte-Antoine, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. A. Bissonnette, H. C. S. Montréal, 4 février, 1908.

M. L. PAYETTE EST MAIRE DE MONTREAL

Suite de la page 5

6—30 Rolland	24	82
7—719 Notre-Dame Ouest	25	81
8—132 Lusignan	40	21
9—985 St Jacques	34	25
10—165 St Martin	29	77
11—1028 St Jacques	27	83
12—1025 St Jacques	43	29
13—193 Chatham	74	32
14—1080 St Jacques	37	55
15—1096 St Jacques	71	50
16—1151 St Jacques	53	39
17—115 Workman	33	61
18—71 Dominion	41	33
19—12a Coursol	55	27
	776	877

Majorité pour Nault, 101.

DUVERNAY.

Poll.	No 1.—Major.	Vallières
1—995 St André	92	30
2—1049 St André	66	23
3—1164 St André	62	63
4—450 Mentana	40	24
5—145 Boyer	70	31
6—24 Dufferin	79	30
7—352 Parc La Fontaine	42	27
8—44 Brébeuf	88	19
9—36 Chambord	94	25
10—56 Parc La Fontaine	76	44
11—186 Chambord	90	25
12—220 Lasalle	41	21
13—634 Parc LaFontaine	57	27
14—43 Fabre	63	20
15—716 Parc LaFontaine	69	24
	1,029	443

Majorité pour Major, 536.

ST ANDRE

Poll.	No 1 Gilday	Sadler
1—59 Argyle avenue	60	44
2—345 St Antoine	47	47
3—445 St Antoine	44	61
4—136 Tupper	43	31
5—906 Ste Catherine - Ouest	31	18
6—53 Fort	37	11
7—878 Ste Catherine - Ouest	36	45
8—722 Ste Catherine- Ouest	31	36
9—645 Ste Catherine Ouest	46	64
10—665 Ste Catherine Ouest	33	40
11—747 Ste Catherine Ouest	47	34
12—795 Ste Catherine Ouest	41	48
13—851 Ste Catherine Ouest	42	46
14—1013 Ste Catherine Ouest	27	33
15—725 Sherbrooke, Ouest	30	56
	595	594

Majorité pour Sadler, 9.

ST DENIS

Poll.	No 1 Houle	Lespérance.
1—734 Drolet	19	26
2—1240 St Denis	26	47
3—389 Boulevard St Joseph	59	28
4—1315 St Denis	34	64
5—560 Rivard	20	51
6—1313 Berri	22	77
7—1098 St Hubert	29	60
8—56 Bienville	26	79
9—1409 St André	26	46
9a—409 St André	25	56
10—230 Dufferin	19	53
12—195 Breboeuf	43	70
13—263 Chambord	26	45
14—288 Fabre	13	7
14—288 Fabre	13	73
15—577 Gilford	35	27
15—575 Gilford	28	38
16—639 Garnier	44	28
17—579 Chambord	57	58
18—225 Carrières	66	41
19—871 Drolet	30	31
20—251 Laurier	41	30
21—282 Carrières	57	28
22—1533 St Hubert	23	24
22a—1528 St Hubert	13	27
23—1677 St Hubert	42	52
24—524 Huntley	47	54
25—1765 Labelle	64	44
26—1971 Christophe Colomb	16	32
27—1889 St Hubert	36	33
27a—1889 St Hubert	29	40
28—1997 St Hubert	37	45
28a—1984 St Hubert	25	39
29—2049 St Hubert	48	36
30—2262 St Hubert	35	24
31—7 Adeline	68	22
32—2031 Dufferin	49	15
32a—2031 Dufferin	55	10
33—Cote St Laurent	23	0
33a—44 Létang	37	46
33b—Cote St Laurent	9	9
34—211 Marquette	20	49
35—1763 St André	43	31
36—607 Huntley	45	40
	1,550	1,776

Majorité pour Lespérance —226.

Poll.	No 2.—Duquette.	Lalonde
1—734 Drolet	22	23
2—1240 St Denis	36	37
3—380 Boulevard Saint-Joseph	36	56
4—1315 St Denis	62	32
5—560 Rivard	43	28
6—1212 Berri	60	34
7—1098 St Hubert	54	37
8—56 Bienville	74	29
9—1409 St André	48	24
9a—1409 St André	51	31
10—230 Dufferin	46	53
11—269 Dufferin	56	17
12—195 Brébeuf	73	40
13—263 Chambord	46	26
14—288 Fabre	42	41
15—577 Gilford	44	15
15a—575 Gilford	44	21
16—639 Garnier	63	12
17—579 Chambord	89	27
18—225 Carrières	29	78
19—871 Drolet	41	30
20—251 Laurier	20	51
21—282 Carrières	43	44
22—1533 St Hubert	26	22
22a—1528 St Hubert	21	18
23—1677 St Hubert	59	33
24—524 Huntley	43	38
25—1765 Labelle	84	25
26—1971 Christophe Colomb	37	11
27—1889 St Hubert	42	36
27a—1889 St Hubert	48	20

Arrêtez cette Toux qui vous chatouille! Le "Remède du Dr Shoop contre la Toux" (Dr Shoop's Cough Cure), l'arrêtera certainement et en toute sûreté. Il est tellement inoffensif que le Dr Shoop lui-même dit à toutes les mères de famille de ne pas employer d'autres remèdes, même pour leurs plus jeunes enfants. Les feuilles saines et vertes et les tiges délicates d'un arbuste des montagnes, bienfaisantes pour le poumon, fournissent les propriétés curatives du "Remède du Dr Shoop contre la Toux". (Dr Shoop's Cough Cure). Il calme la Toux et guérit les membranes irritées et sensibles des bronches. Il ne contient ni opium, ni cloroforme, ni rien de malfaisant employé pour nuire ou supprimer. Exigez le Remède du Dr Shoop. N'en acceptez pas d'autres. En vente chez tous les pharmaciens. A M

28—1997 St Hubert	63		20
28a—1984 St Hubert	44		22
29—2049 St Hubert	67		19
30—2262 St Hubert	43		15
31—7 Adeline	73		17
32—2031 Dufferin	58		7
32a—2031 Dufferin	64		4
33 Côte St Laurent road	14		9
33a—44 Létang	59		21
33b—Côte St Laurent road	15		3
34—211 Marquette	25		47
35—1763 St André	45		29
36—607 Huntley	44		43
	2,091		1,248

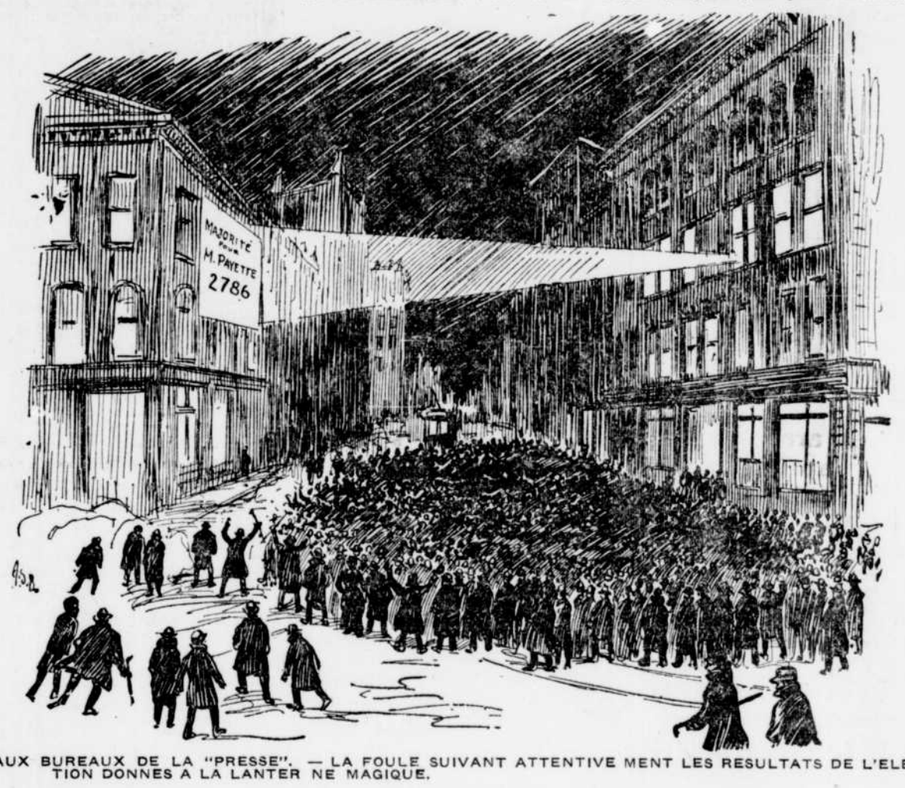
Majorité pour Duquette—843.

ST JEAN-BAPTISTE

Poll.	No. 1—Leclaire.	Ouimet.
1—496 Duluth	90	28
2—910 St Urbain	63	39
3—1476 Bo. St Laurent	79	69
4—5 Rue du Marché	54	42
5—2261 Bo. St Laurent	75	63
6—893 St Dominique	76	51
7—539 Colonial	64	51
8—916 Cadieux	41	37
9—Hôtel de Ville	77	58
10—680 Laval	76	59
11—430 Laval	53	37
12—708 Sanguinet	52	23
13—777 Sanguinet	51	37
14—834 Sanguinet	61	23
15—600 Drolet	64	23
16—312 Drolet	83	30
17—428 Marie-Anne	75	38
18—456 Rivard	99	42
19—204 Rivard	68	17
20—848 Berri	51	26
21—948 Berri	72	40
22—1087 Berri	86	25
23—154 Duluth	51	30
	1260	588

Majorité pour Leclaire. . . 672

Poll.	No. 2.—Proulx.	Vande-lac.	Ville-neuve.
1—496 Duluth	34	29	63
2—910 St Urbain	27	18	62
3—1476 Boulevard St Laurent	72	54	27
4—5 Rue du Marché	39	35	22
5—1261 Boulevard St Laurent	68	45	27



AUX BUREAUX DE LA "PRESSE". — LA FOULE SUIVANT ATTENTIVEMENT LES RESULTATS DE L'ELECTION DONNES A LA LANTERNE MAGIQUE.

6—893 St Dominique	53	58	21
7—539 Colonial	53	52	15
8—916 Cadieux	23	45	8
9—1128 Hôtel de Ville	50	70	17
10—680 Laval	49	71	15
11—430 Laval	37	45	9
12—708 Sanguinet	14	20	15
13—777 Sanguinet	41	38	9
15—600 Drolet	53	27	8
16—312 Drolet	54	54	16
17—428 Marie-Anne	53	43	19
18—456 Rivard	63	49	32
19—204 Rivard	38	35	15
20—848 Berri	36	29	14
22—1087 Berri	60	37	16
23—154 Duluth	40	25	16
	1,065	966	484

Majorité de Proulx sur Vandelac, 99.

Majorité de Proulx sur Villeneuve, 581.

SAINT-LOUIS

Poll.	No 1. Lamoureux.	St. Louis.
1—9 St Dominique	36	25
2—33 Vitré	28	21
3—182 Vitré	63	25
4—23 Sanguinet	26	16
5—115 Lagauchetière O.	47	22
6—168 St Dominique	51	27
7—252 Hôtel-de-Ville	54	34
8—168 Sanguinet	26	20
9—137 Sanguinet	43	16
10—155 Ste Elisabeth	66	24
11—106 De Montigny Est	70	26
12—242 St Dominique	90	21
13—248 Ste Elisabeth	46	19
14—257 Ste Elisabeth	51	16
15—239 Sanguinet	63	35
17—793 Boulevard St Laurent	44	31
18—359 St Dominique	23	24
19—548 Cadieux	29	36
20—621 Hôtel-de-Ville	31	56
21—25 Drolet	29	50
22—445 Sanguinet	33	48
23—612 Cadieux	37	33
24—142 Colonial	44	36
25—1073 Boulevard Saint-Laurent	40	30
26—720 Cadieux	30	11
27—353 Laval	38	26
28—381 Hôtel-de-Ville	31	20
29—545 Sanguinet	38	22
30—708 St Denis	51	29
	1302	838

Majorité pour Lamoureux, 464.

SAINTE-ANNE

Poll.	No 1.—Carroll.	Gallery.	McMahon.
1—81 St Maurice	27	68	9
2—106 Wellington	23	51	4
3—79 Wellington	21	80	5
4—649 St Paul	35	61	9
5—153 Dalhousie	36	70	1
6—151 Wellington	32	61	1
7—158 Colborne	17	92	1
8—215 William	17	55	2
9—Eleanor	24	49	5
10—126a Murray	21	77	5
11—168 Ottawa	42	81	6
12—143 McCord	30	48	1
13—206 McCord	26	61	0
14—185 Barré	56	41	6
15—882 Notre-Dame Ouest	37	35	6
16—1030 Notre-Dame Ouest	51	42	12
17—190 Shearer	33	43	6
18—391a Wellington	22	53	8
19—135a Centre	30	57	8
20—62 Shearer	17	32	10
21—127 Grand Tc.	26	32	4
22—53 Mullins	14	29	5
23—401 Magdalen	26	32	4
24—291 Bourgeois	15	33	1
25—301a Magdalen	27	35	2
26—69 Menai	41	43	1
27—40 Forfar	43	27	1
	789	1,388	120

Majorité pour Gallery sur Carroll, 599.

Majorité pour Gallery sur McMahon, 1,268.

SAINT-LAURENT

Poll.	No 1.—Clearihue.	Lucas.
1—6 St Charles Borromée	45	31
2—151a Craig Ouest	65	10
3—113 St Urbain	44	21
4—101 Anderson	66	11
5—152 St Georges	41	13
6—34 Vallée	43	13
7—181 St Urbain	43	7
8—195½ St Urbain	53	12
9—77 Ste Catherine Ouest	61	4
10—226 Bleury	52	2
11—293 Bleury	65	7
12—316 St Urbain	51	7
13—501 St Urbain	48	13
14—243 Sherbrooke Ouest	66	5
15—260 Mance	55	6
16—15 Tarra Hall	49	3
17—828 Boulevard Saint-Laurent	60	5
18—226 Elgin	47	13
19—124 avenue du Parc	39	4
20—108 avenue du Parc	48	2
21—191 Hutchison	56	5
22—54 Cathcart	37	6
23—6 Cuthbert	62	3
	1,196	203

Majorité pour Clearihue, 993.

HOCHELAGA

Poll.	No 1. Bumbray	Moreau
1—75 Marlborough	57	16
2—319 Moreau	54	33
3—259 St Germain	69	53
4—41 Cuvillier	46	59
5—32 Darling	66	86
6—1613 Ste Catherine, Est	56	21
7—1685 Notre-Dame est	43	36
8—215 Desery	75	77
9—21 Hudon	58	57
10—131 Desery	46	41
11—91 Aylwin	33	51
12—597 Cuvillier	64	58
13—1954 Ontario	38	46
14—131 Hogan	43	52
15—198 Aylwin	30	44
	778	704

Majorité pour Bumbray, 74.

Poll.	No 2 Chartier	Marin
1—75 Marlborough	41	32
2—319 Moreau	54	52
3—259 St Germain	62	57
4—41 Cuvillier	48	75
5—81 Darling	65	86
6—1613 Ste Catherine est	36	43
7—1695 Notre-Dame est	31	45
8—215 Desery	42	110
9—31 Hudon	56	54
10—131 Desery	30	60
11—91 Aylwin	33	50
12—597 Cuvillier	56	36
13—1954 Ontario	29	55
14—131 Hogan	40	56
15—198 Aylwin	27	47
	650	819

Majorité pour Marin 169.

LES BULLETINS DE LA "PRESSE"

La "Presse" avait annoncé qu'elle donnerait, par projections à la lanterne magique, le résultat de la votation à mesure qu'il serait connu à l'hôtel de ville. La rapidité avec laquelle le service de la "Presse" se fait, de même que l'exactitude qu'elle a toujours mise à remplir ses promesses, a inspiré confiance au public et dès 5 h. 30 précises, plusieurs centaines de personnes étaient réunies devant ses bureaux, attendant avec impatience les premiers bulletins.

Ces spectateurs avides commençaient à frapper de la semelle, quand arriva le résultat d'un bureau de votation du quartier Est.

Les électeurs de cet arrondissement s'étaient prononcés en majorité pour M. Roy, comme maire, et ce dernier, devait aussi avoir dans la foule grossissant sans cesse, un bon nombre d'amis; car les cris s'élevèrent de toutes parts; on vit aussi accourir de partout d'autres citoyens impatients de se renseigner. A partir de ce moment, les bulletins arrivèrent avec une régularité ininterrompue et une rapidité inouïe, les premiers résultats semblant donner un faible avantage à M. Roy; mais les partisans de M. Payette ne parurent pas découragés, quoiqu'ils fissent montre de peu d'enthousiasme à ce moment. Cependant, quand arrivèrent les premiers bulletins de St Henri, donnant de fortes majorités à M. Payette, une immense clameur s'éleva dans les airs et l'on put dire là quel était le sentiment de ces trois ou quatre mille électeurs—en un clin d'oeil la foule avait atteint ce chiffre.

Les bulletins arrivaient toujours et les hourras ne cessèrent de se faire entendre; survenait-il une courte suspension dans l'arrivée des bulletins que l'artiste de la "Presse" glissait devant le foyer de la lanterne une caricature qui mettait tout le monde de bonne humeur et contribuait à rapprocher un peu les partisans des deux candidats à la mairie.

On rit surtout beaucoup de la "bière à Vandelac" et "l'élection de Ladébauche", de même que de la mine réjouie du candidat sûr de son élection, qui regarde tout le monde en souriant et devient tout à coup sombre et morose, fléchit les genoux comme un homme qui va s'évanouir en apprenant qu'il a perdu son élection.

Cependant, de 5 h. à 6 h. aucun des partis ne fit de bien grande démonstration, le succès de l'un comme de l'autre candidat paraissait douteux, et l'on entendait dans la foule ce seul commentaire — parole réconfortante par un froid semblable — "ça va être chaud". Tout à coup un petit revirement s'opéra, le vent s'emblait souffler à la Payette et les majorités, peu nombreuses, de certains arrondissements se maintinrent, d'autres plus grosses furent annoncées et à 6 h. 30 on n'entretenait plus d'espoir de l'élection de M. Roy. On voulait pourtant savoir jusqu'à quel point l'électorat l'avait favorisé et au lieu de diminuer la foule grossit encore.

On peut évaluer à plusieurs mille le chiffre des personnes qu'il y avait en face de la "Presse" quand arriva le bulletin "Payette élu par plus de 2,000 voix". Alors l'enthousiasme, contenu pendant quelque temps, déborda des coeurs du grand nombre de partisans du nouveau maire et cet enthousiasme se traduisit par des hourras qui se prolongèrent pendant plusieurs minutes.

Ils s'interrompirent quelque temps pour reprendre immédiatement à l'annonce que l'échevin Proulx était réélu.

La foule commença à se désagréger lentement, le plus grand nombre se rendant à la salle du comité central de M. Payette pour entendre celui qui lundi prochain sera déclaré premier magistrat de la métropole du Canada, parler de sa victoire.

Le succès remporté hier soir encore par la "Presse" n'est pas seulement dû à la rapidité avec laquelle les nouvelles étaient transmises, mais aussi au bon service donné par M. H. J. Beaman, avec sa lanterne magique.

INTERVIEW AVEC LE NOUVEAU MAIRE

Un de nos rédacteurs s'est rendu, ce matin, chez M. le maire Payette pour solliciter l'honneur d'une entrevue avec le nouvel élu.

M. Payette, frais, dispos, souriant, le reçut avec une exquise courtoisie et se mit à son entière disposition.

—"Je dois trop à la "Presse", dit-il, pour lui refuser cela. Grâce à elle, ajouta-t-il, les calomnies systématiques et calculées de mes adversaires n'ont pas trouvé créance chez les électeurs intelligents et sérieux.

—Je constate avec plaisir, monsieur le maire, que vous ne paraissez nullement fatigué, malgré les ardeurs de la lutte que vous venez de soutenir.

—Elle aurait pu se prolonger encore une semaine ou deux sans m'entamer. D'ailleurs, j'aime la lutte et l'activité.

—Etes-vous satisfait du résultat des élections?

—Très satisfait. Je suis d'abord touché de ce que les citoyens de Montréal m'aient accordé une récompense suprême; cela me prouve qu'ils ont apprécié mes efforts au Conseil pendant les six années que j'y ai siégé. Il est bien évident que c'est par égard à mes services passés; car si je m'étais présenté sans ces antécédents, j'eusse été fatalement traité comme un ambitieux inconnu. Je suis satisfait ensuite de pouvoir constater le nombre des électeurs qui n'ont pas tenu compte des infamies, d'une subtilité infernale, qui ont été débitées sur mon compte. Ceci prouve que le bon sens règne dans le peuple. Aussi, en définitive, et bien sincèrement, je préfère avoir passé par cette épreuve plutôt que d'avoir été élu par acclamation, car je suis sûr maintenant de l'opinion et de l'appui populaire, tandis que si je n'avais pas eu de concurrent j'aurais pu supposer que le peuple demeurait indifférent à ma nomination.

—Puis-je vous demander, monsieur le maire, quels travaux vous allez aborder?

—Je ne puis répondre à votre question en ce moment, du moins avec précision. Mais ce que je puis vous dire, c'est que j'appliquerai toutes mes forces, toute mon énergie, toute mon expérience et toute mon autorité à la prospérité de la ville, à ses progrès, au bien-être des classes laborieuses, à l'harmonie générale. Je suis fier de l'honneur qui m'a été conféré, et j'ai l'ambition de quitter mon poste en emportant l'estime et les regrets de tous mes concitoyens, y compris de ceux qui se sont laissés égarer par la misérable éloquence des étrangers au service de mes adversaires.

Sur ces mots, comme des visiteurs pressés de féliciter notre nouveau maire se présentaient, notre rédacteur prit congé de M. Louis Payette qui lui serra la main en disant:

—Remerciez vivement la direction de la "Presse", en mon nom, pour le loyal et généreux appui qu'elle m'a prêté, en attendant que j'aille la remercier moi-même.

Ajoutons que M. Louis Payette a été puissamment secondé dans sa campagne par MM. les échevins Dagenais, Giroux, Séguin, Larivière, Laviolette, Guay, Lapointe; MM. Victor Gaudet, Arthur Ecrément, Alban Germain, Jos. Archambault, Th. Rhéaume, F. Fauteux, J. P. Dixon, Olivier et plusieurs autres amis dévoués à sa personne et à sa cause.

LE NOUVEAU MAIRE

M. Payette naquit à Montréal, le 25 décembre 1854 et fit ses études chez les Frères des Ecoles Chrétiennes de cette ville.

Il étudia lui-même le dessin linéaire et la géométrie qui devaient lui servir dans la carrière d'entrepreneur de constructions qu'il choisit par la suite.

Quelques années après il se rendit aux Etats-Unis pour se perfectionner dans les travaux généraux de la construction. Il obtint de l'ouvrage dans une compagnie de chemin de fer et étudia tout spécialement la construction des ponts et des jetées.

Après deux années d'absence, M. Payette revint à Montréal où il devenait bientôt gérant chez un entrepreneur de bâtiments, fonctions qu'il occupa pendant 12 années. Puis il s'associa avec M. Labelle et construisit la gare Viger, le Château Frontenac à Québec, les bureaux de télégraphe du C. P. R. et un grand nombre d'autres édifices importants.

Lors de la construction de l'église Saint-Louis de France, M. Payette fut nommé marguillier, actuellement il est gouverneur à vie de l'hôpital Notre-Dame et juge de paix, membre de la Société des Artisans Canadiens-Français, de l'Union Saint-Joseph de Montréal et de la Chambre de Commerce. Il a fondé l'Union des Tailleurs de Pierre, affiliée plus tard au Conseil des Métiers et du Travail.

En politique il est libéral et fait partie du club libéral de Saint-Louis.

Pendant les deux dernières années, M. Louis Payette exerça les fonctions de président de la commission des finances; il avait, auparavant, fait partie de cette commission pendant quatre ans en qualité de membre.

Les efforts de M. Payette contribuèrent largement à faire réduire la taxe de l'eau; il vota, aussi, l'augmentation des salaires des ouvriers.

M. Payette épousa en 1876 Mlle Marie-Louise Falardeau, de Montréal. De cette union naquirent quatre enfants, deux garçons et deux filles.

Il ne lui reste plus qu'une fille, Mlle Annonciade Payette qui sera la plus gracieuse mairesse que notre palais municipal aura vue depuis des années.

CE QUE DIT M. ROY

L'honorable M. Roy est d'avis que la victoire de M. le maire Payette veut dire qu'on continuera à payer le gaz un dollar et demi.

Le candidat malheureux attendait les rapports de l'élection à son bureau du boulevard Saint-Laurent. Le résultat du vote dans les quartiers anglais lui donnèrent un moment l'espoir qu'il était élu, mais vint bientôt Saint-Louis avec ses 300 voix de majorité pour M. Payette, puis d'autres et d'autres encore qui faisaient toujours grossir ce chiffre. M. Roy et ses partisans n'attendirent pas la fin et lui se retira à sa maison de la rue Sainte-Famille.

M. Roy dit qu'il perdit en quelque sorte courage lorsqu'il vit que personne des "dix-neuf" ne l'aidait à part les échevins Lévy et Lévesque. Ils l'ont lâché, dit-il, parce qu'ils avaient peur de nuire à leurs affaires. M. Roy se plaint aussi que les journaux français ne l'ont pas aidé, pas même le "Canada", dans lequel il a pourtant un intérêt pécuniaire. Il est très reconnaissant à tous ceux qui l'ont aidé et qui ont voté en sa faveur.

L'ECHEVIN PROULX

La victoire de M. l'échevin W. J. Proulx, dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, a été complète, décisive.

Comme tout le monde le sait, la lutte dans ce populeux quartier a été excessivement rude.

Le président de la commission de police retourne au conseil de ville, avec un prestige nouveau.

Sa victoire a été acclamée avec enthousiasme par les milliers d'électeurs massés en face des bureaux de la "Presse".

Quand le résultat de l'élection fut connu dans Saint-Jean-Baptiste la foule joyeuse envahit la salle du marché de la localité et fit une démonstration inoubliable à MM. Proulx et Leclaire, les deux vainqueurs de la journée.

Des discours pleins d'enthousiasme ont été prononcés par les nouveaux élus et par MM. Curran, Labelle, Archambault, Sauvé, Bessette, Jos. Latreille, etc

M. Proulx, après l'assemblée, a été porté en triomphe à son domicile.

COMPARAISON

Il y a deux ans, M. H. A. Ekers battait son adversaire, M. Doran, par 3,443 voix de majorité. Il y eut alors 28,921 votes de donnés pour la mairie. Cette année, M. Payette a obtenu une majorité de 2,786 voix, 26,372 votes donnés. Il s'est à peine donné la moitié des votes inscrits, lesquels étaient au nombre de 58,835.

Le nouveau conseil est ainsi composé: 7 entrepreneurs, 4 avocats, 5 médecins, 2 notaires, 10 marchands, 5 industriels, 3 hommes d'affaires, 3 rentiers, 2 pharmaciens.

SOUS ENVELOPPE SCELLEE

M. H. A. Ekers, qui vient de prendre sa retraite, comme maire, avait si bien calculé les probabilités de l'élection qu'il n'est arrivé que 186 voix au-dessous de la vérité.

Hier matin, il vint à l'hôtel de ville avec une enveloppe scellée dans laquelle il avait mis le résultat de ses calculs.

Quand la majorité de M. Payette fut proclamée, il ouvrit cette enveloppe et montra qu'il avait prédit une majorité de 2,600 voix.

M. Ekers est extrêmement satisfait. "Je suis sûr, dit-il, que les citoyens ont fait un excellent choix et je puis dire que je suis plus content que je l'étais il y a deux ans lorsque je fus moi-même élu."



UNE MALADIE DE PEAU DE 45 ANS D'EXISTENCE, QUI DEJOUA L'HABILETE DES MEDECINS

GUERIE PAR ZAM-BUK

Monsieur James Isbester, instituteur, Stoney Reserve, Battleford, Sask., s'attribue l'honneur d'avoir été le premier colon blanc de Prince Albert, et d'avoir établi le premier chantier, en juin 1862. Il y a de cela 45 ans, et il a souffert durant tout ce temps, d'une maladie de peau qui déjoua l'habileté des médecins. Il dit: "Zam-Buk m'a guéri d'une maladie de peau qui durait depuis 45 ans et qu'aucun médecin n'avait pu enrayer. En entendant parler de Zam-Buk, j'en mis sur mes mains avant de me coucher, d'après le mode d'emploi. Le lendemain matin, à ma grande surprise, j'avais les mains aussi parfaites que si elles n'eussent jamais rien eu. Je continuai ce traitement pour mes jambes, et je constatai, à la fin de la semaine, le même résultat. Je pouvais moi-même à peine croire que j'avais été guéri aussi rapidement. Je devins si enthousiaste que je me mis à le faire employer aux autres, et cela toujours avec les mêmes résultats. Je suis parfaitement convaincu qu'aucun onguent à appliquer sur les plaies n'agira aussi rapidement et aussi efficacement que Zam-Buk, et, en conséquence, je le recommande à tout le monde, et je voudrais pas m'en passer".

Dernièrement à une date récente, il dit: "J'ai essayé Zam-Buk pour plusieurs maladies de peau et il a toujours donné les meilleurs résultats. J'en ai même fait usage sur mes "Indiens attelnts de maux d'yeux", et il n'a jamais manqué de guérir".

Le Premier Colon Blanc de PRINCE ALBERT

Boite Echantillons Gratis

Un élégant échantillon vous sera envoyé si vous découpez ce coupon et l'expédiez à The Zam-Buk Co., Toronto. 2 Ki

Zam-Buk guérit coupures, meurtrissures, brûlures, eczéma, ulcères, hémorroïdes, mal de jambe, plaies envenimées, porrigo, enflures, plaies du cuir chevelu, plaies cachées au dos ou aux articulations, boutons, éruptions, gerçures, plaies enflammées et irritées et toutes les maladies de la peau. Chaque famille a besoin d'une boîte de Zam-Buk.

Zam-Buk est en vente chez tous les pharmaciens et marchands de remèdes, à 50c la boîte, ou il sera envoyé franco, sur réception du prix par la Zam-Buk Co., Toronto. 3 boîtes pour $1.25. Dépôt à Montréal, 144 rue Craig ouest. A y

Zam Buk

MINISTERE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX, CANADA.

Chemin de Fer Intercolonial

AVIS re Locations d'Ateliers de Vieux Chars à Moncton, N.B.

DES SOUMISSIONS CACHETEES adressées au secrétaire du Ministère des Chemins de fer et Canaux, Ottawa, et marquées "Soumission pour location d'ateliers de chars", seront reçues jusqu'à la 12ème heure du QUINZIEME JOUR DE FEVRIER, 1908, pour l'acquisition sous bail, d'ateliers de char, avec voies d'évitement (à Moncton, N.-B.), tel que désigné aux plans qu'on peut voir au bureau du Secrétaire du Ministère des Chemins de fer et Canaux, Ottawa et au bureau du gérant-général du Chemin de fer Intercolonial, Moncton; le bail à être accordé soumis aux termes et conditions générales suivantes:

1—Terme de 21 ans au loyer mentionné, avec droit de renouveler pour un second terme à tel loyer et à telles conditions que pourra alors déterminer le gouverneur en Conseil.

2—L'occupation et l'usage devront être faits de bonne foi pour une industrie qui fera un trafic raisonnablement constant pour le chemin de fer, le caractère et le rendement futur de la dite industrie devant être désignés dans la soumission, et sa mise en opération devant commencer dans un an à partir de la date où le locataire aura acquis la propriété.

3—Que la mise en opération annuelle sera telle qu'elle emploiera continuellement pas moins de 300 employés.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque certifié pour $10,000.00, payable à l'ordre du ministre des chemins de fer et canaux et à être gardé par le Ministère, dans le cas du soumissionnaire heureux, jusqu'au temps où le locataire aura installé sur les lieux pour l'exécution des travaux à faire, durant la durée du bail les machines d'une valeur égale à la somme couverte par ledit chèque, valeur dont le ministre aussi sera le seul juge, lequel chèque sera alors dûment renvoyé au locataire par le Ministère.

La plus haute ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Par ordre,

L. K. JONES,
Secrétaire.

Ministère des Chemins de fer et Canaux.
Ottawa, 7 janvier 1908.

Les journaux insérant cette annonce sans l'autorisation du Ministère ne seront pas payés. 57—n



GUERIT
Hommes et Femmes
Faites usage du "Big Gr" contre écoulements, inflammations, irritations ou ulcérations des membranes muqueuses. Ne cause pas de douleur. Garanti ne pas donner de rétrécissements. Prévient la contagion. Vendu chez les pharmaciens ou envoyé franco par express, dans enveloppe ordinaire, sur reçu de $1, ou trois bouteilles $2.75. Circulaire sur demande.—The Evans Chemical Co., Cincinnati, O. U.S.A.

3—m.j.s.n

GRATIS — MONTRE D'OR ET BAGUE GRATIS



Montre Américaine Garantie avec boîtier plaqué en or très bien gravé. Les fabricants répareront tous les bris pendant un an. Chronomètre parfait, très mince. De plus une jolie bague en or qui durera des années.

Envoyez-nous vos nom et adresse et vous recevrez 24 paquets de BLUINE que vous vendrez 10c chacun. Faites-nous parvenir nos $2.40 et nous vous enverrons tout de suite la montre d'or et la bague de la grandeur d'ordre.

Bluine Mfg. Co., 28 Mill St, Concord Junc., Mass. A 76—25

LE SIROP DE PIN DE NORVEGE du Dr WOOD

possède au plus haut point la vertu de cicatriser les poumons particulière au pin de Norvège, ce dernier habilement combiné à l'écorce de cerisier sauvage, ainsi que les propriétés calmantes et expectorantes d'autres herbes et écorces pectorales. C'est un remède agréable, sûr et efficace contre toux et rhumes, enrouement, mal de gorge, douleur à la poitrine, asthme, bronchite, croup, coqueluche, esquinancie et toutes les affections de la gorge et des poumons.

Une simple dose vous convaincra qu'il enraie la toux, soulage la gorge, et vous mettra en bonne voie de guérison.

Assurez-vous bien que ce n'est pas un succédané que vous prenez à la place du Sirop de Pin de Norvège du Dr

Ruban uni et de Fantaisie. Valeurs jusqu'à 29c pour 10c la vg.

Rubans à des réductions extraordinaires, soit, à des prix moindres que ceux des fabricants.

Une variété complète de couleurs. Rubans à raies de fantaisie, en combinaisons de couleurs pâles et foncées. Effets de raies romaines, dessins de Dresde All-over, centres à fleur et bords de couleurs, effets de carreaux superposés, raies et Dresde combinés. Régulier 12c, 20c, 25c, 29c. Jeudi, seulement, la verge. . 10c

Rubans taffetas, 4½ pouces de large. Qualité régulière de 25c. Une journée seulement, la verge. 18c

Taffetas de qualité très forte, bon fini ferme, très employé pour chapeaux, ceinturons, ceintures, garnitures, etc., en une variété complète de couleurs, y compris le noir, le blanc et le crème. Qualité régulière de 25c. Spécial, la verge. 18c

Rubans à fleur de fantaisie, 5 pouces de large, avec centres à fleur et larges bords rayés en une bonne variété de couleurs, dessin de Dresde allover, avec pois glacé et polka combinés, dessins de petites roses, etc. Qualité régulière de 45c. En vente, pendant une journée seulement, la verge. 29c

VENTE APRES INVENTAIRE

ROBES DE FILLETTES

Robes en flanellette bleu et blanc et rouge et blanc. Faites avec corsage, emplècement, col et manches garnis d'appliqués crème, jupe très plissée et large ourlet pour fillettes de 8 à 14 ans. Régulier $1.39, pour. . . . $1.14

Robes Mother Hubbard, en flanellette rouge et blanc et bleu et blanc, pour enfants de 1 à 4 ans. Rég. 79c, pour. . 69c

Occasions spéciales après inventaire au rayon des livres et de la papeterie au 2ème étage.

W. H. Scroggie Limited

ANGLE STE CATHERINE, UNIVERSITE ET VICTORIA.

Les chances se multiplient à mesure que la semaine avance. Les stocks sont réduits à leur minimum, parce que c'est une règle fixe, ici, de ne pas garder pour la saison suivante les marchandises de la saison actuelle ; ensuite, nous avons fait des achats si considérables pour le printemps, qu'il nous faudra tout l'espace requis pour y placer les nouvelles marchandises. De là ce nombre remarquable d'occasions de bon marché.

IMAGES AU 3ème ETAGE

Occasions spéciales de la vente après inventaire.

Images avec cadre doré, vert, brun et noir, mesurant 6 x 7 à 12 x 9, sujets innombrables au choix. Mercredi. . . . 19c

Images appropriées pour salle à manger, mesurant 19 x 14½. Bonne valeur à 75c. Jeudi. . . 19c

Images pour salle à manger, cadres vert et brun, grandeur 19 x 25, avec gros angles dorés. Quelques-unes sont de bonnes valeurs, à $3.50. Jeudi . 98c

Eaux fortes non encadrés, représentant de superbes scènes de campagne. Mesurant 20 x 33. Jeudi. 32c

Photogravures et eaux fortes mesurant 13 x 22, sujets des plus intéressants. Prix. . 19c

Coupons de Nouvelles dentelles provenant de manufactures à prix ridicules

Un beau choix d'insertions, de bordures et d'appliqués sera offert en deux lots, à 5c et 15c la verge.

LOT 1. — Comprend un joli lot d'insertions et appliqués, guipure et d'Orient. Valeurs jusqu'à 29 cents, pour, la verge. . . . 5c

LOT 2. — Comprend quelques superbes dentelles et insertions en guipure et orientales. Valeur jusqu'à 39 cents, pour. . . . 15c

ECOULEMENT DE COUPONS DE BRODERIE PROVENANT DE MANUFACTURES, APRES INVENTAIRE, COMPRENANT UN CHOIX D'INSERTIONS, PASSE-RUBAN ET BORDURES, A MOINS QU'E LA MOITIE DES PRIX ORDINAIRES.

10 cents la verge. Valeurs jusqu'à 25 cents.

15 cents la verge. Valeurs jusqu'à 39c.

25 cents la verge. Valeurs jusqu'à 65 cents.



50 Complets et Pardessus à des Prix Très Réduits

Sacrifice complet de tous les lots désassortis.

Complets et pardessus pour hommes. Environ 250 vêtements appropriés à cette saison. Les étoffes sont de la qualité voulue. Dans les complets, vous trouverez des worsteds, cheviotes écossaises et tweeds de fantaisie. Les pardessus sont en tweed, les doublures et les garnitures sont de qualité recommandables, grandeurs 33 à 44, mesure de poitrine. Ce sont des lots désassortis, de $8.00, $10.00 et $12.00, complets et pardessus. Prix, après l'inventaire $4.95

200 casquettes avec bande en fourrure, pour hommes. Valeurs jusqu'à $1.00. A écouler, à. 25c

Pardessus en chat sauvage, pour hommes. Considérés bonne valeur à $45.00. A écouler à. $25.00

Grosses Réductions sur les Manteaux de Dames

Valeurs de $12.00 pour $5.00

Nous avons réduit les prix à moins de la moitié pour une raison : effectuer rapidement la vente.

Les manteaux sont tous bien confectionnés, élégants et de bonnes couleurs. Prix réguliers jusqu'à $12.00. Mercredi. $5.00

Blouses en linon de grandeurs désassorties, légèrement salies, mais parfaites d'ailleurs. A une réduction que les dames qui lavent toujours ces vêtements avant de les mettre, ne manqueront pas d'apprécier. Régulier 79c et 98c, pour 29c

Aux magasins vendant les vêtements blancs aux plus bas prix à Montréal

La qualité est la clef de voûte. Pas de qualités inférieures, pas de vêtements taillés à regret ; de pareilles marchandises sont chères à n'importe quel prix. Nous n'en tenons pas. Durant toute la vente de janvier les clientes n'ont cessé d'exprimer leur admiration de la supériorité de nos offres, et les achats ont démontré combien elles étaient appréciées. Cette semaine les qualités sont les mêmes. Les assortiments sont considérables mais les **PRIX SONT ENCORE PLUS BAS QU'EN JANVIER.**

CHEMISES DE NUIT EN BATISTE, style Marguerite, manches au coude, garnies de dentelle et de passe-ruban. Prix spécial 59c

CHEMISES DE NUIT EN BATISTE, emplècement carré en insertion de dentelle, col et manches garnies de dentelle et de passe-ruban 79c
Prix spécial . . . . . .

JUPONS EN BATISTE avec grand volant en linon, garnis d'une insertion de broderie, deux remplis ourlés et frison de broderie. Spécial 95c

JUPONS EN BATISTE, grand volant en linon, garnis de 3 groupes de remplis et d'un frison de broderie. Spécial $1.49

CALECONS EN BATISTE, frisons parapluie finis d'une insertion de dentelle, deux remplis et large bordure de dentelle. Spécial 39c

CACHE-CORSETS EN BATISTE, garnis d'une insertion et de dentelle valenciennes, col et emmanchures finis de dentelle et passe-ruban 55c
Spécial . .. . . .



Vente Spéle des Célèbres Corsets E. T.

MUSIQUE VOCALE ET INSTRUMENTALE, 10c

Valse Egyptienne.
Union Square — Marche et Two Step.
Fairy Queen—Two Step.
Sunshine—Three Step.
Clematis — A Garden Dance.
The Great Divide—Marche et Two Step.
Blossom—Two Step.
Coronation—Valse.
Winnie West—Marche et Two Step.
Sonoma—Intermezzo.
Chauffeur — Marche et Two Step.
The Three Graces—Three Step.
Just Take Me Down To Wonderland.
Why Dont You Try.
Sweet Azalea.
Billy Green.
Ride, Ride, Ride.
Kitty O'Neil.
Dear Old Farm.
Montana.
Wont You Be My Sweetheart.
Bonnie Jean.
Waiting At The Church.
Love Me All The Time.
The Gibson Bathing Girl.
You Splash Me, I'll Splash you.
Niscona.
Won't You Come Over To My House.
Should We Part.
Dear Old Hills Of California.
You're In Love.
I Would Like To Marry You.
Comrades In Life And Death.
Be My Love, Be My Own.
When Its Moonlight Mary Darling, Neath The Old Grape Arbor Shade.

Havilands Dance, Folio No 5 . . . . . 15c

CENTRES RENAISSANCE DE 69c POUR 41c

Centres Renaissance, grandeur 18 x 18, avec brin tiré à la main au centre, et soutache et ronds pure toile. Régulier 69c pour. 41c

Centres Renaissance, grandeur, 24 x 24 avec brin tiré à la main au centre et soutaches et ronds en pure toile, formes ronde ou carrée. Rég. $1.25 pour chacun 76c

Porte-petits balais et petits balais, complètement garnis d'une frange en cuir et d'une tête d'indien, brûlés sur le devant, forme écusson et cœur. Couleurs fauve, rouge, tan et vert. Régulier 55c pour chacun complet. 39c

Scrim à ruche à oreiller, pièces de 4½ verges, assorti à n'importe quel dessus de coussins. Couleurs : rouge, bleu, vert, rose mélangés de couleur tan. Rég. 49c, pour la pièce 45c

VENTE SPECIALE de THE et CAFE

Thés -- Notre thé anglais de 40c à déjeuner est le favori chez nos clients. Il sera vendu, la journée du thé, à. 28c

Cafés -- 500 boites de 1 lb de notre café Strathcona de 30c, frais moulu, la journée du café. 24c

Notre café Strathcona de 30c sera offert à l'essai gratis.

VENTE ANNUELLE DE FEVRIER DE MENUS ARTICLES

Tous les mille et un articles nécessaires pour les couturières à la maison et les couturières de profession, ainsi que maints autres articles utiles classifiés généralement sous le nom de menus articles, dans les meilleures qualités et fabrications, à des prix beaucoup moindres que ceux d'ailleurs.

Supports de bas à coussins avec ceinture, courroie de fort élastique uni ou élastique frangé de fantaisie. Boutons en caoutchouc pour empêcher la déchirure des bas, couleurs assorties, pour. 22½c

FEATHERBONE A BLOUSE recouvert en croisé, en noir ou blanc. Régulier 7c. Spécial, la verge 5c

FEATHERBONE EN RUBAN de coton, en noir ou blanc. Régulier 8c la verge, pour 6c

FEATHERBONE recouvert en soie gros grain, noir ou blanc. Régulier 12 cents la verge . . . Pour 8c

ECOULEMENT DE PEIGNES DESASSORTIS POUR LE CHIGNON OU LE COTE, valant jusqu'à 20 cents chacun. . . . . Pour 5c

Un lot spécial de peignes de chignon et de côté, en écaille, en ambre ou gris, quelques-uns unis, d'autres ornementés de brillants. Valeurs jusqu'à 19 cents, pour 7½c

ECOULEMENT D'ELASTIQUE FRANGE DE SOIE DE FANTAISIE, 1½ pouce de large ; valeur régulière 15, 20 et 25 cents, pour écouler à 10 cents la verge ou 3 verges pour 25c

Ceintures de coussin 14½c

Bonnes ceintures de coussins mercerisée, au delà de 3 verges de long, gland aux deux bouts, 42 combinaisons de couleurs, comprenant les couleurs unies ou mêlées.

BOUTONS A PRESSION, noirs ou blancs, en deux grandeurs. Régulier, 7 cents la douzaine . . Pour 4c

Epingles à chapeaux, tête en verre solide, noires ou blanches. La douzaine 4c

NOTRE ETUI A AIGUILLES SPECIAL, contenant 4 paquets d'aiguilles, aussi un assortiment d'aiguilles à repriser. Régulier 10c, pour 5c

LACETS DE BOTTINES EN MOHAIR, 36 et 45 pouces de long. Spécial, 3 douzaines pour 10c

Très gros rouleau de padou blanc largeurs assorties. Régulier 10c. Spécial, la douzaine 5c

Nos dessous-bras spéciaux légers, recouverts des deux côtés, grandeurs 1, 2, 3. Régulier 15c. Spécial. 10c

Nouvelles bourrures de cheveux qui conservent toujours leurs formes, couleurs pâles et foncées, et grise. Régulier 15 cents. Spécial. 10c

Un magnifique rouleau de cheveux de 12 pouces, à ondulation Marcel, recouvert d'un tulle en couleurs, pour appareiller n'importe quelle couleur de cheveux. Régulier 12½c. Spécial. 10c

Epingles de sûreté bien finies, placage en nickel, en différentes grandeurs. Régulier 5 cts. Spécial, la douzaine. . . . 2½c

Cubes d'épingles, contenant 60 épingles avec tête en acier, grande dimension. Régulier 6c. Spécial. 3½c

Ondulateurs Marcel, bien finis, placage en nickel, avec 5 tiges. Régulier 25 cents. Spécial. 15c

Forme monument, contenant 5 épingles de couleur. Régulier 10c. Spécial. 5c

Boîte d'épingles à cheveux, contenant 100 épingles à cheveux. Régulier 5c, pour. . . 3c

Epingles de sûreté, 12 grandeurs assorties sur une carte, pour. 3c

Boutons blancs en écaille, régulier 5 cents la douzaine, pour. 2½c

Coton à Oreillers

Uni et circulaire. Régulier 18 cents. Mercredi, la verge. 12½c

Taies d'oreillers prêtes à l'usage, fini toile, aussi taies d'oreillers ourlées. Choix, chacune. 12½c

Braids et Garnitures de Robes

Qualités de 18 cents, 20 cents, 25 cents et 50 cents. Choix, à, la verge. 12½c

Environ 150 pièces de soutaches de fantaisie et garnitures de fantaisie. Couleurs et styles assortis. Ecoulement complet, mercredi à la verge. 12½c

Cotons, Indiennes, Flanellettes, etc., de Première Classe. -- Offres Spéciales pour Mercredi à 12½ cents.

Flanellette anglaise blanche pesante, surface douce, 34 pouces de large. Régulier 16 cents. Mercredi, la verge. 12½c

Beau linen molen, convenable pour blouses de dames, robes d'enfants, etc. Qualité de 15c. En vente, mercredi, la verge. 12½c

Linon blanc à tablier de forte qualité. Valeur supérieure, 38 pouces de large. Qualité de 18 cents. En vente, mercredi. 12½c

Bon coton blanc Madopollam, qualité douce et soyeuse, exempt d'apprêts. Qualité de 18 cents. Mercredi. 12½c

Batiste Lonsdale blanche superfine, fini doux et soyeux. Qualité régulière de 18 cents. Mercredi, la verge. 12½c

Coton blanc de qualité douce. Régulier 15 cts. Mercredi, la verge. 12½c

Cachemirette imprimée de fantaisie, superbes dessins de fleur. Superbes couleurs, convenable pour peignoirs, blouses, kimonos, etc. Réguliers 15c et 18c. Mercredi, la verge. . . 12½c

Indiennes anglaise de couleurs non changeantes, fonds pâle et foncé, effets de raies, de pois et de fleur, et dessins de chemise. Qualité de 15c. Mercredi, la verge. . . . 12½c

Un lot de serviettes de bain, serviettes en toile, quelques-unes frangées, d'autres ourlées. Choix, mercredi, chacune. 12½c

Mousselines à robes de fantaisie, superbes effets de fleur. Réguliers 15 cents et 18 cents. Le choix mercredi, la verge. 12½c

Lots désassortis de serviettes de table, de qualités, grandeurs et dessins variés. Réguliers $1.75 et $2.00 la douzaine. Choix, mercredi, la serviette. 12½c

Coupons de guingan à robes. Coupons de mousseline à robes. Coupons de mousseline blanche. Coupons d'indienne, tissus à chemise, etc. Choix, la verge. 12½c

Marchandises valant 15c, 18c et 20c la verge.

Belle toile à verre. Régulier 15c. Toile à torchon de vaisselle écossaise, forte, 24 pouces de large. Régulier 15c. Les deux lignes à vendre mercredi, à, la verge. 12½c

Torchon de Vaisselle

Torchons de vaisselle ourlés, en toile russe grossière de qualité supérieure. Aussi serviettes à verre et à thé, tout ourlées. Choix, chacun 12½c

UN BEAU TEINT EST UNE SOURCE DE JOIES.—La Crème Orientale ou l'embellissement Magique du Dr T. Félix Gouraud.



Fait disparaître de jolie les boutons, les taches de rousseur, les rides, les éruptions, toutes les maladies de la peau, toutce qui nuit à la beauté sans laisser aucune marque. Cette préparation a subi l'épreuve de 30 ans et elle est si inoffensive qu'on y goûte pour s'assurer qu'elle est bien faite. N'acceptez aucune contrefaçon d'un nom semblable. Le Dr. L. A Sayre disait à une dame cela Haute (une patiente) : "Comme vous, femmes, allez vous en servir, je recommande la "Crème de Gouraud" comme la moins offensive de toutes les préparations pour la peau. A vendre chez tous les pharmaciens et les marchands d'articles de fantaisie. Faites venir le catalogue qui donne des renseignements complets et mentionnez la "Presse". Ferd. T. Hopkins, Prop. 37 Great Jones St N.-Y.
186—m,j,s,n. K D

AVIS

Nous sommes en préparation d'une grande vente sans réserve, chez Marchand, coin Montcalm et Sainte-Catherine. Tout notre stock d'hiver devra partir. Ouverture, jeudi matin, à 9 heures.
77—s

LES MEFAITS DE L'OURAGAN

SE FONT SENTIR TOUT PARTICULIEREMENT SUR LES COTES DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

Halifax, 4 — Notre région a été visitée samedi et dimanche par l'une des plus fortes tempêtes que nous ayons eues depuis plusieurs années.

La destruction des lignes télégraphiques et téléphoniques sur plusieurs points de la côte est l'un des pires méfaits de l'ouragan.

Une douzaine de remorqueurs vinrent jeter l'ancre dans le port, et le remorqueur du gouvernement, l'"Argus", n'ayant personne à son bord, chassa sur ses ancres et disparut ; on croit qu'il a coulé dans le port. Le paquebot courrier "Grampian" ne fut pas capable de quitter le port avant lundi ; le "Montrose" en route pour l'Afrique du Sud, fut retenu pour les mêmes raisons. Aucun navire n'a osé prendre le large et aucun n'est entré dans le port depuis samedi.

Le vent souffla à une vitesse de soixante milles à l'heure au début, et apporta une trombe de neige, à minuit cela se changea en pluie, qui se mit à tomber à torrent. A 2 heures du matin, le vent avait atteint sa plus grande force et faisait rage sur terre et sur mer à une vitesse de 60 milles à l'heure dans Halifax et davantage encore au large.

Accompagnant la neige, la pluie et le vent, un orage épouvantable vint brocher sur le tout. La foudre frappa une cheminée haute de 129 pieds à l'asile provincial des aliénés à Dartmouth, et mit en poussière plusieurs tonnes de briques. Quelques briques pénétrèrent par une croisée dans un des appartements de l'asile, où une gardienne, Agness O'Neil, était endormie. Elle n'a pas été sérieusement blessée.

Il y a plusieurs barques de pêche perdues et les dommages sur les côtes de la Baie de Fundy sont très considérables.

—Superbe occasion offerte à tous. Nous donnons de 25 à 50 p.c. d'escompte à tout acheteur. Notre fourrure est de la plus haute qualité et confectionnée avec le plus grand soin Dostest et Joncas, 981A Est, rue Ste Catherine. 78—n

LES MEFAITS DE LA TEMPETE

(Correspondance spéciale à la PRESSE)

Cornwall, Ont., 4. — A la suite de la tempête de samedi, il s'est produit un amoncellement de glace sur le Saint-Laurent au pied du canal de Cornwall.

Cela fut la cause que l'eau s'éleva jusqu'à ce qu'elle fût à vingt-cinq pieds au-dessus du niveau de l'été, le point le plus élevé depuis la crue désastreuse de il y a vingt et un ans. L'eau pénétra dans la pièce des bouilloires de la "Stormont Cotton Mills," qui a cessé ses opérations.

Le service de la compagnie des tramways est également immobilisé.

CONVOI DE FRET ET WAGONS STATIONNAIRES

Ce matin, à 5 h. 30, il y eut une collision entre un convoi de fret et quelques wagons stationnaires sur une voie d'évitement, à la gare Bonaventure. La circulation à la traverse à niveau de la rue de la Montagne a été interrompue pendant quatre heures. Une équipe d'ouvriers a été occupée à réparer les dégâts.

NOUVELLES DE ST JEAN

JUGEMENT IMPORTANT DE L'HONORABLE M. PARADIS —LE TERME DE FEVRIER DE LA COUR SUPERIEURE. — JOLIE MASCARADE. — LA GLACE SUR LE RICHELIEU.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Jean, 4. — L'hon. juge Paradis, siégeant en Cour Supérieure, a rendu un jugement important, qui est le dernier épisode de la fameuse cause des boulangers d'Iberville, poursuivis par la corporation de notre ville soeur, pour vente de pain ne pesant pas le poids.

Un de ces boulangers avait été trouvé coupable en cour de police, devant le juge Lanctot. Il en appela de ce jugement devant le tribunal supérieur, qui vient de se prononcer en sa faveur.

L'appelant se plaignait d'avoir été lésé par le jugement rendu en cette affaire, par M. Husmer Lanctot, magistrat de district, le 20 décembre 1905, et alléguait comme grief d'appel que le règlement sur lequel était basée l'accusation et ledit jugement était nul et "ultra vires," et qu'il n'avait jamais été publié ; que la preuve ne constatait pas qu'une infraction avait été commise à l'encontre dudit règlement et en tout cas, que ledit magistrat n'avait pas le droit de condamner ledit appelant à $10 d'amende et les frais ou 15 jours de prison.

Le tribunal supérieur, considérant que le règlement en question déterminant le poids du pain lorsqu'il est fabriqué et non lorsqu'il est vendu ; considérant qu'il fut prouvé que le pain saisi et confisqué pesait le poids lorsqu'il a été fait et que c'est ensuite qu'il a diminué de poids ; considérant que le juge Lanctot n'avait pas le droit de rendre un tel jugement, cassa et annula ledit jugement rendu dans cette cause par le magistrat de district, avec dépens contre la ville d'Iberville.

—L'ouverture du terme de février de la Cour Supérieure pour ce district a eu lieu hier, sous la présidence de l'hon. juge Paradis.

—Vendredi soir, une très jolie mascarade, la première de la saison, a eu lieu au patinoir de l'"Association Athlétique de Saint-Jean." Il y avait foule. Le beau sexe était largement représenté. Les costumes étaient d'une originalité charmante. La musique du "Cercle Philharmonique" de Saint-Jean, sous la direction de M. L. N. Boisvert, avait été engagée pour la circonstance. Patineurs et patineuses ont évolué aux sons harmonieux des cuivres, clarinettes et tambours.

—La récolte de glace, sur le Richelieu, grâce aux froids des dernières semaines de janvier, s'annonce excellente cette année. Nos marchands vont se mettre à l'oeuvre cette semaine pour remplir promptement leurs glacières. La glace, à l'heure actuelle, a plus de deux pieds d'épaisseur.

ECHOS MONDAINS

M. Antonio Godbout, industriel de Saint-Hyacinthe était samedi soir l'hôte de ses amis qui lui avaient ménagé, à l'hôtel du Canada, une fort sympathique démonstration à l'occasion de son mariage.

C'est M. A. M. Beauparlant, C. R., député de Saint-Hyacinthe aux Communes, qui formula les voeux de circonstance qu'accompagnait un riche cadeau. Parmi ceux qui assistaient à cette fête intime, on remarquait: Son Honneur le maire Eugène Saint-Jacques, MM. Joseph Morin, député provincial de Saint-Hyacinthe, Emile Marin, avocat, le docteur J. N. Paul Fournier, Louis Lussier, avocat, L. A. Gendron, avocat, H. A. Beauregard, protonotaire-conjoint, W. A. Moreau, gérant de la banque d'Hochelaga, Dr Emile Ostiguy, E. Lamarche, D. T. Bouchard, échevin, Jos. Huette, échevin, R. Morin, N. P., Denis Blanchet, avocat, Emile Héribel, H. Sicotte, T. J. Godbout, Pierre Paquette, Raoul Lamarche, Jean Bergeron, L. J. Massé, C. Casavant, M. Labonté, M. Savage, Jos. Berthiaume, etc., etc.

× × ×

Mme J. E. Lafleur, et sa fille, Mademoiselle Adélina, sont parties pour un voyage de quelques semaines aux Etats-Unis. Elles visiteront New York, Albany, Boston et les autres principales villes de la Nouvelle Angleterre.

× × ×

Mademoiselle Antoinette Comtois, de Magog, est partie jeudi dernier pour un voyage de trois semaines aux Etats-Unis. Elle visitera New-York, Norwick, Willimantic, Worcester, Nashua, Manchester.

× × ×

Mlle Gertrude Hubert, fille de M. Hubert, avocat, de la ville Saint-Paul, a donné une jolie partie de patin samedi le 25 janvier. Au retour un lunch délicieux fut servi aux invités et la fête fut charmante en tous points.

× × ×

Dimanche dernier, M. P. Boudreault de Saint-Henri, donnait une jolie réception pour des parents et des amis. Un exquis goûter fut servi et la soirée se passa des plus agréablement.

× × ×

On annonce pour lundi, le 10 février, le mariage de M. Théodule Séguin de Sainte-Justine, avec Mlle Florida Beauchamp, de Sainte-Elisabeth de Portugal.

× × ×

Mme J. B. Bouvier, de Saint-Roch de Richelieu a donné dernièrement un joyeux souper en l'honneur de Mme Prisque Péloquin, de Saint-Ours.

× × ×

Mlle Corine Barron, de Maisonneuve a donné un brillant euchre, vendredi, le 24 janvier dernier.

Mlles Denise Drouin, de Andover, Mass., et J. Chabot, du même endroit sont de passage à Montréal, et logent au Windsor.

× × ×

A l'occasion du 16ième anniversaire de naissance de Mlle Adéla Charbonneau, ses parents et amis se réunissaient samedi soir dernier à la salle Leclaire, où Mlle Charbonneau fut l'objet d'une délicate surprise.

Se faisant l'interprète de tous, Mlle Laura Olsen présenta à Mlle Charbonneau, outre de bons souhaits, un magnifique cadeau, témoignage tangible de leur amitié.

Un orchestre dirigé par M. Albert Gosselin, égaya agréablement la réunion. Il y eut en outre chant et danse, par M. et Mme Dubuisson et M. Edwards, du Nationoscope et M. Willie Thibault.

Mlle Adéla Charbonneau est la fille de feu M. Théodore Charbonneau, marchand de cette ville.

× × ×

Mme Nap. Bruner, de Sainte-Geneviève, M. Ludger Legault, Mme Orphir Legault, et Mlle Angélina Lortie sont de retour d'un voyage aux Etats-Unis.

× × ×

M. Emile Chabot, de Montréal, était l'hôte de son père, le notaire Chabot, de St Hyacinthe, dimanche.

× × ×

MM. Maxime David et René Richer, étudiants de Montréal, étaient de passage à St Hyacinthe dimanche.

× × ×

Charmante réunion dimanche soir chez M. et Mme J. St Germain, N.P., de St Hyacinthe, à l'occasion du 21ième anniversaire de naissance de leur fils, Couillard, E.E.P.

Une adresse de circonstance fut présentée et accompagnée de magnifiques cadeaux.

M. C. St Germain, malgré son émotion, trouva des mots charmants pour répondre.

Il y eut chant, musique, déclamation et danse, et vers minuit un goûter fut servi.

Assistaient à cette fête: M. et Mme Jules St Germain, M. et Mme Lemaire St Germain, MM. Gaston Lapierre, E.E.M., Armand Boisseau, E.E.L., Max. David, E.E.L., H. Raymond, L. Boivin, R. Lamarche, E. Chabot, A. Hailey, E. Dupont, R. Richer, H. Blanchard, Elz. St Onge, E.E.P., Fred Beaupré, E.E.P., G. Poirier, Avila Savage, E. Guertin, H. Fontaine et A. J. Gibeault.

M. et Mme J. St Germain firent les honneurs de la maison avec tact et délicatesse.

L'on ne se sépara que tard dans la soirée, emportant un joyeux souvenir de cette belle réunion.

× × ×

Mlles Blanche et Ernestine Prevost, de Notre-Dame des Neiges, ont donné un charmant euchre mardi dernier. Les prix ont été gagnés par Mlles Lizzie Lawlor, Yvonne Courville, MM. C. E. Fauteux et Rosario Fortier. A minuit un goûter fut servi et la fête se prolongea tard au milieu d'amusements variés.

ENTRE ITALIENS

Francesca Capitano a été arrêté cet avant-midi, à la Pointe aux Trembles, pour répondre à l'accusation d'avoir pointé un revolver sur son compatriote, Vita Belano.

Voyez l'assortiment de nouveaux pianos Pratte, Mason et Risch, Bell, Leach, Chickering Bros., et Chopin, reçus par The Leach Piano Co., Ltée., 560 rue Ste-Catherine ouest, près Drummond. Réductions spéciales offertes maintenant aux acheteurs au comptant ou à courte échéance. F

UN HOMME SAUVE PAR UN CHIEN

Un malheureux, sans connaissance, les cheveux pris dans la glace du trottoir, est secouru à temps, la nuit dernière, par le constable spécial Durand, prévenu par son bon chien " Pit."



Le constable spécial, Hercule Durand, et son brave chien "Pitt", qui, tous deux, ont sauvé la vie à un homme la nuit dernière.

"Le chien est l'ami de l'homme" et ces nobles animaux nous montrent souvent, toujours que cet axiome est vrai. Voici un exemple frappant de la sagacité d'un des représentants de la race canine. M. Hercule Durand, constable spécial bien connu de la partie Est, possède un superbe dogue dont il se fait accompagner pendant son pénible travail nocturne, pour protéger la vie des paisibles citoyens, et éloigner les escarpes qui, sans ces hommes dévoués, envahiraient notre ville.

Or la nuit dernière, par le froid sibérien qu'il faisait, M. Durand patrouillait la rue Sainte-Catherine. En arrivant à l'angle de la rue Panet, le brave gardien de la paix entendit, tout à coup, deux aboiements de son chien. Aussitôt, l'homme cachant que "Pit,"—c'est le nom du chien,—ne l'appelle jamais pour rien, se met à sa recherche. Il inspecte la rue Panet, mais ne put apercevoir le dogue que les bancs de neige cachaient à sa vue.

M. Durand revint alors vers la rue Sainte-Catherine, où il fut bientôt suivi par son chien.

L'animal avait quelque chose dans la gueule et par ses gambades, semblait inviter son maître à le suivre au plus vite.

Le constable se penche d'abord, et enlève à "Pit" l'objet qu'il apportait. C'était un chapeau tout neuf. M. Durand suivit alors, sans hésiter, son chien qui le conduisit plusieurs verges plus loin. Là, M. Durand aperçut un homme étendu sur le trottoir. Il se crut d'abord en présence d'un cadavre. L'infortuné avait les cheveux pris dans la glace. Ce n'est qu'au prix de mille difficultés que le brave gardien de la paix parvint à dégager le malheureux, et à le transporter jusqu'à la rue Sainte-Catherine où une voiture de patrouille fut appelée, et conduisit l'infortuné au poste. En attendant l'arrivée de la voiture municipale, M. Durand, aidé d'un autre constable, fit marcher l'homme pour tâcher de rétablir la circulation du sang, et empêcher qu'il ne gelât complètement.

Le chien "Pit" venait de sauver la vie à un infortuné qui, sans lui, allait périr de la mort la plus triste. "Pit" est un superbe bouledogue blanc de trois ans. Il joint une grande bravoure à une sagacité étonnante et à une douceur de petit caniche.

Inutile de dire que son maître en est fier et à juste titre, pendant qu'il n'est pas une seule personne, dans le quartier qu'habite M. Durand, 824 De-Montigny, qui ne connaisse pas le fidèle "Pit," un chien comme il y en a peu.

MORT D'UNE RELIGIEUSE

LA SOEUR CATHERINE DESAUTELS, DES HOSPITALIERES DE SAINT-JOSEPH. DE L'HOTEL-DIEU DE MONTREAL, EST DECEDEE ET SERA INHUMEE DEMAIN.

A l'âge de 88 ans vient de s'éteindre pieusement, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, la Soeur Catherine Desautels. La vénérée religieuse a passé de longues années dans l'exercice de la charité la plus désintéressée, au milieu des malades, à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Elle était née à Laprairie. Une de ses soeurs lui survit, également religieuse hospitalière à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Cette dernière est âgée de 92 ans.

Demain, Monseigneur l'auxiliaire présidera à la sépulture à l'Hôtel-Dieu.

IL A FAIT SON CHEMIN

Un jeune Canadien français, qui fait honneur à sa nationalité

AUX ETATS-UNIS

M. Pierre-Paul Demers est l'un des membres du service consulaire les plus en évidence.

CARRIERE METEORIQUE

La "Presse" a eu à ses bureaux, ce matin, la visite d'un Canadien qui a fait honneur à sa nationalité de l'autre côté de la frontière.

Parti du Canada immédiatement après avoir complété son cours classique, M. Pierre-Paul Demers alla étudier le droit à Boston et ne tarda pas à se faire admettre au barreau de cette grande ville. De Boston, il se rendit à Somersworth, New-Hampshire, où il pratiqua quelque temps. Ses concitoyens découvrirent vite en lui les qualités qui font le bon représentant du peuple et l'envoyèrent siéger à la législature de l'Etat.

M. Demers eut là un champ où il put développer ses qualités naturelles ; et aussi, par l'application qu'il mit au travail, le dévouement qu'il a démontré, il fit bénéficier ses compatriotes si nombreux dans l'Etat, et se fit connaître des autorités.

M. Roosevelt, bon juge en fait d'hommes, crut que M. Demers ferait un bon consul et le nomma au poste de Costa Rica. Le nouveau consul fit si bien que trois ans seulement après sa nomination, il fut promu au poste de Barraquilla, Colombie, qui se trouve tout près de la zône du canal de Panama.

Les services que M. Demers a rendus dans ce nouveau poste ont décidé les chefs de le monter en grade et il est si vite monté qu'aujourd'hui on le paie trois fois ce qu'il recevait quand il fut nommé.

Le jeune consul est en voyage depuis plus d'un mois ; il a été une



M. Pierre-Paul Demers, L.L.D., un Canadien qui a fait sa marque dans le service consulaire américain.

semaine à Washington, où il eut une entrevue avec le président Roosevelt et alla passer ensuite deux semaines à New-York. Il restera au milieu de nous une dizaine de jours.

Il convient de dire que M. Demers parle encore le français le plus pur, sans aucun accent étranger. Il est élève des collèges de Nicolet et de Memramcook.

JOUR DE SENTENCES

M. le juge Choquet a prononcé, ce matin, les sentences suivantes: Guisippe Ava vol sur la personne, cinq ans de bagne; Angus McGalling, vol de robes de voitures, deux ans; Eddy Robert, vol sur la personne, deux ans, Alfred Gardner, faux, trois mois.

AU COEUR DE LA TEMPETE

Dans toutes les parties de la Province, l'ouragan de samedi et dimanche a sévi avec une violence extrême.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Louiseville, 4. — Nous avons eu, samedi, la plus effroyable tempête de neige qui ait visité Louiseville depuis une vingtaine d'années. De bonne heure, le matin, le vent s'éleva avec une grande violence et bientôt ce fut un véritable ouragan qui se déchaîna, balayant les rues et emprisonnant les gens dans leurs demeures. En certains endroits, la neige s'amoncela à une telle hauteur que certaines maisons disparurent tout-à-fait sous le linceul blanc. La tempête souffla avec une rage grandissante jusqu'à dimanche matin.

Les communications par chemin de fer, entre Louiseville et Montréal, ont été interrompues depuis vendredi soir, et le premier train qui soit parvenu en cette ville n'est arrivé ici que hier matin. Samedi et dimanche, les balayeuses du Pacifique n'ont cessé de sillonner la voie en tous sens.

Par un hasard malheureux, la paroisse suivait précisément, la semaine dernière, une grande retraite de tempérance prêchée — très éloquemment — par le Révérend Père Gaston, de l'Ordre de St François. Cependant la température exécrable qui a signalé les derniers jours de cette grande manifestation religieuse, n'a pas réussi à tenir éloignée de l'église la population pieuse de cette paroisse.

Hier nos rues présentaient l'aspect le plus original qu'on puisse concevoir. Les trottoirs étaient de véritables canaux bordés de chaque côté par des monticules de neige qui atteignaient par endroits une quinzaine de pieds de hauteur. Les voitures circulaient dans l'air faisant songer aux voies élevées des grandes villes américaines.

SAINT-FELIX DE VALOIS

Saint-Félix de Valois, 4. — Terrible tempête de neige avec fort vent du nord-est, samedi et dimanche. Deux pieds de peige. Pas de trains depuis samedi. C'est la plus grosse tempête depuis 25 ans.

BORD-A-PLOUFFE

Bord-à-Plouffe, 4. — Nos braves cultivateurs se souviendront longtemps de la tempête si rigoureuse qui a sévi dans notre campagne, pendant deux jours consécutifs. Dimanche, fête de la "Chandeleur", personne n'a osé s'aventurer dans les chemins devenus tout-à-fait impraticables, c'est dire qu'il a fallu renoncer à aller à l'église, dont la distance est de un mille et demi, de notre village.

NOMININGUE

Nomininigue, 4. — Neige abondante et vent violent, pendant plus de deux jours, depuis vendredi matin. De 15 à 18 pouces de neige. Chemins de voitures à peu près bloqués partout. Aucun train venu à Nomininigue depuis vendredi soir. Depuis trois jours, nous n'avons que le télégraphe pour communication avec l'extérieur.

MONARCHIE OU REPUBLIQUE ?

Suite de la page 8

quées et il ne donna pas une signature sans savoir bien exactement jusqu'à quel point il engageait le trône.

L'héritiers de la couronne dut donner audience à tous les dignitaires, aux grands du royaume, aux députés, aux fonctionnaires les plus élevés, qui vinrent gravement l'entretenir des difficultés en cours.

Il écouta imperturbablement les doléances de chacun. Lorsqu'il se trouva embarrassé, il fit venir le chef de service qui s'occupait immédiatement de l'affaire, et il ne se détermina jamais à prendre une décision sans avoir souvent réfléchi et sans s'être entouré des avis les plus sérieux.

La physionomie du duc de Bragance après ce temps, ne perdra plus ce caractère de gravité. En un jour, le prince héritier aura passé de l'adolescence à la maturité, et il aura compris tous les devoirs que lui impose son état ; il voulait se faire le serviteur le plus dévoué de cette nation dont il devait être le chef et le roi.

Né le 21 mars 1887 au château de Belem ,le duc de Bragance avait été accueilli à sa naissance par les transports d'une joie indicible. Et la mort l'a emporté brutalement, avant qu'il eut pu réaliser seulement la centième portée des services qu'il promettait de rendre à son pays.

Son frère cadet, Manuel, aujourd'hui roi de Portugal, n'est pas moins bien doué que ne l'était son aîné,mais l'avenir seul peut dire ce que sera son règne.

MONARCHIE OU REPUBLIQUE?

Lisbonne, 4 — La journée hier s'est passée dans un calme plat. Le deuil de la population est général. Les toiles des boutiques sont à moitié tirées et les pavillons à mi-mât. A chaque demi-heure, un coup de canon se fait entendre, lugubre. Les Portugais appartenant aux classes aisées portent tous le deuil. Un malaise général se lit sur les figures et toutes les conversations roulent sur l'assassinat, plutôt empreintes de tristesse que d'animosité.

RECIT DETAILLE DE L'ATTENTAT

Lisbonne, 4 — Le roi et la reine, accompagnés du prince héritier et de l'infant Manuel, revenaient ici après un séjour à la propriété royale de Villa Viccsa. Les membres de la cour, les ministres, ainsi que bon nombre d'officiers, s'étaient rendus à la gare pour les saluer à la descente du train. En raison du beau temps, en sortant de la gare la famille royale prit place dans une voiture découverte qui l'attendait. L'équipage venait à peine de pénétrer dans la rue de l'arsenal lorsque des détonations se firent entendre. Les assassins, au nombre de six, se précipitaient sur la voiture et avant que les soldats de l'escorte aient songé à intervenir, ils criblaient de balles le roi et les princes.

LE FLOT ROUGE

Le souverain et son fils aîné s'affaissèrent sur les coussins de la voiture en perdant leur sang par de nombreuses blessures. Se rendant subitement compte de la situation, le cocher fouetta ses chevaux qui d'un bond entraînèrent l'équipage dans la cour de l'arsenal.

On ne peut dire combien de coups de feu ont été tirés, tant ils furent nombreux. L'équipage royal offrait un spectacle lamentable. A un moment donné, le prince héritier tâchait de se soulever, mais, affaibli par la perte de sang, il s'affalait aussitôt sur le cadavre de son père.

DEFENSE MATERNELLE

Au moment de l'attaque, la reine Amélie poussa un cri qui fut entendu par tous les spectateurs de cette scène horrible. Elle se jeta sur ses enfants pour les protéger de son corps. Elle frappait en même temps avec un bouquet de roses qu'elle avait à la main le visage des assaillants. Sans se laisser arrêter par le spectacle de cette mère défendant sa progéniture, les assassins continuèrent à cribler de balles les corps de leurs victimes. Quand il vit tomber son père et son frère, le prince Manuel

SORTIT UN REVOLVER DE SA POCHE

et le déchargea sur les meurtriers, mais il fut bientôt lui-même atteint d'une balle au bras droit. Un valet de pied a également été blessé. On dit aussi qu'une balle a rasé l'épaule de la reine, sans cependant lui faire aucun mal.

La balle que le roi a reçue à la nuque prouve que l'attaque est venue de derrière. Celle-ci fut si rapide que les assassins eurent le temps de décharger leurs fusils et leurs revolvers avant même que la police se soit rendue compte de ce qui se passait. Celle-ci, se lança à la poursuite des meurtriers en leur tirant des coups de feu.

Rome, 4. — Le service funéraire qui devait être chanté au Vatican à la mémoire du roi Carlos de Portugal et du prince Louis a été remis à plus tard, à 30 jours de la date de l'assassinat.

FRANCO A PEUR

Lisbonne, 4 — La condition du roi Manuel, frappé de deux balles, à la figure et au bras, lors de l'attentat qui a coûté la vie à deux des siens, s'améliore rapidement.

La loi martiale a été déclarée et le nouveau premier ministre a ordonné la déportation en bloc de nombreux prisonniers politiques.

Senor Franco, l'ex-dictateur, craint sérieusement pour sa vie et on lui prête l'intention de quitter le Portugal sur un navire. Tout le monde se tourne à présent contre lui si bien que le nouveau ministère, composé des éléments les plus disparates, n'a, en commun, qu'une haine : Franco.

LA DATE DES FUNERAILLES

L'organe officiel de la monarchie annonce aujourd'hui que les funérailles du roi Carlos et du prince héritier auront lieu le 8 février, à 10 heures du matin, avec toute la solennité possible, au panthéon de Saint-Vincent, à Lisbonne.

Le marquis de Soveral, ambassadeur portugais en Angleterre, est parti hier pour Londres.

Le nouveau cabinet tel que constitué, n'a pas eu une longue durée. Trois membres seulement ont conservé leurs portefeuilles : l'amiral Ferreira do Amaral, Jose Mathias Nunes et le docteur Wenceslas de Lima.

NOUVEAUX MINISTRES

Les nouveaux ministres sont : Manuel Antonio Morseira, jr., ministre des finances ; Arthur Alberto de Campos Henriquez, ministre de la justice et des cultes ; le vice-amiral De Castiblio, ministre de la marine et des colonies, et le comte de Berliandos, ministre des travaux publics.

Les progressistes dissidents ont aujourd'hui offert leur appui au gouvernement, à condition que tous les prisonniers politiques soient libérés, que les exilés puissent revenir au Portugal avec leurs droits politiques et que toutes les mesures attentatoires à la liberté soient annulées.

L'ANARCHIE EN ESPAGNE

Madrid, 4 — Le roi d'Espagne Alphonse XIII et la reine Victoria sont présentement à Séville et ne reviendront à Madrid que si la situation en Portugal devient plus menaçante.

En plus des forces qui garderont la frontière espagnole, de nombreux détachements de soldats sont stationnés dans les différentes villes, spécialement à Barcelonne, où les anarchistes sont plus actifs.

On rapporte que le roi Carlos avait $200,000 d'assurance sur la vie dans une compagnie anglaise et $22,000 dans une compagnie espagnole.

LE PANTHEON

La Panthéon de Saint-Vincent, de Lisbonne, où auront lieu les funérailles royales, est un édifice d'apparence massive. Là dorment de leur dernier sommeil les souverains qui ont gouverné le Portugal depuis Jean IV à Louis I; de même que nombre d'hommes d'Etat, poètes et guerriers fameux. La partie principale de l'immense édifice est occupée par le cardinal de Lisbonne.

Paris, 4 — Le "Petit Parisien" dit aujourd'hui qu'à l'assemblée du conseil d'Etat, à Lisbonne, samedi soir, le dictateur Franco promit de rétablir l'ordre si on lui donnait cartes blanches et le pouvoir de déporter 300 personnes. Quand il vit qu'on refusait de lui laisser continuer son autocratie, il préféra démissionner et il est même probable qu'il quitte le pays. L'influence anglaise, sollicitée par la reine Amélie, n'a pas été nom plus sans peser dans la balance pour faire dégommer Franco.

PISTOLET SOUS LE NEZ

Ce matin le recorder Pelletier, de la ville Saint-Louis, a émané un mandat contre un nommé Joseph Lacasse accusé d'avoir mis un pistolet sous le nez de Mme Valerie Jolicoeur, de Saint-Louis. Le prévenu comparaîtra demain matin.

LE FONDS DE
Banqueroute
DE LA
Sonne Awning & Tent Co

Nous a été transporté à la suite d'un jugement de la Cour Supérieure.

NOUS COMMENCERONS MARDI, LE 4 FEVRIER, A LIQUIDER CE STOCK

Nous l'avons acheté bon marché !
Nous le vendrons à grand bargain !

100 Paires de Raquettes de toutes grandeurs.
75 Toboggans.
200 Paires de Mocassins.
150 Pardessus Corderoi et Cuir.
50 Traines Sauvages et Coussins.
200 Couvertes à Voitures.
250 Couvertes à Chevaux.
500 Pavillons assortis.

Aussi une grande quantité de Tentes, Couvertes et articles de Sport de toutes descriptions.
Venez de bonne heure.

327 RUE ST JACQUES.

Cie d'Auvents des Marchands Ltée
25 A 29 NOTRE-DAME Est.

LE CONCOURS DE LA BROUETTE

Suite de la dernière page

LISTE DES CONCURRENTS QUI SERONT PROBABLEMENT APPELES POUR JEUDI PROCHAIN

35—TANCREDE ARCHAMBAULT, contremaître à la Cie Dominion Bridge, 393 Notre-Dame Ouest ; stature, 6 pieds, 2 pouces ; poids, 235 livres. Agé de 42 ans.
36—VITAL BELAIR, maçon, 446 Sainte-Emélie, Montréal ; stature, 6 pieds ; poids, 235 livres ; âgé de 45 ans.
37—EUGENE DAIGLE, menuisier, 183 Cadieux, Montréal; stature, 5 pieds 7 pouces ; poids, 153 livres ; âgé de 32 ans. A brouetté 1,700 livres de farine sur une passerelle montant à un paquebot.
38—JOSEPH DEMERS, charretier, 472 Lafontaine, Montréal ; stature, 5 pieds 8 pouces ; poids, 175 livres ; âgé de 29 ans.
39—GEORGES SIROIS, charretier, 1846 Saint-Hubert, Montréal ; stature, 5 pieds 8 pouces et quart ; poids, 180 livres ; âgé de 47 ans.
40—ARTHUR VALLEE, manoeuvre, employé chez Baillargeon, Montréal ; stature, 5 pieds 9 pouces ; poids, 215 livres ; âgé de 27 ans.
41—JOSEPH BEDARD, cigarier, 116½ Panet, Montréal ; stature, 5 pieds, 9 pouces ; poids, 177 livres ; âgé de 33 ans.
42—EDMOND BOURASSA, journalier, 464 Beaudry, Montréal ; stature, 5 pieds, 3 pouces ; poids, 175 livres ; âgé de 37 ans.
43—DOMINA LEVESQUE, charretier, 522 Lagauchetière Est, Montréal ; stature, 5 pieds, 11 pouces et demi ; poids, 180 livres ; âgé de 38 ans.
44—JOSEPH ALBERT GAUTHIER, manoeuvre, 183 avenue de l'Hôtel de Ville, Montréal ; stature, 5 pieds, 11 pouces ; poids, 182 livres ; âgé de 23 ans. Lutteur.
45—DIONIS ROY, mécanicien, 99 rue St Hubert, Montréal ; stature, 5 pieds, 2 pouces ; poids, 235 livres ; âgé de 42 ans.
46—EMILE DUBOIS, lutteur, 72 Sainte-Marie, Saint-Henri, Montréal ; stature, 5 pieds 8 pouces ; poids, 160 livres ; âgé de 19 ans.
47—ERNESST BARRETTE, machiniste, 1779 Sainte-Catherine Est, Montréal ; stature, 5 pieds, 11 pouces ; poids, 166 livres ; âgé de 25 ans.
48—JOSEPH MILOT, chauffeur, 1321 rue Wellington, Montréal ; stature, 5 pieds, 11 pouces ; poids, 190 livres ; âgé de 31 ans.
48—ADJUTOR GAGNON, débardeur, 68A rue du Champ de Mars, Montréal ; stature, 5 pieds, 9 pouces ; poids, 178 livres ; âgé de 26 ans.
50—WILFRID BAZINET, garde-moteur à la compagnie des chars urbains, 321 Delinelle, Saint-Henri, Montréal; stature, 6 pieds, 1 pouce ; poids, 190 livres ; âgé de 31 ans.
51—FERDINAND ROY, équarrisseur, St Adolphe de Howard, comté d'Argenteuil ; stature, 6 pieds, 1 pouce ; poids, 200 livres ; âgé de 51 ans.
52—ANTONIN BOYER, cuisinier, 87 avenue de l'Hôtel de Ville ; stature, 6 pieds, 1 pouce ; poids, 195 livres ; âgé de 26 ans.
53—PHILEAS PILOTTE, journalier, 740 Droiet ; stature, 5 pieds, 3 pouces ; poids, 185 livres ; âgé de 28 ans.
54—MOISE CHARBONNEAU, garde-moteur, 71 rue du Champ de Mars, Montréal ; stature, 5 pieds 11 pouces ; poids, 230 livres ; âgé de 25 ans.
55—JOSEPH GAGNON, pompier, 90 rue du Champ de Mars, Montréal ; stature, 5 pieds, 11 pouces ; poids, 190 livres ; âgé de 28 ans.
56—JOSEPH PALIN, cultivateur, St Philippe de Laprairie, Qué. ; stature, 5 pieds 7 pouces ; poids, 185 livres ; âgé de 21 ans.
57—EUCLIDE POULIN, débardeur, 27 rue des Commissaires, Montréal ; stature, 5 pieds, 9 pouces ; poids, 180 livres ; âgé de 21 ans. L'un des gagnants du Sac de Sel.
58—JOSEPH DUFOUR, manoeuvre, employé chez M. Baillargeon, 390 rue Craig, Montréal ; stature, 5 pieds, 9 pouces ; poids, 197 livres ; âgé de 26 ans.
59—DIEUDONNE MASSE, journalier, 179 Désery, Montréal ; stature, 5 pieds, 10 pouces ; poids, 180 livres ; âgé de 24 ans.
60—LOUIS ST LAURENT, peintre, 1488 Saint-Jacques ; stature, 5 pieds, 8 pouces ; poids, 190 livres ; âgé de 19 ans.
61—GEORGES LEDUC, restaurateur, 1954 Ontario, Montréal ; stature, 5 pieds, 5 pouces ; poids, 185 livres ; âgé de 33 ans.
62—THEODORE BEAULIEU, journalier, 758 rue des Erables, Montréal ; stature, pieds 10 pouces ; poids, 165 livres ; âgé de 25 ans.
63—PIERRE BEAULIEU, 63 rue Marquette, Montréal ; stature, 5 pieds 11 pouces ; poids, 198 livres ; âgé de 23 ans. A brouetté 1,400 livres sur madriers en pente.
64—ARTHUR DAIGNEAULT, menuisier, 61 rue Marquette, Montréal ; stature, 5 pieds, 10 pouces ; poids, 192 livres ; âgé de 19 ans.
65—NAPOLEON LEBLANC, 17 rue St Joseph, — Saint - Denis, — Montréal ; stature, 6 pieds, 3 pouces ; poids, 195 livres ; âgé de 28 ans. L'un des gagnants du Sac de Sel.
66—ALFRED CAMPEAU, carrier, 6 rue Boucher, Montréal ; stature, 5 pieds 10 pouces ; poids, 175 livres ; âgé de 33 ans. L'un des gagnants du Sac de sel.
67—ERNEST LERIGER DE LA PLANTE, commis d'entrepôt, 257 rue Workman, Montréal ; stature, 5 pieds, 7 pouces et demi ; poids, 155 livres ; âgé de 23 ans.
68—ADELARD MARCEAU, déberdeur, 149 rue Montcalm, Montréal ; stature, 5 pieds, 7 pouces et demi ; poids, 170 livres ; âgé de 32 ans.
69—PIERRE BOUTIN, charpentier, 126 rue Wolfe, Montréal ; stature, 5 pieds, 11 pouces ; poids, 175 livres ; âgé de 36 ans.
70—EDMOND ROYER, fondeur, 151 rue Richardson, Montréal ; stature, 6 pieds, 3 pouces ; poids, 185 livres ; âgé de 24 ans.
71—FREDERIC LAMOUREUX, ouvrier en travaux de fer, 262 ruelle du Grand Tronc, Montréal ; stature, 5 pieds, 6 pouces ; poids, 190 livres ; âgé de 24 ans.
72—FERDINAND CHARBONNEAU, garde-moteur, 71 rue du Champ de Mars, Montréal ; stature, 5 pieds, 7 pouces et demi ; poids, 210 livres ; âgé de 23 ans.
73—PIERRE GOSSELIN, journalier, 588 avenue Papineau, Montréal ; stature, 5 pieds, 11 pouces ; poids, 177 livres ; âgé de 35 ans.
74—MICHEL GIROUX, maître-chauffeur, chez Peck and Benney, demicile 388 rue Maisonneuve, Montréal ; stature, 5 pieds, 9 pouces ; poids, 185 livres ; âgé de 45 ans.
75—OVILA BOYER, entrepreneur maçon, 29 rue Saint-Dominique, Montréal ; stature, 5 pieds, 7 pouces ; poids, 180 livres ; âgé de 36 ans.
76—J. A. DEMERS, menuisier, Valleville, comté d'Yamaska ; stature, 5 pieds, 9 pouces ; poids, 172 livres ; âgé de 26 ans.
77—THEO. BOURBONNAIS, 118 rue Christophe Colomb, Montréal ; stature, 5 pieds, 10 pouces et demi ; poids 175 livres ; âgé de 38 ans.
78—SIMEON HAMELIN, charpentier-menuisier, 185 rue du Parc et de l'Ile, Villeray, Montréal ; stature, 5 pieds, 8 pouces et demi ; poids, 165 livres ; âgé de 20 ans. 4
79—ALFRED BONIN, cocher, 21 rue Fulford, Montréal ; stature, 5 pieds 5 pouces ; poids, 174 livres ; âgé de 28 ans.
80—JOSEPH BRAZEAU, pressier, 117 Dufferin, Montréal ; stature, 5 pieds, 9 pouces ; poids, 220 livres ; âgé de 43 ans. Employé de la "Patrie."
81—CLEOPHAS LANGLOIS, menuisier, Sainte-Geneviève de Batiscan ; stature, 5 pieds, 11 pouces ; poids, 222 livres ; âgé de 28 ans.
82—HECTOR GRAVEL, Cap Saint-Martin, comté de Laval, province de Québec ; stature, 5 pieds, 9 pouces et demi ; poids, 180 livres ; âgé de 23 ans.
83—AQUILA TREMBLAY, ouvrier, Hochelaga ; stature, 5 pieds, 8 pouces ; poids, 191 livres ; âgé de 21 ans.
84—ADELARD DUPUIS, menuisier, 52 rue Queen, Longue-Pointe, Qué. ; stature, 5 pieds, 9 pouces ; poids, 170 livres ; âgé de trente ans.
85—VICTOR HUET, journalier, Ville St Paul ; stature, 5 pieds, 7 pouces ; poids, 170 livres ; âgé de 31 ans.

LA TRAVERSE DU BEC-LEVIS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 4 — La terrible tempête qui a sévi tout récemment aurait eu pour effet de rendre plus difficile encore le service de traverse entre Québec et Lévis, sans l'habileté de celui



M. J. Thompson, gérant de la traverse Québec-Lévis.

qui en est l'actif gérant, M. J. Thompson. Celui-ci a fait l'impossible pour obliger le public voyageur qui n'a pu lui prouver assez toute sa reconnaissance.

M. Thompson dirigeait lui-même les manoeuvres que la bourrasque paralysait totalement à certains moments.

CHEZ LES SOURDES-MUETTES

Demain, mercredi, il y aura, à l'Institut des Sourdes Muettes une réunion des dames bienfaitrices de l'oeuvre, pour coudre en faveur des pauvres.

Une causerie intéressante sera faite à ces dames, au cours de la séance. Toutes sont invitées d'être présentes.

FEU Mlle M. C. GAUTHIER

Ce matin, s'éteignait doucement dans le Seigneur après plusieurs mois de souffrances Marie-Cordélia Gauthier.

Elle était douée des qualités les plus belles et sa mort laisse parmi ses parents et amis un vide profond.

Elle était la soeur de M. L. J. Gauthier, député de l'Assomption et la belle-soeur de l'échevin Gadbois.

La dépouille mortelle sera transportée à Montréal, jeudi matin. Le train arrivera à 9 heures à la gare Viger. Le service funèbre aura lieu à Saint-Lin, et l'inhumation se fera au cimetière de la Côte des Neiges.

BOSTON SHOE STORE
Rue Sainte-Catherine Ouest et Mansfield.

BOSTON SHOE STORES
LES MAGASINS QUI VOUS FONT EPARGNER DE L'ARGENT.

Ancien Poste de W. H. Stewart
517 Ste Catherine O.
Maintenant la Propriété du BOSTON SHOE STORE

La grande vente du stock de chaussure de "W. H. STEWART" s'élevant à $75,000.00 obtient un succès inoui

et si, aujourd'hui, les affaires étaient une question de sentiment, nous croyons que, pour ce motif, vous ne manqueriez pas de l'encourager. Mais nous savons que, de nos jours, acheter d'après le sentiment c'est comme essayer de tirer du sang d'une pierre.

Les grandes valeurs offertes devraient vous amener à ces deux grands magasins tous les jours.

SUIVEZ LA FOULE

Le Stock de W. H. Stewart est en vente aux deux Magasins seulement.

BOSTON SHOE STORE,
Rues Sainte-Catherine Ouest et Mansfield.

ANCIEN POSTE DE W. H. STEWART
517 rue Ste Catherine Ouest.
MAINTENANT LA PROPRIETE DU BOSTON SHOE STORE.

COLONIAL HOUSE Square Phillips

La Vente se Terminera le 10 du courant

Tous les Escomptes et les Réductions seront en vigueur jusqu'à ce jour inclusivement

PLUSIEURS OFFRES NOUVELLES POUR LE RESTE DU TEMPS

Rayon des Etoffes à Robes
Meilleurs Chalys Français pure laine

Ce qui reste de nos magnifiques châlys, prix régulier 55 cents, pour écouler 31 cents la verge.

Crêpe de Chine en laine et soie. Largeur, 44 pouces. Une pièce de chaque couleur. Beige, réséda, chmapagne, gris argenté, notre marchandise ordinaire, mais des pièces dépareillées, valant $1.25, pour les écouler, 65 cents.

Grande offre de beau tweed pour costumes.

700 verges, 45 pouces, prix régulier 85c, pour 41c.

Ce sont de belles marchandises pour les costums du printemps.

Marchandises de 35c et 65c sur nos tables.

Grand choix dans des lots de différentes marques.

GRANDES OCCASIONS.

DENTELLES

Imitation de dentelles irlandaises, Insertions et Appliqué, 50 pour cent de réduction.

Insertion Orientale, dentelle Paris et ivoire, 33⅓ pour cent.

Médaillons en Valenciennes, 20 pour cent.

Dentelles guipures allover, noir, ivoire et Paris, 25 pour cent.

Voiles pour automobilistes, toutes les plus jolies nuances, 20 pour cent.

Voiles de couleurs, à mailles unies et de fantaisie, à 15c la verge.

Articles de coupour dames

Collets en broderie, 50 pour cent de réduction.

Une ligne spéciale de collets droits en soie à 25 cents.

Echarpe de fantaisie en chiffon, 20 pour cent de réduction.

Chiffon plissé, 75 pour cent.

CEINTURES

Ligne spéciale de ceintures en cuir; prix régulier, 50c et 75c, pour écouler, 15c.

Boutons de fantaisie, 20 pour cent de réduction.

Dessous-bras, 10 pour cent.

Supports de bas, 10 pour cent.

Ligne spéciale de supports de bas désassortis, pour écouler à 25c, valant 60c et 75c.

RUBANS

Vente spéciale de ruban étroit, 10 cents par pièce de 18 verges.

Ruban de fantaisie (couleurs claires), 33⅓ pour cent de réduction.

Lignes dépareillées de ruban étroit, 50 pour cent.

Ruban lavable, 15 pour cent.

Ruban satin Duchesse, 15 pour cent.

Ruban en velours de couleurs, 15 pour cent.

Galerie des Arts

Escompte spécial de 75 p. c. sur les peintures aquarelles, gravures, etc., sur les chevalets dans le département des encadreurs.

10 p. c. à 50 p. c. d'escompte sur les cadres pour photographies en bois et dorés.

RAYON DU TAILLEUR
Taillage de Première Classe

Nous avons encore quelques bons marchés.

Bons complets, bien taillés et ajustant à merveille, à bas prix.

La réduction bona fide sur tout paletot ou complet est de $5.00.

20 pour cent sur les vestes de fantaisie et pantalons.

Rayon des Garnitures de Robe

Perles blanches et Guimpe en séquin, moins 33⅓ p. c.

Frange en soie noire, blanche et colorée, moins 20 pour cent.

Appliqué et insertions en crêpe noir, moins 20 pour cent.

Appliqué en soie noire et chiffon, moins 15 pour cent.

Appliqué et insertion en séquin noir, moins 15 pour cent.

Assortiment d'appliqué et insertions colorés, moins 33⅓ p. c.

Appliqué en drap coloré, moins 75 pour cent.

Grand assortiment de toutes les couleurs, moins 50 pour cent.

Rayon des Etoffes à Manteaux

Etoffe d'imitation de bonne qualité.

Caracul noir ou Astrakan, prix régulier, $5.00 pour $3.75 la verge.

Caracul noir ou Astrakan, prix régulier, $4.00 pour $3.35 la verge.

Fourrure de lion, prix régulier, $3.50 pour $2.75 la verge.

Ours blanc, prix régulier, $3.50 pour $2.75 la verge.

Ours blanc, (pour paletots d'enfants), prix régulier, $3.00 pour $2.50 la verge.

Tous les tweeds et étoffes à manteaux dans le rayon, 20 p. c. de réduction.

SERVICES A DINER

6 services à dîner; prix régulier, $175 à $400. Réduits à moitié prix.

Assortiment complet de patrons de stock "Stock Patterns", 20 pour cent d'escompte.

Assortiment complet de services à dîner, moins 25 pour cent.

Service à thé et à déjeuner, assortiment complet, 25 pour cent.

Rayon de l'Argenterie

Magnifique offre d'échantillons de voyageurs, composés de vases, théières, cafetières, etc.

Miroirs, brosses à cheveux, peignes, services de manicure, etc., articles dépareillés, à moitié prix.

CUIVRE ET BRONZE

2 tables d'articles spéciaux à 75 pour cent d'escompte, avec assortiment discontinué d'ornement, de vases, vases à liqueurs, cadres, etc.

RAYON DES TAPIS

Nouvel assortiment de carpettes cousues, en Axminster, Wilton, Bruxelles et tapisserie, moins 50 pour cent.

Balance de carpettes, 33⅓ pour cent.

10 grands tapis turcs et indous, 50 pour cent.

5 lisières de passage indiennes, moins 50 pour cent.

5 rugs en soie de Perse; très belles couleurs et magnifiques dessins: la plus belle qualité; moins 50 pour cent.

Balance de tapis perses, turcs et indous, moins 25 pour cent.

Balance de tapis Templeton Axminster, de 10 à 25 pour cent.

Balance de portières de Bagdad (6 bandes), moins 33⅓ pour cent.

Quelques broderies turques, y compris tapis de table, etc., moins 50 pour cent.

Balance de petites carpettes Axminster, Wilton, Bruxelles et tapestry, 66⅔ pour cent.

Balance de tapis Axminster et Wilton, moins 10 à 33⅓ pour cent.

Balance de tapis de Bruxelles et tapestry, moins 10 à 25 pour cent.

Balance de tapis en laine, moins 25 pour cent.

Prélarts et linoléums, moins 10 pour cent à 50 pour cent.

Rayon de la Porcelaine

300 ornements: dernières productions, valant de $3.00 à $15.00, 33⅓ pour cent de réduction.

3 tables spéciales d'articles à moitié prix, comprenant des ornements, vases, plateaux, etc.

2 tables spéciales d'articles dépareillés à 66⅔ pour cent d'escompte.

RAYON DE LA SOIE

Une grande variété de riches soies en damas pesant, convenables pour doubler les manteaux ou couvrir les meubles. Aussi à carreaux et à rayures de fantaisie; toutes sont des nouveautés. Prix, $1.25 et $1.50, moins 50 P. C.

Le reste du tartan écossais, carreaux à lignes fine de fantaisie et carreaux berger noir et blanc. Régulier, 75c et 85c la verge, pour écouler à 50 P. C.

Soie de couleur, popelinette de laine et soie radium, 44 pouces de large, dans toutes les plus nouvelles nuances pour porter le soir et dans la rue. Régulier, $1.50, moins 20 P.C.

Manteaux d'Opéra

Quelques manteaux d'Opéra, très spéciaux, moins 50 P.C.

45 jupes de sortie de dames, pour écouler, moins 75 P.C.

Jupes de sortie, pour dames, moins 50 P.C.

Manteaux d'enfants, moins 50 P. C.

Manteaux de demoiselles, moins 50 P. C.

Robes de chambre, moins 50 P. C.

Table spéciale de lignes, à écouler, moins 75 P.C.

Rayon des Paniers et Voitures d'enfants

Table spéciale de paniers à ouvrage et de paniers à papier, moins 50 p.c.

Un assortiment de paniers à linge, ouverts, en saule, moins 50 p.c.

Seulement quatre voitures (Go-Carts) à dos mouvant, grandeur ¾, régulier, $25, pour $15.

Seulement une voiture d'enfant, (Co-Cart), grande dimension, régulier, $32 pour $25.

Reste des carrosses de bébé, en rotin—moins 20 p.c.

Perambulateurs anglais, moins 10 p.c.

Reste des traîneaux de bébé, moins 20 p.c.

Rayon de la Quincaillerie A Moitié Prix

Une ligne de vaisseaux en terre cuite, à l'épreuve du feu, une ligne de pots à lait à bec, W. E., une ligne de théières et de cafetières en granit, une ligne de théières, intérieur blanc, passoires à évier avec intérieur et extérieur en émail blanc, bois à mélange, W. E., pots à eau, etc.

Pots à eau légèrement endommagés, couteaux de cuisine, couvercles de plats, ovales et ronds en fer blanc et en nickel, paniers à couteaux, plats à viande ovales en nickel, jardinières et pots à eau.

Escompte sur glacières de haute qualité.

Escompte sur la meilleure chaufferette à l'huile sans fumée.

Escompte sur articles pour foyer, garde-feu.

Rayon des Articles de Sport

RAQUETTES

Toutes nos raquettes, moins 25 p. c.

SKIS

Tous nos skis (canadiens et norvégiens) excepté les Hagen, moins 35 pour cent.

Skis Hagen, moins 20 p. c.

TRAINES SAUVAGES

Toutes nos traines sauvages, excepté celles en bois de gaiac, moins 20 p. c.

Celles en bois de gaiac, moins 20 p. c.

Coussins de Traines Sauvages

Quelques coussins en Denim, moins 50 pour cent.

Le reste de notre stock de coussins, moins 33⅓ p. c.

PATINS

Un lot de patins de grandeurs irrégulières, moins 33⅓ pour cent.

Stock régulier de patins, moins 20 pour cent.

HENRY MORGAN & CO, Limited, - Montréal.

LE PARLEMENT FÉDÉRAL



Ottawa, Tribune des Journalistes, 4. — La séance d'hier, consacrée aux députés, a été très bien remplie, la discussion étant intéressante pour tout le monde.

M. Pringle, député conservateur de Cornwall, présenta une résolution demandant la nomination d'un comité composé de neuf membres, pour mettre à l'étude un projet de retraites ou pensions pour les personnes pauvres, âgées et dignes d'être secourues. Il rappelle qu'on a déjà discuté cette question à la Chambre, qu'elle est à l'étude en Angleterre, que plusieurs pays européens ont accepté divers systèmes de pensions ouvrières ou autres. Au Canada même, sir Richard Cartwright a fait, l'an dernier, au Sénat, un discours sur l'établissement d'annuités pour la vieillesse.

Mais, d'après l'orateur, le projet que sir Richard a esquissé ne va qu'à mi-chemin; il ne s'agit pas de secours proprement dits. On a dit que les pensions peuvent souvent déterminer l'ouvrier à ne pas économiser; l'expérience prouve le contraire. Le projet de sir Richard Cartwright peut être bon, mais les annuités ne seront pas à la portée des pauvres; elles existent en Angleterre, ce qui n'empêche pas que l'on veuille tout de même établir des pensions pour les personnes pauvres et hors d'état de travailler.

En Nouvelle-Zélande, c'est après beaucoup de difficultés qu'on est parvenu à établir les pensions pour la vieillesse; aujourd'hui tout le monde est satisfait des résultats obtenus. Le Canada est riche, il ne doit pas craindre les réformes sociales. La protection paternelle qu'il donne aux manufactures, aux industries, qu'il l'étende aux pauvres et aux vieillards. M. Pringle dit ne pas être en faveur du système de pensions universelles, c'est-à-dire de pensions accordées indistinctement à toute personne ayant atteint soixante ans. Le système que l'on veut admettre en Angleterre pourvoit à une pension de $1.00 à $1.50 par semaine à toute personne de soixante-cinq ans qui n'a pas goûté à la prison et qui est dans le besoin. Relativement au Canada, les pauvres âgés sont peu nombreux. Il y en a 34 par mille habitants dans Ontario, 21 dans Québec, 11 dans la Colombie Britannique, 12 au Nord-Ouest, 13 dans le Manitoba, 35 au Nouveau Brunswick, 42 dans la Nouvelle-Ecosse, 43, dans l'Ile du Prince-Edouard. Il ne s'agit pas d'une question de charité, mais de droit. Il faut récompenser les bons pauvres qui ont contribué au bien de leur pays, dit M. Pringle: ainsi font le Danemark, la Nouvelle-Zélande, la Nouvelle-Galles du Sud. Aujourd'hui, nombre de pauvres sont obligés de demander leur subsistance à la charité publique.

M. Macdonell, député de Toronto, de même que M. Logan, député de Cumberland, appuient la résolution de M. Pringle. M. Smith, député de Nanaïmo, dit que les systèmes en vigueur en Europe ne donnent pas pleine satisfaction. D'après lui, le seul système logique serait le système universel, en ne faisant pas contribuer l'ouvrier à la pension qu'il recevra. Il ne faut pas mélanger une pension avec une annuité. Soixante-quinze pour cent des employés au Canada, en dépit de la prospérité du pays, ne sont pas en mesure de pourvoir aux besoins de leur vieillesse. Il approuve la motion Pringle; il faut étudier la question.

Sir Wilfrid Laurier félicite le promoteur de la résolution et les orateurs qui ont traité le sujet. Cependant, il reproche à M. Pringle d'avoir dit que les promesses du gouvernement valent peu de chose; le gouvernement a dit qu'il étudierait la question et il le fait. D'après le premier ministre, le système universel permettrait à un homme riche de venir réclamer une pension comme le pauvre. Sir Wilfrid n'approuve pas un système qui ne demande pas de contribution; il ne croit pas qu'un homme, aujourd'hui, s'il est économe, ne puisse épargner pour ses vieux jours, surtout si le gouvernement lui en fournit la facilité.

Le premier ministre approuve la nomination d'un comité pour faire une enquête complète sur la question, recueillir tous les renseignements possibles et étudier le tout. M. Foster parle sans apporter rien de neuf à la discussion; toutefois il ne croit pas que le temps soit arrivé pour établir une pension de ce genre.

L'honorable M. Fielding est opposé au projet, qui exigerait $40,000,000 par année si l'on donnait $150 annuellement aux 270,000 vieillards Canadiens.

La résolution de M. Pringle est adoptée et le projet sera étudié.

Le gouvernement a décidé de prêter $2,800,000 aux cultivateurs de l'ouest pour l'achat de grains de semence. Sur cette somme, il y aura $585,000 qui seront directement prêtés aux colons, moyennant un intérêt de 5 pour cent. La balance sera prêtée aux colons d'Alberta et de Saskatchewan, par l'entremise des gouvernements provinciaux.

M. Kemp de Toronto apprend que jusqu'à ce jour le gouvernement a contracté des obligations au montant de $38,000,000 et en a payé $21,364,956 pour le Transcontinental.

L'honorable M. Fielding annonce à M. Sproule que la Compagnie du pont de Québec devait, le 30 juin dernier, une somme de $5,561,507 à la banque de Montréal, représentant un emprunt et l'intérêt à 5 pour cent.

Hier soir, la séance qui a été consacrée à un débat concernant l'Intercolonial, a été provoquée par un projet de résolution soumis par M. Emmerson, ancien ministre des chemins de fer et canaux, décrétant que l'intercolonial devrait s'étendre davantage vers l'Ouest, afin que l'état fasse sa part pour assurer le succès du service de transport du grain des prairies de l'Ouest Canadien et pour faciliter la question du transport des marchandises et des voyageurs d'une province aux autres provinces.

L'ancien ministre a prononcé un éloquent plaidoyer à l'appui de son projet. M. Emmerson dit que les ignes subsidiaires de l'Intercolonial ont coûté au pays $12,000,000 en subventions.

M. Logan fait appel au "fair play" des autres provinces, en faveur des provinces maritimes. M. Fowler clot la séance et le débat est ajourné à la semaine prochaine.

Aujourd'hui, le débat sur la motion de M. Lake, dont il a déjà été question dans ce journal, doit être repris.

BLAISE

LE SPECIFIQUE DU Dr MACKAY

Le seul Remede contre l'ALCOOLISME et l'Habitude des Drogues

Approuvé et employé par le gouvernement de Québec, les villes de Montréal et Québec, sous le système probatoire. Recommandé spécialement par le clergé. C'est un traitement absolument scientifique, n'exigeant aucune injection hypodermique; on le prend par la bouche à la maison; ne cause aucune perte de temps ou dérangement. Les patients sont guéris mentalement et physiquement. On peut consulter gratuitement le Dr Mackay, tous les jours. Conditions spéciales aux médecins, au clergé et aux municipalités. Toute correspondance strictement privée. Demandez la littérature gratuite, etc. On a fondé un sanatorium pour recevoir les patients privés qui seront sous la surveillance du Dr Mackay. Accommodation de première classe et tout le confort désirable.

Adresse:

Dr JOHN M. MACKAY TREATMENT CO., LTD.,

803 Sainte-Catherine Ouest, angle Saint-Marc. Phone Up 2111

15—n yw

SUCHARD'S COCOA

peut paraitre dispendieux, parce que le prix, par livre, est un peu plus elevé que le prix des cacaos ordinaires. Mais lorsque vous considérez qu'une demi cuillérée à thé de Cacao de Suchard fait une tasse de breuvage riche et satisfaisant, alors qu'il faut d'une à deux cuillerées à thé des autres sortes, vous constaterez que le Suchard est réellement le plus economique.

Un essai vous convaincra.

Frank L. Benedict & Co., Montréal. A k



Le Coupon ci-dessous donne droit au porteur à une Réduction d'UNE PIASTRE sur toute paire de

Chaussure DOLLY VARDEN

$1. Ce Certificat vaut une Piastre au Porteur $1.



Sur présentation au magasin de chaussures Dolly Varden, le porteur de ce certificat a droit à une réduction d'une piastre sur toute paire de chaussure Dolly Varden.

On n'acceptera qu'un coupon de chaque client et pour l'achat de la première paire de chaussures Dolly Varden.

[Signé] DOLLY VARDEN SHOE STORE.

Sans valeur après le 29 février 1908.



440 rue Ste Catherine Ouest. 397 rue Notre-Dame Ouest.
1809 rue Notre-Dame Ouest.

4.6.8.

A SAINT-CESAIRE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

St Césaire, 4 — M. et Mme Donat Cormier, de La Salle, Manitoba, sont de passage à St Césaire. Ils retourneront à Winnipeg dans quelques semaines. M. Cormier est un vieux chasseur de loups dont les exploits ont souvent été racontés dans le "Free Press" de Winnipeg et dans la "Presse" de Montréal.

—La Cour St Césaire, No 311, de l'Ordre des Forestiers Catholiques, remportait un brillant succès, lors de son dernier parti de cartes. Il y eut d'abord une installation publique des officiers de la cour, pour l'année 1908, présidée par M. D. Rochon, organisateur spécial de l'Ordre. Vint ensuite une grande partie de euchre; de jolis cadeaux furent présentés aux gagnants. Le 1er prix pour les dames fut remporté par Mlle Antoinette Jarry, de St Césaire; pour les hommes, par M. Alfred Gingras, aussi de St Césaire; prix de consolation, par Mlle Bélanger, de Granby, et M. Alfred Denis, de St Hyacinthe.

"La Grippe" fait actuellement ses ravages par tout le pays. Arrêtez-la avec les "Preventics" avant qu'elle ne s'encaisne. Il est certainement sensé et sûr d'enrayer dès le commencement les Rhumes avec ces "Petites Tablettes-Bonbons contre le Rhume". Les "Preventics" ne contiennent pas de Quinine, ni de laxatif, ni rien qui puisse nuire ou rendre malade. L'on ne verrait jamais de Pneumonie si l'on arrêtait les Rhumes dès leur début. Ils sont aussi excellents pour les enfants fiévreux. Une grande boîte de 48 Tablettes pour 35 cents. Une boîte pour poche, 5 cents. En vente chez tous les pharmaciens. A w

Dites "non" quand on offre une substitution à la Salsepareille de Hood. (4)

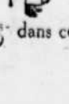
Impossible d'avoir un meilleur Cacao que le

CACAO

Epps—Boisson délicieux et nourriture consistante. Nutritif, économique et agréable. Cet excellent cacao maintient le corps en bonne et robuste santé et le preserve contre l'extrême froid de l'hiver.

EPPS

En vente chez tous les épiciers et tous les marchands de comestibles en boîtes de ¼ lb. et ½ lb.



La valeur de la Bière Pabst Blue Ribbon repose sur ses qualités nutritives. Le procédé de maltage de huit jours de Pabst conserve toutes les qualités nutritives de l'orge que l'on trouve dans cette bière de qualité. A

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés de noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

DESBIENS — A Montréal, le 21 janvier, 1908, l'épouse de M. Alfred Desbiens, une fille, baptisée Maria-Pauline-Alfreda. Parrain et marraine, M. Napoléon Tremblay et Mlle Maria Rancourt, de Lévis, cousin et tante de l'enfant.

DECES

ALLARD — A Montréal, le 2 février 1908, à l'âge de 45 ans, Evariste Allard. Les funérailles auront lieu mercredi, le 5 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 171 St Hubert, à 7½ heures a.m. pour se rendre à l'église St Jacques et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND — A Montréal, le 3 février 1908, à l'âge de 46 ans, Eléonore Desjardins, épouse de Camille Chartrand. Les funérailles auront lieu mercredi, le 5 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 273 rue Marie-Anne, à 6.45 heures, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPRAS — A Saint-Henri de Mascouche, le 3 février, 1908, à l'âge de 70 ans, Pierre-Euclide Dupras, décédé subitement. Les funérailles auront lieu jeudi, le 6 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure à 9½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Henri de Mascouche et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER — A Montréal, le 2 février, 1908, à l'âge de 36 ans, 9 mois et 12 jours, Dame Rosa-Alice Murray, épouse de Damien Fournier, de la Canadian Warehousing Co. Les funérailles auront lieu mercredi, le 5 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 1209 rue Saint-André, à 8¾ heures, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 77-2

PAQUETTE — A Montréal, le 3 février 1908, à l'âge de 42 ans, 7 mois et 7 jours, Dame Delphine Daniel, dit Murray, épouse d'Anthime Paquette, entrepreneur. Les funérailles auront lieu mercredi, le 5 du courant, à 8 heures précises. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, au No 455 Colonial, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 77—2

PEPIN — A Montréal, le 3 février 1908, à l'âge de 33 ans et 3 mois, Rose-Anna Leclaire, épouse de Didace Pepin, imprimeur. Les funérailles auront lieu mercredi, le 5 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 200 rue Fabre, à 7¾ heures, pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 77—2

RIVEST — A Montréal, le 3 février, 1908, à l'âge de 5 mois, Rachel, enfant bien-aimée de M. et Mme J. Rivest, No 488 Amherst. Funérailles privées.

ST JULES — A Montréal, le 3 février 1908, à l'âge de 69 ans, Rose-Délima St Jules. Les funérailles auront lieu mercredi, le 5 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son neveu, Joseph Larivière, menuisier, No 88 avenue Marin, Saint-Henri, à 7.45 heures, pour se rendre à l'église Saint-Irénée, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 77—2

Sel propre, sec, fin, qui glisse de la cuiller, grain par grain — SEL WINDSOR.

136 A

Nous faisons une spécialité pour ces articles de ménage, qui demandent un bon soin. Il n'y a rien de plus beau et de plus propre que du linge bien lavé et bien repassé, celadonne du cachet. Notez nos prix pour les articles suivants:

DRAPS, SERVIETTES ET ESSUIE-MAINS

Serviettes 1c la pièce.
Mouchoirs 1c la pièce.
Essuie-mains 1c la pièce.
Couvertures d'oreillers 2c la pièce.
Draps de lit 5c en montant.

Donnez-nous votre lavage et vous en serez des plus satisfaits. Nos voituriers parcourent la ville en tous sens.

TROY LAUNDRY
4 TELEPHONES.

E 1.4.6

Le devoir d'un distributeur d'une buanderie comprend autre chose que d'aller chercher et distribuer des paquets. Les distributeurs de la

TOILET LAUNDRY

"La buanderie qui connait son affaire" sont requis de faire des tournées régulières, de noter soigneusement toute aberration et en faire rapport et de faire constamment un service poli et régulier. Vous apprécierez ce service.

425 Rue Richmond
Tél. Up 3480.
4, 6, 8

LE ministère des travaux publics recevra jusqu'à lundi, 2 mars 1908, inclusivement, des soumissions pour la construction d'une nouvelle entrée à l'ouest du Port de Toronto, dans le comté de York, Ontario, lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour une nouvelle entrée au port de Toronto."

On peut consulter les plans et devis aux bureaux de M. J. G. Sing, ingénieur résident, bâtisse de la "Confederation Life", Toronto, de M. H. J. Lamb, ingénieur résident, London, Ont., de M. J. L. Michaud, ingénieur résident, bâtisse de la banque des Marchands, rue St Jacques, Montréal, P.Q., ainsi qu'au ministère des travaux publics, à Ottawa.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque de quarante-huit mille dollars ($48,000.00), à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
FRED. GELINAS,
Secrétaire.
Ministère des travaux publics,
Ottawa, 31 janvier 1908.

N.B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication. 77—3

Reconstituer les Forces des Hommes Affaiblis

VOILA LE BUT DES

PILULES MORO



M. ALFRED MOISAN, 24 Fulford, Montréal.

Les Pilules Moro s'adressent à toutes les affections qui sont l'apanage de l'homme et leur triomphe est surtout dans les maladies rebelles à tout traitement ; elles ne se bornent pas à exciter les forces, elles arrachent et détruisent les germes de la maladie.

Les Pilules Moro sont un réparateur du sang, un restaurateur de l'estomac et de la nutrition, et leur emploi peut être indéfiniment continué, sans aucun danger et avec le plus grand succès, par les hommes faibles ou malades.

Les Pilules Moro s'assimilent aisément, sont tolérées par les malades les plus difficiles, et, sous leur influence, on voit le rapide développement des forces, la disparition des maladies et l'accroissement de la santé générale.

Le témoignage que nous a donné M. Alfred Moisan et que nous reproduisons plus bas, prouve, une fois de plus, la grande valeur des Pilules Moro dans le traitement des maladies des hommes.

"Je, soussigné, Alfred Moisan, domicilié à Montréal, déclare :

"Que depuis quatre ans, je souffrais de faiblesse, de débilité, de maux de tête ;

"Que, sans être malade au lit, j'étais dépourvu de mon énergie accoutumée, avais beaucoup de misère à travailler et qu'au moindre effort j'éprouvais de grands malaises ;

"Que découragé, ne voulant pas demeurer plus longtemps dans cet état, et voyant sur les journaux le rapport des guérisons merveilleuses opérées par les Pilules Moro, je commençai à les prendre et en obtins un bien immédiat ;

"Qu'aujourd'hui, je suis bien et que je dois entièrement cette amélioration de ma santé aux Pilules Moro que j'ai prises ;

"Que je rends ce témoignage librement, sans promesse de récompense, mais simplement pour rendre justice aux effets merveilleux des Pilules Moro."

ALFRED MOISAN,
24 Fulford, Montréal.

Nous ne voulons pas commenter ce document et nous nous faisons un scrupule d'y ajouter le moindre mot. C'est là une attestation nette, il n'y a rien à ajouter, sauf ces remarques aux hommes faibles et souffrants qui auraient encore un doute sur l'efficacité des Pilules Moro :

M. Moisan, homme par-dessus tout respectable et honnête, affirme et déclare qu'après avoir souffert longtemps, il obtint un bien immédiat des Pilules Moro qu'il s'est enfin décidé à prendre. Peut-on demander quelque chose de plus ?

Peut-on se fermer les yeux et se boucher les oreilles devant un témoignage aussi positif ?

Hommes faibles, nerveux, vieillis avant l'âge, qui souffrez soit des reins, de la vessie, de l'estomac ou de faiblesse générale, n'hésitez plus, vous pouvez encore être ramenés à la santé et devenir forts ; votre chance de salut est dans les Pilules Moro.

Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro donnent des consultations gratuitement, tous les jours, excepté le dimanche, à leurs bureaux, 272 rue Saint-Denis, Montréal. Les hommes malades qui ne peuvent s'y rendre, sont invités à leur écrire.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix 50c une boîte, $2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées : Compagnie Médicale Moro, 272 rue St-Denis, Montréal.

Fac-similé d'une Boîte de Pilules Moro



— LA —

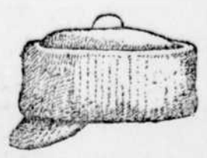
Casquette Visor

En Laine Souple Tricotée.



Avec bande repliée, qu'on peut rabattre pour protéger les oreilles, la figure et la gorge, tout en laissant une ouverture pour les yeux.

C'est une magnifique casquette pour fins diverses, très chaude, et légère, souple et confortable.



De toutes couleurs, bleu, blanc, brun, gris, rouge, etc. Prix seulement $1.00. Par la poste, 5c supplémentaires pour couvrir les frais d'expédition.

Aussi casquettes de hockey pour hommes et garçonnets, en laine tricotée souple, de toutes les couleurs et grandeurs, pour le hockey, le patinage, la traîne sauvage, la raquette, etc. Pour hommes : 35c, 50c et 75c ; pour garçonnets : de 25c à 40c.

Magasins par excellence pour toutes sortes de casquettes d'hiver ; le plus grand choix et les plus bas prix.

allan

401 rue Sainte - Catherine Ouest, et angle des rues Craig et Bleury.

P. S. — Magasins fermés à 7 p.m., excepté le samedi, à 11 p.m.

UN QUI EN A ASSEZ DE LA VIE

LE SOLDAT BIRD, DE L'ECOLE MILITAIRE DE SAINT-JEAN, TENTE PAR DEUX FOIS DE SE SUICIDER. — APRES LE REVOLVER, LE RASOIR.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Jean, 4. — Un individu nommé Bird, récemment arrivé à l'école militaire de notre ville, a tenté de se suicider hier matin, en se tirant une balle dans la région du coeur. Désarmé aussitôt par ses camarades de chambrée, le malheureux saisit un rasoir qui se trouvait à sa portée et s'infligea au cou trois profondes entailles. Le chirurgien-major E. N. Chevalier, mandé hâtivement, prodigua ses soins au blessé dont la vie n'est cependant pas en danger. Il va sans dire que l'on compte sans les complications imprévues. Le médecin de l'école se croit en présence d'un maniaque atteint de la folie du suicide.

Nul ne sait d'où vient l'infortuné. Cette nouvelle a créé par toute la ville une vive sensation.

PROFESSION ET VETURE

NOMS DES JEUNES FILLES ENTREES CHEZ LES SOEURS DES SAINTS NOMS DE JESUS ET DE MARIE, NOM DE CELLES QUI ONT PRIS L'HABIT, DE CELLES QUI ONT PRONONCE LEURS VOEUX.

Hier, nous parlions de la cérémonie qui a eu lieu la semaine dernière, à la maison-mère des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, à Hochelaga ; aujourd'hui, nous mettons sous les yeux de nos lecteurs, les noms des jeunes filles qui ont prononcé leurs voeux, pris l'habit, et entré dans la communauté.

Ont prononcé leurs voeux : Mlle Marie-Antoinette Marion, dite Soeur Marie Roger, de Saint-Boniface, Man.; Mlle Angélina Poissant, dite Soeur Pierre-Eucher, de Beauharnois ; Mlle Emma Léger, dite Soeur Marie-Reine, de Saint-Louis de Gonzague ; Mlle Marie-Anne Lachapelle, dite Soeur Jean-Denis, de Saint-Paul L'Ermite Mlle Nadia Beaudoin, dite Soeur Paul L'Ermite, de Saint-Paul L'Ermite ; Mlle Maria Lamarre, dite Soeur Elisabeth de France, de Longueuil ; Mlle Marguerite Doucet, dite Soeur Marguerite de Cortone, de Coteau Station; Mlle Elisabeth Lemay, dite Soeur Joseph-Honoré, de Montréal ; Mlle Annie Labrecque, dite Soeur Thérèse d'Avila, de Montréal ; Mlle Alphonsine Dion, dite Soeur Marie-Aurélien, de Disraëli ; Mlle Léonie Croteau, dite Soeur Marie Aubert, de Saint-Médard, comté de Warwick.

Ont pris l'habit : Mlle Armandine Page, dite Soeur Marie-Ignace, de Croockston, Minn. ; Mlle Elisa Marion, dite Soeur M.-Joseph de Bethléem, de St Jean-Baptiste, Man. ; Mlle Marie-Anne Bélanger, dite Soeur Vincent-Marie, de Notre-Dame du Portage ; Mlle Adéla Gauthier, dite Soeur Agathe de Sicile, de Sainte-Agathe, Man. ; Mlle Florence Fallon, dite Soeur Marie-Genoveffa, de Huntingdon ; Mlle Mabel Fallon, dite Soeur Marie-Genoveffa, de Huntingdon ; Mlle Emélie Hémond, dite Soeur Madeleine de Jésus de Saint-Julien de Wollstown ; Mlle Alexina Archambault, dite Soeur Marie-Albertin, de Saint-Paul L'Ermite ; Mlle Marie-Anne Chaput, dite Soeur Marie-Eudoxie de St Lin des Laurentides ; Mlle C. Bérard, dite Soeur Anna-Marie, de Saint-Barthélémy.

Mlle Louisia Roch, dite Soeur Marie-Oliva, de l'Epiphanie ; Mlle Bernadette Caron, dite Soeur Marie-Angèle, de Saint-Charles, Man.; Mlle Bernadette Tessier, dite Soeur Madeleine-Angélique, de Saint-Etienne de Beauharnois ; Mlle Hattie Plant, dite Soeur Marie-Flaviana, de Cohoes, N. Y.; Mlle Berthe Lamarre, dite Soeur Marie-Georgine, de Longueuil ; Mlle Eva Sarault, dite Soeur Marie-Mélanie, de Montréal ; Mlle Alida Derocher, dite Soeur Marie-Philomène, de Montréal ; Mlle Pearl Kingham, dite Soeur Marie-Marguerite, de Manchester, N. H.; Mlle Léona Doré, dite Soeur Marie-Sébastienne, de Montréal ; Mlle Irène Sauriol, dite Soeur Marie-Placidia, de Montréal ; Mlle Marie-Anne Désilets, dite Soeur Marie-Alexis, de Franklin Falls, N. Y.

Sont entrées en religion: Mlle Marie-Anna Leduc, de l'Ile Perrot ; Mlle Eva Janisse, de Manchester, Ont ; Mlle Blanche Doré, de Montréal ; Mlle Juliette Daignault, de Bromptonville ; Mlle Yvonne Delisle, de Saint-Jean-Chrysostôme ; Mlle Laurana Sénécal, de Hohelaga ; Mlle Antonia Coutu, de Woonsocket, R. I.; Mlle Winifred McEnifry, de Rivière Baudette ; Mlle Hélène Côté, de St Barthélémi ; Mlle Fortunate Bibeau, de Saint-Barthélémi ; Mlle Mary Couture, de Chicago, Ill.; Mlle Angélina L'Espérance, de Woonsocket, R. I.; Mlle Palméria Leduc, de Saint-Timothée ; Mlle Laura Paris, de Houghton, Mich.; Mlle Marie-Louise Collin, de Clermont, N. H.; Mlle Armandine Rinfret, de Saint-Justin ; Mlle Olivine Demers, de Sanford, Maine ; Mlle Léontine Potvin, de Leominster, Mass.

Souffrait de Palpitation du Cœur
DEPUIS L'AGE DE NEUF ANS

Les Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs effectuent une guerison complète.

Si vous constatez que votre santé dépérit, que votre nourriture ne vous fait apparemment aucun bien, que votre coeur bat irrégulièrement — tantôt lent tantôt vite — sautant de temps à autre, s'il y a des palpitations ou battements à la moindre excitation, au moindre exercice, douleur dans la région du coeur, pâleur de la figure, vertige et syncope, tout cela indique que le coeur est faible, les nerfs dérangés et la santé mauvaise. Si tout cela n'est pas corrigé, et guéri par les Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs, vous serez sûrement la proie de la prostration et vous serez un invalide incurable.

Beaucoup ont été guéri de maux profondément enracinés par ce remarquable remède, car son pouvoir est, sans conteste, des plus merveilleux ; mais pourquoi attendre que le mal s'aggrave ? En prenant ces pilules maintenant vous sortirez du dangereux sentier de la maladie et vous reviendrez sur la route de la santé.

Mlle Mary Wilson, Toronto, Ont., écrit : "C'est avec le plus grand plaisir que je recommande les Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs. Depuis l'âge de neuf ans, j'ai souffert de palpitations de coeur, de douleurs au côté et de nervosité. A mesure que j'avançais en âge, ça empirait. Après avoir essayé de nombreux remèdes de médecins, mais sans succès, on me conseilla d'essayer vos pilules, et après en avoir pris plusieurs boîtes, je commençai à aller mieux ; je continuai leur usage pendant quelque temps et maintenant je puis dire, en vérité, que je suis en parfaite santé."

Les Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs sont à 50 cents la boîte ou trois pour $1.25. Chez tous les marchands ou The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont. 4 yw A

REGLAMATION DE $400

Les administrateurs des biens de John P. Finn, entrepreneur, qui avait la construction du couvent de Villa Maria, ont chargé M. W. A. Handfield de réclamé à M. Maguire, un autre entrepreneur, la somme de $400 pour usage par le dernier entrepreneur des outils du premier; en plus ils réclament $25 pour dommages causés à certains de ces outils.

M. Finn avait l'entreprise de la construction du couvent et une maladie subite força les autorités à nommer un curateur, ce fut M. Welch, de New York, qui eut cette charge.

Les révérendes soeurs, voulant faire terminer au plus tôt les travaux donnèrent alors l'entreprise à M. Maguire. Celui-ci recevait tant pour cent sur le prix des matériaux et le salaire des ouvriers, mais il devait fournir les outils.

Les représentants de M. Finn prétendent que ses outils sont restés sur le chantier et que M. Maguire s'en est servi; de là l'action.

CONTUSIONS AUX JAMBES

M. Modeste Viau, garde-moteur à l'emploi de la compagnie des tramways s'est fait blesser à la tête, au cours d'une collision, samedi après-midi, à 3 h. 30.

Il a été transporté, en ambulance, à l'hôpital Notre-Dame, où les médecins ont découvert qu'il souffrait, de plus, de contusions aux jambes.

SON IDENTITE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Trois-Rivières 3 — Le malheureux qui s'est noyé accidentellement, vendredi soir, se nomme Frolent.

RAISOULI ET McLEAN

Londres, 3 — Le gouvernement a reçu un télégramme du chargé d'affaires anglais, de Tanger ,Maroc, annonçant que le chef des bandits Raisouli, a promis de rendre cet après-midi le caid McLean, qu'il retient prisonnier depuis sept mois.

The John Murphy Company Limited

Mardi, 4 Février 1908

VENTE D'INVENTAIRE

Les préparatifs de l'inventaire seront complétés, demain soir, et il ne reste plus qu'une journée pour l'écoulement final de tous ces petits lots et restes qui gênent l'installation de nos achats du printemps.

On aura une idée des valeurs offertes, mercredi, par les chiffres suivants :

Manteaux en Drap et en Tweed

15 manteaux de dames, longueur à la hanche, en tweed et en drap, grandeurs 32 à 34 seulement. Valeurs primitives $10.00 et $15.00. Mercredi, chacun. $1.50

Manteaux Doublés en Fourrure

8 manteaux doublés en fourrure, pour dames, à prix réduits de moitié. Valeurs primitives $15.00, $25.00 et $40.00. Mercredi, respectivement $7.50, $12.50 . . . . $20.00

Blouses

50 blouses en cachemire, en châlys et en flanelle, pour dames, grandeurs 36 à 38 seulement, celles que vous avez vu marqués à $3.95 et $4.95. Mercredi, chacune. . . $2.25

Collets à .05

N'ayant pas de temps à perdre, dans la hâte des préparatifs de l'inventaire, nous offrirons, pour les écouler, des milliers de collets valant jusqu'à 50c pour chacun 05

Mouchoirs

Mouchoirs en pure toile irlandaise, pour dames, avec initiales de Shamrock et de noeud de boercle brodés à la main. Valeur de .20. Mercredi, chacun. 15

Foulards

Tous nos foulards, depuis les plus communs jusqu'aux plus dispendieux feront partie de cette grande vente d'écoulement, mercredi à ½ prix.

OEFRES SPECIALES DE MENUS ARTICLES MERCREDI

DESSOUS DE BRAS de robe grandeurs 2 et 3, lavables et à l'épreuve de la transpiration, noirs ou blancs. Régulier, .15 à .35 la paire. Mercredi. .10

RESILLES POUR LES CHEVEUX, grandes, grandeur all-over, de toutes les nuances de brun, cheveux véritables les plus beaux, chacune. . . .15

SERVICE DE PEIGNES, 2 de face et, de chignon, jolie forme entièrement unis et très bien finis, dents molles. Régulier, .75 le service, pour. . . .39

EPINGLES A CHEVEUX EN FIL METALLIQUE,les mieux émaillées noir, droites ou ondées, paquets d'une douzaine, pour. 05

AGRAFES ET OEILLETS NOIRS à l'épreuve de la rouille, toutes les grandeurs, Régulier, 3 pour .05 ; 2 pour .05. Mercredi, 6 cartes pour 05

EPINGLES DE MODISTE DE ROBE, en boîtes de ¼ de livre, les meilleures épingles plaquées, grandeurs assorties, la boîte. 10

Réduction Sincère

De 25%

SUR TOUTES NOS MARCHANDISES.

Cette vente durera encore quelques jours. Ne manquez pas cette chance d'obtenir les meilleures marchandises en ville à de grosses réductions sur les prix réguliers.

Chaque vêtement ajusté. Satisfaction ou argent remis.

"MALE ATTIRE"

475 rue Sainte-Catherine Est.

AUR-MIN-O GUERIT L'IVROGNERIE

avec ou hors la connaissance du patient. Détruit tout désir de boire. Remède domestique. Absolument inoffensif. Guérison effectuée ou argent remis. LIVRE GRATUIT.

Garanti conforme à la loi des aliments purs.
Aurmino A, poudre, remède secret.
Aurmino B, tablettes, prix volontairement.
L'une ou l'autre forme, $1.25 la boîte, 5 pour $5.
AUR-MINO CO. 110 W. 34th St., N. Y.
HENRI LANCTOT, pharmacien, 820 St Laurent. 447 St Laurent, 295 Ste Catherine Est, Montréal, Quebec. 31—m,j,s—u



Les Membres les plus Eminents de la Profession Médicale ont Approuvé la Formule du :: :: :: :: ::

SIROP DU Dr. CODERRE

POUR LES ENFANTS.

Pendant au delà de soixante ans, nos mères en on faitt l'expérience pratique avec un SUCCES CONSTANT. Il procure aux enfants un SOMMEIL PAISIBLE. Il guérit les COLIQUES, la DIARRHEE, la DYSENTERIE. Comme SIROP DE DENTITION, il rend les plus précieux services. MEFIEZ-VOUS DES IMITATIONS. 25 CENTS la bouteille chez les marchands ou par la poste.

Exigez la Signature du Dr. Coderre en Encre Rouge.

THE WINGATE CHEMICAL CO. LTD.,
MONTREAL, CANADA.

A L'HOPITAL NOTRE-DAME

Samedi après-midi à 12 h. 30, la voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame était appelé à l'angle des rues Amherst et Ontario et en ramenait un nommé Steven Ford qui s'était fait frapper par un tramway.

HAWKESBURY

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Hawkesbury, 4 — Une affreuse tempête a sévi en notre petite ville samedi. La circulation des trains fut suspendue complètement jusqu'à lundi soir.

—M. l'abbé M. Allard, vicaire de Saint-Eugène, remplaçait M. l'abbé Larocque, dimanche, celui-ci n'étant pas encore capable de laisser sa chambre.

—L'assemblée relative aux moyens à prendre pour la construction du pont interprovincial à Hawkesbury, a remporté un grand succès. La foule était très nombreuse. Des discours furent prononcés par MM. les députés J. L. Labrosse, Ed. Proulx; les docteurs Bédard, de St Eugène; Desrosiers, Rockland; R. P. Fattee, E. G. Quesnel, N. J. Lapointe, préfet des comtés de Prescott, N. S. Ball Reeve, de L'Orignal, MM. G. C. Conway, F. X. Berthiaume, J. G. Higginson.

Tous furent unanimes à déclarer que ce pont était d'urgente nécessité pour notre ville, et qu'ils feraient leur possible pour en favoriser l'érection au plus tôt.

CLUB DECARIE

Il y aura une grande assemblée de ce club demain soir à la salle Girard entre les rues Rachel et Marie-Anne, tous les officiers et les membres sont priés d'être présents.

L'assemblée commencera à 8½ heures très précises. Des questions importantes seront traitées.

Par ordre,
Signé G. W. GAUTHIER,
Secrétaire

Bilieux ?

Tous les médecins admettent qu'un foie actif est absolument essentiel à la santé. Parlez des Pilules d'Ayer à votre médecin. A yw

"Comment sont vos intestins?" demande toujours le médecin. Il connait l'importance de la question de la constipation. Il sait que l'inactivité du foie produira souvent les plus désastreux résultats. Nous croyons que les Pilules d'Ayer sont les meilleures pilules pour le foie qu'on puisse prendre. En vente depuis plus de 60 ans.

J. C. AYER CO., Lowell, Mass.



TEMPÉRATURE

Aujourd'hui, beau et très froid. Demain, vent nord-est, neige vers le soir.

LES ELECTIONS MUNICIPALES

La "Presse" publie aujourd'hui en 1-5-11e page le rapport complet des élections municipales qui ont eu lieu hier.

ON RAPPORTE DES CADAVRES

Edmond Larose et Pierre Boutin, de St Isidore, sont tués accidentellement

AUX ETATS-UNIS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Isidore de Dorchester, 4. — Deux familles de notre paroisse viennent d'être plongées dans le deuil dans des circonstances particulièrement tragiques.

Il y a une couple d'années, un jeune homme de cette paroisse, nommé Edmond Larose, fils de Ferdinand, partait pour les Etats-Unis, pour y tenter fortune. Il trouva de l'emploi dans une fabrique d'automobiles à Nashua. Ces jours derniers, il était victime d'un accident qui lui coûta d'abord une jambe, puis bientôt la vie. Il se fit écraser une jambe jusqu'à la hanche. Transporté à l'hôpital, il dut subir l'amputation de la jambe. Il ne survécut pas. Ses restes mortels furent transportés à son ancienne demeure à St-Isidore et ils ont été inhumés au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Il était âgé de 21 ans.

La mort a aussi frappé soudainement l'un de nos anciens compatriotes. Un jeune homme de 19 ans, Pierre Boutin, fils de Joseph, qui travaillait dans les chantiers près de Lewiston, Me.,

Il était à conduire une charge de bois, lorsque le véhicule, traîné par deux chevaux, donna contre une roche en descendant une côte. Le coup fut si violent que le jeune Boutin fut lancé à une distance d'une vingtaine de pieds. Quoique ayant tombé sur ses deux pieds, il reçut une commotion telle qu'il dut prendre le chemin de l'hôpital. Il expira après quelques jours de souffrances. Il a été inhumé en cette paroisse vendredi dernier. Il était âgé de 19 ans.

Nous prions les deux familles en deuil d'accepter nos plus vives sympathies.

NOTES MONDAINES

Un déjeuner de jeunes filles a été donné ces jours derniers par Mme Robert Archer, de la rue Sherbrooke, en l'honneur de Mlle Caron, d'Ottawa.

× × ×

Sir Adolphe et Lady Caron sont au Viger.

× × ×

Mlle Aline Archambault, de Cohoes, N. Y., est en visite chez sa cousine, Mlle Archambault, de la rue Berri.

× × ×

M. Camille Pouliot, de Fraserville, est de passage à Montréal.

× × ×

Un lunch a été donné vendredi à Québec par Mme Lauthier, pour Mlle Jeanne Rolland, de Saint-Jérôme.

× × ×

Mlle Monk a donné un bridge samedi après-midi.

× × ×

Mlle Yvonne Perodeau est de retour de Saint-Hyacinthe où elle était en visite chez des amies.

× × ×

Mme L. J. Lemieux et Mlle Eva David sont de retour d'Ottawa où elles ont été les hôtes de Lady Laurier.

× × ×

Mlle Claire Vanasse, fille de M. Fabien Vanasse, est partie hier matin pour Norwich, Conn., E. A., où elle sera l'hôte de sa cousine, Mme S. Lambert, (Mlle Athalie Vanasse). De là, elle se rendra à Central Falls visiter quelques parents et amis. Elle prendra part, en même temps, à un grand concert, qui aura lieu à Pawtucket durant les jours gras.

× × ×

On annonce les fiançailles de Mlle Racicot, de la rue St Denis, à M. J. H. Brodeur.

L'INCENDIE SE CONTINUE

A une heure cet après-midi l'incendie des entrepôts du Pacifique, rue Notre-Dame, n'était pas encore éteint, après 48 heures de lutte par les pompiers.

L'HON. M. LEMIEUX

L'hon. M. Lemieux assistera au banquet du Board of Trade de London, qui aura lieu à la fin du mois.

Ce banquet devait avoir lieu au début de février, mais la chambre de commerce de London a décidé de l'ajourner pour permettre au ministre des Postes et du Travail de venir y adresser la parole.

L'homme de l'emploi et l'homme à l'emploi pourraient demeurer à jamais séparés si une annonce ne les rapprochait.

Si vous croyez assez à votre entreprise pour l'annoncer vous pouvez avoir foi en son succès.

Il se peut que quelques grandes annonces de grands magasins soient de pauvres annonces, mais il y a rarement une petite annonce de grand magasin, qui soit une bonne annonce.

DESTRUCTION DES ENTREPOTS DU PACIFIQUE

Le vieil édifice Molson, de la rue Notre-Dame, près de la rue Dorion, servant d'entrepôts au Pacifique Canadien, a été entièrement incendié, causant une perte de $150,000.

UN POMPIER EST BRULE A LA FIGURE, UN DEUXIEME A LES MAINS ET LES PIEDS GELES ET DEUX AUTRES SONT BLESSES.—L'INCENDIE N'EST PAS ENCORE ETEINT

Les pompiers ont une rude tâche depuis hier après-midi. L'incendie du vieil édifice Molson, rue Notre-Dame, au pied de la rue Dorion, servant d'entrepots au Pacifique Canadien continue sans cesse à les tenir en haleine. Comme résultat de cet incendie, l'édifice est une perte totale, soit $12,000, entièrement couverte par des assurances, et 20,000 sacs de farine, appartenant à la "Lake of the Woods Milling Company" évalués à $140,000. De plus, un pompier a été grièvement brulé à la figure, un autre a eu les mains et les pieds gelés, et deux autres ont été légèrement blessés aux jambes.

Comme la "Presse" l'annonçait hier, l'incendie s'est déclaré vers 12.35 heures de l'après-midi, au troisième étage de l'édifice.

UN POELE SURCHAUFFE

en aurait été la cause. C'était pendant l'heure du dîner des ouvriers et un très petit nombre de ceux-ci qui étaient à l'intérieur ont eu toute la facilité possible pour se sauver.

L'alarme a été donnée à la station No 8, qui se trouve à une courte distance, au coin des rues Craig et Gain. Le capitaine Richard et ses hommes furent les premiers rendus, et jugeant la situation très grave, le capitaine donna une deuxième alarme qui fit accourir les deux tiers de la brigade avec en tête le chef Benoit, le chef adjoint Tremblay et les sous-chefs Saint-Pierre et Dubois.

L'édifice était déjà tout en flammes et il n'y avait pas lieu d'espérer de le sauver. Les efforts des pompiers étaient plutôt dirigés de



M. Prosper Carbonneau, de la caserne No 8, qui a fait une chute périlleuse au feu, hier après-midi.

façon à circonscrire l'incendie pour qu'il ne se propageât pas à l'immense manufacture de la "Canadian Rubber Company" d'un côté et à l'entrepôt Molson de l'autre côté. Ces efforts furent heureux, mais au prix de quels sacrifices!



Les entrepôts du Pacifique Canadien, rue Notre-Dame, que les flammes ne cessent de consumer depuis hier après-midi. — Photographie prise ce matin par un artiste de la "Presse".

Un de ses compagnons, le pompier Prosper Carbonneau, de la caserne No 2, a, dans les mêmes circonstances fait une

CHUTE PERILLEUSE

qui l'a également fait échapper aux flammes.

Le chef Benoit décida alors de combattre l'incendie en tenant ses hommes à l'extérieur pendant qu'une autre équipe se tenait sur le toit voisin pour couper toutes communications aux flammes.

Le travail était ardu par une température comme celle d'hier.

A tout moment, on redoutait la chute des murs. Des torrents d'eau furent lancés pendant la journée, et la farine ne cessait de se consumer.

Hier soir, le pompier Napoléon Dugal, de la caserne No 5 a été transporté chez lui au No 64 de la rue Papineau. Il avait les

MAINS ET LES PIEDS GELES.

Il est sous les soins d'un médecin.

La pompe à vapeur de la caserne No 7 a fonctionné jusqu'à ce matin, alors qu'une équipe de pompiers travaillaient encore sous les ordres du capitaine Benoit, de la caserne No 7.

Au cours de la nuit, plusieurs équipes ont fait le service à tour de rôle.

Une douzaine de wagons chargés de farine qui se trouvaient sur une voie d'évitement, hier après-midi, ont été enlevés par une locomotive, envoyée expressément de la gare Viger.

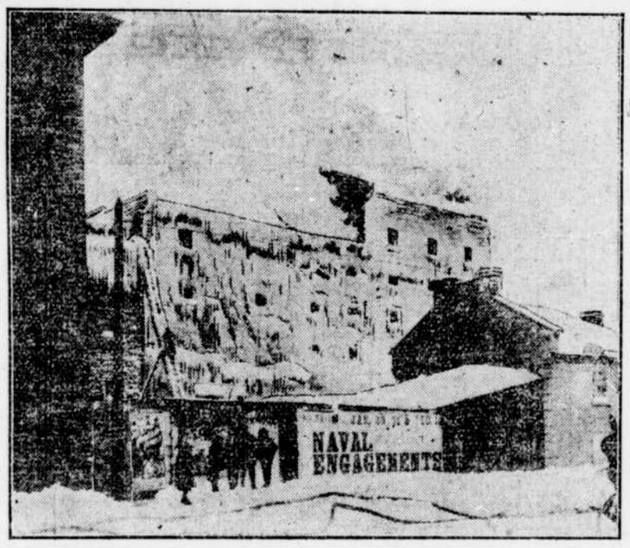
Les tramways ne peuvent circuler rue Notre-Dame. Il n'y a pas moins de six pouces de glace sur la voie, sur une longueur de deux arpents.

L'édifice Molson était vieux de plus de cent ans, et c'est probablement dû à son ancienneté, si ses murs n'ont pas croulé.

Les ruines présentaient un aspect assez original, ce matin. On dirait d'un palais de glace au milieu duquel on a tiré un feu d'artifice. Mais l'épaisse fumée qui s'échappe des ruines, démontre suffisamment que l'on est encore en face de la réalité, et qu'un brasier ardent continue son oeuvre.



M. Maxime Gendron, pompier de la caserne No 8, qui a été blessé à la suite d'une explosion au feu, hier après-midi.



Les entrepôts du Pacifique Canadien en flammes, hier après-midi. — Croquis d'un artiste de la "Presse".

Cinq pompes à vapeur furent placées rue Notre-Dame. Il était impossible d'approcher la tour déluge à cause de l'exiguité de la cuor, en avant, et de la côte du bord de l'eau, en arrière, où il y a juste la largeur pour deux voies de chemin de fer.

A la première attaque contre l'incendie, plusieurs pompiers se hasardèrent à l'intérieur de l'édifice et

FAILLIRENT Y PERIR

sous les décombres du toit et d'une tourelle du dernier étage.

Une couple d'explosions se sont produites dans la farine, et c'est là que le pompier Maxime Gendron, de la caserne No 8, a été renversé d'une hauteur de 18 pieds, et brûlé grièvement à la figure et aux mains. Voulant se relever le brave pompier fut pris d'un étourdissement et retomba à l'extérieur sur la voie du Pacifique. Il était blessé au dos; mais sa vie était sauvée. Il a été pansé par un médecin ambulancier de l'hôpital Général.



M. Napoléon Dugal, pompier de la caserne No 5, qui a eu les pieds et les mains gelés à l'incendie de l'entrepôt du Pacifique.

MORTELLE INQUIETUDE DES PARENTS

Pendant la tempête, samedi, un enfant de cinq ans parti pour l'épicerie du coin, cause tout un émoi dans une respectable famille.—Caprice de bambin.

Samedi après-midi, alors que la tempête de neige faisait rage, un des enfants de M. Antoine Huot, âgé de cinq ans, sortit de la demeure paternelle pour se rendre à l'épicerie du coin. Comme il ne revenait pas, au bout d'une demi-heure, la famille inquiète commença d'actives recherches, aidée des voisins et de la police. On croyait que l'enfant, s'étant perdu dans la tempête aveuglante, aurait pu tomber dans un banc de neige où il aurait péri.

Il nous serait impossible de dépeindre le désespoir du père et de la mère, pendant les recherches qui demeurèrent infructueuses.

Enfin, comme minuit allait sonner, un enfant inconnu fut découvert dans un établissement de vues animées, à l'angle des rues Aqueduc et Notre Dame. L'enfant dormait dans l'un des angles de la pièce. La police prévenue de l'étrange découverte rendit le bambin aux parents affligés.

Il est plus facile de se figurer que de décrire la joie que le retour du petit disparu amena dans la demeure des époux Huot.

M. Huot demeure dans la rue Rolland.

UN AUTRE COUP DE THEATRE

La clause des trois absences fait des ravages dans les rangs du National, un jour c'est M. Paul Leduc, qui disparaît, et le lendemain c'est un autre qui est supprimé. On se croirait à Venise, au pont des Soupirs. La dernière suppression est celle de M. Girard, de Maisonneuve.

M. Girard est le protégé de M Raoul Lanthier, président honoraire, et travaille à la Kingsbury Footwear Co., de Maisonneuve. C'est un fervent du jeu de crosse et un partisan sans compromission du "fair play". A preuve, le coup d'état qu'il fit l'été dernier, en faisant arrêter deux joueurs du Shamrock.

Les commentaires vont grandissant.

LE CONCOURS DE LA BROUETTE

La "Presse" décide d'adopter des prix populaires à la demande des concurrents afin de permettre à tous, hommes, femmes et enfants, de jouir du spectacle intéressant.

LES CONCURRENTS DE LA SEANCE DE JEUDI, LE 6 FEVRIER, SONT CONFIANTS QU'ILS BATTRONT LE RECORD DE JEUDI DERNIER.

Jeudi soir prochain, la foule assistera à la deuxième reprise du concours de la Brouette, au Parc Sohmer. Déjà les chiffres qui avaient été donnés comme limite possible du concours, sont dépassés par trois concurrents, Belzil, Hudon et Jobin,—qui ont brouetté plus de douze cents livres. Comme il doit venir un bon nombre de forts concurrents, jeudi soir, la direction a placé une limite minimum de chargement pour tous. Ainsi, ceux qui ne pourront pas brouetter vingt barres de plomb, ce qui représente à peu près douze cents livres, seront éliminés. La somme qu'ils auront déposée en garantie de leur participation leur sera remise lorsque le vainqueur du concours aura été désigné régulièrement.

QUE DE PARIS

se font actuellement sur les chances de Belzil. On sait qu'il a brouetté, jeudi dernier, la charge énorme de 1796 livres. Combien pourront dépasser ce chiffre? Quel sera en définitive le gagnant du prix de cent dollars?

Belzil et plusieurs autres ont déjà brouetté des poids plus lourds que cela. A quelle raison faut-il attribuer cette diminution de charge. Est-ce le "trac" devant la foule des spectateurs? Est-ce la différence de brouette? La poule finale le démontrera.

Pour permettre au plus grand nombre de venir voir les champions, la direction a décidé de mettre l'admission

AUX PRIX POPULAIRES

du Parc Sohmer, soit dix cents d'admission générale, et dix cents de supplément pour l'entrée aux sièges de la galerie. C'est-à-dire, les mêmes prix que le Parc Sohmer charge pour ses représentations.

Les spectacle commencera à huit heures précises, jeudi, 6 février. Nous publions, aujourd'hui, une

LISTE DES CONCURRENTS

qui pourraient être appelés à venir jeudi soir. Ceux-là devront se préparer en conséquence afin de ne pas perdre leur chance de participation par leur absence. Il est entendu que tout concurrent qui ne se présente pas au Parc Sohmer lorsqu'il est appelé, est éliminé du concours, à moins de raisons particulières.

Ceux qui n'ont pas encore eu leur carte d'admission feront bien de passer immédiatement

AUX BUREAUX DE LA "PRESSE"

s'ils veulent être admis à cette reprise de jeudi prochain. Ils devront déposer une somme de deux dollars qui leur sera remise le dernier soir du concours s'ils se sont conformés aux règlements.

On voit, dans cette liste publiée aujourd'hui, un bon nombre d'hommes forts, de poids lourds ayant de l'expérience dans ce genre de travail. S'en trouvera-t-il, au nombre des inscrits, qui pourront battre le record établi jeudi dernier par Belzil? Il y a plus qu'une question

DE FORCE ET D'EQUILIBRE

dans ce concours; il y a le sang-froid qui permet de ne pas se troubler si la charge se déséquilibre; qui fait oublier la présence des foules et les sourires narquois des adversaires.

Un homme très fort perd toute sa vigueur du moment qu'il a le trac ou la peur de la scène. C'est ce qui explique peut-être pourquoi des concurrents réputés fameux n'ont pas réussi jeudi dernier, à conduire leur charge jusqu'au bout de la plateforme. Ils pourront se reprendre

AVANT LA FIN DU MOIS.

Il est tout probable que la deuxième série éliminatoire commencera le 13 et que le concours sera terminé vers le 27 février.

A suivre sur la page 13

GYMNASTES AU STADIUM

Les gymnastes de Saint-Jean assisteront à cette belle fête de vendredi prochain

La mascarade
C'est donc pour
Le Stadium, ce soir
er des spectateurs,
gymnastes ont fait une
active dans le but d'attirer
fluence considérable à leur
me fête annuelle de patinage.
jeunes élèves du professeur S
dans une belle émulation, compre
nent, qu'il faut à tout prix grossir
la recette de cette soirée, car elle
sera versée intégralement au fonds
du comité montréalais du congrès
gymnastique de Rome, pour fournir
un peu de monnaie de poche, aux
gymnastes délégués au congrès,
dont les dépenses de voyage seront
payées par la "Presse".

Cette fête de vendredi prochain promet d'éclipser celle de l'an dernier. La musique du 65ième régiment de Carabiniers Mont-Royal sera présente et interprètera de jolies pièces de son répertoire. Les officiers du régiment assisteront en corps à la mascarade.

Partout les petits gymnastes se préparent activement à cette belle soirée d'amusements. Nous avons eu l'occasion de voir quelques-uns des costumes et l'on peut assurer que les spectateurs assisteront à un défilé comme ils en ont rarement admiré. Il y aura plus de huit cents patineurs sur la glace du Stadium, la plus vaste de tous les patinoirs fermés du Canada.

Pour éviter l'encombrement des portes d'entrées, la direction du Stadium a décidé que les patineurs entreraient par la porte du milieu, rue Saint-Hubert, avec ceux qui auront des billets de faveur. Les spectateurs payants entreront par les deux portes situées aux extrémités nord et sud du patinoir. La porte principale, près de l'avenue Duluth et la porte près de la rue Rachel seront donc ouvertes aux personnes qui auront acheté ou qui achèteront leurs billet d'admission.

Un espace sera réservé aux invi
du côté est du patinoir. Les
s parties du Stadium seront ou
aux spectateurs en général.
gymnastes ayant costume
seront admis avec leur
e.
sonne adulte, à part
ne sera admise sur
ner.
e course en pa
ockey, car la
au moins
deux
libre aux
gymna.
Des p
ux pa
tineurs po
ance
la richesse,
eur
même des cos
prendront des
à sceaux, des épi.

On peut difficile
ce que sera le specta
taines d'enfants aux
riés tant dans la couleu
la forme et l'agencement.
être présent au Stadium
soir prochain, car ce sera sûr
la plus belle fête du genre
année.

Pour démontrer que cette mascarade a eu du retentissement même en dehors de Montréal, il nous fait plaisir d'annoncer que M. J. M. Manning, principal de l'Académie Commerciale Catholique de Saint-Jean, conduira à cette fête des gymnastes, une équipe de vingt-huit élèves qui suivent les cours de culture physique à son Académie. M. Zénon Michaud, professeur de Gymnastique à l'Académie, suivra ses élèves. Plusieurs, au nombre de ces derniers, seront accompagnés de leurs parents.

Un comité spécial de réception sera formé chez les gymnastes montréalais pour assurer une cordiale bienvenue aux visiteurs de Saint-Jean.

FOLIE TRAGIQUE

Une mère prend son enfant par les pieds et lui broie le crâne sur la glace.

(Par dépêche spéciale à la PRESSE)

Moncton, 4 — Une horrible tragédie vient de plonger Moncton dans la plus profonde stupeur. Mme Thomas V. Doucet, mère de huit enfants, dans un moment de folie furieuse, a tué l'un de ses enfants et allait en tuer un autre sans l'intervention du reste de la famille.

M. Thomas Doucet, employé au chemin de fer Intercolonial, reposait sur un lit de souffrances, une côte brisée, quand cette tragédie survint, vers quatre heures ce matin.

Prenant toutes les précautions pour ne pas éveiller son mari, la malheureuse mère se leva et, prenant dans ses bras un enfant de deux ans, sortit dehors. La prenant par les jambes, elle lui broya la tête à grands coups sur la glace.

Puis elle pénétra dans la demeure, escalada un escalier, prit dans ses bras un autre enfant de trois ans et allait lui faire subir le même sort, quand une jeune fille de 18 ans donna l'alarme.

On dut soutenir un terrible combat contre elle pour lui enlever l'enfant. Elle est maintenant au pouvoir des autorités. Il y a des minutes où elle nie son crime et d'autres où elle le raconte avec force détails. Elle a déjà été internée dans un asile d'aliénés auparavant.

LA MORT DE HERBERT SYMONDS

La mort d'Herbert Symonds, le malheureux serre-frein du Grand-Tronc, victime d'un accident de chemin de fer à Sainte-Martine, le 29 de janvier dernier, avait attiré un grand nombre de témoins et d'amis de l'infortuné, à la morgue, ce matin, lors de l'enquête tenue par l'assistant coroner Biron.

Après avoir entendu les témoignages, le jury a rendu le verdict suivant:

"Que Herbert Symonds est mort à Montréal, le deux février, des blessures reçues dans un tamponnement de deux trains de fret du Grand-Tronc, à Sainte-Martine.

L'accident est arrivé parce que le train "608", sous le contrôle de William Foster Buttomley, n'était pas protégé."

Il appert par les témoignages que le convoi 608 était arrêté dans la cour de Sainte-Martine, pour y laisser deux wagons.

Il aurait été du devoir du conducteur de protéger son convoi, ce qui n'aurait pas été fait.

En voyant arriver le convoi 491, le conducteur Buttomley courut pour prévenir le danger, mais il n'en eut pas le temps; le tamponnement se produisit et le chauffeur Symonds, pris sous de lourds débris, dut rester près de 4 heures, exposé au froid, avant d'être secouru.

Il est mort le 2 février à l'hôpital Général.

Buttomley a déclaré, pour sa défense, que l'équipe de l'autre convoi savait qu'il était en avant, et que de plus il croyait amplement avoir le temps de partir avant l'arrivée du convoi 491.



Feu Herbert Simmons.

Ottawa, 4 — Le drapeau flotte à mi-mât sur le palais législatif, à l'occasion de la mort tragique de Don Carlos, roi de Portugal et de son fils, l'héritier présomptif.

Suite des annonces de Naissances, Mariages, Décès, etc., de l'avant-dernière page.

NAISSANCES

LLAIRE — A Montréal, le 2 février au No 474 rue Amherst, l'épouse apoléon Allaire, un fils, bap Gaston-Chénier-Olivier. Pa aine, M. et Mme Joseph La eois, avenue du Parc

DECES

S — Madame Os Lachine, décédée le ge de 34 ans. Service s. Parents et amis ster.

ontréal, le 3 fé 6 ans et 6 mois, r de bois. Les uné, jeudi, le 6 cou re partira de Notre-Dame ouest, à endre à l'église Sa au cimetière de la pulture. P nt de la d'y assister 78—2

HEBERT — A 25 janvier 1908, à l'âg Dame Télesphore Christine. Les fun mardi, le 28 janvier.

LACHANCE — A vrier 1908, à l'âge de 7 Marie-Julie Geffrard, épo se Lachance. Les funérail jeudi, le 6 du courant. Le bre partira de la demeure de No 697 rue Saint-André, à 7 pour se rendre à l'église Saint- France, et de là au cimetière de tes Neiges, lieu de la sépulture. rents et amis sont priés d'y assister autre invitation. Les tertiaires, fra nité Sainte-Elisabeth, sont priées de réunir à la demeure mortuaire, mercredi soir, à 8 heures, pour réciter l'office. 78—2

LAROSE — A Montréal, 3 février 1908, à l'âge de 48 ans, Mathilda Bélisle, épouse de Xavier Larose, musicien. Les funérailles auront lieu mercredi, le 5 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 348 rue SaintAndré, à 8½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Jacques, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLERC — A Montréal, le 4 février 1908, à l'âge de 10 jours, enfant bien-aimé de J. N. Leclerc, marchand bijoutier. Les funérailles auront lieu dans l'après-midi, le 5 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 203 rue Sainte-Catherine Est. Funérailles privées.

POIRIER — A Côteau Saint-Pierre, le 4 février 1908, à l'âge de 71 ans, Jérémie Poirier, bourgeois. Avis des funérailles plus tard.

POIRIER — A Ste Scholastique, le 2 février 1908, à l'âge de 71 ans, Clément Poirier, bourgeois. Les funérailles auront lieu mercredi, le cinq du courant. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUETTE — En cette ville, le 3 février 1908, à l'âge de 49 ans et 1 mois, Arthur Paquette, ex-manufacturier, fils aîné de Joseph Paquette, ex-manufacturier. Les funérailles auront lieu jeudi, le 6 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son beau-frère, M. Camille Prévost, No 75 rue Saint-André, à 8½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Pierre, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 78—2

SAUVAGEAU — A Montréal, le 3 février 1908, à l'âge de 29 ans, Fabiana Christin, épouse de A. D. Sauvageau, marchand. Les funérailles auront lieu mercredi, le 5 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 676 rue Lafontaine, à 8½ heures, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SERVICE ANNIVERSAIRE

GASCON — A Montréal, jeudi, le 6 du courant, à 8 heures, à l'église Saint-Enfant Jésus, Ville Saint-Louis, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de Dame veuve François Gascon, née Elisabeth Alarie. Parents et amis sont priés d'y assister.

MAJOR — Jeudi, le 6 du courant, à l'église St Louis du Mile-End, à 7½ hrs, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de David Parents et amis sont priés d'y assister. 78—